NICK FOSTER

ELLE S'APPELAIT SOPHIE

Enquête sur le meurtre de
Sophie Toscan du Plantier

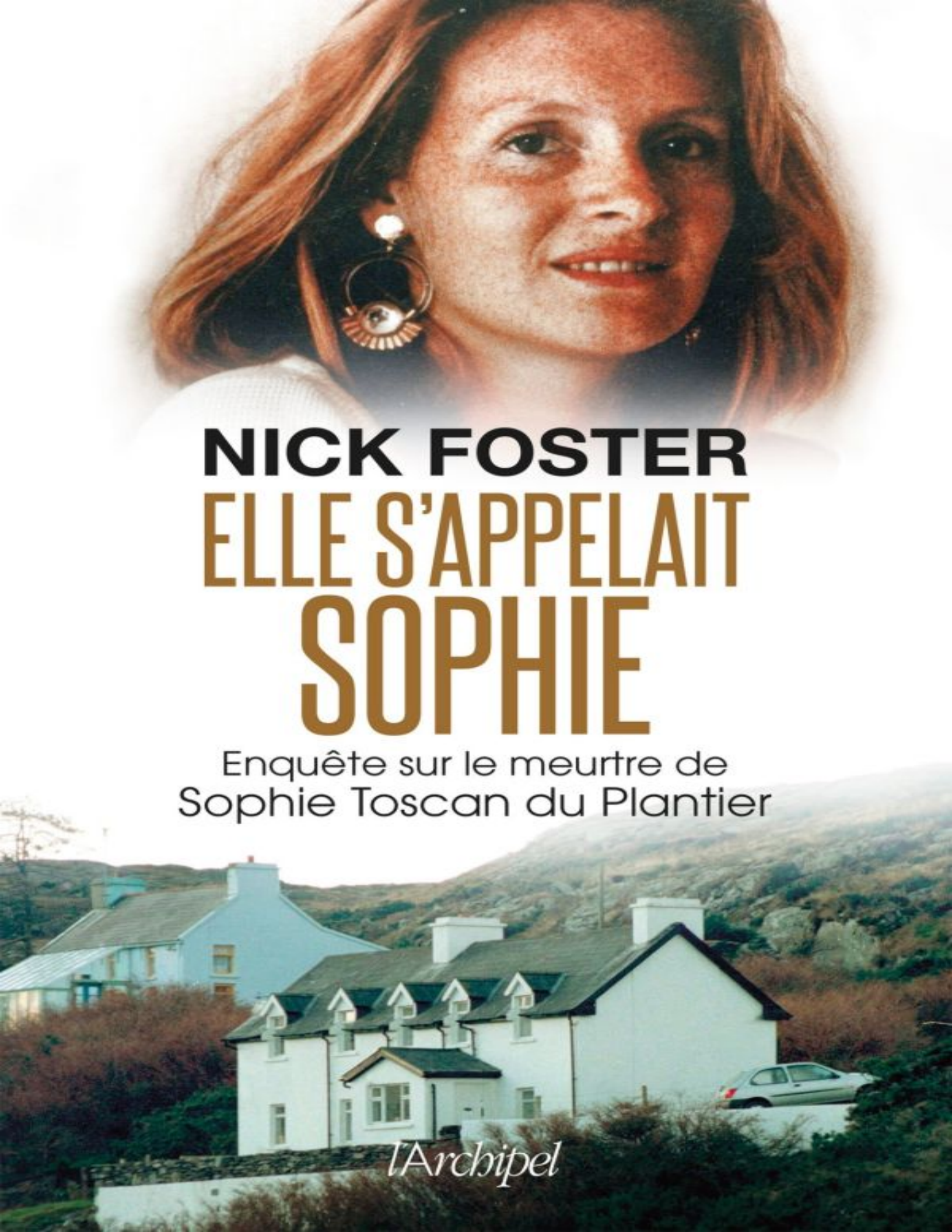

l'Archipel

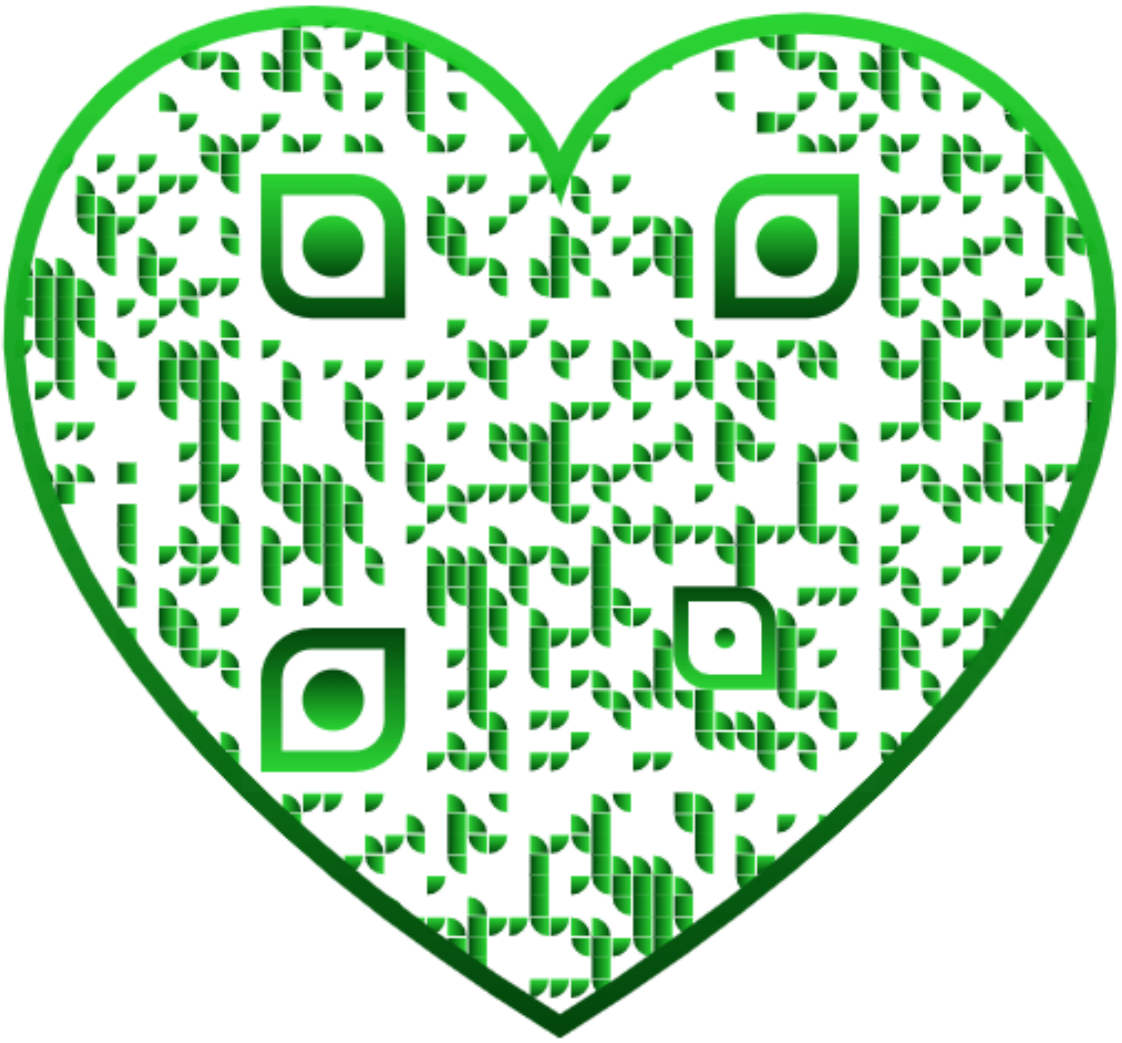

NICK FOSTER

ELLE S'APPELAIT SOPHIE

Enquête sur le meurtre de Sophie Toscan du Plantier

traduit de l'anglais
par Sebastian Danchin

l'Archipel

À Adam et Eric

Ce livre a été publié sous le titre
Murder at Roaringwater
par Mirror Books, Londres, en 2021.

Si vous souhaitez prendre connaissance de notre catalogue :
www.editionsarchipel.com

Pour être tenu au courant de nos nouveautés :
www.facebook.com/larchipel

E-ISBN 978-2-8098-4291-3
Copyright © Nick Foster, 2021.
Copyright © L’Archipel, 2021, pour la traduction française.

Fieffée voleuse, la lune
Qui dérobe au soleil sa lueur

William Shakespeare,
Timon d'Athènes

Viens, Mère, viens !
Tu te nommes terreur.
Tu respires la mort
Et chacun de tes pas incertains
Détruit un monde à jamais…

Kali la mère,
Swami Vivekananda

Note de l'auteur

Cette histoire est vraie. Aucune scène n'a été inventée, aucun nom modifié. Les déclarations des témoins, les comptes rendus des procès et les articles de presse figurent dans le texte en italique, de même que les propos sur lesquels j'entends insister. Toute erreur contenue dans cet ouvrage relève de ma seule responsabilité, bien évidemment.

Introduction

J’ai entendu parler du meurtre de Sophie Toscan du Plantier pour la première fois en 1997. Âgé de trente ans, je vivais et travaillais en Belgique, dépourvu de responsabilités familiales, ce qui me laissait le temps de regarder les informations le soir sur les chaînes françaises.

Au début du mois de février, un crime inhabituel commis dans une région isolée du sud de l’Irlande s’étalait à la une des médias français. Un Anglais de grande taille, à la carrure imposante, les cheveux mi-longs, venait d’être arrêté pour le meurtre d’une jeune Française. Le coupable s’en était pris à celle-ci avec une grande violence, la frappant une cinquantaine de fois à l’aide d’une pierre avant de lui broyer le crâne avec un parpaing. L’agression s’était déroulée en pleine nuit, à quelques mètres de la maison de la victime. Il n’y avait aucun témoin. À peine relâché par la police locale, l’Anglais accueillait les journalistes devant son modeste cottage en protestant de son innocence.

Avec ses airs de Lord Byron, l’homme se disait poète tout en bouclant ses fins de mois comme pigiste pour la presse locale, ou encore jardinier.

La victime française, quant à elle, paraissait très belle avec ses mèches d’un blond cuivré encadrant un visage laiteux, couvert de taches de rousseur. Sophie, âgée de trente-neuf ans au moment du drame, avait un fils adolescent. En regardant le reportage de la télé française, j’ai cru comprendre qu’elle était la femme d’un personnage fortuné et puissant, habitué des coulisses du pouvoir à Paris. Le visage de Sophie trahissait sa sensibilité, et je n’ai pas été surpris d’apprendre par les commentaires des envoyés spéciaux qu’elle s’intéressait de longue date aux arts et à la littérature.

Au cours des années qui ont suivi, Sophie est restée pour moi un simple prénom. Quant au poète anglais, j’ai appris à le connaître personnellement pour avoir mangé à sa table, m’être promené en

voiture dans la campagne irlandaise en sa compagnie, lui avoir glissé à l'occasion un billet de 50 euros pour l'inciter à parler. Comme moi, il est originaire du nord-ouest de l'Angleterre et journaliste, ce qui a créé certains liens entre nous. Il n'en reste pas moins à mes yeux « Bailey », son nom de famille, alors qu'il a comme de juste un prénom : Ian.

À la vue des reportages diffusés à l'époque, les téléspectateurs français ont sans doute pensé que le fringant poète serait promptement jugé par un tribunal irlandais et se retrouverait très vite derrière les barreaux.

J'ai eu le même réflexe, jusqu'au jour où j'ai découvert un article du poète irlando-américain John Montague, publié dans les colonnes du *New Yorker* quatre ans après les faits. À mon grand étonnement, j'ai appris que l'enquête piétinait. Ian Bailey avait été arrêté à deux reprises, les enquêteurs irlandais l'avaient interrogé chez lui de nombreuses fois, mais jamais il n'avait été inculpé du meurtre de la belle Française. Montague, qui avait eu recours aux services de Bailey comme jardinier, dressait de lui le portrait peu flatteur d'un individu violent, narcissique et imprévisible. Pour ne rien arranger, il accusait Bailey d'être un piètre jardinier et un mauvais poète, à la lecture des quelques textes que l'intéressé lui avait soumis.

Ma curiosité éveillée, je me suis penché de plus près sur cette histoire. Plusieurs détails m'intriguaient : l'alibi de Bailey était risible tant il était faible, aucune trace ADN utilisable n'avait été retrouvée sur la scène de crime, et la mère de Sophie affirmait à qui voulait l'entendre qu'elle était convaincue de la culpabilité de Bailey. De son côté, ce dernier répétait inlassablement n'avoir jamais connu Sophie Toscan du Plantier.

Quant à la victime, plus elle s'appliquait à minimiser sa beauté de son vivant, plus les hommes la trouvaient attirante, tandis que son parcours personnel était à la fois énigmatique et troublant.

Tout en étant captivé par cette affaire survenue au cœur des landes irlandaises, j'ai fini par ne plus y penser, emporté par le cours de mon existence. Je me suis marié et j'ai eu deux fils, j'ai déménagé à plusieurs reprises avant de retrouver la Belgique, jusqu'au jour de novembre 2014 où un ami irlandais qui connaissait mon intérêt pour ce meurtre non élucidé m'a contacté.

— Bailey porte plainte contre l'Irlande, m'a-t-il annoncé. Le procès doit prochainement débuter à Dublin.

Dans la foulée, j'ai acheté un billet d'avion, décidé à rencontrer Ian Bailey afin de recueillir sa version des faits. Il me fallait battre le fer tant qu'il était chaud, même si l'expression peut paraître étrange s'agissant d'un meurtre aussi ancien. Toute la presse irlandaise se faisait l'écho des affirmations de Bailey : à l'entendre, la police irlandaise avait instruit contre lui un dossier à charge et fait de lui le coupable idéal d'un crime dont il était innocent.

Un tel mystère ne pouvait que me passionner.

Lorsque j'écris ces lignes en mai 2020, l'ouvrage que vous avez entre les mains est presque achevé. En pleine période de confinement, guettés par la pandémie de coronavirus, beaucoup d'entre nous ont tendance à se recentrer sur eux-mêmes.

Qu'avons-nous fait de bien, ou de mal, tout au long de notre existence ?

Que changerons-nous à notre quotidien lorsque la vie reprendra un cours plus ordinaire ? Quelle leçon tirerons-nous de cet épisode ?

Un soir au dîner, alors que les derniers rayons d'un pâle soleil de printemps se reflètent sur les pavés de la place, de l'autre côté des vitres de notre appartement, j'interroge mes fils. Leur avis m'intéresse.

— Vous semble-t-il normal d'afficher une personnalité différente de la vôtre face à un enjeu crucial ? En clair, je voudrais savoir si l'on est en droit de déformer la réalité afin de parvenir à une vérité essentielle ?

On s'en doute, mes fils posent sur moi un regard interloqué.

— Prenons un exemple concret. Disons que vous êtes en mesure de soulager quelqu'un, peut-être même – j'insiste sur le *peut-être* – de contribuer à apaiser sa souffrance, mais en vous faisant passer pour quelqu'un d'autre.

Mes garçons ont respectivement treize et dix ans.

— Tu parles de Bailey, c'est ça ? me demande le cadet.

Inutile de nier, des notes et des documents relatifs à l'affaire traînent un peu partout à la maison. Mes enfants, comme ma femme, savent à quel point cette affaire me hante.

Les garçons prennent le temps de réfléchir avant de répondre. Non, finissent-ils pas déclarer, ils ne voient pas comment une telle posture serait tenable. Il faut impérativement être honnête avec autrui, ne jamais renoncer à qui l'on est.

Je réponds à mes fils qu'ils ont raison dans l'absolu, mais que nous sommes parfois confrontés à des exceptions.

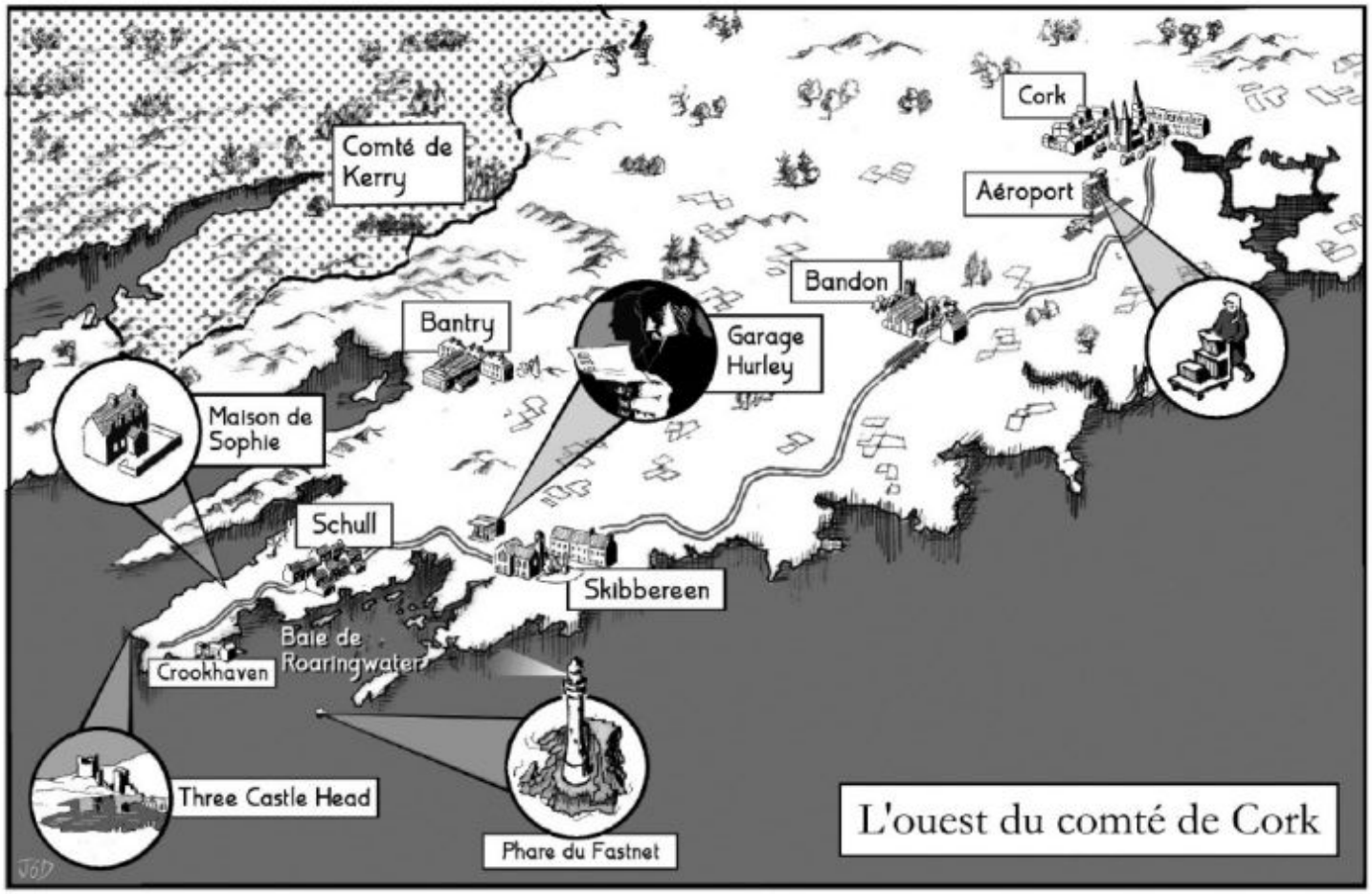
Comté de Kerry
Cork
Aéroport
Bandon
Bantry
Garage Hurley
Maison de Sophie
Schull
Skibbereen
Baie de Roaringwater
Crookhaven
Three Castle Head
Phare du Fastnet
L'ouest du comté de Cork

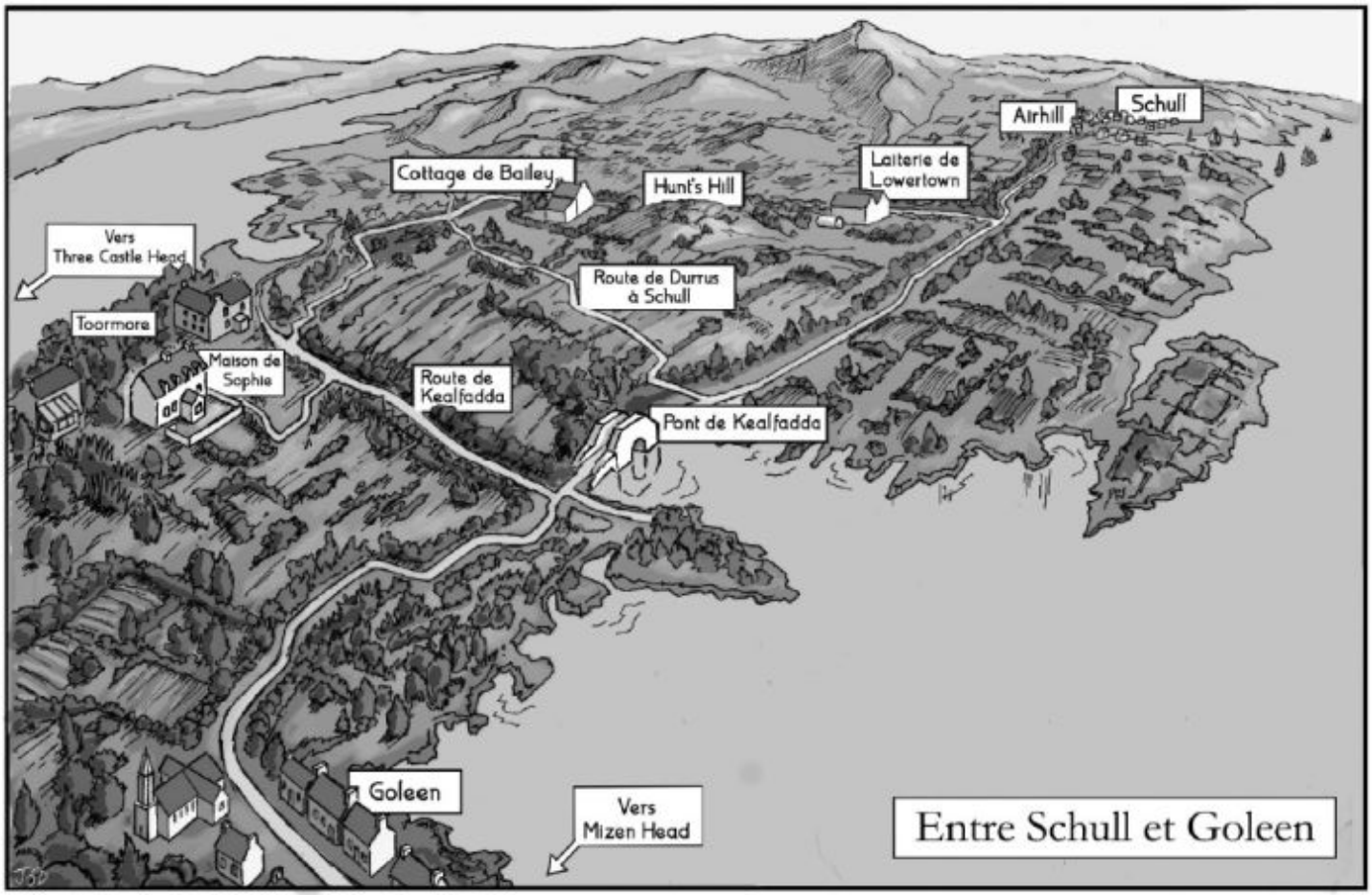
Airhill
Schull
Cottage de Bailey
Hunt's Hill
Laiterie de Lowertown
Vers Three Castle Head
Route de Durrus à Schull
Toormore
Maison de Sophie
Route de Kealfadda
Pont de Kealfadda
Goleen
Vers Mizen Head
Entre Schull et Goleen

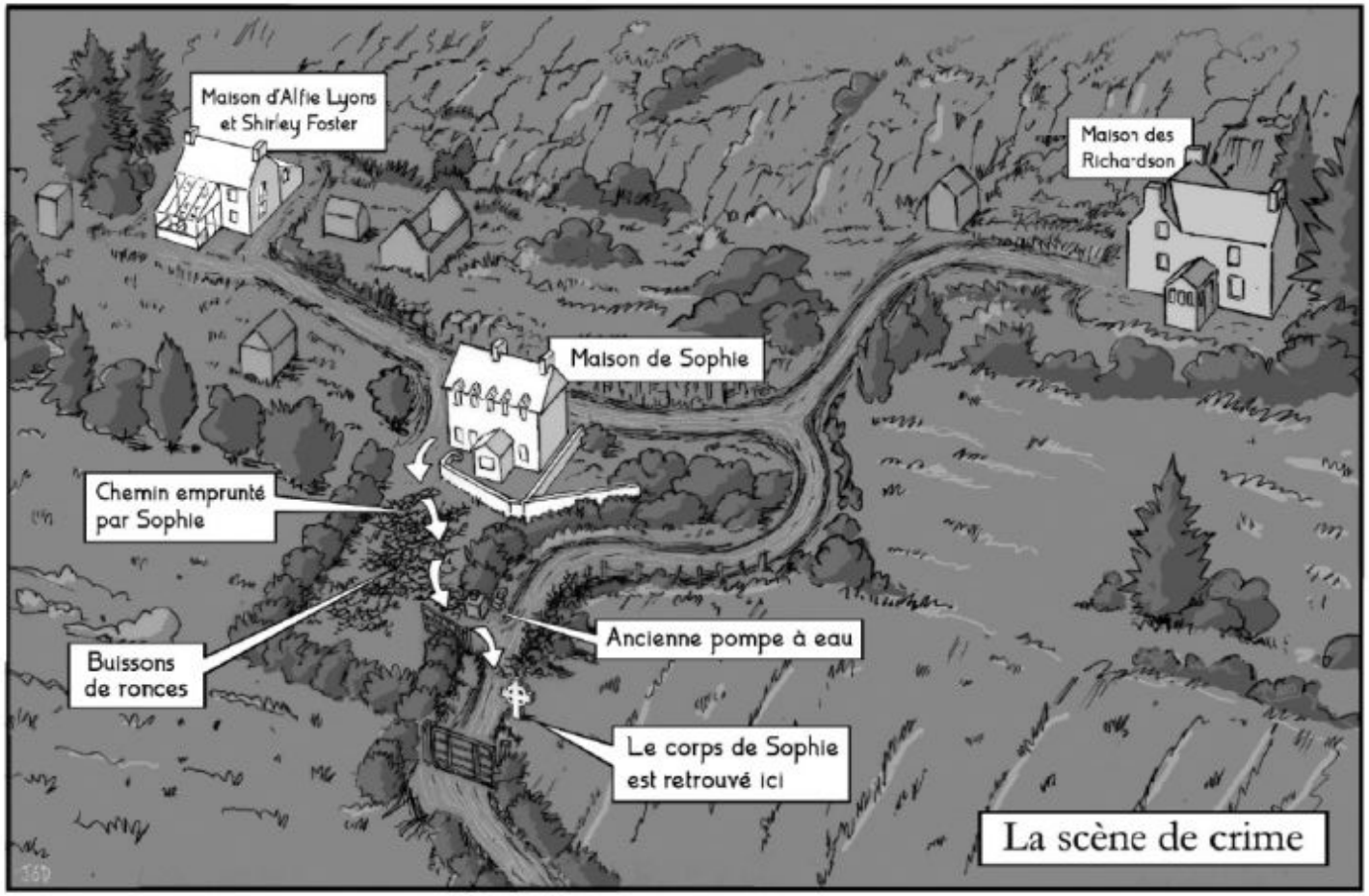
Maison d'Alfie Lyons et Shirley Foster
Maison des Richardson
Maison de Sophie
Chemin emprunté par Sophie
Buissons de ronces
Ancienne pompe à eau
Le corps de Sophie est retrouvé ici
La scène de crime

1

Un corps sur le sentier

Les eaux de l'Atlantique, si souvent violentes, sont calmes cette nuit-là. La pleine lune brille dans un ciel sans nuages. On est à trois jours de Noël 1996.

De nombreux représentants de la diaspora irlandaise, venus de tous les coins du monde, renouent avec leurs racines à cette occasion. Les pubs et les églises de toute l'île sont pleins, et il n'en va pas différemment à Schull, village du nord-est de la péninsule de Mizen Head, dans le comté de Cork. En ce soir du 22 décembre, autochtones et expatriés lèvent leurs verres dans la demi-douzaine de pubs et de bars du village, calfeutrés bien au chaud afin d'échapper à la nuit glaciale.

Au même moment, Shirley Foster et Alfie Lyons, un couple de sexagénaires, dînent tôt dans leur maison isolée de Toormore tout en regardant le film *Des hommes d'honneur* sur leur magnétoscope.

Foster, une enseignante à la retraite originaire du Kent, en Angleterre, et Lyons, ancien gérant de plusieurs restaurants en Irlande comme aux États-Unis, ne s'intéressent guère à la vie nocturne de Schull. À 22 heures, ils sont au lit, lumières éteintes. Peu avant de s'endormir, Foster a remarqué qu'une ampoule brille à l'extérieur de la maison voisine, une résidence secondaire à la façade blanche située à quatre-vingts mètres de là. Rien d'anormal, il n'est pas rare que Sophie, leur voisine française, laisse allumée la lumière au-dessus de la porte arrière lorsqu'elle est sortie. Elle se trouve à Toormore en ce moment, ainsi que l'a confirmé au couple la femme qui fait paître ses chevaux dans le champ mitoyen. Celle-ci a appris de la bouche de la gardienne de Sophie que cette dernière doit repartir la veille de Noël. La gardienne, Josephine, est mariée à Finbarr Hellen, qui élève des vaches et des moutons à Toormore.

À 10 heures le lendemain matin, peu après le lever du jour sur les prés et la lande noyés de brume, Shirley Foster monte dans son

break Peugeot avec l'intention de déposer sa poubelle à la décharge et d'acheter des provisions en prévision de Noël à Schull, à douze kilomètres de là.

Quelques mètres après être passée devant la maison de la Française sur le petit chemin conduisant à la route principale, Foster à proximité d'un talus herbeux proche d'une ancienne pompe à eau lorsqu'elle aperçoit ce qui ressemble à une poupée géante désarticulée. Son regard se fixe sur des vêtements de couleur claire et elle comprend aussitôt qu'il s'agit d'un corps. Terrifiée, elle klaxonne de toutes ses forces avant de quitter précipitamment son véhicule et de rentrer chez elle en hurlant.

Son compagnon, Alfie Lyons, s'empresse d'appeler les secours et la Garda Síochána, la police irlandaise, promet d'envoyer sur place une voiture de patrouille. À 10 h 15, le sergent Gerard Prendiville et l'agent William Byrne reçoivent sur leur radio un appel leur annonçant la macabre découverte. L'agent Martin Malone contacte Lyons par téléphone depuis le poste de police de Schull afin de lui recommander de ne pas toucher au corps. Apprenant de la bouche de Malone que le sergent Prendiville a été chargé de l'affaire, Lyons précise :

— Gerry ? Je le connais bien.

Au même moment, les deux policiers dépêchés sur les lieux empruntent l'étroite route de Kealfadda, puis remontent le chemin de Toormore où ils arrivent à 10 h 38.

Dans l'intervalle, Lyons est sorti de chez lui afin d'observer la scène de crime, s'arrêtant à une vingtaine de mètres du corps. Sachant que sa voisine française se trouve là, Lyons toque à la fenêtre de la cuisine de Sophie en appelant la jeune femme afin de l'avertir de la présence du corps. Personne ne répond à ses appels. L'entrée arrière, la plus proche de la maison de Lyons, est fermée et celui-ci tambourine sur le battant, sans succès. Horrifié, il distingue ce qui ressemble à des taches de sang sur la porte et sur la poignée.

De son côté, Shirley Foster s'est aperçue que la lumière extérieure entrevue la veille au soir est éteinte. Elle fait part de cette observation aux policiers qui la consignent dans un procès-verbal qu'elle signe.

Le minuscule hameau de Toormore compte une troisième habitation, les trois maisons sont les seules de l'étroite vallée. On y

accède par une petite route à l'est, une sorte de cul-de-sac qui laisse place à un chemin de terre à l'approche des maisons. Celle de Sophie est la première à gauche, suivie par celle de Lyons, légèrement en surplomb. Sur la droite se trouve la résidence secondaire des Richardson, une famille de Londres. Lyons, les sachant absents, ne prend pas la peine d'aller toquer à leur porte afin de les alerter.

Lorsque le sergent Prendiville et l'agent Byrne arrivent sur la scène de crime, ils notent la présence de la Peugeot de Foster au bord du chemin. Tout près de là gît le corps livide et ensanglanté d'une femme. Elle repose sur le dos, légèrement tournée sur le côté gauche. Son visage mutilé présentant de nombreuses plaies, il ne fait aucun doute qu'elle a connu une mort violente. Par la suite, les embaumeurs auront toutes les peines du monde à redonner figure humaine à la tête broyée de la victime.

Le sergent Prendiville donne l'ordre à l'agent Byrne de sécuriser la scène de crime. Ce dernier notera par la suite : *Je n'ai pas touché au corps, ni même franchi la bande que dessinait l'herbe au creux du chemin*. Pendant ce temps, Prendiville s'intéresse de plus près à la dépouille de la morte, ainsi qu'en fait état son rapport : *J'ai remarqué que le corps était griffé et lacéré et que le pantalon de son survêtement* [il s'agit en réalité d'un legging] *de couleur blanche s'était accroché dans une clôture de barbelés, de sorte qu'il avait été arraché. La partie supérieure des vêtements était remontée, mais pas suffisamment pour que l'on voie les seins. Les cheveux de la victime étaient couverts de sang, tout comme son visage. J'ai toutefois noté que les narines semblaient humides, épargnées par le sang coagulé.*

Prendiville découvre près de la tête de la femme un parpaing taché de sang, ainsi qu'une pierre plate également couverte de sang. La victime porte une chemise de nuit et des bottes, sans chaussettes. Elle a plusieurs doigts cassés, ses mains et ses bras sont couverts de lacérations.

Les policiers du comté de Cork comprennent d'emblée qu'il s'agit d'un meurtre. Des vaches et des moutons paissent paisiblement dans les prés voisins au-dessus desquels résonne le chant timide des oiseaux.

Prendiville demande à Byrne de rester près du corps pendant qu'il interroge Lyons et Foster, notant que le couple est bouleversé : *Alfie m'a demandé s'il s'agissait d'une femme et si elle était morte. Je lui ai répondu : « Oui. » Il s'est enfoui le visage dans les mains en tournant la tête vers le ciel.* À ce stade, Lyons et Foster ont deviné que le corps est celui de leur voisine française. Ils expliquent aux policiers qu'ils n'ont rien entendu, pas même un moteur de voiture, pendant cette longue nuit de décembre. Ils n'ont reçu aucune visite. Aucune caméra de surveillance n'est installée à Toormore ou dans les environs, ce qui n'a rien de surprenant. Tout indique que le meurtre de la Française s'est déroulé sans témoin.

Les policiers sont soumis à un protocole strict en pareil cas. Ils commencent par contacter un médecin du cru, le docteur Larry O'Connor, qui constate le décès de la victime et repart aussitôt. Le père Denis Cashman, curé de Goleen, un village situé sur la baie de Roaringwater, est appelé sur place afin d'administrer les derniers sacrements. Prévenu par les policiers qu'il s'agit d'un crime, il évite de toucher au corps et de l'oindre. Il se contente de prononcer une prière *sans savoir si la morte était catholique ou non*, ainsi qu'il l'écrira par la suite.

Le père Cashman, dans sa déposition annexée au rapport de police, fait une brève déclaration qui aura par la suite son importance : *J'ai quitté la scène à midi et suis arrivé chez moi vers 12 h 15. J'étais rentré depuis peu lorsque le téléphone a sonné. Il s'agissait d'Eddie Cassidy de l'*Examiner [un journal de la ville de Cork]. *Il voulait savoir où se trouvait la scène de crime. Quand je lui ai dit que je ne souhaitais pas faire de commentaire, il m'a précisé qu'il disposait d'un numéro de portable lui permettant d'appeler directement les Gardaí* [le pluriel du mot irlandais *Garda*, désignant un policier].

Lyons et Foster racontent aux policiers ce qu'ils savent de Sophie. De son vrai nom Sophie Bouniol (elle usait rarement de son nom d'épouse, Toscan du Plantier, lorsqu'elle résidait en Irlande), elle vivait à Paris où elle était productrice de documentaires. Elle était propriétaire de sa maison depuis à peu près quatre ans. Le couple se souvient d'avoir rencontré une fois le mari de Sophie, un homme à l'allure distinguée manifestement plus âgé qu'elle. La plupart du temps, elle venait dans sa maison en compagnie d'un autre homme,

un certain Bruno, qui avait approximativement le même âge qu'elle. Lyons explique que Bruno s'est présenté comme peintre. En 1993, alors que Foster travaillait en Angleterre, Lyons a dîné à plusieurs reprises avec Sophie et Bruno, mais en dépit de ces premiers contacts, ils entretenaient des relations de simple voisinage.

— Nous ne sommes jamais devenus vraiment amis, explique Lyons à Prendiville.

Shirley Foster, qui a croisé Bruno lors de l'un de ses passages, le décrit comme un « homme aux cheveux clairs, pas très grand ». Les parents de Sophie avaient également résidé chez elle, ainsi que son fils, un jeune adolescent. Il venait pendant les vacances scolaires, en compagnie au moins une fois d'un garçon de son âge. Sophie prêtait parfois sa maison à des amis ou des proches. D'après Foster, c'était une femme polie, mais distante. Dans l'une de ses déclarations aux policiers, elle précise : *Elle n'éprouvait aucune curiosité à notre endroit. Nous n'étions vraiment pas des âmes sœurs.*

Plus tard dans cette journée du 23 décembre, Lyons et Foster se rendent jusqu'à la maison de Sophie. Lyons montre à sa compagne ce qui ressemble à du sang sur la porte et la poignée. Un autre détail inhabituel attire son attention : la poubelle qui se trouve à côté de la porte est intacte. Si quelqu'un était sorti précipitamment par là en pleine nuit, il n'aurait pas manqué de la renverser.

Le père Cashman est reparti lorsque Josephine Hellen, la gardienne de la maison, arrive sur le lieu du crime. Quand Finbarr, son mari, arrive peu après pour travailler dans les champs, comme chaque jour, les policiers lui demandent de procéder à l'identification officielle du corps, afin d'épargner à sa femme ce moment pénible.

Josephine Hellen, en pleurs, explique aux policiers qu'elle a fait la connaissance de Sophie par l'intermédiaire de Finbarr qui avait pris l'habitude de discuter avec la Française lorsqu'il exploitait ses terres de Toormore. Les deux femmes ont rapidement trouvé un arrangement : Josephine fait le ménage, lave et repasse les draps chez elle après chacun des séjours de Sophie. Elle effectue en outre de menus travaux. Sophie prévient Josephine de sa venue une semaine à l'avance afin qu'elle fasse quelques courses et allume le feu dans le poêle, sauf l'été, de sorte que la maison aux épais murs de pierre soit bien chaude à l'arrivée de Sophie.

La règle n'a pas tout à fait été respectée cette fois. Sophie a appelé Josephine Hellen le mardi 17 décembre seulement pour lui annoncer sa venue trois jours plus tard, le vendredi 20 décembre, précisant qu'elle compte venir seule. Josephine a prévenu une demi-douzaine de personnes – des voisins, des proches, ainsi qu'un ouvrier qui devait effectuer des travaux dans la maison – que la Française compte passer dans sa maison les quelques jours précédant Noël.

L'organisation est légèrement différente l'hiver et l'été. La maison compte trois chambres : celle de Sophie située côté est, la chambre du milieu meublée de lits superposés, ainsi qu'une troisième pièce équipée d'un lit double. Josephine a veillé à préparer pour Sophie cette troisième chambre, située sur l'arrière, juste au-dessus de la cuisine, parce qu'il s'agit de la pièce la plus chaude à l'étage. En outre, elle a décoré le salon avec des branches de houx en prévision des fêtes.

Josephine n'a pas eu l'occasion de croiser Sophie depuis son arrivée, elle s'est contentée de l'appeler en fin d'après-midi le vendredi, peu après son arrivée, afin de s'assurer que tout était en ordre. De son côté, Sophie a téléphoné chez les Hellen le dimanche vers 19 h 30, puis à nouveau peu après 21 heures, mais Josephine était sortie. Elle a rappelé Sophie dès son retour à 22 heures, et la Française lui a précisé son intention de regagner la France le 24 décembre.

— Elle était normale au téléphone, explique Josephine. J'ai eu l'impression qu'elle était seule dans la maison quand j'ai appelé.

Pourtant, lorsque Finbarr et son fils John se sont rendus à Toormore le samedi 21 décembre, Sophie n'est pas sortie les saluer alors que sa voiture de location était garée devant la maison. Le fait est suffisamment inhabituel pour qu'il le signale aux policiers : *Le samedi, entre midi et 13 heures, j'étais avec mon fils John. J'ai vu la voiture de Sophie* [et] *j'ai hésité à aller toquer chez elle pour lui parler, mais je ne l'ai pas fait. Je pensais qu'elle sortirait, mais elle ne l'a pas fait et j'ai trouvé ça bizarre. Depuis qu'elle venait ici, c'était bien la première fois.* Le même jour, vers 14 h 30, Finbarr et John sont repassés devant chez Sophie, cette fois avec des génisses. Josephine raconte aux Gardaí que Finbarr lui a dit avoir aperçu la

silhouette de Sophie près de la véranda : *Ce n'est pas normal qu'elle ne leur ait pas parlé. Elle le faisait systématiquement*.

Lors de leur coup de téléphone tard le dimanche soir, les deux femmes se sont accordées pour que Josephine passe le lendemain vers midi. Sophie doit la payer, à raison de 4 livres de l'heure, et lui rembourser quelques dépenses, notamment le charbon du poêle. En temps ordinaire, Sophie avait toujours un petit cadeau pour les enfants des Hellen.

Sur place, la seule personne en possession des clés de la maison de Sophie est Josephine Hellen.

Peu après l'achat de sa propriété de Toormore, Sophie a expliqué à sa gardienne qu'elle est déçue sur un point. Contrairement à ce qu'elle croyait, l'appentis situé entre sa maison et celle d'Alfie Lyons appartient à ce dernier, alors qu'il se trouve plus près de sa propre maison. Sophie estimait avoir été trompée par l'agent immobilier chargé de la vente. De même, un litige l'a opposée à Lyons au sujet du système d'écoulement des eaux, mais le problème a rapidement trouvé une solution.

Sophie a donné l'autorisation à Finbarr Hellen d'utiliser ses prés pour y faire paître le bétail. En plus de la maison, elle dispose en effet de plus de six hectares de terrain. Les Gardaí posaient la question à Josephine Hellen : *Quel loyer payez-vous, vous-même ou Finbarr, pour l'utilisation des prés de Sophie ?* La gardienne répond : *Nous ne lui payons pas de loyer. Ces terres ne l'ont jamais intéressée, sinon pour s'y promener. C'est que tout est mélangé* [elle fait allusion aux prés de Sophie, d'Alfie Lyons et de Finbarr Hellen]*, mais Finbarr vous renseignera mieux que moi. Je ne sais pas exactement où se trouvent ces champs, quelque part dans les collines que vous avez devant vous…*

L'absence de séparation entre les terres constitue l'une des complications de la vie à la campagne. Les litiges liés aux limites de propriété ne sont pas rares dans ce coin d'Irlande, et ils le restent à ce jour. Josephine ajoute : *Tout ce que je sais, c'est qu'on ne s'est jamais accrochés avec Sophie au sujet de ses terres. Elle vous le confirmerait si elle sortait de sa tombe.* Quelques jours après le meurtre, Josephine Hellen est de retour chez Sophie à la demande des Gardaí. Ces derniers sont conscients que la gardienne est la mieux placée pour savoir s'il y a quelque chose d'anormal dans la

maison, repérer un indice qui leur aurait échappé. Josephine sait par son mari, qui a identifié le corps, que Sophie portait ses bottes au moment de sa mort. *Je suis persuadée que Sophie n'était pas couchée dimanche soir car jamais elle ne montait à l'étage avec ses bottes… Je pense que Sophie était installée près de l'âtre, elle adorait sa cheminée. Peut-être a-t-elle imaginé que c'était moi* [qui passais la voir aussi tard] *alors que nous avions rendez-vous lundi matin…* Josephine regrette amèrement de ne pas avoir rendu visite à Sophie le dimanche soir, pensant que tout aurait pu se passer différemment si elle l'avait fait.

La porte tachée de sang se trouve du côté ouest de la maison. Il s'agit de celle de la cuisine. De la fenêtre de cette pièce, il est facile de voir qui frappe. La porte n'a pas été forcée, ainsi que l'aurait fait un intrus, et aucun objet n'a apparemment disparu, à une exception près. Où est donc la hachette ?

Celle-ci se trouve généralement dans la boîte contenant des vis et des clous, ou bien à côté. Elle a un manche rouge et sert à couper les bûches ou le petit bois. Josephine est à peu près sûre d'avoir vu la hachette lorsqu'elle a ouvert la maison avant l'arrivée de Sophie le vendredi, car elle entre et sort toujours par la porte de la cuisine. Cette entrée de service se trouve à l'extrémité d'une petite véranda couverte, et c'est là que se trouve normalement la hachette.

Par la suite, Josephine expliquera aux policiers que *si elle a disparu et que vous pensez qu'elle a pu servir, je suis prête à parier qu'elle aura été jetée du pont de Kealfadda, auquel cas l'eau l'aura emportée.* Lorsque les policiers lui demandent ce qui la pousse à tirer une telle conclusion, Hellen leur répond que c'est l'une des rumeurs qui circulent dans les environs.

Curieusement, les policiers n'ont retrouvé dans la maison aucun cadeau pour les enfants de Josephine. Sophie était très attachée à Siobhán, la fille de Josephine. Elle lui apportait habituellement de petits cadeaux, par exemple des stylos pour l'école. On est à la veille de Noël, une raison supplémentaire de penser que Sophie a apporté des cadeaux pour les Hellen qu'elle comptait donner à Josephine le lundi. Les policiers ont beau chercher, ils ne trouvent rien, à part quelques bonbons. Voilà qui ne ressemble pas à Sophie.

Josephine signale aux policiers la possibilité d'une piste, ce que confirme un procès-verbal ultérieur. Il s'agit de Bruno, le peintre qui a

accompagné plusieurs fois Sophie à Toormore. À la suite du meurtre, Josephine a lu dans la presse que Sophie avait subi des violences de la part de quelqu'un dont tout indique qu'il s'agit de Bruno. Les journaux précisent même son identité complète : Bruno Carbonnet. *J'ai tout de suite pensé que c'était lui, je pense qu'il l'a tuée.*

Josephine a vu Sophie et Bruno ensemble à plusieurs reprises dans la maison. Comme Sophie ne lui parlait plus jamais de lui, Josephine lui a posé un jour la question : « Comment va Bruno ? »

Elle m'a répondu : « Il est parti s'installer dans le sud de la France, bon débarras », ou une formule du même genre.

*

À la vue de la scène de crime, les policiers tirent un certain nombre de conclusions.

En premier lieu, dans la mesure où le meurtrier n'est pas entré par effraction chez sa victime, ils en déduisent que Sophie le connaissait suffisamment bien pour lui ouvrir. Rien n'a apparemment disparu à l'intérieur de la maison : ni l'argent (le tas de billets de 20 livres que Sophie avait tirés le samedi dans un distributeur de Schull a été retrouvé intact), ni les cartes de crédit, ni le passeport de la victime. Le vol n'est donc pas le mobile du crime. Le seul objet manquant semble être la hachette dont Josephine a signalé la disparition. Aucune empreinte de pas n'ayant été relevée à l'intérieur, il est clair aux yeux des policiers que le meurtrier n'a pas pénétré dans la maison.

Devant le bâtiment est garée la voiture louée par Sophie à l'aéroport de Cork, une Ford Fiesta gris métallisé qu'il faudrait rendre à la compagnie de location, Avis. L'un des policiers note que le siège passager est repoussé complètement en arrière, comme pour accueillir une personne de grande taille, ce qui n'est pas dans les habitudes des sociétés de location lorsqu'elles fournissent un véhicule à un client.

À l'évidence, l'agresseur est doté d'une grande force physique puisque le parpaing dont il s'est servi pèse vingt-cinq kilos. Les policiers ont constaté que Sophie s'est défendue avec l'énergie du désespoir puisqu'on a retrouvé des cheveux sous ses ongles. Le médecin légiste de l'État irlandais, le professeur John Harbison,

proche de l'âge de la retraite, est un spécialiste expérimenté qui a en charge tous les dossiers du pays. Son rapport devrait apporter des indices utiles.

Lorsque Sophie a compris que la lutte était trop inégale, elle a tenté de fuir, mais elle n'est pas allée plus loin que la barrière située en contrebas de la maison, près de l'ancienne pompe à eau où se trouvent plusieurs parpaings semblables à celui qu'a utilisé le meurtrier. Curieusement, Sophie a cherché à fuir dans la direction opposée de la maison d'Alfie Lyons. Pour échapper à son agresseur, elle a dévalé la pente en traversant un épais buisson de ronces. Le meurtrier lui a-t-il bloqué le passage, l'empêchant d'atteindre la maison de Lyons ? Sophie sait pourtant que ses voisins sont là, bien que toutes les lumières soient éteintes à l'intérieur de la maison.

La grande quantité de sang découverte sur place et les cheveux retrouvés sous les ongles de la victime sont susceptibles de fournir des éléments ADN cruciaux. La plupart des policiers chargés de l'enquête ont entamé leur carrière bien avant que les analyses ADN deviennent monnaie courante dans les recherches criminelles. Pourtant, au cours des heures et des jours qui suivent le meurtre, les enquêteurs entretiendront l'espoir que le meurtrier soit trahi par les analyses de la police scientifique.

2

Soupçons

La météo change radicalement au soir du 23 décembre. Le vent se lève et des nuages assombrissent le ciel tandis qu'il se met à pleuvoir. À l'aube du 24, la température de l'air s'est réchauffée. L'inspecteur envoyé par la brigade de Cork ne s'attend nullement à enquêter sur un meurtre la veille de Noël. Aucun assassinat n'a eu lieu depuis plus de soixante-dix ans dans cette région ouest du comté de Cork. La dernière affaire remonte au meurtre de l'homme politique et révolutionnaire irlandais Michael Collins en 1922. Dans la péninsule de Mizen Head, personne ne ferme sa voiture à clé et il n'arrive rien si vous laissez votre porte ouverte. On est loin de la ville de Cork.

À ce stade, la police a sécurisé la zone à l'aide de bande plastique bleu et blanc. Un véhicule de patrouille bloque le petit chemin à cent cinquante mètres de la maison de Sophie. Les allées et venues des Gardaí sont soigneusement consignées dans un registre. Les Richardson, absents, ne seront pas de retour avant un bon moment. Alfie Lyons et Shirley Foster sont libres de circuler à leur guise puisqu'ils vivent sur place, mais ils sont les seuls. Personne n'est censé approcher de la maison du crime.

L'inspecteur laisse sa voiture devant la maison et examine le lieu du drame. C'est un officier supérieur dont l'arrivée a été annoncée. La victime se trouve toujours à l'endroit où elle a été tuée, sous une bâche de plastique bleue.

L'inspecteur constate la violence de l'attaque à la vue du crâne et des cheveux couverts de sang de la Française. Des griffures marbrent ses bras et ses mains. Près du corps se trouve un parpaing taché de sang. L'inspecteur s'y intéresse de près, ainsi qu'il l'expliquera par la suite : *C'est à l'aide de ce parpaing qu'il l'avait frappée et tuée.* Selon lui, le meurtrier n'avait pas prévu d'utiliser cette arme, il s'est contenté de la ramasser sur place et de l'utiliser. Il

a commencé par agresser sa victime avec une pierre avant de l'achever à l'aide du parpaing.

C'est un acte de violence pure. Qui donc est capable d'un tel crime ?

Selon l'inspecteur : *C'était un être humain. On ne ferait pas ça à un chien.*

Le policier examine longuement le visage mutilé de la femme.

Celui qui a fait un truc pareil est un putain de malade. Cette femme était toute menue. Pourquoi une telle violence s'il voulait uniquement la tuer ? Tout indique que ce type a complètement perdu les pédales. Un déclic s'est produit dans sa tête et il a pété un plomb. Ce type est un psychopathe, c'est tout.

Les circonstances sont pour le moins intrigantes : *Si quelqu'un avait voulu la tuer, il n'aurait eu qu'à lui serrer le cou pendant trois minutes et elle serait morte à ses pieds.*

Comment expliquer une telle violence ? *Il s'agit d'une pulsion sexuelle*, estime l'inspecteur. *Il a peut-être voulu lui faire une avance. Elle a refusé et s'est enfuie.*

Un cheval à la robe brune broute paisiblement dans le pré voisin au moment des faits. Quelques années après le drame, un autochtone suggérera dans une vidéo que l'animal a très bien pu s'échapper et s'agiter suffisamment pour que la victime sorte de chez elle en pleine nuit et l'affronte. Cette hypothèse pourrait prêter à sourire si le crime n'était pas si évident, s'il n'avait pas été commis avec une telle violence.

Près du corps se trouvent des ronces. *De vieux buissons de ronces très vigoureux.*

L'inspecteur refuse d'écarter l'hypothèse que le crime ait été commis par une femme. À ce stade, tout est possible, mais l'inspecteur, tout comme les Gardaí qui ont tenté de retrouver des indices et veillé sur le corps en attendant l'arrivée du médecin légiste le lendemain, parle spontanément du *gars* ou du *type* lorsqu'il évoque le coupable. Il y voit la marque d'*un putain de malade*, au masculin, et non au féminin. Qui d'autre qu'un homme aurait possédé la force physique nécessaire pour soulever le parpaing ?

L'inspecteur remarque d'emblée un autre détail lié à la localisation même de la maison. C'est la première fois qu'il se rend dans cette vallée située hors des sentiers battus. Il est peu probable qu'un

étranger ait pu la trouver, aussi loin de toute route principale ou secondaire, sans le moindre panneau routier. *Si vous demandez aux agents de Bantry de venir, ils ne trouveront jamais le chemin*. Bantry se trouve pourtant à une vingtaine de kilomètres seulement, de l'autre côté de la colline située derrière la maison, près de la baie. L'inspecteur en est sûr : *le type qui a fait ça est quelqu'un du cru*. Il s'agit forcément d'un autochtone, ou de quelqu'un qui connaît parfaitement le coin.

En outre, les habitants de la région auraient repéré un étranger. Pas pendant l'été, sans doute, lorsque les gens de Dublin, les Anglais, les vacanciers venus d'Europe et d'ailleurs fréquentent les lieux. L'hiver, en revanche, la région n'accueille pas de touristes. Quant à ceux qui viennent passer Noël en famille, tout le monde les connaît.

Le bon sens dicte à l'inspecteur qu'aucun Français n'aurait pu arriver jusque-là sans aide. *Les gens d'ici reconnaîtraient un étranger à des lieues à la ronde.* Il s'agit donc d'un meurtre dans un espace clos, en l'occurrence la péninsule du cap Mizen. D'un point de vue purement théorique, n'importe qui aurait pu se présenter à la porte de la maison blanche et tuer son occupante : aussi bien un habitant irlandais qu'un individu venu par le ferry du pays de Galles ou d'Angleterre, ou encore une personne arrivée en avion. Mais cela relève de la simple théorie. Fort heureusement, les meurtres perpétrés au hasard sont de plus en plus rares. L'inspecteur estime que le plus sage est d'organiser sans attendre une opération massive en frappant à toutes les portes. Les recherches doivent se concentrer sur la péninsule.

En cette veille de Noël, les Gardaí attendent toujours que le médecin légiste, le professeur Harbison, procède à l'examen du corps. Son rapport est essentiel pour l'enquête et permettra de résoudre une autre question : les enquêteurs n'ont pas la moindre idée de l'heure du décès, l'examen du légiste pourra les éclairer sur ce point en réduisant l'amplitude horaire à deux ou trois heures.

En attendant l'arrivée du médecin légiste, les policiers continuent de réunir des éléments en passant les abords de la maison au peigne fin. Il leur faudra ensuite recueillir les dépositions des voisins puis poursuivre leurs investigations en faisant du porte-à-porte afin de demander aux gens des environs où ils se trouvaient, et avec qui, au moment du meurtre. En croisant les témoignages, il devrait être

possible d'éliminer de nombreux suspects. Il faut également alerter Interpol puisque la victime n'est pas irlandaise. Suivront ensuite les conférences de presse et le reste, comme le sait l'inspecteur.

Il faudra constituer un dossier autour d'un ou de plusieurs suspects. Procéder à une ou à des arrestations. La police a absolument besoin que la population locale se montre coopérative. Ce sera globalement le cas, tout en sachant, comme le déclarera l'inspecteur, qu'il est parfois *nécessaire d'interroger dix fois un témoin pour parvenir à la vérité*. En fin de compte, la décision d'inculper et de juger un suspect n'est pas du ressort de la police, mais du bureau du procureur, le Director of Public Prosecutions (DPP). Lorsque le dossier atterrira au DPP à Dublin, il échappera définitivement aux Gardaí. Certains policiers n'hésitent pas à parler du *putain de DPP*, alors que d'autres évoquent *la mafia de Dublin*.

En attendant, cette vallée sauvage et battue par les vents est le terrain de jeu de l'inspecteur, et elle se trouve loin de Dublin.

L'inspecteur sait d'expérience que l'enquête peut être aussi simple que compliquée. *Il fallait faire preuve de bon sens, tout en tenant compte de la matière humaine et de toutes sortes de critères*. Certaines enquêtes restent à jamais gravées dans la mémoire, même après la retraite. Ce sera le cas de l'inspecteur.

Finalement, une seule vérité prévaut : celui qui enquête sur un meurtre est invariablement soumis à une forte pression. Schull constitue une communauté soudée et la pression n'en est que plus forte. La survenue d'un meurtre déclenche certaines peurs, l'inspecteur le sait pertinemment. Il est essentiel de trouver le coupable. Bien des années plus tard, l'inspecteur se souviendra que certains hommes de la région attendaient impatiemment une arrestation car leurs femmes avaient peur de rester seules à la maison, sachant qu'un assassin courait les rues. Après la mort de la Française, tout le monde s'est mis à verrouiller sa porte. Certains disent : *Il faudrait mettre la main sur le coupable le plus vite possible, on n'ose même plus aller boire un verre le week-end. Nos femmes nous empêchent de sortir.*

Au moment où l'inspecteur quitte la vallée, ce 24 décembre 1996 nuageux, les parents éplorés, le frère et la tante de Sophie Toscan du Plantier quittent Paris à destination de l'Irlande. De son côté, son mari Daniel choisit de rester dans sa maison de campagne proche

de Toulouse, laissant à d'autres le soin de veiller le corps de sa femme et de rencontrer les autorités irlandaises. Il expliquera par la suite n'avoir pas voulu altérer le souvenir de la beauté de sa femme en voyant ses traits défigurés. En Irlande comme en France, certains trouvent cette décision de Daniel pour le moins incompréhensible.

*

Ainsi que le redoutait l'inspecteur de Cork, l'intérêt des médias se trouve éveillé dès le 23 décembre, jour de la découverte du corps. Le premier journaliste arrivé sur place, dès 14 h 20 à en croire le rapport des Gardaí, est Ian Bailey qui affirme faire un reportage pour l'*Examiner*. Il se présente à l'agent Martin Malone qui garde le point de contrôle situé sur le petit chemin, à cent cinquante mètres de la scène de crime. Malone, qui prendra sa retraite en 2002, est arrivé relativement récemment dans la région puisqu'il a été nommé à Schull en 1995 après avoir passé vingt ans dans un poste de police d'une bourgade de l'intérieur du comté de Cork.

Il reconnaîtra par la suite avoir été surpris de voir arriver Ian Bailey aussi vite à Toormore, au volant de sa Ford Fiesta blanche. Malone a eu affaire à lui et sa compagne Jules Thomas quelques mois plus tôt, dans des circonstances bien particulières que Malone et ses collègues ne sont pas près d'oublier.

Le 6 mai 1996, Jules Thomas s'est présentée au poste de police de Schull en « très mauvais état », à en croire l'un des agents de garde. Il lui manque deux touffes de cheveux, « l'une de six à huit centimètres au sommet du crâne » qui la laisse chauve à cet endroit, et une seconde aussi importante derrière une oreille. Son œil gauche est « tuméfié, fermé, d'un noir bleuté ». L'une de ses pommettes est tuméfiée et contusionnée, et la plaie qu'elle a à la lèvre a nécessité plusieurs points de suture. Les Gardaí n'ont jamais eu aucun doute sur l'origine de ces blessures : elles ont été causées par Ian Bailey. Jules Thomas refuse pourtant de porter plainte, de sorte que la police a fini par se désintéresser du dossier.

À son arrivée à Toormore, l'agent Malone explique à Bailey que la zone est interdite d'accès.

Il trouve étrange que Bailey ne lui demande pas qui est la victime et ne lui pose aucune des questions évidentes en pareil cas.

Puisqu'il se dit journaliste, pourquoi ne pas tenter de tirer les vers du nez des policiers ? Shirley Foster a eu la même impression quelques minutes plus tôt. Aux alentours de 14 h 20, elle repart de Toormore lorsqu'elle croise Bailey et Thomas en voiture sur le petit chemin : *J'ai eu la nette impression qu'il n'allait pas s'arrêter tant il roulait vite, si bien que je lui ai fait signe de stopper et il a baissé sa vitre.* Bailey explique alors à Foster qu'il effectue un reportage pour l'*Examiner*. Foster racontera la suite dans une déposition à la police : *Si je ne lui avais pas fait signe, Ian ne se serait pas arrêté. Il ne m'a même pas demandé ce que j'avais vu ou ce que je savais. Jules ne m'a pas non plus interrogée… Quand je lui ai dit que la police bloquait le chemin, ça n'a pas eu l'air de l'étonner.*

L'agent Malone se fait la réflexion que Bailey est très bien habillé avec son grand manteau noir. Il a déjà croisé une fois la route du pigiste, lorsqu'un vieil homme est tombé d'une falaise. Ce jour-là, Bailey portait une tenue ordinaire et se comportait *normalement*, pour reprendre le terme utilisé par Malone dans son rapport après avoir observé l'attitude de Bailey à Toormore. *Tout indiquait qu'il* [Ian Bailey] *faisait du cinéma sur la scène de crime.* Dans une autre note, il précise que Bailey avait *les cheveux longs*.

Par la suite, on demandera à Malone ce qu'il entendait par « du cinéma » à propos de Bailey ce jour-là : *Il jouait la comédie. Il jouait au journaliste*, précisera l'agent.

Bailey, un Anglais de trente-neuf ans (l'âge de Sophie Toscan du Plantier à sa mort) vit avec Jules Thomas, une peintre galloise, dans un cottage situé sur une petite propriété de Lissacaha, à quatre kilomètres à vol d'oiseau de la maison de Sophie. Les autochtones ont donné le nom de Prairie à cette partie de Lissacaha. À l'aune de la péninsule, Bailey et Sophie sont donc presque voisins.

Quatre jours plus tard, un autre incident va attirer l'attention de l'agent Malone. Le 27 décembre, alors que le cordon de sécurité est toujours en place, Ian Bailey et Jules Thomas trouvent le moyen de rendre visite à Alfie Lyons dans sa maison de Toormore. Bailey a réussi à franchir le barrage de police et explique qu'il vient livrer du petit bois à Lyons. Malone trouve la manœuvre suspecte puisqu'elle permet à Bailey de s'approcher à quelques mètres du lieu du crime. Malone avouera même par la suite avoir été « stupéfié » et « furieux » qu'il ait pu se retrouver là. Bien sûr, on peut expliquer le

comportement de Bailey ce jour-là en supposant qu'il souhaitait, dans le cadre de son reportage, poser des questions à Lyons et Foster, c'est-à-dire au voisin immédiat de Sophie et à celle qui avait découvert le corps.

En tenant compte du passé violent de Bailey, de la proximité géographique de son cottage, de son comportement suspect le 23 décembre et de son retour chez Lyons quatre jours plus tard, l'agent Malone rédige une note officielle de moins d'une page contenant la phrase suivante : *De ce que je sais de Bailey, il fait un suspect idéal.*

Au début du mois de janvier 1997, pas moins de 54 « personnes dignes d'intérêt » sont citées dans le dossier. Ce chiffre va rapidement diminuer, jusqu'à se réduire à un seul individu.

*

La découverte la plus surprenante dans la maison de Sophie est une anthologie de poésie retrouvée dans la cuisine. Le livre est ouvert sur une page dédiée à un poème de W. B. Yeats intitulé *Un songe de mort*, dans lequel Yeats imagine l'être aimé trouvant une mort solitaire dans un pays étranger. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser au meurtre de Sophie, au début des années 2000, s'est formée dans ma tête une image prégnante de ce recueil. Bien des années plus tard, j'ai pu visiter la cuisine où ce livre avait été retrouvé, ouvert à une page incroyablement prémonitoire, ce qui m'a permis de humer moi-même l'atmosphère humide de cette maison de campagne sinistre.

Dans *Un songe de mort*, Yeats ne décrit pas un meurtre, mais il évoque un rêve qui voit mourir seule une belle jeune femme « loin de toute main amie » dans un décor champêtre (Yeats fait allusion aux « paysans » qui récupèrent le corps), sous un ciel étoilé et clair (il mentionne l'« indifférence des étoiles »). J'ai initialement pensé que la présence de cette anthologie ouverte à cette page était une simple rumeur locale à laquelle les gens avaient fini par croire. Il n'en était rien, le livre a bel et bien été retrouvé par les proches de Sophie qui en ont signalé la présence.

Dernière précision : *Un songe de mort* n'est pas l'une des œuvres les plus remarquables de Yeats, qui a écrit des vers autrement plus célèbres.

Reste à savoir si le meurtrier aurait pu s'introduire dans la maison, trouver ce recueil (par hasard ou non) et l'ouvrir à cette page en guise de carte de visite macabre. L'absence d'empreintes de pas à l'intérieur de la maison tend à prouver que ce n'est pas le cas. Mais alors, ce poème pourrait-il être un ultime message de Sophie à ses proches ? Dans ce cas, cela signifie nécessairement qu'elle était consciente d'une attaque imminente. À tout le moins qu'elle se trouvait en position périlleuse. Non, impossible. Si Sophie avait su qu'elle courait un péril mortel, elle se serait enfuie loin, très loin. J'en ai donc déduit que ce poème était une coïncidence troublante, et rien de plus.

3

Sophie et Daniel

Paris, le 23 décembre au soir. Lorsque Marguerite Bouniol apprend au journal de 20 heures de TF1 que le corps d'une Française a été découvert dans le sud de l'Irlande, elle a l'intuition qu'il s'agit de sa fille. Elle ne sait pas précisément quel jour Sophie est censée reprendre l'avion pour passer Noël en France, mais elle n'a pas donné de nouvelles récentes et le téléphone de sa petite maison de Toormore sonne dans le vide.

Comme Marguerite ne parle pas suffisamment bien anglais, elle charge Alexandra, la cousine de Sophie, de contacter Josephine Hellen. Le désarroi de cette dernière au bout du fil suffit à confirmer la triste vérité. Dans le même temps, Daniel Toscan du Plantier, le mari de Sophie, a été notifié du décès de celle-ci par le ministre français des Affaires étrangères. Il va falloir annoncer la nouvelle à Pierre-Louis, le fils de Sophie, un adolescent de quinze ans à la tignasse châtain qui a hérité des taches de rousseur de sa mère.

Pierre-Louis se trouve en vacances près de Paris chez son père, Pierre, le premier mari de Sophie. C'est à lui que revient la charge d'annoncer la nouvelle à son fils, déjà monté se coucher. « Ta mère est morte », annonce Pierre à Pierre-Louis avant de serrer ce dernier dans ses bras toute la nuit. Lorsque ce père aimant finit par le quitter, Pierre-Louis se réfugie contre son oreiller. Un long cauchemar vient de débuter pour lui.

Marguerite et son mari Georges, le père de Sophie, s'envolent pour l'Irlande le 24 décembre en compagnie de Bertrand, l'aîné des deux frères de Sophie, et de Marie-Madeleine. Cette sœur de Marguerite, mère d'Alexandra, était la tante préférée de Sophie. La famille de la victime décide de se constituer partie civile afin d'avoir accès au dossier, persuadée que la loi irlandaise est comparable à celle de la France. À leur grande surprise, il n'en est rien. Les enquêteurs, loin de les informer de leurs découvertes, les interrogent l'un après

l'autre afin d'en apprendre davantage sur la personnalité de Sophie et ses habitudes. Tout indique que la police irlandaise soupçonne cette famille en deuil de lui cacher des informations, ce que les Bouniol ne comprennent pas.

La dépouille de Sophie se trouve à la morgue de la ville de Cork. Trois jours se sont écoulés depuis le drame et ce 26 décembre, jour de la Saint-Étienne (ainsi qu'on le nomme en Irlande), est infiniment pénible pour la famille.

Bertrand demande à voir le corps de sa sœur et découvre, bouleversé, son visage mutilé. Comment un tel acte de violence est-il possible ?

Harbison, le médecin légiste, a entamé la rédaction de son rapport dès son arrivée à Toormore. *En examinant l'endroit où le corps a été découvert, j'ai remarqué une légère dépression couverte de sang à l'endroit où reposait la tête… C'était la preuve que le corps se trouvait à cet endroit lorsque les coups ont été donnés.* L'agresseur de Sophie a agi avec une telle force que le sol de pierre en a conservé la trace. Harbison précise dans son rapport la cause du décès : *Lacération et tuméfaction du cerveau, fracture du crâne, nombreuses blessures contondantes au visage.*

Il n'y a eu ni viol, ni tentative de viol, ni agression sexuelle. De façon regrettable, Harbison est arrivé trop tard, le corps a eu le temps de refroidir et il n'est pas en mesure de préciser l'heure de la mort. À ce jour, on ne sait toujours pas pour quelle raison Harbison s'est présenté à Toormore aussi tardivement, en dépit de la gravité des faits. Le légiste se contente de fixer l'heure du décès dans la nuit du dimanche au lundi, ce qui ne va pas faciliter la tâche des enquêteurs.

Bertrand Bouniol s'efforce de dissuader ses parents et sa tante d'aller reconnaître le corps, en vain. Marguerite écrira par la suite : *Jusqu'alors, j'avais mené une bonne vie, confortable et simple, paisible. J'ignorais la haine avant que ne s'imposât à moi la pensée de son tueur, cette pensée obsédante que le dernier regard de Sophie, un regard de terreur et de souffrance, s'est posé sur les yeux fous d'un homme qui abaissait vers son visage un parpaing de béton. J'ai ressenti de la honte pour cette haine, cette passion étrangère, contraire à mon éducation.*

Dans sa détresse, deux incidents taraudent Marguerite. Le premier est survenu par une belle journée d'automne particulièrement chaude, quelques mois avant le meurtre. Sophie, Marguerite et Marie-Madeleine, pour se distraire, avaient décidé de lire l'avenir dans les lignes de leurs mains en établissant des comparaisons. Un moment de détente anodin. Sophie, en étudiant sa ligne de vie, a remarqué qu'elle était étrangement courte, signe qu'elle mourrait jeune.

Le second incident s'est produit un ou deux jours avant le départ de Sophie pour l'Irlande. Au lieu de saluer sa mère en usant des expressions *à bientôt* ou *au revoir*, elle lui a dit *adieu*. Pour quelle raison a-t-elle employé un mot aussi définitif ? Peu après, au téléphone, Sophie a déclaré à sa mère qu'elle l'aimait « beaucoup » et Marguerite, trouvant étrange cette insistance, a été prise d'un mauvais pressentiment, sans imaginer le pire pour autant. Avec le recul, Marie-Madeleine a l'impression que Sophie « partait vers son destin ». De même, elle trouve étrange que sa nièce ait rendu visite à de nombreux proches au cours du mois précédant sa mort.

De son côté, Pierre-Louis vide sa corbeille à papier dans laquelle se trouvent les restes d'une feuille qu'il a déchirée machinalement après en avoir lu le contenu. Il s'emploie à reconstituer le message. Lorsqu'elle était loin, Sophie avait l'habitude de faxer à son fils des messages, il s'agit de l'ultime fax envoyé par sa mère.

*

Georges Bouniol et Marguerite Gazeau se sont rencontrés au sein d'une amicale réunissant des Parisiens originaires de Lozère. Au début des années 1950, la France entamait la période des Trente Glorieuses. Georges a tout de suite été frappé par l'énergie de Marguerite, tandis que celle-ci était séduite par le beau visage du jeune homme. L'aînée des Bouniol est née au cours de l'été 1957, une fille qu'ils ont baptisée Sophie Andrée Jacqueline. Deux garçons ont suivi, Bertrand et Stéphane. Élevée dans la foi catholique, Sophie a fait sa communion à Notre-Dame de Paris, vêtue d'une aube couleur crème, un large crucifix en bois pendu autour du cou.

Georges, dentiste de profession, a installé son cabinet dans une annexe de l'appartement familial de la rue Tiquetonne, dans le II^{e} arrondissement. De son côté, Marguerite était fonctionnaire de

mairie. On trouvait essentiellement dans le quartier des magasins de casseroles, de poêles, de couteaux et autres accessoires de cuisine. Tout près de là s'étalait la masse des Halles, le « Ventre de Paris », où se négociaient dès l'aube fruits et légumes, viandes et poissons. La rue Tiquetonne résonnait des cris des marchands des quatre saisons dont on finissait par reconnaître les voix et les visages. Le cœur de Paris, vibrant et truculent.

Le changement, inéluctable, est survenu au printemps 1968 avec les manifestations étudiantes et les grèves dans les usines. La société française était en pleine révolution, une grande partie de la jeunesse aspirait à davantage de libertés. *Il est interdit d'interdire*, pouvait-on lire sur les murs, ou encore : *Jouir sans entraves*.

Les deux figures de proue de Mai 68 étaient Daniel Cohn-Bendit, un étudiant anarchiste franco-allemand à la chevelure flamboyante qui se lancera par la suite dans une carrière de député européen, et le philosophe existentialiste Jean-Paul Sartre. Ce sexagénaire va donner au mouvement ses lettres de noblesse intellectuelles en affirmant que rien ne prédestine un être humain et qu'aucun dieu n'est là pour nous guider.

Sartre ne pouvait que choquer un couple traditionaliste tel que celui formé par Georges et Marguerite Bouniol en décrivant Che Guevara, figure controversée de la révolution cubaine, comme « l'être humain le plus complet de son époque ». Aux yeux des tenants de Mai 68, le conformisme était l'antithèse de l'authenticité. La morale et les idées préconçues, pour beaucoup inspirées par l'Église catholique, empêchaient de vivre pleinement sa vie et de s'épanouir. À l'été 1968, le génie était définitivement sorti de la lampe, et c'est dans cette nouvelle France que Sophie a traversé les années 1970.

Le quartier de la famille Bouniol s'est progressivement embourgeoisé à la suite de la démolition des Halles en 1971, laissant place à un vaste édifice contemporain, tout en courbes et en couleurs, accueillant un centre commercial et une gare RER. Comme on pouvait s'y attendre, les détracteurs du projet ont dénoncé une abomination alors que les partisans du renouveau urbain célébraient sa modernité.

Adolescente, Sophie se rend à plusieurs reprises en Irlande afin d'apprendre l'anglais, séjournant à chaque fois au sein de familles d'accueil à Dublin. L'une de ces familles l'invite même à passer des

vacances en caravane dans la campagne irlandaise, ce qui lui donne l'occasion de traverser des paysages marqués par la résistance à l'occupation britannique. L'histoire de la guerre civile se déroule devant ses yeux, sous la forme d'anciens hospices réservés aux pauvres et de souvenirs liés à la Grande Famine. Sophie découvre aussi les poètes irlandais dont elle dévore les œuvres.

À la grande surprise de ses amis et de sa famille, Sophie entame des études de droit après le baccalauréat. Alors qu'elle avait toujours manifesté sa passion pour l'art sous toutes ses formes (littérature, peinture, cinéma, poésie…), un tel choix cadre mal avec sa personnalité et elle renonce à ses études universitaires au bout de deux ans. En 1980, âgée de vingt-deux ans, elle épouse un bel étudiant brun prénommé Pierre. Pour gagner sa vie, elle travaille alternativement dans le magasin vidéo du père de Pierre et dans une librairie. Moins d'un an après le mariage va naître Pierre-Louis, ce qui n'empêche pas les parents de l'enfant de se séparer quelques mois plus tard. Après avoir quitté l'université sans diplôme, Sophie divorce, ce qui ne manque pas d'inquiéter ses parents. La relation avec sa mère devient tendue, alimentée par leur désaccord sur les idées de gauche de Sophie. Malgré cela, Marguerite et Georges sont heureux de la présence de Pierre-Louis à proximité. Sophie est encore jeune, ses parents savent qu'il n'est pas trop tard pour la voir rentrer dans le droit chemin.

Réfugiée avec son fils dans un minuscule appartement, Sophie s'applique à transmettre à Pierre-Louis les valeurs qui lui tiennent à cœur. Elle lui explique notamment le sort réservé aux Juifs pendant la guerre, ainsi que l'action courageuse de ceux qui ont tenté de leur venir en aide. Qu'aurait-il fait à leur place ? demande-t-elle à Pierre-Louis.

Au milieu des années 1980, la chance de Sophie va tourner lorsqu'elle obtient un poste d'attachée de presse à Unifrance, l'organisme chargé de la promotion du cinéma français à travers le monde. Pour la cinéphile qu'elle est, c'est un emploi de rêve. Lorsque les relations avec son supérieur tournent au vinaigre, elle est sur le point de perdre son poste, mais tout change avec l'arrivée de Daniel Toscan du Plantier à la tête d'Unifrance. Très vite, ce dernier tombe sous le charme de cette jolie jeune femme blonde et, loin de vouloir la renvoyer, il lui propose de l'épouser.

Tout en connaissant la réputation de séducteur de Daniel, les parents de Sophie finissent par donner leur bénédiction à ce mariage. Ont-ils vraiment le choix ? Sophie est adulte, et libre de prendre ses propres décisions. Comme tout le monde en France, les Bouniol ont entendu parler de Daniel. Avec ses lunettes, sa chevelure poivre et sel et son abondante moustache, Toscan du Plantier est à l'époque le personnage le plus influent du cinéma français. Avant de prendre la direction d'Unifrance, il a été directeur général de la société Gaumont. Producteur de renom, il a eu l'occasion de travailler avec des réalisateurs aussi prestigieux que Federico Fellini, Peter Greenaway et Maurice Pialat. Déjà marié à deux actrices célèbres et connu pour ses relations avec plusieurs vedettes de l'écran, Daniel a un passé chargé, mais c'est un beau parleur.

Le mariage de Daniel et Sophie au printemps 1990 est une renaissance pour la jeune femme, alors âgée de trente-deux ans, et son fils de neuf ans. À la demande du marié, Marguerite Bouniol préside à la cérémonie. Elle se demandera par la suite si elle a eu raison d'accepter.

Daniel a seize ans de plus que Sophie et cette différence d'âge alimente les rumeurs, mais personne ne doute qu'il s'agisse d'un mariage d'amour. Du jour au lendemain, cette union permet à Sophie de découvrir le monde de l'argent et des célébrités. Daniel, déjà père d'une fille et de deux garçons, se montre très affectueux avec Pierre-Louis.

La maison de Daniel (*l*e*ur* maison), une impasse donnant sur la rue des Martyrs à Paris, est le cadre où les scénarios sont épluchés et reconstruits, où les longs métrages font l'objet de louanges ou de critiques. On y réalise des montages financiers, les comédiens en vogue du moment franchissent à toute heure la lourde porte de la résidence des Toscan du Plantier, ornée en guise de heurtoir d'un chérubin de bronze. On échange les derniers potins, il se murmure que Daniel a l'oreille de certains ministres, que le président de la République prend ses appels.

Il n'est pas rare que l'on sollicite Daniel pour un autographe à l'aéroport ou au restaurant, l'intéressé se prête toujours au jeu avec un sourire. Les gens ne savent pas toujours précisément ce qu'il fait dans la vie, mais son visage leur est familier car ils ont souvent vu

Daniel à la télévision, toujours vêtu avec recherche, évoquant l'industrie du cinéma ou rendant hommage à une vedette disparue.

Sa résidence de la rue des Martyrs est son refuge à Paris, loin de la rumeur de cette ville qui reste son terrain de jeu de prédilection. Avant même que ses parents ne quittent leur maison des Alpes pour s'installer dans la capitale, le jeune Daniel rêvait déjà de Paris.

Sophie, quant à elle, préfère la paix et le calme, à l'écart de la vie tourbillonnante des festivals, des dîners en ville et des réceptions qui constituent son nouveau quotidien. Son mari, qui l'encourage à mettre en œuvre ses envies créatives, l'a ainsi présentée au président de la chaîne culturelle Arte, et Sophie a monté une société de production de documentaires baptisée Les Champs Blancs, en hommage à l'un de ses tableaux préférés. L'écriture nécessitant du temps et de l'espace, un plan germe dans sa tête. L'idée lui vient d'acheter une maison dans cette île d'Irlande qu'elle aime tant, afin de disposer d'un lieu de réflexion et d'écriture dans un cadre sauvage. Daniel comprend mal pourquoi elle refuse de trouver la tranquillité et l'inspiration dans sa propre résidence secondaire du Gers, un manoir plein de coins et de recoins situé au cœur d'une vaste propriété, ce qui ne l'empêche pas d'offrir en cadeau à sa jeune épouse cette maison de vacances en Irlande.

Le lendemain de la mort de Sophie, Daniel remarque que ses terres de Gascogne sont recouvertes d'un épais manteau blanc, fait rare dans cette région méridionale. Il pense aussitôt au nom de la société de production de la disparue.

De ses visites en Irlande lorsqu'elle était jeune, Sophie a conservé le souvenir de pubs animés qui résonnent de musique, de rires et d'histoires. La truculence naturelle des Irlandais les incite à entamer facilement la conversation avec les étrangers, une différence marquée avec la Lozère dont ses parents sont originaires. À défaut de parler anglais avec aisance, en dépit des cours qu'elle a pris, sa passion de l'Irlande se nourrit essentiellement de poésie, d'histoire, et de ce qu'elle voit de ses propres yeux.

Reste à déterminer dans quelle région acheter son refuge. En compagnie de sa cousine Alexandra, elle a longuement visité les comtés de Cork et de Kerry avant de porter son choix sur la péninsule de Mizen Head. Elle y a visité deux maisons : la première, très agréable, en bord de mer près de Goleen, à l'ouest de Schull, et celle qu'elle finira par acheter à Toormore, qu'Alexandra, poussée

par son « sixième sens », trouve sinistre. De la petite maison blanche, Sophie peut apercevoir le faisceau du phare de Fastnet, au large de la baie de Roaringwater. Surnommé « la larme d'Irlande », cet îlot est la dernière terre d'Irlande que voyaient autrefois les candidats à l'émigration en Amérique.

À la fin de 1992, Sophie se rend chez un notaire irlandais afin de signer l'acte de vente et revient avec un trousseau de clés. La maison perdue au cœur de la vallée de Toormore est désormais la sienne.

*

Le phare du Fastnet n'a pas toujours été synonyme de tristesse et d'exil. Pour les passagers des transatlantiques à destination de l'Europe, cette tour lumineuse perchée sur son rocher signalait la fin prochaine de la traversée. Lorsque celle-ci avait été agitée, le soulagement des voyageurs était perceptible. À l'époque, déjà, le faisceau doré du phare balayait inlassablement l'horizon toutes les cinq secondes.

Le phare actuel a été érigé à la fin du XIX^{e} siècle à l'aide de blocs de granit, prélevés en Cornouailles, conçus pour résister aux vagues de dix mètres qui partent à l'assaut du bâtiment lors des tempêtes hivernales. L'architecte victorien chargé de sa construction avait même demandé aux maçons d'éprouver la solidité du bâtiment en testant une première version en Cornouailles, histoire de s'assurer que la jointure des blocs de granit était parfaite. Le positionnement du phare sur le rocher est crucial. Contrairement aux idées reçues, son architecte l'a volontairement installé sur la partie inférieure du rocher de façon que les vagues qui le frappent aient moins de force. Il n'entendait prendre aucun risque, à juste titre. Il suffit de se rendre au cap Mizen, à l'extrémité de la péninsule, pour prendre la mesure de la fureur de la mer.

On peut difficilement imaginer bâtiment plus rassurant qu'un phare. Par nature, le phare accorde sa protection à tous ceux qui prennent la mer le cœur plein d'espoir ou l'âme troublée par la peur, sans se soucier de nationalité, de religion, d'âge, de statut social ou de moralité.

Il faut croire que toute entreprise humaine est faillible. En 1912, le plus grand et le plus insolent des paquebots, le *Titanic*, quittait le

port anglais de Southampton à destination de New York. Après une courte escale à Cherbourg, il ralliait Cobh (nommé Queenstown à l'époque) à l'entrée du port de Cork. Conformément à la tradition, le *Titanic* est ensuite passé au large de la « larme d'Irlande » avant d'entamer sa traversée funeste, et les passagers de tribord auront pu admirer le phare du Fastnet dans toute sa majesté.

Sophie a installé sa chambre à l'extrémité de la maison, près du chemin, à l'opposé de la propriété d'Alfie Lyons. Elle a soigneusement évité de poser des rideaux afin que la lumière du phare veille sur son sommeil et la salue à son réveil les matins d'hiver. Elle a même hissé son lit sur une estrade afin que le faisceau, distant d'une quinzaine de kilomètres à vol d'oiseau, soit mieux visible. Et faute d'apercevoir le rocher du Fastnet à cause de la colline qui la sépare de la baie de Roaringwater, elle a accroché au mur de sa chambre une photo encadrée du phare.

Sophie est enterrée le 31 décembre 1996 dans un petit cimetière paroissial près d'Ambax, le village où se trouve la retraite de Daniel au sud-ouest de Toulouse. Le mari de Sophie ayant omis de préciser à ses beaux-parents à quelle heure doit arriver le corps à l'aéroport de Toulouse, ils ne sont pas sur place pour l'accueillir, ce qui les perturbe grandement.

Le bras passé dans celui de Pierre-Louis, Daniel suit le cercueil de Sophie à l'intérieur de l'église. En dépit du froid, il y a là de nombreux amis de Daniel, essentiellement des célébrités venues de Paris, issues du monde de la politique et du cinéma. On reconnaît la cantatrice Barbara Hendricks, le réalisateur Maurice Pialat, Isabelle Huppert avec qui Daniel a un temps partagé sa vie, le philosophe Bernard-Henri Lévy, Nicolas Seydoux, l'ancien PDG du groupe Gaumont qui a donné sa chance à Daniel, ou encore le ministre de la Culture de l'époque, Philippe Douste-Blazy, le tout sous le regard discret des médias.

Pour les Bouniol, le pire est à venir. Profondément choqués, ils entendent Joseph Marty, un prêtre spécialiste du cinéma, déclarer dans son homélie que « Sophie a eu une mort pasolinienne. Pourtant, elle pouvait être un personnage de John Ford, cet Américain d'origine irlandaise dont les violences et les truculences cachaient mal une grande tendresse et une soif de vérité ». Au lendemain de l'assassinat de leur précieuse Sophie, les paroles de Marty sonnent comme une insulte tant elles évoquent mal la défunte.

Par la suite, les Bouniol regretteront de ne pas avoir quitté l'église, au risque de créer une scène.

Pierre-Louis continue de vivre un temps dans la résidence de la rue des Martyrs. Il apprécie « Toscan », ainsi qu'il nomme son beau-père, avec lequel il s'entend bien. Le fossé entre Daniel et la famille Bouniol s'élargit toutefois, chacun portant le deuil à sa façon. Les parents de Sophie comprennent mal que Daniel ait choisi de rester dans le Gers au lieu de gagner l'Irlande à l'annonce de la mort de leur fille. Mais la vie continue, malgré tout, avec l'espoir de traduire en justice l'assassin de Sophie, quel qu'il soit. Cet objectif incite les Bouniol à s'adresser aux journalistes venus lors des obsèques afin de s'assurer que l'affaire soit menée à son terme. En dépit de leur nature réservée, ils exigent que justice soit rendue, au nom de leur fille comme pour le jeune Pierre-Louis.

Avec le temps, l'herbe repoussera sur la terre fraîchement remuée de la sépulture de Sophie et beaucoup de ceux qui quittent le cimetière en ce triste jour pensent sans doute que la jeune femme repose désormais en paix.

Ce en quoi ils se trompent.

*

Daniel et Sophie avaient initialement prévu de passer tranquillement Noël dans la maison du Gers. Ils devaient ensuite célébrer le Nouvel An dans la résidence de l'ambassadeur de France à Dakar, à l'invitation de ce dernier et de son épouse, Catherine Clément, une philosophe et romancière qui appartient au cercle des plus proches amis de Daniel.

Clément appréciait beaucoup Sophie, qu'elle trouvait « différente » des compagnes précédentes de Daniel. Au lendemain du meurtre, elle rentre précipitamment en France et se joint à tous ceux qui prennent soin de Daniel. Il y a là Marie-Christine Barrault, la première femme de Daniel, ainsi que la réalisatrice italienne Francesca Comencini, sa deuxième épouse, ou encore les actrices Isabelle Huppert et Isabella Rossellini. *Toutes ses femmes étaient là*, écrit Catherine Clément, *toutes ses femmes et moi, l'amie que jamais il ne prit dans ses bras…* [Daniel] *était le roi d'une fête douloureuse…* Daniel pleure, raconte des anecdotes, pleure encore

et *les femmes qui l'avaient aimé le nourrissaient du lait de la tendresse humaine. Peu d'embrassades. Elles étaient inutiles.*

À l'automne 1997, Daniel rencontrera une nouvelle compagne. Sur les conseils de ses enfants aînés, il quittera la maison de la rue des Martyrs, avec ses murs couverts de tableaux de femmes nues. Il se remariera l'année suivante avec une femme de trente ans alors qu'il en a cinquante-sept. À ceux qui pourraient trouver ce remariage précipité, Catherine Clément répond que Daniel *était incapable de vivre seul et, de toute façon, la question de la durée n'avait aucun sens avec lui*.

En s'intéressant à l'affaire, Clément est frappée par les manques du système judiciaire irlandais. Elle a des mots très durs pour le professeur Harbison, le médecin légiste arrivé tardivement sur le lieu du crime. Savoir que le corps de leur fille a été laissé toute une nuit sous une bâche en plastique est traumatisant pour les Bouniol. Quant à Harbison, écrit Clément, *je lui souhaite un enfer dans l'au-delà.*

En découvrant ces mots, j'ai pensé que la romancière allait trop loin. Harbison ne s'est pas couvert de gloire en se présentant aussi tard à Toormore, mais celui qui mérite vraiment sa place en enfer n'est autre que l'assassin. Il ne faisait aucun doute à mes yeux que tous ceux qui examinaient les faits, en laissant parfois parler leur émotion, couraient le risque de prendre des directions radicalement différentes. En fin de compte, les mots de Catherine Clément auront été pour moi un avertissement.

4

Les *blow-ins*

Le vendredi 27 décembre 1996, deux Gardaí en civil, Bart O'Leary et Kevin Kelleher, se promènent dans la rue principale de Schull. En pénétrant dans une supérette Spar, l'attention d'O'Leary est attirée par le manège d'un individu. L'agent demande à son collègue qui est cet homme et Kelleher lui répond qu'il s'agit de Ian Bailey. O'Leary consignera par la suite l'incident dans une note : *Il jouait des coudes pour arriver à la caisse et plusieurs personnes se sont écartées pour le laisser passer… Ian Bailey était littéralement livide. Mal rasé, il avait les cheveux en bataille.* O'Leary entend alors Bailey demander au caissier un exemplaire de l'*Irish Times*.

J'ai remarqué que ses mains portaient de nombreuses griffures, comme s'il avait traversé des ronces. Sur le moment, je n'ai vu que ses mains jusqu'aux poignets.

Bailey quitte la supérette et repart dans Main Street. Les deux policiers le suivent et O'Leary note dans son rapport qu'*il se retournait constamment pour nous observer*. Dans un tout autre contexte, la situation aurait pu sembler comique : Bailey se précipite soudain dans une petite rue et Kelleher rapporte que quelques secondes plus tard, il *passe la tête au coin de la rue*. D'autres dans la région ont remarqué que Bailey a les mains égratignées au lendemain du meurtre de Sophie. Le 24 décembre, peu après midi, il s'est rendu à la laiterie de Lowertown et les deux vendeurs ont remarqué la présence de griffures sur l'une de ses mains. « Essentiellement » à la main gauche, précisera l'un des deux hommes à la police. Des égratignures comme celles que l'on a quand on « coupe des ronces ». L'autre vendeur confirmera avoir vu « de nombreuses petites égratignures » sur la main gauche de Bailey, tout en précisant qu'il n'avait pas le souvenir qu'il ait eu les mêmes à la main droite. D'après le second vendeur, Bailey était

« pâle et agité », au point de lui demander si tout va bien, ce à quoi Bailey répond : *Ça ira mieux dans quelques heures, je l'espère*. Les deux hommes s'accordent pour dire que Bailey leur a acheté un litre d'eau de Javel Happy Shopper, ce qui peut paraître curieux une veille de Noël.

Le rapport de l'agent Kelleher diffère de celui de son collègue O'Leary. Alors que ce dernier a cru reconnaître des griffures de ronces, Kelleher écrit : *En voyant la main gauche de Bailey, j'ai remarqué des égratignures au niveau du poignet. Elles étaient superficielles et traversaient toute la longueur du poignet.*

Les enquêteurs chargés de l'affaire ont constaté la présence d'épais buissons de ronces entre la maison de Sophie et l'endroit où a été retrouvé le corps, en contrebas du chemin. Ils savent aussi que les égratignures sur les mains et les bras de la victime prouvent qu'elle a voulu échapper à son agresseur en traversant ces buissons. En toute logique, quiconque a les mains écorchées de la même façon est digne d'intéresser la police. La violence dont Ian Bailey a fait preuve sur sa compagne Jules Thomas quelques mois plus tôt, son arrivée précipitée sur la scène de crime et son manque de curiosité sur les circonstances du meurtre ce jour-là, alors qu'il était censé consacrer un reportage à l'affaire, le rendent déjà suspect.

Sans surprise, O'Leary et Kelleher se rendent dès le lendemain au cottage que Bailey partage avec Jules Thomas à la Prairie. Il s'agit officiellement de demander au couple de remplir un questionnaire sur leurs faits et gestes la nuit du meurtre, ainsi que les jours précédents. Bailey explique aux policiers qu'il se trouvait au Courtyard, un bar de Schull, le soir du crime. Interrogée séparément, Jules Thomas confirme sa version des faits. Après quoi ils seraient rentrés chez eux en voiture et se seraient couchés, mais les horaires de leur retour à la Prairie diffèrent.

Tout en discutant avec les policiers chez lui, Bailey a retiré son blouson sans se soucier de dissimuler les griffures qui lui marbrent les avant-bras et que l'agent O'Leary a remarquées. Bailey explique qu'il s'est égratigné en grimpant à un sapin dont il voulait couper la cime en guise d'arbre de Noël. O'Leary trouve l'explication peu convaincante, il y voit plus volontiers des griffures de ronces qui commencent à cicatriser.

Un autre détail attire l'attention d'O'Leary : *Ian Bailey avait une plaie au niveau de la tempe droite. Une blessure plus profonde qu'une simple égratignure*. Bailey explique aux policiers que cette plaie a été provoquée par un coup de patte de la dinde qu'il a tuée le même jour. Après avoir coupé le sapin, il a abattu trois dindes l'après-midi du dimanche 22 décembre, veille du meurtre de Sophie. Quelle que soit leur origine, les marques qui se trouvent sur les mains, les avant-bras et le front de Bailey auraient aisément pu être identifiées si elles avaient été photographiées, ce qui n'a pas été fait par les enquêteurs. Des années durant, les enquêteurs irlandais et français devront se contenter d'une poignée de témoignages et de quelques croquis des griffures réalisés par O'Leary et Kelleher après leur visite à la Prairie.

Au même moment, la police de Bantry s'efforce de reconstituer les derniers faits et gestes de Sophie. D'après ses proches, c'est la première fois qu'elle se rendait seule à Toormore. Elle a demandé à sa meilleure amie, Agnès Thomas, et à sa cousine Alexandra Lewy de l'accompagner, mais les deux jeunes femmes avaient d'autres engagements pour les fêtes. Au mois de décembre, Sophie a accompagné Daniel à un festival de cinéma à Acapulco, au Mexique. À cette occasion, elle lui a expliqué que la chaudière de la maison de Toormore était défectueuse et qu'à moins de se rendre en Irlande pour la réparer, la gardienne allait penser que Sophie s'occupait mal de sa maison. Ce déplacement paraît d'autant plus fatigant que le couple doit s'envoler quelques jours plus tard pour le Sénégal.

Les enquêteurs arrivent pourtant à reconstituer les éléments suivants : après avoir assisté à la réception de Noël d'Unifrance aux Bains Douches la veille, Sophie s'est rendue à l'aéroport Charles-de-Gaulle le matin du 20 décembre 1996. Elle a voyagé en classe affaires sur un vol Aer Lingus à destination de Cork où elle a atterri vers 14 h 30 après une courte escale à Dublin. Les caméras de surveillance de l'aéroport de Cork la montrent, vêtue d'un manteau de laine de couleur sombre et d'une écharpe verte, quittant la zone de retrait des bagages en poussant un chariot chargé de valises, ce qui peut sembler curieux pour un séjour de quelques jours. Elle récupère ensuite les clés d'une Ford Fiesta au comptoir Avis de l'aéroport. Une heure et quart plus tard, elle prend de l'essence au garage Hurley de Skibbereen, une petite bourgade située aux deux

tiers du chemin séparant l'aéroport de Toormore. Sean Murray, qui tenait la station-service cet après-midi-là, a contacté la police après le meurtre, quand il a reconnu le visage de la victime à la télévision. Murray est certain que Sophie n'était pas seule dans la Ford : un inconnu occupait le siège passager. De qui pouvait-il s'agir ?

Au cours des mois suivants, les enquêteurs mettront en doute le témoignage de Sean Murray.

Le lendemain, samedi 21 décembre, Sophie se rend à Schull où elle retire 200 livres à un distributeur de Main Street avant de se rendre à Tara Fashions, un magasin d'articles de laine tenue par une certaine Marie Farrell. Le dimanche 22 décembre, Sophie se montre plus active. Elle fait une promenade à Three Castle Head, sur la côte septentrionale de la péninsule du cap Mizen, où se dressent les ruines de trois châteaux, puis elle rend visite au dessinateur Tomi Ungerer et sa femme Yvonne. Sophie a connu le couple par hasard un jour où elle empruntait le sentier longeant les falaises qui passe à l'intérieur de leur propriété. Yvonne, la femme du célèbre illustrateur, est américaine. *Pendant la discussion*, raconte-t-elle aux enquêteurs, *Sophie m'a expliqué avoir eu une crise d'angoisse en se promenant près des trois châteaux.* De nombreuses superstitions sont associées à ce secteur de la péninsule, des histoires de fantômes et de monstres marins. *Elle n'était pas d'humeur très joyeuse, sans être morose non plus. Elle m'a parlé de ses projets et nous avons prévu de nous retrouver à Paris au printemps.*

Sophie quitte les Ungerer aux alentours de 17 h 45. Elle reprend sa voiture et se rend à Crookhaven où elle commande un thé au bar de Billy et Angela O'Sullivan. Elle rentre ensuite chez elle et appelle brièvement Josephine Hellen. La dernière personne à laquelle elle parle, en dehors de son assassin, est son mari Daniel avec lequel elle s'entretient pendant une heure entre 23 heures et minuit, heure irlandaise. À en croire le témoignage qu'il donnera par la suite, elle était de bonne humeur et prévoyait de se rendre à la maison du Gers pour y passer Noël. Sur le moment, Daniel a l'impression que sa femme est déjà couchée.

Sophie a acheté sa maison de Toormore en pensant qu'elle l'aidera à recharger les batteries. C'est son refuge, l'endroit où elle peut écrire et réfléchir à ses projets de documentaires. Comme rien n'indique qu'elle ait eu l'intention de s'y installer durablement et de

mener sur place une vie sociale active, il n'est pas surprenant qu'elle connaisse aussi peu de monde dans la région. Elle est toutefois amie avec les Ungerer ainsi qu'avec Bill Hogan, un fromager américain, et entretient des liens cordiaux avec les O'Sullivan dans leur pub de Crookhaven. Billy O'Sullivan n'en explique pas moins aux enquêteurs qu'il a appris le nom de famille de Sophie lorsqu'il a entendu parler du meurtre à la télévision. Autant d'éléments qui viennent compliquer la tâche de la police lorsqu'il s'agit d'établir un mobile. D'un côté, la maison de Sophie est trop isolée pour que la piste d'un rôdeur soit crédible ; de l'autre, la victime ne connaît presque personne sur place, et ses quelques relations n'ont aucune raison de vouloir sa mort. En outre, le fait que le crime a été commis par une nuit d'hiver permet à de nombreuses personnes de fournir un alibi crédible, la plupart des habitants de la péninsule se trouvant au lit avec leur conjoint à l'heure du drame. Reste le parpaing couvert de sang retrouvé sur la scène de crime. Combien d'individus sont capables de soulever un bloc de béton creux de vingt-cinq kilos ?

Davantage que n'importe où ailleurs en Irlande, la partie occidentale du comté de Cork accueille de nombreux « *blow-ins* », le terme consacré pour désigner les étrangers qui viennent s'installer dans les régions reculées d'Irlande. La péninsule de Mizen Head accueille un certain nombre de communautés New Age, de marginaux, d'artistes et de créateurs originaires de Londres. Certains sont riches, d'autres vivent de l'aide sociale et se nourrissent de la production de leur potager. Les autochtones acceptent volontiers la présence de ces *blow-ins* qu'ils laissent libres de vivre leur vie. Sophie en faisait partie, au même titre que ce poète et journaliste anglais aux mains égratignées.

*

Fin janvier 1997, la police a rayé de sa liste la totalité des « personnes dignes d'intérêt », à une exception près. Parmi les suspects figurait un individu qui avait l'habitude de voler les bonbonnes de gaz dans les résidences secondaires, un voyeur qui guettait les femmes à travers leurs fenêtres, ainsi qu'un expatrié allemand aux tendances dépressives. Aucun d'eux n'est l'assassin.

Il ne reste plus que Ian Bailey.

Ce grand Anglais aux mains égratignées attire volontiers l'attention sur lui. Il s'est rendu à Schull le 25 décembre pour assister au bain traditionnel de Noël. Comme à son habitude, il a même récité certains de ses poèmes en public à cette occasion. Il a rédigé plusieurs articles consacrés au meurtre pour différents organes de presse. Il sert également d'intermédiaire à Caroline Mangez, l'envoyée spéciale de *Paris Match* en Irlande, en plus d'apporter son aide à d'autres journalistes français dépêchés sur place.

Les enquêteurs se demandent comment quelqu'un qui n'a jamais assisté aux conférences de presse de la police peut être aussi bien informé des détails du meurtre : la nature des blessures infligées à Sophie, le fait qu'elle n'a pas été agressée sexuellement. Ils s'étonnent aussi de la façon dont il fait courir le bruit que Sophie avait une vie sentimentale compliquée, ajoutant qu'il faut chercher la clé du mystère du côté de « la piste française ».

Bailey a lui-même repris contact avec la police. À la mi-janvier, il a spontanément modifié la déposition qu'il avait faite aux agents O'Leary et Kelleher le 28 décembre. Il affirme désormais avoir passé la soirée du crime au Galley, un bar de Schull, et non au Courtyard ainsi qu'il le prétendait auparavant ; il précise être reparti peu après minuit en compagnie de Jules Thomas et qu'ils sont rentrés chez eux par le chemin des écoliers en passant par Hunt's Hill, une route d'où l'on dispose d'une vue magnifique sur les landes et sur la péninsule de Sheep's Head. Lorsque la police s'est présentée à son domicile afin de prélever l'un de ses cheveux dans le cadre des analyses ADN, Bailey a accepté sans hésiter alors qu'il est conscient de figurer sur la liste des suspects. Il déclare même aux enquêteurs que c'est le meilleur moyen de le blanchir.

Le meurtre de Sophie occupe la une des médias en Irlande et en France pendant plusieurs jours. La police fait un appel à témoins, persuadée que quelqu'un connaît forcément le coupable, précisant qu'il faut empêcher le coupable de récidiver.

Les envoyés spéciaux des médias français prennent soin d'apporter certaines précisions à leurs lecteurs en plantant le décor. Ils décrivent une région où *les pubs sont aussi fréquentés que les églises, à des heures différentes*, comme l'écrit l'un d'eux. Où les habitants s'expriment d'une voix si douce qu'on peine à les entendre. Où les landes sauvages sont traversées de chemins qui

ne mènent nulle part. Où la mer et le vent rugissent. Où le faisceau imperturbable du phare du Fastnet apporte une lueur d'espoir.

Les journalistes français évoquent surtout un système judiciaire très différent du leur. À l'inverse de la France, où la presse s'adresse au juge d'instruction, il leur faut cette fois dénicher le bon interlocuteur. Ils se tournent spontanément vers l'inspecteur-chef Dermot Dwyer, qui travaille sous les ordres du commissaire J. P. Twomey auquel il va bientôt succéder. Dwyer, un quinquagénaire aux cheveux bruns, possède un regard vif et inquisiteur. Il fume la pipe et porte un trench-coat. Discret de nature, il écoute ses interlocuteurs poliment et patiemment. Très vite, les correspondants français le surnomment Columbo.

Le 31 janvier, Ian Bailey reçoit un appel de la police dans sa maison de la Prairie. Son correspondant lui demande de recevoir le gradé chargé de l'enquête. Bailey, toujours aussi coopératif, accepte et Dermot Dwyer toque à sa porte peu après.

Des années d'expérience ont appris à Dwyer que *le plus fieffé menteur dit parfois la vérité*. Qu'il s'agisse d'un menteur pathologique ou d'un individu qui ment pour sauver sa peau, nul ne ment jamais entièrement. De son point de vue, une part de vérité finit inévitablement par sortir.

Le pari de Dwyer consiste à demander d'emblée à Bailey pour quelle raison il a choisi de s'installer dans la région. Bailey, trop heureux de répondre, explique qu'il a quitté l'Angleterre pour l'Irlande en 1991 à la suite d'un divorce difficile. Il a commencé par travailler dans des fermes dans la partie sud-est de l'île avant de s'installer à Schull où il a été employé dans une pêcherie locale tout en écrivant des poèmes. Dwyer écoute patiemment Bailey lui donner sa version du meurtre, qu'il connaît déjà en grande partie, les enquêteurs ayant lu avec intérêt les articles que le journaliste a signés dans la presse irlandaise. Sans surprise, Bailey insiste sur « la piste française ». De son point de vue, ce n'est pas dans le comté de Cork qu'il faut chercher la solution, mais beaucoup plus loin.

Dwyer accepte un café et une part de tarte qu'il trouve délicieuse (Bailey déclarera par la suite que la tarte « date de Noël »). D'après Bailey, avant de prendre congé, Dwyer lui demande s'il joue au poker et l'Anglais répond par la négative. Le policier lui aurait alors rétorqué qu'il devrait apprendre – ce que Dwyer niera par la suite.

Bailey prétend aussi que Dwyer lui affirme disposer d'un témoignage selon lequel il aurait été aperçu sur le pont de Kealfadda à 3 heures du matin la nuit du crime. Une telle information serait cruciale pour l'enquête dans la mesure où ce pont se trouve tout près de la maison de Sophie. Dwyer niera également avoir fait allusion au moindre témoignage ce jour-là, arguant du fait qu'il ne connaissait même pas l'existence de ce pont à l'époque.

Quelques jours plus tard, c'est au tour de Bailey de demander à voir Dwyer, et les deux hommes se donnent rendez-vous dans un bar, Jim's Place. Bailey explique alors à son interlocuteur que le couple de Sophie traversait une période de turbulence et que le meurtrier est certainement français.

Bailey perd son temps en affirmant que le crime a été piloté depuis la France. Cette piste a été explorée, et elle a tourné court. En premier chef, Daniel Toscan du Plantier possède un alibi inébranlable puisqu'il se trouvait le soir du drame dans sa maison du Gers en compagnie de son fils aîné, David. De plus, il s'est longuement entretenu au téléphone avec Sophie peu avant la mort de celle-ci. Enfin, il n'avait aucune raison de s'en prendre à elle, tout indique au contraire que sa mort l'a plongé dans un profond chagrin.

Les Bouniol sont les premiers à trouver absurde une telle hypothèse. Daniel aurait-il pu avoir recours à un tueur à gages ? Cela semble ridicule, sachant que Sophie a pris la décision de se rendre en Irlande à la dernière minute et qu'elle ne s'était jamais rendue seule à Toormore auparavant, ce que confirment Daniel et les Bouniol. Sachant qu'Alfie Lyons et Shirley Foster sont chez eux la plupart du temps, comment un tueur aurait-il pu repérer les lieux dans un endroit aussi isolé sans attirer les soupçons ? Surtout, quel assassin professionnel se présenterait devant sa victime sans arme et devrait recourir à un parpaing déniché sur place ? Une telle théorie ne tient pas debout.

Reste alors Bruno Carbonnet, ce peintre en compagnie duquel Sophie s'est rendue à Toormore à plusieurs reprises et avec lequel on sait désormais qu'elle a eu une aventure alors qu'elle était mariée avec Daniel. Plusieurs proches de Sophie, par l'intermédiaire de la police française, ont permis aux enquêteurs irlandais d'en apprendre davantage sur Carbonnet. L'information fuitera par la suite dans la presse française, qui évoquera l'existence d'un amant identifié sous l'initiale B. De façon inquiétante, B a tenté d'étrangler Sophie un soir

alors qu'elle quittait son bureau. Lorsqu'elle a mis un terme à leur relation, il a lacéré l'une de ses toiles et lui a envoyé les lambeaux par la poste. On raconte aussi qu'il aurait enfoncé des clous dans la porte de Sophie à coups de marteau. Un soir où Carbonnet et Sophie rentraient chez elle ensemble, il l'aurait brutalisée en sortant de l'ascenseur avant de la relâcher sans un mot. Cet incident a été rapporté par Sophie à l'un de ses cousins en précisant que Carbonnet lui faisait peur. De son côté, le cousin en question trouvait le peintre agréable, jugeant qu'il avait une conversation intéressante.

La police française, sur la requête des enquêteurs irlandais, rend visite à Bruno Carbonnet chez lui, dans la banlieue du Havre, dès le 28 décembre 1996. Le peintre explique qu'il a fait la connaissance de Sophie à Paris en 1992. *J'ai entretenu une amitié amoureuse avec Mme Toscan du Plantier en 1992 et 1993… On se voyait en secret, mais je crois que M. Toscan du Plantier était au courant.* Il s'est rendu pour la dernière fois en Irlande avec Sophie au cours de l'été 1993. La jeune femme a mis un terme à leur relation à Noël de la même année *sans avertissement* [ce qui] *a été très pénible pour moi*. Carbonnet lui a toutefois téléphoné au début du mois de décembre 1996 afin de lui demander si elle accepterait de lui prêter l'une de ses toiles dont elle était propriétaire, en prévision d'une exposition organisée le mois suivant. D'après Carbonnet, Sophie a accepté, précisant qu'elle apporterait elle-même le tableau avant le vernissage. Cette information est confirmée par une mention dans l'agenda de Sophie : « Vernissage B., 8 janvier ». Carbonnet refuse d'accorder des interviews à la presse française, curieuse de la présence d'un tel suspect dans l'Hexagone, mais il se montre plus bavard avec la police. *Sophie était quelqu'un de secret*, explique-t-il. *Elle était à la fois dure et fragile… Sophie était une femme à multiples facettes.*

De toute façon, Bruno Carbonnet ne peut pas être l'assassin de Sophie. Ses reçus de cartes de crédit ainsi qu'un rendez-vous avec un technicien de la société de téléphone apportent la preuve qu'il se trouvait en France au moment des faits.

À mesure que l'enquête avance, les soupçons de la police se renforcent. Tout d'abord, Ian Bailey porte sur les mains et les avant-bras des égratignures comparables à celles retrouvées sur le corps sans vie de Sophie. Ensuite, ses faits et gestes la nuit du crime

restent flous. Troisièmement, il est particulièrement bien informé sur la nature des blessures de Sophie pour quelqu'un qui se dit étranger au meurtre. Quatrièmement, il s'est rendu coupable à plusieurs reprises de violences sur la personne de Jules Thomas, sa compagne. La police est au courant de l'agression perpétrée en mai 1996, mais Bailey s'en est déjà pris à Thomas en 1993. Deux autres éléments entrent en ligne de compte. Un témoin affirme avoir vu Bailey dans un grand manteau noir titubant le long de la route entre Schull et Goleen la nuit du crime peu après 3 heures du matin. Deux autres témoins ont également pris contact avec les enquêteurs : ils affirment que Ian Bailey leur a avoué être le coupable.

Rien d'étonnant, alors, à ce qu'une voiture de police s'arrête devant la maison de la Prairie où vivent Bailey et Thomas à 9 h 25 le lundi 10 février 1997. Trois policiers en descendent, qui interrogent Bailey sur ses faits et gestes le soir du samedi 21 décembre, l'avant-veille du crime, et la nuit du crime, celle du dimanche au lundi.

Bailey a en effet déclaré aux enquêteurs qu'il avait passé la soirée du samedi à la Prairie, c'est-à-dire la veille du jour où il affirme avoir coupé un sapin et tué trois dindes. Il change brusquement sa version des faits en prétendant être allé dans un bar de Schull en compagnie de Thomas, ajoutant que cette dernière a regagné la Prairie sans lui.

— Quand vous êtes-vous aperçu que vous vous étiez trompé au sujet du samedi soir ?

— À force d'y réfléchir, je me suis souvenu que j'avais passé la nuit chez Mark Murphy.

Plusieurs personnes se trouvaient à Schull chez Mark Murphy ce samedi soir-là, y compris Patricia, la mère de Murphy, et son compagnon. Tout le monde a discuté jusqu'à 2 heures du matin et Bailey a finalement dormi sur le canapé du rez-de-chaussée.

— Avez-vous quitté la maison de Murphy à un moment ou un autre de la nuit, ou tôt le matin ?

Bailey répond par la négative. Murphy l'a finalement reconduit à la Prairie vers 12 h 30, ce qui lui a laissé tout le loisir de préparer Noël le dimanche après-midi. C'est à ce moment-là qu'il a coupé le sapin et tué les dindes. Bailey, Thomas et les filles de cette dernière, Saffron, Virginia et Fenella, ont ensuite déjeuné tous ensemble. Bailey se souvient qu'ils ont mangé du saumon. Le soir, Saffron et

Virginia, âgées respectivement de vingt-quatre et vingt et un ans, sont sorties. Tout le monde a quitté le cottage, à l'exception de Fenella, la dernière de quatorze ans, qui s'est couchée parce qu'elle était enrhumée. Bailey affirme avoir quitté sa maison avec Jules aux alentours de 21 heures et qu'ils sont rentrés en passant par Hunt's Hill en fin de soirée. Saffron et Virginia n'étaient pas encore de retour à leur arrivée.

Qu'a fait Bailey par la suite ?

— *Je me suis couché avec Jules et je ne suis plus ressorti.*

Il dit s'être levé le lundi matin vers 9 h 30 et avoir préparé un café pour Jules. Il n'a quitté le cottage qu'après avoir reçu un coup de fil d'Eddie Cassidy, de la rédaction de l'*Examiner*.

— *Comment se fait-il que vous vous souveniez aussi précisément de tout ?*

— *J'y ai beaucoup réfléchi*, répond Bailey.

L'un des enquêteurs, l'inspecteur John Culligan, lui lit ses droits, la situation bascule. Bailey est arrêté, officiellement soupçonné d'avoir assassiné Sophie Toscan du Plantier. Les enquêteurs se souviennent qu'il déclare sur le moment : « Je suis à la fois sous le choc, et terrifié. » Ils lui laissent le temps d'enfiler une paire de bottines propres et de se brosser les dents. Bailey leur demande l'autorisation de s'entretenir quelques instants avec Jules Thomas. D'après l'inspecteur Culligan, celle-ci s'approche de la vitre arrière de la voiture de patrouille, où a pris place Bailey. Le véhicule s'apprête à partir pour le poste de police de Bandon, à quatre-vingts kilomètres de là, où Bailey doit subir un interrogatoire en règle. Il rappelle à sa compagne qu'il faut régler la facture de téléphone ce jour-là. Jules passe la main à travers la vitre baissée et saisit le bras de Bailey en lui disant : « Souviens-toi, ils n'ont rien contre toi et je suis prête à en témoigner devant le tribunal. Je t'aime, je t'aime.

« Souviens-toi, ils n'ont rien. »

5

C'est moi

Marie Farrell, une petite femme rousse d'une trentaine d'années, tient Tara Fashions, une boutique de Main Street à Schull dont elle est propriétaire. Avec son mari Chris, ils possèdent également un magasin de glaces sur la même rue. Farrell fabrique elle-même certains vêtements qu'elle vend sur le marché de Cork. Les Farrell ont cinq enfants, quatre garçons et une fille, Tara, qui a donné son nom à la boutique.

Le 21 décembre entre 14 et 15 heures, Farrell tient son magasin lorsqu'elle aperçoit de l'autre côté de la rue un homme au visage cireux coiffé d'un béret et vêtu d'un grand manteau noir, deux accessoires rares chez un homme dans un comté rural comme celui de Cork. Les cheveux courts, il a une allure débraillée et « bizarre ». Farrell, qui ne le connaît pas, croit deviner qu'il s'agit d'un rôdeur en remarquant qu'il reste une dizaine de minutes au même endroit. Vers 15 heures, une étrangère élégante pousse la porte de la boutique et s'intéresse aux vêtements. « Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas », lui dit Farrell. Par la suite, elle se souviendra tout d'abord que la femme lui a acheté un pull puis s'avisera qu'il s'agit d'une autre cliente, après avoir examiné ses reçus de carte de crédit. Quoi qu'il en soit, elle est certaine que cette étrangère n'était autre que Sophie, la femme assassinée dont elle a vu la photo à la télévision, et qu'un individu rôdait sur le trottoir opposé au même moment. Le hasard veut que Farrell revoie le même individu le lendemain. Elle se rend à Cork en voiture au matin du dimanche 22 décembre lorsqu'elle aperçoit l'inconnu au manteau noir à Airhill, une commune voisine de Schull. Elle est d'autant plus surprise qu'il lui fait signe de s'arrêter, comme s'il faisait de l'auto-stop, alors qu'il se trouve de l'autre côté de la route.

Farrell contacte la police et procède à une déposition le 27 décembre. Initialement, elle pense que l'inconnu mesure

approximativement un mètre soixante-douze avant de lui donner quelques centimètres de plus, sur les conseils de l'un des policiers. Ce dernier lui explique que par un effet de perspective, l'homme aura pu lui sembler plus petit puisqu'il se trouvait sur le trottoir opposé à la boutique. Lorsqu'elle voit l'homme au manteau noir une nouvelle fois le 17 janvier 1997 dans le centre de Schull, elle prévient immédiatement la police qui reconnaît aussitôt Ian Bailey en arrivant sur place.

Au début du mois de janvier, les enquêteurs ont eu recours à une émission de la télévision nationale irlandaise, *Crimeline*, pour lancer un appel à témoins. Il s'agit d'une procédure habituelle lorsqu'une enquête piétine. Un numéro de téléphone s'affiche à l'écran et il est précisé que la police traitera de façon confidentielle toutes les informations recueillies par ce biais. Une femme qui se présente sous le nom de « Fiona » appelle à deux reprises en expliquant qu'elle dispose d'une information potentiellement importante. Elle affirme en effet avoir aperçu un individu suspect près du lieu du crime la nuit du meurtre. Elle a téléphoné d'une cabine téléphonique, ce qui complique la tâche de la police. Lors d'un troisième appel, « Fiona » appelle cette fois de chez elle et les enquêteurs s'aperçoivent que la ligne est enregistrée au nom de Marie Farrell. L'inspecteur Jim Fitzgerald, l'agent Jim Slattery et son collègue Kevin Kelleher se rendent chez Farrell le 28 janvier. À la lecture des notes prises lors de cette rencontre, celle-ci explique que l'information est sensible.

À l'insu de son mari, elle a emprunté la route de Goleen en compagnie d'un ancien petit ami la nuit du crime.

J'ai quasiment été en ménage avec cet homme à une époque, Chris [Farrell] *et moi nous sommes disputés à plusieurs reprises à son propos… On roulait sur la route de Goleen en allant vers chez Sylvia Connell quand j'ai aperçu un homme vêtu d'un grand manteau noir… J'ai appris depuis qu'il s'agissait de Ian Bailey. Il était à peu près 3 heures du matin. Il avançait sur la route en titubant, les mains sur la tête… Je suis dans tous mes états depuis, mais je ne pouvais pas en parler à Chris. L'homme avec qui j'étais est également marié, il est très inquiet aussi. Comprenez-moi, je ne peux pas témoigner lors du procès.*

Le témoignage de Marie Farrell fournit aux enquêteurs la percée qu'ils espéraient. Farrell les conduit à l'endroit précis où elle a vu Bailey. C'était elle qui conduisait cette nuit-là et elle avait ses pleins phares lorsqu'elle a vu l'homme au manteau noir. La Sylvia Connell dont il est question dans son témoignage tient un magasin un peu plus loin, ce qui permet à Farrell de localiser l'endroit avec une précision relative. Le monument le plus proche sur une carte est le pont qui enjambe la Kealfadda, ce qui explique la mention de ce lieu dans le dossier d'enquête. Pour ceux qui pratiquent l'irlandais, Caol Fadda, le nom de ce cours d'eau, est synonyme de « long ravin », mais il est également attaché à l'expression *muair a bheireann an caol ort*, qui signifie « se trouver en position délicate ».

Pourtant, un détail cloche. Ian Bailey mesure un mètre quatre-vingt-treize, alors que Farrell estime que son inconnu du samedi a une vingtaine de centimètres de moins. On ne grandit pas de vingt centimètres en vingt-quatre heures ! Dans une nouvelle déposition recueillie par l'agent Kelleher, Farrell revoit sa position et précise : *Il était très grand, sans que je puisse dire combien il mesure.*

*

Ce signalement près du pont de Kealfadda est crucial car la route concernée mène chez Sophie. L'un des enquêteurs note qu'il lui a fallu 25 minutes pour parcourir à pied les 2,5 kilomètres séparant le pont de la maison. En poursuivant sa route d'un bon pas, le policier parcourt ensuite en 40 minutes les 3,8 kilomètres entre le pont et le domicile de Bailey et Thomas. Quant au chemin le plus court entre la Prairie et Toormore, en passant par la lande, il est de 2,5 kilomètres, mais il n'est marqué par aucun sentier et le policier qui a tenté l'expérience a parcouru cette distance en 40 minutes. Il en ressort que Bailey a pu passer par la lande, tuer Sophie et rentrer chez lui en passant par le pont de Kealfadda en empruntant cette fois la route, le tout en l'espace de deux heures, ou un peu plus.

Lors de son interrogatoire dans les locaux de la police à Bandon, un mug de thé devant lui, Bailey répond aux questions des enquêteurs :

— Avez-vous le souvenir d'être sorti un soir en caleçon, un chapeau sur la tête pour vous protéger de la pluie ?

— C'est faux.

— Et si on vous disait qu'on vous a vu une nuit en train de crier et de chanter, et une fois tenter de vous envoler ?

— J'ai la réputation d'être excentrique.

Les enquêteurs ont d'autres atouts dans leur manche. Ils affirment à Bailey que plusieurs témoins l'ont entendu avouer son crime.

Bailey s'est entretenu au téléphone avec Helen Callanan, la rédactrice en chef du *Sunday Tribune*. Callanan, qui est installée à Dublin, avait besoin d'un pigiste pour lui rédiger un article sur le meurtre de Sophie. Quelqu'un lui a fourni le numéro de Bailey et elle l'a contacté pour la première fois le jeudi 26 décembre. Au cours des cinq semaines suivantes, Callanan et Bailey se sont parlé tous les jeudis ou vendredis afin d'évoquer la teneur des articles que le *Tribune* entendait consacrer à l'affaire. Lors de ces entretiens téléphoniques, Bailey a raconté à Callanan avoir été entendu par la police, il a également précisé qu'il a *parlé à Sophie de son vivant car il avait eu l'occasion de la rencontrer*.

Le jeudi 30 janvier, Callanan a expliqué à Bailey avoir entendu dire qu'il faisait partie des suspects. Elle voulait savoir s'il était au courant. Ainsi qu'elle l'explique par la suite aux enquêteurs, Bailey était anxieux de savoir d'où elle tenait cette information, mais elle a refusé de lui citer ses sources. Bailey l'a rappelée le samedi 1er février afin de lui reposer la question. Cette fois encore, comme Callanan refusait toujours de lui répondre, *il a déclaré : « Oui, c'est moi. Je l'ai tuée pour relancer ma carrière de journaliste. »*

Les policiers de Bandon demandent donc à Bailey s'il confirme avoir affirmé qu'il a tué Sophie à Helen Callanan, ce à quoi Bailey répond : *Je lui ai dit pour plaisanter que c'était moi le meurtrier et que j'avais voulu stimuler ma carrière*.

Cet incident n'est pas isolé. Fenella, la fille de Jules Thomas, fréquente le même établissement scolaire qu'un jeune garçon nommé Malachi Reed, qui vit avec sa mère à la Prairie, près du cottage de Bailey. Dans la région, il n'est pas rare que les parents ramènent de l'école les enfants de leurs voisins. Le mardi 4 février 1997, en sortant de classe, Malachi est passé chez des copains à Schull. Quand il repart, il aperçoit Ian Bailey sur Main Street. *Je lui ai demandé s'il pouvait me ramener puisqu'on allait dans la même direction. Ian paraissait bourru, mais sinon il était normal.*

Bailey répond à Malachi qu'il a des courses à faire et lui propose de le retrouver un peu plus tard devant l'un des pubs de la bourgade. Malachi explique aux enquêteurs qu'il était l'unique passager de Bailey à bord de la Ford Fiesta blanche et qu'ils ont commencé à discuter. Il précise que Bailey *paraissait inquiet et préoccupé, il jurait entre ses dents.* Lorsque Malachi a demandé à Bailey comment allait son boulot, Bailey lui a répondu que *tout allait bien jusqu'à ce que j'aille là-bas un soir et que je lui défonce son putain de crâne avec une pierre.* Malachi explique à la police avoir été choqué par les propos de Bailey, faisant immédiatement le rapprochement avec le meurtre de la Française, au point d'être parcouru d'un frisson. Il juge plus prudent de garder le silence pendant quelques minutes avant de reprendre une conversation plus normale. Bailey lui demande si tout se passe bien à l'école, et lorsqu'il lui avoue qu'il a du mal à suivre en cours d'anglais, Bailey lui recommande quelques livres.

Dans les locaux de la police de Bandon, les enquêteurs se relaient pour interroger le suspect. L'inspecteur-chef Dermot Dwyer, celui à qui Bailey a offert une part de tarte rassie, prend le relais. Il demande à Bailey s'il a parlé du meurtre à quelqu'un, notamment le jeudi précédent, le jour où il a reconduit Malachi chez lui. Le procès-verbal d'interrogatoire, signé par les deux hommes, indique : *Il ne répond pas*.

Dwyer : *Avez-vous ramené quelqu'un en voiture ce jour-là ?*

Bailey : *Oui, un garçon qui vit à la Prairie.*

Dwyer : *Connaissiez-vous Sophie ?*

Bailey : *Je l'ai vue une fois, un jour où je faisais des travaux de jardinage chez Alfie il y a un an ou deux.*

Dwyer : *À quoi ressemblait-elle ?*

Bailey : *J'ai le souvenir qu'elle était quelconque.*

Dwyer : *L'avez-vous vue le samedi qui a précédé le meurtre ?*

Bailey : *Non.*

Dwyer : *Vous ne vous êtes pas rendu à Schull cet après-midi-là ?*

Bailey : *Si.*

Dwyer : *Comment étiez-vous habillé ?*

Bailey : *J'avais un grand manteau noir, je crois.*

Dwyer explique alors à son interlocuteur que la police dispose de preuves de son implication dans le meurtre. Des témoins l'ont vu

près du pont de Kealfadda vers 3 h 15 cette nuit-là, et l'inspecteur-chef *enjoint* [à Bailey] *de dire la vérité.*

— *Ces gens se trompent*, répond Bailey*. J'étais dans mon lit.*

Une demi-heure après son arrestation, Jules est appréhendée à son tour par les enquêteurs qui la soupçonnent de chercher à couvrir son compagnon. De façon intéressante, Thomas a gardé de la nuit du crime un souvenir très différent de celui de Bailey. Installée dans une autre salle d'interrogatoire, elle explique aux policiers que son compagnon s'est levé pendant la nuit et qu'il avait une blessure au front quand elle l'a revu le lendemain matin.

Lorsque les policiers expliquent à Bailey que Thomas est interrogée dans une pièce voisine, sa version évolue soudainement : *On est rentrés à la maison entre 1 et 2 heures du matin, et on s'est couchés. J'avais fait halte à Hunt's Hill sur le chemin du retour pour regarder la lune.* Il ajoute que sur le moment, il a eu une *prémonition, j'ai pensé qu'il allait se passer quelque chose*, mais il refuse de préciser quelle est cette prémonition : *Je ne souhaite pas en dire davantage*.

Il poursuit :

— *Après m'être couché, je me suis relevé et j'ai écrit pendant un moment dans la cuisine avant d'aller à l'atelier. Je ne sais pas quelle heure il était, mais il faisait nuit.*

L'« atelier » en question est une petite maison dont Thomas est propriétaire à cent cinquante mètres du cottage. Elle s'en est servie un temps pour peindre des toiles de grande taille et Bailey a vécu là au début de leur relation, avant de s'installer dans le cottage où il s'est imposé comme « l'homme de la maison », pour reprendre l'expression de Thomas.

Il arrive à Bailey d'utiliser l'atelier pour écrire, mais le lieu est meublé de façon spartiate et n'est pas chauffé.

Les enquêteurs se posent deux questions. Tout d'abord, pourquoi quitter en pleine nuit une maison confortablement chauffée pour aller écrire dans un endroit glacial et inconfortable ? Surtout, en reconnaissant qu'il a quitté le lit qu'il partage avec Thomas à deux reprises, une première fois pour se rendre dans la cuisine, puis à nouveau lorsqu'il va à l'atelier, Bailey apporte la preuve que son alibi ne tient pas. À compter de ce jour, il devient le seul suspect du meurtre de Sophie Toscan du Plantier. À la fin de son interrogatoire,

Dermot Dwyer note en marge du procès-verbal : *Nie de façon répétée avoir commis le meurtre*. Après quoi la police relâche Bailey sans l'inculper.

*

En 1997 et 1998, plusieurs anciens camarades de pub de Ian Bailey vont rapporter aux enquêteurs de nouveaux aveux supposés. Bailey répond à chaque fois qu'on l'a mal compris, lorsqu'il ne nie pas les faits.

En janvier 1998, il est arrêté une deuxième fois. Les enquêteurs ont recueilli d'autres témoignages dans l'intervalle, les preuves fournies par Marie Farrell semblent se confirmer et le dossier a bénéficié de l'intervention de spécialistes de la police criminelle venus de Dublin, mais l'affaire reste au point mort. De façon rageante, les enquêteurs n'ont pas trouvé de traces ADN du meurtrier sur la scène de crime, en dépit des nombreuses taches de sang retrouvées sur place et des signes évidents de lutte, même si celle-ci a été brève. Les analyses ADN pratiquées dans un laboratoire britannique n'ont pas davantage parlé.

Lors de sa nouvelle arrestation, Bailey continue de clamer son innocence, mais il n'existe aucune preuve tangible contre lui. On se demande aussi comment un suspect vêtu d'un long manteau aurait pu avoir les avant-bras égratignés. Si Bailey était le coupable, il lui aurait fallu retirer son manteau avant de s'en prendre à la victime. Cette fois encore, aucune accusation n'est retenue contre lui et, conformément à la loi irlandaise, il faudrait inculper Bailey s'il faisait l'objet d'une troisième arrestation dans le cadre de la même affaire, si bien que le dossier est transmis au bureau du procureur, le DPP, en février 1998.

Le DPP, peu convaincu par les éléments fournis par la police, refuse toute inculpation. Une nouvelle demande est introduite en 2001 par les enquêteurs, mais le DPP la rejette à nouveau.

En 2003, Bailey tente de reprendre l'initiative en attaquant en diffamation huit journaux irlandais et britanniques auprès du tribunal de Cork. D'après lui, les articles parus dans les organes de presse concernés lui valent une réputation de « meurtrier » dans la péninsule du cap Mizen et sa vie a tourné au « cauchemar ». Il affirme avoir accepté de répondre aux questions des reporters de

ces journaux avec l'assurance qu'ils le présenteraient de façon bienveillante. Le procès, qui dure deux semaines, va tourner à la catastrophe pour Bailey. Le juge refuse de reconnaître la moindre diffamation de la part des journaux concernés, sauf lorsqu'il a été suggéré que Bailey s'était montré violent avec son ex-femme : s'il est avéré qu'il a fait voler des objets dans la demeure conjugale, il ne s'en est plus pris physiquement à elle. Au début du procès, Bailey a déclaré qu'il est « ici pour apporter la preuve de mon innocence », mais il quitte le tribunal avec d'importantes dettes judiciaires qu'il est incapable de payer, faute d'économies ou d'un patrimoine suffisant. Sans parler des paroles du juge, qui doivent lui siffler aux oreilles, le magistrat ayant déclaré que Ian Bailey était un « personnage violent » qui « aime que l'on parle de lui, qui aime se retrouver sous les projecteurs ».

Dans le même temps, plusieurs développements ont eu lieu en France. En tant que proches de la victime, les Bouniol et Daniel Toscan du Plantier se sont portés partie civile, ce qui leur permet de se tenir informés des avancées de l'enquête. La France est l'un des rares pays à pouvoir lancer une enquête sur son territoire en cas de délit grave commis à l'étranger à l'encontre de l'un de ses ressortissants. En 2007, désespérant de voir le DPP changer de position, la famille et les amis de Sophie mettent sur pied une association destinée à pousser l'Irlande et la France à procéder à une inculpation. L'Assoph (Association pour la vérité sur l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier) est dirigée par Jean-Pierre Gazeau, un jeune frère de Marguerite Bouniol, qui est professeur de physique, et un ami de la famille nommé Jean-Antoine Bloc, ingénieur en retraite.

Rien n'y fait, le DPP reste campé sur ses positions et il semble que le seul moyen de voir Bailey traduit en justice passe par la France. Une enquête française finit par être ordonnée, et un mandat d'arrêt européen est lancé contre Bailey en 2010. La France demande que l'intéressé lui soit envoyé aux fins d'interrogatoire. Ce mécanisme permet théoriquement à un ressortissant de n'importe quelle nation de l'Union d'être arrêté à la demande du pays qui émet le mandat d'arrêt. La requête française est alors transmise à un juge par le gouvernement irlandais, mais Bailey fait appel et le mandat d'arrêt est finalement rejeté par la Cour suprême de la République d'Irlande, de sorte qu'il bénéficie d'un sursis.

La Cour suprême irlandaise n'accepte pas qu'un autre pays puisse juger un suspect pour un crime commis en Irlande alors que son propre système judiciaire a choisi de ne pas inculper l'intéressé. Certains commentateurs irlandais accusent la France de « colonialisme » au prétexte que son système judiciaire entend s'immiscer dans les affaires d'une nation voisine. En donnant raison à Bailey, la Cour suprême assure sa protection.

En 2011, une équipe d'enquêteurs français se rend en Irlande afin d'interroger certains témoins. Dans d'autres pays, par exemple au Royaume-Uni ou en Allemagne, une telle démarche aurait difficilement pu aboutir. Il semble en effet curieux que la France puisse mener sa propre enquête sur le sol irlandais avec le soutien et l'approbation des autorités locales.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'un mandat d'arrêt européen empêche Ian Bailey de quitter son pays. Il risque l'arrestation s'il se rend en Irlande du Nord ou en Angleterre, le mandat étant valide au Royaume-Uni. Bailey décide alors de porter plainte au civil contre la police et le gouvernement irlandais pour arrestation abusive au prétexte que les enquêteurs lui ont mis sur le dos un crime dont il est innocent. La procédure doit s'ouvrir en novembre 2014 et l'enjeu est de taille : si jamais Bailey obtient gain de cause à Dublin, les chances de le juger en France sont menacées.

*

En février 1998, Daniel Toscan du Plantier donne au *Figaro* sa toute première interview sur le meurtre de sa femme. *Mon silence n'était pas de l'indifférence*, déclare-t-il. *Sophie aurait détesté que je parle*. C'est la vérité : au début de leur mariage, Daniel avait convié les représentants d'un magazine dans sa résidence parisienne afin de réaliser un reportage photo sur lui et ses proches, mais Sophie a refusé catégoriquement d'y participer. *Les circonstances de sa mort changent la donne. Ce n'est pas comme un accident de voiture. Une mort par assassinat, c'est comme une double mort. Ce n'est pas la fatalité, il y a quelqu'un derrière. On se dit qu'il y a quelqu'un sur terre qui l'a tuée.*

À en croire Daniel, les enquêteurs l'ont averti la première fois qu'ils ont arrêté Ian Bailey. *« On le tient* [lui ont-ils déclaré]*, il est dans la voiture avec nous. » Mais moi, je ne demande pas qu'on me donne*

un nom, si on ne peut pas le prouver. Daniel trouve la situation inouïe. *Je leur reproche* [aux enquêteurs] *de nous « balancer » son nom avec une incroyable légèreté. Car s'il y a une chance sur cent pour qu'il soit innocent, c'est terrifiant.* La notoriété dont jouit Bailey est une souffrance pour Daniel, mais elle le fait réfléchir. *Et maintenant, il a un nouveau métier incroyable qui est : « Je ne suis pas l'assassin de Sophie Toscan du Plantier. » Ce journaliste jusqu'ici inconnu est devenu un personnage récurrent de la vie médiatique. On me demande même de ses nouvelles dans Paris… Le fait qu'il désire s'exprimer ajoute à la suspicion. Si j'étais à sa place et si j'étais innocent… j'aurais changé de nom et de vie.* Pourtant, Daniel ne peut se résoudre à déclarer au journaliste qui l'interviewe que Ian Bailey est l'assassin de sa femme. Bailey est un simple suspect, bien qu'il soit le seul.

Le mobile du meurtre tel que le voyait Daniel est globalement resté le même. De son point de vue, il ne s'agit pas d'un crime prémédité. Sans doute le meurtrier s'est-il rendu chez Sophie avec l'intention de la séduire. Elle l'a repoussé et il y a eu lutte. Sophie n'avait peur de rien, et une tendance marquée à dire ce qu'elle pensait. Il lui arrivait de se promener seule la nuit. Elle était capable de retirer de l'argent dans un distributeur de billets en plein Paris à 1 heure du matin et elle ne fermait jamais les volets de sa chambre. Elle a été attaquée cette nuit-là avec une violence inouïe. Son agresseur désirait une relation sexuelle, *elle refuse, elle se bat et voilà… C'était pour la faire taire*.

Au cours de l'été 1998, Daniel se marie pour la quatrième fois. Sa femme, Melita Nikolic, a été mannequin avant de devenir hôtesse au Festival de Cannes. Elle a ensuite rejoint Unifrance où Daniel a fait sa connaissance, tout comme il a rencontré Sophie une décennie plus tôt. Le couple aura deux enfants, un garçon et une fille.

Daniel assiste au Festival de Berlin, en février 2003. Il s'apprête à participer à un déjeuner de travail dans un grand hôtel lorsqu'il s'écroule. On appelle aussitôt les secours, mais il meurt sur place, à l'âge de soixante et un ans.

Melita choisit d'enterrer son mari au Père-Lachaise, à Paris, de sorte que Sophie repose seule dans le cimetière proche d'Ambax où se trouve la maison de campagne de Daniel. Sur la demande des

Bouniol, son cercueil est alors exhumé puis transporté dans le caveau familial de Combret, en Lozère.

En 2008, la nouvelle sépulture de Sophie est ouverte à son tour. L'opération se déroule une nuit d'été, sous la protection d'un cordon policier, et les Bouniol n'ont pas souhaité être présents. Le juge d'instruction parisien chargé de l'enquête souhaite procéder à un nouvel examen de la dépouille, porté par l'espoir de bénéficier des nouvelles techniques de prélèvement ADN.

Malheureusement, les analyses ne donneront rien.

6

À Dublin

Par un petit matin gris et humide de novembre 2014, je me rends à l'aéroport de Bruxelles où m'attend un vol à destination de Dublin. Ce périple est un pari pur et simple de ma part. J'avais fini par perdre le fil de l'enquête, mais en apprenant que Ian Bailey intente une action au civil contre la police et l'État irlandais, je m'empresse de réserver un billet d'avion et une chambre d'hôtel. Avant d'entamer ce déplacement, je réunis un certain nombre de coupures de presse, un livre consacré à l'affaire par un journaliste irlandais, ainsi que l'article de John Montague publié dans les colonnes du *New Yorker* qui avait éveillé mon intérêt lors de sa publication.

J'emporte avec moi une liste de points incontournables : *Aucune preuve médico-légale incriminant Bailey, pas d'alibi, Bailey arrêté deux fois sans être inculpé, une enquête française en cours, le principal témoin hors jeu*. J'ai également souligné les mots suivants : *Pas de mobile*, et *uniquement des preuves indirectes*.

Accueilli par un grand soleil à l'arrivée, je réfléchis à l'angle d'attaque du reportage que j'espère vendre à un quotidien ou à un magazine : comment Bailey s'est-il retrouvé empêtré dans cette affaire, et comment a-t-il pu s'en sortir ? Nous sommes en présence d'un expatrié anglais qui affronte l'adversité avec résolution. D'un individu qui paie le prix de ses erreurs et de son caractère ombrageux, d'un homme qui a reconquis la femme qu'il aime. Une sorte de David (même si son passé violent ne rend pas la comparaison idéale) confronté au Goliath de la machine judiciaire d'un grand pays européen. Quant au dossier compilé par la police irlandaise, ce sont « deux mille pages de rumeurs », pour reprendre l'expression mémorable utilisée par Bailey.

Ce n'est pas tout. Au début de l'année 1997, Marie Farrell a déclaré aux enquêteurs qu'elle avait vu Ian Bailey près du pont de

Kealfadda la nuit du crime. Le dossier à charge de la police reposait essentiellement sur ce témoignage, jusqu'à ce que l'intéressée revienne sur ses déclarations lors d'une interview à la télévision en 2005. À cette occasion, elle avouait que des éléments essentiels de sa déposition étaient mensongers. L'homme aperçu cette nuit-là n'était pas Ian Bailey, prétendait-elle. En 1997, Farrell avait affirmé que Bailey avait voulu la pousser à revenir sur ses dires. Elle était même allée jusqu'à prendre un avocat chargé d'écrire à Bailey afin qu'il cesse de l'intimider. Elle affirmait désormais qu'il n'avait rien fait de tel, que les enquêteurs l'avaient obligée à l'incriminer. Elle entendait libérer sa conscience et disait regretter amèrement le tort qu'elle avait pu causer à l'intéressé.

Après avoir changé de camp, Farrell s'apprêtait à témoigner devant le tribunal en faveur du plaignant, c'est-à-dire Bailey. En quoi cela pouvait-il influer sur le résultat du procès ?

*

Tom Creed, le principal avocat de Ian Bailey, fonde son action contre l'État irlandais et la Garda Síochána, la police irlandaise, en dressant la liste des erreurs commises par les enquêteurs. « Il s'agit essentiellement d'une demande de dommages et intérêts pour arrestation illégale, emprisonnement infondé, agression, coups et blessures, atteinte à la personne, préjudice psychologique et moral volontaire, harcèlement, intimidation, recours à la terreur, oppression, et non-respect des droits constitutionnels », déclare Creed aux jurés. « Ce qui fait beaucoup », ajoute l'avocat après avoir marqué une pause dramatique.

L'argument de Creed repose sur le fait que les enquêteurs ont accusé son client d'un crime qu'il n'a pas commis, en usant de preuves fabriquées par leurs soins, dans le but de convaincre le bureau du procureur de procéder à une inculpation. Creed affirme que la police a « détruit » la vie de Bailey au cours des dix-huit années passées et que les mêmes « fausses preuves », ainsi qu'il les nomme, ont été utilisées par les autorités françaises pour tenter d'obtenir l'extradition de Bailey par le biais d'un mandat d'arrêt européen. Creed procède également à la lecture d'une lettre envoyée en 2011 à James Hamilton, le procureur général, par la compagne de Bailey, Jules Thomas : *Je vous enjoins instamment*

d'inculper Ian Bailey de façon qu'il puisse bénéficier d'un procès équitable en Irlande, afin de nous libérer de la torture mentale que nous subissons, écrit-elle, ce à quoi le procureur général adjoint répond : *Il serait inapproprié pour le procureur général de procéder à une inculpation pour les raisons que vous évoquez… Le procureur général ne procède à une inculpation que s'il dispose de suffisamment d'éléments à charge*.

Cet aspect de la procédure contribue au côté inhabituel de l'affaire. Marguerite Bouniol a sollicité le procureur Hamilton pour les mêmes raisons. La mère de Sophie et la compagne de Bailey sont au moins d'accord sur un point : elles souhaitent une inculpation sur le sol irlandais.

La plupart des suspects en pareil cas chercheraient à éviter à tout prix un procès susceptible de les envoyer en prison pendant des années, et voilà que l'entourage de Bailey *implore* qu'on le mette sur le banc des accusés afin de pouvoir se défendre. J'en arrive à penser que Bailey devait être au bout du rouleau pour demander à sa compagne d'envoyer un tel courrier. À moins que cette manœuvre ne soit pas guidée par le désespoir, que Bailey se sente sûr de lui au point de ne pas envisager un échec. S'il est vraiment innocent du meurtre de Sophie Toscan du Plantier, une telle action est la seule démarche honorable pour un individu victime d'une machination policière.

En descendant de l'avion à Dublin, pressé de gagner la Haute Cour devant laquelle se présente Bailey, je constate que l'affaire fait la une des journaux. Plusieurs quotidiens publient une photo de Bailey dans un élégant costume à fines rayures, ses cheveux gris sagement coiffés en arrière, Jules Thomas à son bras. Grande et mince, les lèvres pincées, celle-ci regarde droit devant elle. Une action au civil a rarement un tel retentissement en Irlande. D'un autre côté, le meurtre brutal dont il est question en toile de fond n'est pas une affaire ordinaire.

Alors que je me glisse péniblement sur le banc réservé à la presse, une rumeur sourde trahit l'impatience du public. Tout le monde attend de voir Ian Bailey s'installer à la barre. Mon voisin, un homme vieillissant dont le visage m'est familier, n'est autre que Dermot Dwyer, qui a un temps dirigé l'enquête. Il me montre le magazine qu'il tient à la main. « Vous l'avez lu ? » Je lui réponds par

l'affirmative en reconnaissant l'article du *New Yorker* signé John Montague.

John Hedigan, le juge aux cheveux clairsemés, explique d'une voix posée aux parties en présence que le but de cette audience n'est pas de savoir si Ian Bailey a tué ou non Sophie Toscan du Plantier. Il n'est en aucun cas question de « la culpabilité ou de l'innocence de M. Bailey ».

Tu parles, me dis-je intérieurement. Ou alors le pape n'est pas catholique.

L'avocat de la défense est un jeune homme brun nommé Luán Ó Braonáin. La veille, il s'est intéressé aux écrits publiés sous la signature de Bailey à l'époque où ce dernier était journaliste en Angleterre, avec l'intention de faire descendre l'intéressé de son piédestal en insistant sur les jeux de mots douteux et les allitérations accrocheuses auxquels Bailey avait facilement recours. Ce dernier a répondu aux questions d'Ó Braonáin d'une voix calme. Il ressort du dialogue entre les deux hommes que Bailey s'est entêté dans sa carrière de journaliste sans pour autant obtenir de scoop majeur, ce qui est le cas de la plupart d'entre nous. Tout le monde ne devient pas une star des médias. Finalement, Ó Braonáin a dépeint Bailey sous les traits d'un petit poisson et je me demande ce qu'en penseront les jurés.

Ó Braonáin s'intéresse à présent aux événements du 23 décembre 1996, plus particulièrement au coup de téléphone au cours duquel Eddie Cassidy, de l'*Examiner*, a demandé à Bailey de se rendre sur la scène de crime. Cette visite a contribué à éveiller les soupçons de la police et Bailey s'en est déjà expliqué quelques jours plus tôt lorsque son propre avocat l'a appelé à la barre.

Il a notamment déclaré, en parlant de l'appel d'Eddie Cassidy : « Je ne suis pas certain à cent pour cent de l'avoir entendu préciser que la victime était française, mais je crois m'en souvenir. »

Ó Braonáin rappelle alors à Bailey que, lors du procès en diffamation qui s'est tenu à Cork en 2003, il a déclaré sous serment avoir entendu Cassidy évoquer une victime étrangère, sans précision de nationalité.

Ó Braonáin : « Vous avez déclaré à plusieurs reprises que M. Cassidy avait tenu certains propos, et dans d'autres cas qu'il avait tenu des propos différents. C'est bien le cas ? »

Bailey : « Euh… peut-être. »

Ó Braonáin poursuit : « Identifier la victime comme étant française, et non simplement étrangère, auquel cas elle aurait pu être hollandaise, anglaise ou allemande, constitue une information importante. Vous êtes d'accord ? »

Bailey se voit contraint de le reconnaître, mais il ajoute que la nationalité française de la victime a été précisée à la radio aux informations de 14 heures ; quant à la scène de crime, Cassidy lui en avait plus ou moins fourni la localisation. Tout indique que Bailey et Jules Thomas se sont rendus à la maison de Sophie dès l'annonce du meurtre. En chemin, ils croisent Shirley Foster, qui a découvert le corps le matin même, et Bailey échange quelques mots avec elle. Il est au courant que la maison est celle d'une Française (Alfie Lyons a notamment déclaré être « sûr à quatre-vingt-dix pour cent » d'avoir présenté Bailey à Sophie), ce qui ne l'empêche pas de déclarer à la cour qu'il est certain « à mille pour cent » de n'avoir jamais été présenté à la victime. On peut y voir la preuve de l'incroyable assurance de Bailey.

Je prends note des questions et des réponses. Ce qui s'est dit, et à quelle heure précise, le matin du 23 décembre au domicile de Bailey et Thomas revêt une importance primordiale, de même que le détail de ceux qui ont été en contact avec le couple. Bailey a passé plusieurs coups de téléphone à des photographes, ainsi qu'à un voisin. Ces éléments suggèrent qu'il était au courant du meurtre avant de recevoir l'appel d'Eddie Cassidy à 13 h 40. Le doute n'est plus permis, l'affaire est complexe.

Le témoignage de Shirley Foster, la femme qui a découvert le corps, est également intrigant. Le souvenir qu'elle a gardé de sa brève conversation avec Bailey sur le petit chemin de Toormore est très différent de celui de ce dernier. Je sais déjà que plusieurs témoins ont remis en cause la version de Bailey lors du procès en diffamation de 2003. Je dois impérativement me procurer le procès-verbal des débats, rencontrer les témoins. À l'image des poupées russes, l'affaire est une longue succession de découvertes qui ont en outre subi les assauts du temps. Le cliché est éculé, mais parlant.

Bailey explique qu'il s'est rendu à la poste pour obtenir le nom de la morte.

— Je ne sais pas comment ça se prononce, dit-il. Il me semble que c'est B.O.U.N.O.I.L., ou quelque chose du genre.

Je n'en crois pas mes oreilles. Dix-huit ans après les faits, se peut-il que Bailey ne sache toujours pas comment s'écrit le nom de jeune fille de Sophie, dont elle se servait en Irlande ? Il a collaboré avec des journalistes français, ce nom est forcément revenu dans la conversation et s'est retrouvé fréquemment à la une des journaux. Il est surprenant que Bailey soit incapable de prononcer le nom de la femme dont le meurtre, à l'entendre, a gâché sa vie.

L'échange entre Ó Braonáin et Bailey est tendu. Lorsque l'avocat s'intéresse aux violences que le journaliste a fait subir à Jules Thomas, il marque des points. Bailey rétorque que l'agression de 2001, qui lui a valu une peine de prison avec sursis, est un acte d'une « irresponsabilité honteuse ». Ce à quoi Ó Braonáin réplique du tac au tac : « Non, monsieur Bailey. C'est un acte d'une *violence* honteuse. »

Avec le recul, l'utilisation par Bailey du mot « irresponsabilité » aurait dû me mettre la puce à l'oreille. Depuis le début de la matinée, il s'efforce de minimiser ses actes de violence domestique : il n'est pas le seul dans son cas, c'était un accident (« Je ne l'ai pas frappée intentionnellement »), c'est arrivé il y a longtemps, ou bien il a oublié les détails des agressions qu'Ó Braonáin lui demande de décrire. Bailey va jusqu'à affirmer que c'était Jules Thomas qui déclenchait les disputes.

Pendant que les journalistes profitent de la suspension d'audience à l'heure du déjeuner pour écrire leurs papiers, les retraités présents dans la salle se retrouvent à l'extérieur et discutent à voix basse avec animation. À voir leurs mines horrifiées, ils ont du mal à croire que les violences commises par Bailey sur sa compagne sont anodines. Mais tout le monde ne semble pas se passionner pour les débats, plusieurs jeunes femmes en survêtement donnent l'impression de somnoler.

À l'autre extrémité du banc réservé à la presse, un homme en T-shirt et blouson de cuir s'affaire sur son portable. Je reconnais le journaliste d'investigation Donal MacIntyre, de la BBC, qui a la réputation de s'impliquer corps et âme dans les affaires évoquées dans ses émissions. Il s'est rendu célèbre en infiltrant un groupe de hooligans, fans de l'équipe de Chelsea. MacIntyre réalise ses reportages en caméra cachée et il n'a pas froid aux yeux. Il n'a pas hésité à se faire tatouer sur le bras le nom du club de Chelsea pour être plus crédible dans son rôle de hooligan.

*

Ian Bailey, de son côté, s'est rendu célèbre en étant accusé du crime qu'il couvrait en qualité de journaliste. À la suite du meurtre, il a usé de plusieurs signatures, notamment celle de « Eoin » Bailey, la version gaélique de « Ian » dont il se servait parfois dans la vie de tous les jours. Ó Braonáin cherche à décrire Bailey sous les traits d'un journaliste raté et l'on sent bien qu'il n'est pas prêt à lâcher sa proie lorsqu'il commence à décrypter les articles consacrés au meurtre de Sophie par « Eoin » Bailey.

Les plus marquants de ces papiers sont ceux publiés dans les colonnes du *Sunday Tribune*, l'hebdomadaire qui l'a employé comme pigiste jusqu'au jour où il a avoué le meurtre à Helen Callanan, la rédactrice en chef du journal. Avec sa déclaration à Malachi Reed, le collégien qu'il a reconduit un soir en voiture, ces aveux ont largement contribué à sa première arrestation.

Le premier article du *Sunday Tribune* auquel s'intéresse Ó Braonáin est daté du 29 décembre 1996.

Des inspecteurs de Dublin et de Cork sont arrivés sur place afin de prendre en chasse l'assassin de la productrice mariée deux fois, battue à mort à quelques mètres de sa résidence secondaire isolée proche de Toormore, à une douzaine de kilomètres à l'ouest de Schull. Il semble que Mme du Plantier ait reçu un visiteur tard dimanche soir. C'est la dernière fois qu'elle a donné signe de vie. Tout indique qu'il y a eu lutte à l'intérieur de la maison, sans signe d'effraction. On peut penser que Mme du Plantier a fui par la porte de derrière, sur laquelle a été retrouvé du sang…

Ó Braonáin avait déjà détaillé plusieurs articles parus dans le *Star*, apparemment écrits par Bailey, dont ce dernier disait qu'ils avaient été modifiés avant publication, quelqu'un se chargeant d'y ajouter certains éléments. À la barre, il n'en confirme pas moins s'être entretenu avec Josephine Hellen, la gardienne de Sophie, et Alfie Lyons, son voisin, avant de rédiger son papier. Lyons ayant été le premier à remarquer la présence de sang sur la porte, l'explication tient la route.

Ó Braonáin brandit alors la photocopie d'un article de Bailey publié dans le *Tribune* le 29 décembre 1996 :

— Voici ce qui est écrit : *Plusieurs indices montrent qu'elle a été poursuivie sur le petit sentier rocheux à l'extérieur de sa maison avant de tomber sous une pluie de coups assenés au niveau de sa nuque.* D'où teniez-vous cette information ?

Bailey : « Il me semble que c'est ce qui se disait à l'époque. »

Ó Braonáin : « Où ça ? »

Bailey : « Dans les médias. »

Ó Braonáin tend ensuite à Bailey un article du *Sunday Tribune* en date du 5 janvier 1997 dont il est le signataire. Ce dernier ne parvient pas à le déchiffrer, faute de lunettes de lecture. Il promet de remédier au problème le lendemain.

— Il faut que je m'en achète une paire chez Specsavers, déclare-t-il avec humour en citant le slogan d'une pub télé bien connue.

Sa saillie passe mal auprès de la presse, plusieurs grognements fusent. Les journalistes trouvent étrange qu'il puisse plaisanter alors que se joue son avenir.

La police française, sollicitée par les Gardaí dans le cadre de l'enquête, s'est renseignée sur un témoin français qui connaissait Mme du Plantier, et avec laquelle il s'est peut-être rendu en Irlande par le passé.

Ó Braonáin : « Vous étiez donc en contact avec la police française pour avoir une telle information ? »

Bailey : « Non. »

Ó Braonáin : « Alors, d'où la teniez-vous ? »

Bailey : « Je ne sais plus. J'ai conscience que ma réponse n'est pas satisfaisante, mais je ne sais plus. »

Ó Braonáin : « Une nouvelle fois, vous pointez du doigt la piste française. C'est bien exact ? »

Bailey : « Oui. »

L'enquête se poursuit sous deux angles différents : le tueur pourrait être un habitant de la région connu de la victime, à moins qu'il ne s'agisse de quelqu'un qui l'a suivie depuis la France.

Ó Braonáin : « Quel enquêteur vous a parlé de ces deux pistes ? »

Bailey : « Je ne crois pas que c'était un enquêteur, c'était… »

Ó Braonáin (il le coupe) : « C'était donc une évidence ? »

Bailey (il achève sa phrase) : « … une déduction à partir de ce que disaient les médias. »

Bailey confirme que la police a donné plusieurs conférences de presse consacrées au meurtre, mais qu'il ne s'y est pas rendu. Il n'a même pas cherché à savoir auprès des enquêteurs quand elles devaient avoir lieu, ce qui est étrange pour un reporter chargé d'écrire sur l'affaire. Ó Braonáin poursuit sa lecture des articles.

Mme du Plantier a été tuée d'un coup à la nuque avant d'être frappée brutalement. Le décès a été causé par de multiples fractures du crâne. Des fouilles poussées réalisées dans les environs à l'aide de détecteurs de métaux n'ont pas permis de retrouver l'arme.

Ó Braonáin : « Comment avez-vous appris qu'elle avait été tuée d'un coup à la nuque avant d'être frappée brutalement ? »

Bailey : « Je ne suis [pas] sûr que j'avais cette information, il me semble que cette information était… Comme je vous l'ai expliqué, le soir du 23 à Schull, tout le monde était au courant, ne me demandez pas comment, mais tout le monde savait qu'elle avait été frappée et qu'on lui avait donné un coup de brique ou de parpaing sur la tête. C'était de notoriété publique. »

L'explication de Bailey paraît curieuse, mais est-il vraiment surprenant que les détails du crime se soient répandus à travers la péninsule comme une traînée de poudre ? Nous ne sommes pas toujours capables d'expliquer comment une nouvelle nous est parvenue, ce qui ne nous empêche pas de la croire. C'est en tout cas mon opinion sur le moment.

Ó Braonáin s'intéresse à un nouvel article de Ian Bailey paru dans les colonnes du *Tribune*, cette fois le dimanche 12 janvier 1997.

Daniel Toscan du Plantier est attendu la semaine prochaine dans la petite maison achetée à sa femme il y a six ans… Les Gardaí n'ont fait aucune découverte majeure.

Ó Braonáin : « Comment le saviez-vous ? »

Bailey : « Le fait qu'ils n'avaient fait aucune découverte majeure était une preuve. »

Ó Braonáin : « Excusez-moi, mais en quoi était-ce une preuve ? »

Bailey : « S'il y avait eu du nouveau, on l'aurait su. À ce stade, c'est-à-dire quinze jours après les faits, je me contente de dire qu'il n'y a apparemment pas de découverte importante. »

Ó Braonáin : « Je ne vois nulle part le mot "apparemment" dans l'article. Aviez-vous un informateur au sein de la police qui vous avait dit : "Nous n'avons fait aucune découverte" ? »

Bailey : « Non. »

Ó Braonáin : « Vous n'aviez donc aucune information concrète relative à l'absence de découverte majeure, c'est bien ça ? »

Je balaye des yeux l'assistance. Il est 15 h 50, les journalistes qui ont des impératifs horaires ont déjà quitté la salle. À mon sens, ils ont raté le plus intéressant. La joute entre le jeune et brillant avocat irlandais et le poète-jardinier anglais vieillissant tire à sa fin pour aujourd'hui. En rangeant mes notes, je n'arrive pas à m'ôter de la tête le mot « apparemment ».

Quelques mètres plus loin, Donal MacIntyre range son portable. Je lui demande : « Qu'en pensez-vous ? » Nous sommes d'accord pour reconnaître qu'il s'agit d'une énigme singulière. MacIntyre s'est rendu sur place, il s'est entretenu avec plusieurs personnes. Il est clair que ce mystère l'intrigue autant que moi.

Il me demande d'où je viens et semble surpris lorsque je lui réponds que je viens de Bruxelles avec l'intention d'écrire sur cette affaire. De son côté, MacIntyre veut consacrer un documentaire au meurtre, il a déjà commencé à tourner, mais un détail le chiffonne. Quelques minutes plus tard, nous poursuivons notre échange dans le pub qui fait face au tribunal.

Le détail en question, m'explique MacIntyre, c'est qu'il n'a pas accès à la famille de la victime. En pareil cas, il est indispensable de brosser un portrait de celle-ci. Comme je parle français, je peux lui être utile. Cette proposition inattendue me convient. Il me suffit de prendre contact avec les Bouniol afin de savoir s'ils acceptent d'être interviewés. En échange, je pourrai assister au tournage, ce qui me fournira un certain nombre d'éléments qui me manquent.

Nous topons là sur-le-champ.

Je vais toutefois devoir agir vite car MacIntyre compte réaliser son reportage le printemps suivant.

Il fait chaud dans ce pub, MacIntyre a tombé la veste et pendant qu'il discute avec le barman, je regarde discrètement son bras. Je découvre bien un tatouage de l'équipe de Chelsea, à demi recouvert par la manche de son T-shirt.

7

De la poudre aux yeux

La météo étant exécrable le lendemain matin, le juge Hedigan explique aux jurés qu'ils ont la chance d'être bien au chaud dans une salle d'audience. À voir la façon dont ils regardent droit devant eux, les intéressés n'en sont pas persuadés. La salle est comble. La cour se lève et le magistrat reprend les débats. Ian Bailey s'installe une nouvelle fois à la barre où il affronte les questions de la défense.

Ó Braonáin marque une pause avant de produire un reportage que je reconnais aussitôt. La mise en page et les polices de caractères sont datées, signe que nous nous intéressons à des événements survenus dix-huit ans plus tôt. Je connais cet article pour l'avoir vu dans un documentaire de la télévision française réalisé par un journaliste qui ne quittait jamais ses lunettes de soleil, même dans le crachin irlandais. Alain Spilliaert, l'avocat des Bouniol interviewé à cette occasion, avait brièvement montré un article, consacré aux « derniers jours de Sophie Toscan du Plantier », dont il avait surligné au marqueur jaune plusieurs paragraphes. Spilliaert avait insisté sur le caractère suspect de ce reportage, publié le 19 janvier 1997 dans le *Sunday Tribune*. C'était la dernière fois que Bailey écrivait pour le compte de ce journal.

Ó Braonáin : « Il semble que cet article ait été signé par vous et Sophie Rieu. »

Bailey : « En effet. Sophie Rieu était une journaliste indépendante attachée au… elle parlait français, c'était une Française, elle travaillait pour le *Sunday Tribune* et la rédaction lui a demandé de travailler sur l'affaire depuis Dublin. J'étais son correspondant sur place. »

Ó Braonáin entame la lecture de l'article :

La réalisatrice française Sophie Toscan du Plantier a ressenti une angoisse inexplicable quelques heures seulement avant d'être

brutalement assassinée. La Française avait confié à des amis, l'après-midi du dimanche 22 décembre, qu'elle éprouvait une terreur incompréhensible. Le lendemain matin, elle était morte…

Bailey explique à la cour que les amis en question sont Yvonne et Tomi Ungerer : « Yvonne Ungerer m'a raconté que Mme du Plantier lui avait dit éprouver un sentiment d'appréhension profond lors de sa visite à Three Castle Head. Je me suis servi de cette information dans mon article. »

Ó Braonáin procède alors à la lecture d'un autre paragraphe faisant allusion à l'arrivée de Sophie en Irlande lors de cette ultime visite.

Les Gardaí ont visionné les images des caméras de surveillance de l'aéroport de Cork…

Ó Braonáin : « Cette information vous a-t-elle été fournie par les Gardaí ? »

Bailey : « Comment je l'ai su ? C'était une info connue de tout le monde. »

Ó Braonáin : « Très bien. Cette information, à votre avis, avait-elle été révélée lors d'une conférence de presse ? »

Bailey : « Lors d'une conférence de presse. Je ne sais pas… En tout cas, on était au courant qu'il existait des images de son arrivée à l'aéroport de Cork. »

Les [enquêteurs] *ont pu reconstituer son emploi du temps au cours des quelques jours passés dans la maison achetée avec son mari dans le comté de Cork, et ils sont convaincus qu'elle n'était pas seule le soir du meurtre car ils ont retrouvé deux verres à vin dans l'égouttoir de la cuisine lors de la découverte du corps.*

Ó Braonáin : « Les enquêteurs vous ont-ils dit qu'ils étaient sûrs de la présence d'une autre personne ce soir-là ? »

Bailey : « Non, et ce n'est pas moi qui ai fourni cette information. Il me semble que c'était Sophie Rieu, disons que c'était une déduction. »

Ó Braonáin : « Vous voulez dire, la présence de deux verres sur l'égouttoir, sans que l'on sache quand ils ont été placés là ? »

Bailey : « Absolument. »

Ó Braonáin : « Comment peut-on en déduire qu'il y avait quelqu'un d'autre le soir du crime ? »

Bailey : « On ne peut pas. »

Ó Braonáin : « Quelqu'un l'a pourtant fait. On en a bien tiré une certitude, non ? »

Bailey : « Ce n'est pas moi qui ai rédigé ce paragraphe, c'est Sophie Rieu… »

Ó Braonáin : « Quel âge avait Sophie Rieu ? »

Bailey : « Je n'en sais rien, je ne l'ai jamais rencontrée. »

Ó Braonáin : « Je cherche à vous suggérer, monsieur Bailey, qu'elle était relativement jeune et inexpérimentée. Votre signature figure sur cet article avant le sien car vous étiez le principal auteur de ce papier… Il est habituel dans le métier que la signature de l'auteur principal figure en premier. C'est exact ? »

Bailey : « Oui, c'est peut-être ce que vous disiez il y a un instant, j'étais le plus expérimenté des deux, ce qui explique qu'on ait placé mon nom avant le sien. »

Ó Braonáin change de tactique en accélérant le rythme de ses questions : « Une grande partie de l'article est consacrée au mari de Sophie Toscan du Plantier, Daniel du Plantier. »

Son mari, âgé de cinquante-cinq ans, sera officiellement interrogé ce week-end ou en tout début de semaine. Il ne s'est pas rendu en Irlande pour reconnaître le corps de sa femme.

L'avocat marque une pause et Bailey intervient : « Oui ? »

Les Gardaí de Bantry espéraient qu'il viendrait en Irlande pour être interrogé, mais il a répété à l'envi qu'il avait trop d'engagements en France actuellement pour s'autoriser un déplacement à l'étranger.

Bailey : « Oui, et c'est assez choquant, non ? Ce n'est pas moi qui ai écrit ça. C'est Mme Rieu. »

Ó Braonáin : « En quoi trouvez-vous ça choquant ? »

Bailey : « Je trouve choquant que ce monsieur qui venait de perdre sa femme… qu'il envoie la famille [de sa femme] pour identifier le corps. Il a refusé de venir identifier le corps de sa femme… Si j'étais marié et que ma femme était assassinée quelque part, je me rendrais sur place. J'ai trouvé ça très étrange. Je trouve aussi très étrange qu'il refuse de… qu'il soit trop occupé, qu'il ait trop d'engagements pour venir aider la police irlandaise. Je vous laisse en tirer vos propres conclusions. Je trouve juste ça très étrange et bizarre. »

Personne dans la salle ne perd l'une des paroles de Bailey. Très animé, il donne l'impression de s'exprimer librement. Tous les

regards sont posés sur lui.

Ó Braonáin : « Et *vous*, quelles conclusions en avez-vous tirées ? »

Bailey : « Dites-moi si je dépasse les bornes, mais la différence entre un journaliste et un policier n'est pas toujours très grande. Vous êtes à la recherche de la vérité, vous avez envie de la découvrir et la première chose que vous faites dans une enquête criminelle est de chercher le mobile. C'est du bon sens, vous commencez par chercher le mobile avant de vous intéresser aux personnes concernées par le mobile en question. Je ne fais de reproche à personne, mais quand on examine les informations en provenance de France à l'époque et tous les éléments dont on sait aujourd'hui qu'ils sont solides, on trouve ça très, très suspect. Je peux développer si vous le souhaitez, mais je ne suis pas sûr que ce soit mon rôle. »

Ó Braonáin : « Je suis désolé, je ne suis pas certain de comprendre, monsieur Bailey, mais j'ai le sentiment que vous suggérez d'une façon ou d'une autre la possibilité que Daniel du Plantier ait été mêlé au meurtre, ou qu'il en soit responsable. C'est ce que vous voulez dire ? »

Bailey fait machine arrière : « Ce ne sont pas les mots que j'ai utilisés, mais… »

Ó Braonáin : « Non, c'est vrai, mais c'est de la poudre aux yeux. »

Bailey : « Vous me parlez de poudre aux yeux… Toutes sortes d'informations nous parvenaient de France par l'intermédiaire des journalistes français… Ils n'étaient plus ensemble, leur couple avait volé en éclats. C'était la troisième jeune femme qu'il épousait. Il avait divorcé des deux autres à l'amiable. Elle avait expliqué aux gens de la région qu'elle le quittait et qu'elle comptait s'installer ici, dans la campagne irlandaise parce qu'elle la trouvait merveilleuse et qu'elle pouvait avoir tout ce qu'elle voulait. Sa vie en France était infiniment plus compliquée. Dans le même temps, les Français nous expliquaient combien ils étaient proches, tous les deux… »

Ian Bailey se laisse emporter par son élan. Sans doute l'avocat juge-t-il édifiant de le laisser s'exprimer sans l'interrompre. On ne sait pas ce qu'il pourrait dire.

Bailey : « … Le mercredi avant son arrivée, elle a assisté à une réception chez Unifrance, c'est facile à vérifier, et Daniel Toscan du Plantier était le rédacteur en chef [*sic*] d'Unifrance, il y avait une

réception pour Noël le mercredi soir et avant de s'y rendre, cette dame, Sophie Toscan du Plantier, sa troisième femme, avait rendez-vous avec la maîtresse de l'époque de Daniel Toscan du Plantier, celle qu'il a épousée par la suite, et elles se sont crêpé le chignon dans un bar. »

On entendrait une mouche voler dans la salle d'audience.

Bailey : « Je me contente de planter le décor, en fait. »

Ó Braonáin : « Un décor très intéressant, vous ne trouvez pas, monsieur Bailey ? »

Bailey : « Si, et ça aurait été très intéressant si la police avait mené une enquête approfondie dans cette direction, ce qui n'a jamais été le cas, évidemment. »

Ó Braonáin : « Monsieur Bailey, j'avais cru comprendre que les informations relatives au mari, à son refus de venir ici du fait de ses engagements professionnels, que ces informations ne venaient pas de vous ? »

Bailey : « Dans l'article en question, ces éléments ont été fournis par Mme Rieu. »

Ó Braonáin : « Je vois, mais vous donnez pourtant l'impression de vous y intéresser. »

Bailey : « Euh, c'est-à-dire que je… »

Ó Braonáin (il le coupe) : « Il est étonnant que vous, l'auteur principal de cet article, ne soyez pas l'auteur de ce paragraphe, vous ne trouvez pas ? Ce que je veux vous dire, c'est qu'étant donné votre intérêt manifeste, il est étonnant d'apprendre que vous n'êtes pas l'auteur de cette partie de l'article, alors que vous en êtes le principal signataire. »

Bailey nie une fois de plus avoir rédigé le paragraphe évoquant les problèmes de couple supposés de Sophie et Daniel.

Ó Braonáin : « Disons que vous vous étiez déjà penché sur le volet français de l'affaire avant la parution de cet article. »

Bailey : « La piste française ? »

Ó Braonáin : « Oui, la piste française. »

Tous les journalistes présents prennent furieusement des notes à ce stade, vérifiant auprès de leurs voisins qu'ils ne se sont pas trompés dans leurs citations.

Lorsqu'il a évoqué « la piste française », Bailey s'est exprimé d'une voix anormalement aiguë, précipitée. Jusque-là, il avait toujours gardé son calme et s'était exprimé posément, avec assurance. En

dehors de cet échange relatif à « la piste française », Bailey a fait preuve d'une parfaite maîtrise tout au long de son témoignage. Il s'exprime sur un ton juste, fait preuve d'une patience imperturbable. Ó Braonáin poursuit son interrogatoire en prenant son temps, un pied posé sur l'assise d'une chaise, observant régulièrement son interlocuteur du coin de l'œil. De temps à autre, Bailey s'autorise un bon mot, ce qui lui vaut parfois les rires du public. Évoquant sa première arrestation, il explique qu'il a accepté de participer à un tapissage d'identification qui n'aura finalement pas lieu. « Il faut croire qu'ils manquaient d'individus d'un mètre quatre-vingt-treize », conclut-il, pince-sans-rire.

Son humour n'est pas toujours gratuit. Il affirme ainsi ne jamais avoir revu la paire de bottes en caoutchouc emportées par les enquêteurs. « Je ne serais pas fâché qu'ils me les rendent s'ils les ont toujours, et si quelqu'un sait où elles sont. » Le message aux jurés est clair : Je n'ai pas d'argent. Je ne suis pas riche. Les dommages et intérêts que je réclame sont importants pour moi.

*

J'ai réussi à retrouver Sophie Rieu en 2020. Elle vivait en Irlande depuis l'époque du meurtre, occupée par l'écriture et par la conception de vêtements féminins.

Rieu est l'archétype de ces *blow-ins* qui se sont installés en Irlande, au point que « l'anglais est pratiquement comme une seconde langue pour moi », ainsi qu'elle me l'a expliqué. Elle n'avait aucune idée que son nom avait été cité lors du procès de 2014 et s'étonnait qu'on ne l'ait pas contactée. Elle aurait été heureuse de témoigner et de répondre elle-même à toutes les questions. Je lui détaille ce qui s'est dit à l'époque. Elle se souvient qu'elle a entretenu avec Bailey des rapports professionnels cordiaux.

— Est-ce bien vous qui avez précisé dans l'article que Sophie n'était pas seule le soir du meurtre ?

— Pas du tout, ce n'est pas moi qui l'ai écrit.

— Et les deux verres posés sur l'égouttoir de la cuisine ?

— Non plus, je ne crois pas que ça venait de moi. On échangeait beaucoup d'informations entre journalistes à l'époque, de nombreuses rumeurs couraient.

Cela confirme ce qu'avait déclaré Bailey à la cour. Rieu m'explique qu'au cours du mois qui a suivi le crime, *Paris Match* a été une importante source d'informations relatives à l'affaire.

Le lendemain de notre rencontre, Sophie Rieu m'envoie le courriel suivant :

Ian Bailey a beaucoup insisté sur le volet français lors de nos conversations téléphoniques, il me poussait à dénicher des éléments discutables au sujet de Daniel Toscan du Plantier.

L'article cosigné par Bailey et elle précisait que la société de production de Daniel connaissait des difficultés financières et que circulaient des rumeurs de divorce. *Il* [Ian Bailey] *soufflait sur la braise de ces rumeurs, en quelque sorte.*

*

Lors de ma troisième journée au tribunal, je trouve le moyen d'approcher Ian Bailey. La veille à l'heure du déjeuner, je l'ai vu traverser seul la cour du bâtiment en direction d'une cafétéria essentiellement fréquentée par de jeunes avocats. Peut-être y a-t-il ses habitudes ? En revanche, je n'ai pas aperçu Jules Thomas.

— Monsieur Bailey ? Je me demandais si vous accepteriez de discuter quelques instants.

Je lui explique mon intérêt pour l'affaire et mon intention de lui consacrer un livre.

Il me demande d'où je viens, et lorsque je lui réponds que je suis originaire de Liverpool, il s'exclame : « Un Scouser[1] ! »

La glace est rompue. Il est vrai que Bailey est lui-même de Manchester. En dépit de la vieille rivalité entre nos deux villes, il me laisse lui offrir une tasse de thé. Avec le recul, je me dis que le résultat aurait été le même si je lui avais dit être natif de Penzance ou d'Aberdeen. Certaines personnes aiment parler d'elles-mêmes. Elles ne peuvent s'en empêcher, et Ian Bailey fait partie de cette catégorie d'individus.

Bailey pousse la porte de la cafétéria et salue la femme installée derrière le comptoir comme s'il s'agissait d'une amie perdue de vue depuis longtemps. Les regards des clients se posent sur la silhouette élégante de mon immense compagnon. À l'exception du mot « *grand* », qu'il emploie à la façon des Irlandais, Bailey s'exprime comme un Anglais. Nous disposons de quelques minutes

à peine pour boire notre thé, car Bailey doit aller au bureau de tabac acheter des cigarettes et il me propose de l'accompagner.

Le buraliste se trouve à quelques rues de là, le long des quais nord de la Liffey. Bailey m'explique que l'heure du déjeuner n'est pas le moment le plus propice pour discuter, le mieux serait de se voir un soir, en compagnie de Jules, puisque je dois revenir à Dublin la semaine suivante. Je dispose désormais de son numéro de téléphone, ce qui nous permettra de nous organiser.

En chemin, un grand nombre des piétons que nous croisons regardent fixement Bailey. Pendant que nous faisons la queue chez le buraliste, il caresse la tête du petit chien que porte dans un panier la femme d'un certain âge qui se trouve devant nous. On dirait un homme politique en campagne. La femme se retourne brièvement. Son absence de réaction montre qu'elle ne l'a pas reconnu. Au moment de payer, elle s'adresse à la buraliste dans ce qui me semble être du polonais. Lorsque vient son tour, Bailey commande un paquet de cigarettes, la femme derrière son comptoir le regarde à peine. Il vient de renouer avec l'anonymat.

*

Il était fatal qu'il soit fait mention lors du procès des notes prises par Bailey dans son agenda. L'intéressé a parlé de commentaires « abstraits » en évoquant ces réflexions pittoresques lors de son audition au tribunal de Cork ; en 2003, ces notes ont fait les choux gras de la presse pendant une semaine. De nombreux Irlandais se sont passionnés pour ces révélations qui sont tout sauf « abstraites ».

— Lorsque l'on s'intéresse à vos écrits, monsieur Bailey, déclare Ó Braonáin, on constate une… absence de « joie de vivre » chez vous avant 1996. La vie ne semblait pas toujours vous sourire. Par exemple, monsieur Bailey, vous vous plaigniez du manque d'argent. Je me trompe ?

En 1991, Bailey quitte la vie rurale et s'installe à Dublin, *la ville de Joyce, de Yeats et de beaucoup d'autres*. Il découvre les quartiers sud du centre-ville, avec leurs opulentes maisons de style géorgien, leurs boutiques, leurs restaurants chics et leurs pubs policés.

— Vous dites éprouver un sentiment de solitude, assis dans [le parc de] st. Stephen's Green.

— Oui.

— Vous êtes à la fois en colère et dépressif.

— Oui.

En colère d'avoir si souvent laissé passer des opportunités… J'ai toujours été différent des autres.

Il règne une atmosphère de torpeur et de confort. Le souci, c'est que je n'ai ni maison ni refuge. En même temps, je n'ai pas d'argent.

Bailey rectifie le tir en affirmant qu'ils ne manquaient de rien à Schull, même si son emploi à la pêcherie n'a duré que le temps d'une saison. Dans ses cahiers, il dit fabriquer des étuis à briquet en cuir pour gagner quelques sous. Il vit à l'époque avec 100 livres par semaine.

— Sur le moment, c'était donc votre seul moyen de subsistance ?

— Non, je faisais aussi du jardinage. J'ai travaillé comme paysagiste pour le compte de M. Lyons, un peu aussi pour John Montague. J'étais parvenu à la conclusion que je m'en tirerais mieux avec mes capacités intellectuelles qu'avec mes capacités manuelles.

À l'époque, Bailey espérait percer en tant que poète, ce qui lui aurait permis de gagner sa vie. Il s'agit d'un thème récurrent dans le journal qu'il rédige au début des années 1990 : *Je regrette vraiment de ne pas avoir accès à un traitement de texte. Je pourrais écrire un recueil de textes vendable. J'ai beaucoup d'imagination, comment exploiter cette qualité ? J'ai besoin d'un conseiller.*

Il écrit ailleurs : *C'est dur d'être un inconnu qui n'a rien publié. Il faut toujours que je merde. Je n'ai jamais rien fait dans ma vie que je n'aie pas gâché et qui ne soit pas parti en vrille, même ici, en Irlande, j'ai merdé bien plus que la moyenne.*

Les mots de Bailey semblent se figer dans l'atmosphère étouffante de la salle d'audience :

Il faut toujours que je merde. J'ai merdé bien plus que la moyenne.

Ó Braonáin explique à Bailey qu'il n'éprouve aucun plaisir à lire ces extraits de son journal. Il faut pourtant que la cour les entende puisque Bailey, par le passé, décrivait son existence comme une vie de plein air épanouie, jusqu'à ce que la police vienne tout gâcher après le meurtre de Sophie Toscan du Plantier.

Un tableau inexact, d'après l'avocat.

Lorsque Ó Braonáin éprouve le besoin d'explorer d'autres thèmes abordés dans les cahiers du plaignant, Bailey s'énerve : il s'agit d'une « intrusion dans ses pensées personnelles ». Ce journal lui a été retiré de façon illégale par la police, explique-t-il, et il accuse le jeune avocat de révéler publiquement ses notes « comme un magicien tirant un lapin de son chapeau ». Cela n'empêche pas Ó Braonáin de poursuivre sa démonstration.

En 1989, alors qu'il vit encore en Angleterre, Ian Bailey écrit : *Je ne serai pas tranquille tant que je ne me serai pas libéré des chaînes des biens matériels et de la société de consommation*. À l'époque, il rédige des articles pour les journaux et vit entre Cheltenham et Londres depuis qu'il est séparé de sa femme. *La façon dont j'ai tout perdu à tous les niveaux me dégoûte. J'ai le sentiment de me détester moi-même. Je dois absolument me débarrasser de cette impression.*

En 1992, il vit à Schull lorsqu'il écrit : *Je ne supporte pas les imbéciles et les idiots arrogants… Je sens s'évaporer quelque peu mon énergie après le pic que j'ai connu entre le 21 et le 30 décembre. La lune grossit rapidement, nous approchons de l'ère du Verseau, celle de la renaissance…*

En tournant la page, Ó Braonáin tombe sur ce qui ressemble à des calculs. Bailey s'en explique : « Au bas de la page, j'ai écrit : "20 000 mots, 8 000 mots par mois, 2 000 mots par semaine". J'essayais de calculer le nombre de mots nécessaires pour écrire un livre, je me disais qu'en écrivant 8 000 mots par mois, je pourrais m'en tirer. »

Ó Braonáin a étalé sur sa table un grand nombre de feuilles et de photocopies. Bailey fait allusion à un poème ou une remarque, et lorsque l'avocat ne parvient pas à retrouver la citation concernée dans la masse des documents posés devant lui, Bailey s'excuse : « Je ne voulais pas vous mettre dedans. » Je reconnais plusieurs policiers dans le carré réservé à la presse, eux aussi rient de l'expression.

Bailey repère soudain un fragment de poème noté sur une page. Il se redresse aussitôt. « C'est bien écrit. Curieusement, vous m'aidez d'une certaine façon en me remettant en mémoire des trucs que je n'avais pas le souvenir d'avoir écrit. Je ne les avais pas relus depuis le jour où je les ai écrits. Je parle de l'allusion au jardin dans sa plénitude… En fait, tout en évoquant ce jardin dans sa plénitude, je

le compare à une enfant qui devient une jeune fille, son corps débordant des fruits de la nature. Et ça… »

Le juge Hedigan l'interrompt : « Je vous conseille plutôt de répondre aux questions… À ce stade, Dieu sait ce qui vous attend. »

Je regrette personnellement que le magistrat le coupe dans son élan.

Bailey évoque dans ses notes ses *J* [joints] *des jours de pluie*, précisant que le haschich *augmente ses pouvoirs de visualisation*. Ou encore : *Je pense avoir trop bu au cours des vingt années passées… je bois souvent à m'en rendre malade alors que je sais que c'est imprudent… Je sens monter mon agacement, j'ai fait la grasse matinée comme un paresseux… Je me demande quoi et pourquoi, je me sens apathique et de mauvaise humeur, stop stop…*

Pourquoi quelqu'un qui est indéniablement intelligent se comporte-t-il de façon aussi bête et autodestructrice ?

Le jour de la Saint-Sylvestre 1993 : *Je réfléchissais au déni et aux fantasmes. Nous fantasmons de façon à nous convaincre que nous sommes sur la bonne voie. Je me demande comment on peut se convaincre soi-même d'avoir raison quand on a conscience d'avoir tort. Ça arrive à tout le monde, mais quand c'est le cas, on arrive à se convaincre que la couleur noire est blanche.*

En cette veille de Nouvel An, Bailey s'est rendu à Schull. *À minuit, j'ai collé un coup de poing à un gamin qui m'embêtait. On m'a vu, et ça a fait jaser.*

Bailey : « Je peux vous expliquer de quoi il retournait. Je me trouvais au Courtyard quand un idiot, pour ne pas dire plus, s'est approché pour m'asticoter, alors je me suis débarrassé de lui. »

Ó Braonáin : « Si je puis me permettre, monsieur Bailey, le texte fait allusion à un gamin, et non à un adulte. »

Bailey : « Je ne sais pas, moi. Un jeune homme, un jeune homme. »

Ó Braonáin : « Le texte ne parle pas d'un jeune homme, mais d'un gamin. »

Bailey : « OK. »

J'essayais de me souvenir de mon âge. L'espace d'un instant, j'ai cru avoir trente-huit ans avant de m'apercevoir que j'en avais seulement trente-sept. Je sais qu'au fond de moi, je veux briller…

Je dois changer radicalement. J'ai conscience d'être en danger moralement. Je dois effacer une bonne part du passé et parvenir à une renaissance.

Ce n'est pas la seule fois où il parle de « renaissance ». Plusieurs années s'écoulent pourtant sans que Bailey se réinvente. Il est essentiellement au chômage en 1996. Ce printemps-là, il est coupable de violences sur Jules Thomas, ce qui attire sur lui l'attention de la police de Schull. Étrange « renaissance ».

Ce jour-là au tribunal, assis sur le banc inconfortable réservé à la presse, je reste comme pétrifié. L'atmosphère formelle du lieu, les robes et les perruques des magistrats, le jargon judiciaire peuvent produire cet effet. Voilà un homme qui se met à nu dans ses écrits, en quête du mot juste, et qui alterne entre banalités (*J'ai fait pousser des oignons de concours… les pois gourmands devraient rapporter cette année*) et déclarations troublantes (*J'ai sacrifié ma vie à la débauche*). Bailey se regarde le nombril en présence d'un auditoire fourni, mais qui peut prétendre qu'il n'est pas sincère ?

*

Je dois retrouver Ian Bailey dans un bar sur la rive nord de la Liffey à 19 heures. Lorsque j'arrive avec dix minutes d'avance, je m'étonne de le voir déjà là en compagnie de Jules Thomas. Il est vêtu d'un polo de rugby jaune et porte une écharpe orange. Thomas est élégante dans son imperméable clair, mais elle a un air pincé et les traits tirés. J'ai noté leur âge sur une feuille, avec quelques questions. Il a cinquante-sept ans, elle en a soixante-cinq.

— On commence par boire une pinte ? propose Bailey.

Je m'approche du comptoir avec lui et commande des bières. Une Guinness pour lui, une blonde pour moi, un verre de blanc pour Thomas, qu'elle refuse après y avoir trempé les lèvres, on lui a servi du riesling alors qu'elle a commandé un chardonnay, ou l'inverse. La salle est bondée, nous nous asseyons sur des tabourets à l'une des tables minuscules installées dehors. La clientèle est essentiellement composée de jeunes gens qui sortent du bureau.

Un type plus âgé, manifestement ivre, s'approche sans quitter Thomas des yeux. Un simple passant.

— Voilà une jolie femme, déclare l'intrus.

Il se tourne vers Bailey dont il serre la main avant de s'éloigner.

Je repousse l'idée de discuter de l'affaire sur la terrasse du pub, me contentant de parler de tout et de rien. Ce n'est pas difficile, Bailey est incroyablement détendu. Je leur demande où ils sont descendus, Thomas me répond : « Au coin de la rue, un endroit… », mais Bailey l'interrompt aussitôt sur un ton lourd, sans masquer son agacement : « Je te rappelle qu'on ne parle pas de ça. »

Intérieurement, je m'étonne qu'ils ne s'accordent pas sur un sujet aussi banal. Je ne suis pas près d'oublier la réaction colérique de Bailey.

À la place, nous parlons argent. Bailey veut savoir combien coûte précisément ma chambre d'hôtel, avant de m'interroger sur les tarifs des journalistes indépendants de nos jours. Je lui fournis un chiffre minoré. Il me demande ensuite comment je suis arrivé dans le métier. Les journalistes présents au procès ont longuement discuté entre eux des dommages et intérêts qu'il peut obtenir si le tribunal lui donne raison – 2 ou 3 millions d'euros, probablement.

Je crois deviner que Bailey est assez optimiste, je note dans mon carnet : *Il voit le bout du tunnel après « dix-huit ans d'enfer »*. Il est persuadé d'avoir remporté la partie face à « Luán », le prénom d'Ó Braonáin. Il m'explique qu'il le considère comme une âme sœur.

— Il me regarde, ajoute Jules Thomas sur un ton détaché.

Nous jetons notre dévolu sur un restaurant italien un peu plus loin. Thomas en a assez des plats chinois à emporter dont ils se nourrissent depuis leur arrivée. Plusieurs clients lèvent le nez de leur assiette en reconnaissant Bailey, à moins que leur attention n'ait été attirée par ce géant aux traits vaguement patriciens. Je m'installe face à Thomas et lui en déplaçant légèrement mon assiette afin de recentrer ma chaise. Une façon à peine consciente de leur signifier qu'ils m'intéressent autant l'un que l'autre, que leur histoire commune m'intéresse, et pas uniquement celle de Bailey.

Thomas a la nostalgie de sa petite ferme. À l'entendre en parler, on pourrait croire que c'est un paradis : des légumes à portée de main, l'air pur, de l'espace à revendre. Ils ont un four à l'ancienne dans lequel ils font cuire de délicieuses pizzas et des petits pains danois. Ces deux-là aiment manger. Thomas a apporté son appareil photo, elle me montre des photos de leur cottage, du potager, des prairies qui l'entourent.

Sur l'un des clichés, on distingue une lande en arrière-plan.

— La Française vivait de ce côté-là, précise-t-elle.

Elle grignote sa salade pendant que Bailey attaque avec appétit son plat de pâtes.

— C'était un coup monté, déclare-t-il. Leur enquête repose uniquement sur un putain de mensonge.

Il me cite plusieurs points auxquels les enquêteurs ne se sont jamais vraiment intéressés. En particulier le témoignage du garagiste dont la police n'a pas tenu compte alors que ce type a remarqué un détail essentiel.

J'évoque ma conversation avec Dermot Dwyer, en omettant de préciser que ce dernier m'a conseillé de ne pas me laisser embobiner par Bailey. Comme il me demande aussitôt ce que m'a raconté l'enquêteur en retraite, je me contente d'explications vagues : à ma connaissance, Dwyer ne s'est pas vraiment confié aux journalistes présents dans la salle, se contentant de leur montrer la coupure du *New Yorker*. Thomas rétorque que l'article de John Montague est un « papier épouvantable ». Elle m'explique que Bailey a jardiné pour le compte de Montague avant de lui réclamer pour sa journée de labeur 30 livres que Montague ne lui a pas versées intégralement.

Au moment du dessert, Bailey récite un poème d'une voix forte et plusieurs voisins de table lancent un coup d'œil dans notre direction. Je commence à m'habituer à la curiosité que suscite Bailey. Au lieu d'écouter ses vers, j'observe Thomas qui n'a d'yeux que pour son compagnon. Le type qui l'a battue au point de l'envoyer à l'hôpital où les médecins ont été obligés de remodeler son visage. À l'époque, elle a même obtenu une ordonnance du tribunal pour qu'il ne puisse plus l'approcher. Aujourd'hui, elle le regarde avec adoration quand il récite ses poèmes.

Le repas terminé, Bailey et Thomas m'invitent à leur rendre visite dans leur cottage de la Prairie. Je n'ai pas perdu ma soirée, cela me permettra de mieux m'imprégner de l'affaire. Bailey dresse la liste de tout ce qui nous rapproche : nous sommes tous les deux originaires du nord-ouest de l'Angleterre et nous avons tous les deux fait carrière dans le journalisme. J'ai le sentiment d'avoir réussi mon examen de passage lors de ce dîner. En attendant qu'on m'apporte la note, Bailey glisse le reste de son pain dans une serviette en papier. « Pour le petit-déjeuner », explique-t-il à Thomas, si j'ai bien entendu.

Nous nous disons au revoir dans la nuit irlandaise. Bailey se dit ravi de cette rencontre. Ravi d'avoir un « supporter » de plus. Je suis à la fois gêné et intrigué, ce ne sera pas la seule fois.

---

1. Le mot anglais *scouse* désigne l'accent bien particulier des habitants de la région de Liverpool. (*Toutes les notes sont du traducteur.*)

8

Les poupées russes

Au onzième jour du procès, Jules Thomas est appelée à la barre, vêtue de noir de la tête aux pieds. Elle donne l'impression de vouloir se réfugier dans un trou de souris, même lorsque son propre avocat l'interroge.

On commence par s'intéresser brièvement à son parcours : un père psychiatre, une mère peintre, des études dans une école privée du Devon, une passion pour l'art. À Londres, au début des années 1970, elle croise la route d'un certain Michael Oliver avec lequel elle s'installe dans le sud-ouest de l'Irlande. La campagne et les côtes de la péninsule de Mizen Head sont ravissantes, le loyer ne coûte que 2 livres par semaine, alors qu'il était de 100 à Londres. Surtout, on peut s'acheter une maison pour quelques milliers de livres, précise-t-elle.

Elle se promène un jour en voiture en compagnie d'Oliver lorsqu'ils tombent en panne d'essence à la Prairie. Ils aperçoivent à l'écart de la route, tapi dans la lande, un vieux cottage à un étage qui semble vide. Le fermier des environs qui les conduit à Schull pour acheter de l'essence leur explique incidemment qu'il connaît le propriétaire du cottage et que celui-ci est peut-être à vendre. Il suffit parfois d'une rencontre pour bousculer le cours d'une vie. Thomas et Oliver s'installent dans la petite maison qu'ils commencent à retaper. Deux filles naissent de leur union, Saffron et Virginia, mais le couple se sépare et Jules épouse par la suite Chris, le père de sa dernière fille, Fenella. Chris adopte le patronyme de sa compagne, Thomas, le couple pense que ce sera plus facile pour les trois sœurs si toute la famille porte le même nom. Lorsqu'elle se sépare de Chris, Jules Thomas conserve le cottage de la Prairie et vit de sa peinture. Cette maison et ses tableaux sont les deux constantes de l'existence de Thomas.

Interrogée sur les actes de violence de Ian Bailey, elle répond qu'ils sont « impardonnables, mais je suis persuadée qu'il y a du bon chez chacun d'entre nous ». Je dévisage les femmes qui siègent parmi les jurés lorsque Thomas décrit les agressions de Bailey. Suspendues à ses lèvres, elles ne perdent pas une miette de son témoignage. À l'inverse, le public reste impassible. Quant à Bailey, il bâille régulièrement depuis qu'il n'est plus sur la sellette.

Thomas décrit son arrestation le 10 février 1997 ; on l'accuse d'avoir voulu couvrir le meurtrier de Sophie Toscan du Plantier. Lors de son interrogatoire, elle fait aux enquêteurs des déclarations qui vont jouer un rôle important contre Ian Bailey, notamment lorsqu'elle évoque leur retour du pub en passant par Hunt's Hill, ou encore le comportement de Bailey et son apparence physique au matin de la nuit du meurtre. Les réponses de Thomas aux questions des policiers ont été consignées par un Garda sur des feuilles de papier sur lesquelles elle a ensuite apposé sa signature. L'interrogatoire n'a pas été enregistré, conformément à ce qui était la norme à cette époque en Irlande.

Thomas prétend que les enquêteurs ont modifié sa déposition après coup :

Thomas : « Il y a eu des ajouts, des omissions, des inventions. Oh, c'était horrible. »

Sans doute est-ce horrible, mais le représentant du ministère public, un homme mince aux cheveux gris nommé Paul O'Higgins, souhaite des éclaircissements.

Thomas évoque l'après-midi du 22 décembre 1996. Bailey est allé chercher un arbre de Noël près de l'atelier en compagnie de Saffron. Ils avaient l'intention d'étêter un sapin et de l'installer dans le salon du cottage. Les trois dindes ont été tuées préalablement, et O'Higgins lit un extrait de la déposition de Thomas :

Il avait les avant-bras égratignés après avoir coupé l'arbre, mais il n'avait pas de blessure au front.

L'importance de ce point n'a pas échappé aux enquêteurs car plusieurs témoins, y compris des Gardaí, ont remarqué que Bailey avait une coupure ou une plaie au front les jours qui ont suivi le meurtre.

Thomas : « Non, il n'avait pas d'égratignure au front. »

O'Higgins lui demande où se trouvait la griffure, s'il en avait une.

Thomas : « Il y avait une entaille, minuscule, à la naissance des cheveux… »

Il est curieux que Thomas n'en ait pas fait mention dans sa déposition à l'époque. Au contraire, elle leur a déclaré ne pas avoir gardé le souvenir d'une égratignure au front.

O'Higgins demande à Thomas d'un air dubitatif si le Garda qui l'interrogeait a pu « négliger d'évoquer cette "entaille à la naissance des cheveux" » en écrivant que Bailey n'avait pas d'égratignure au front.

Thomas : « Je ne sais pas. »

À l'entendre, l'« entaille » à la naissance des cheveux a été faite par la patte d'une dinde qui se débattait. Elle était « si petite qu'on la voyait à peine. Ce n'était même pas une coupure, juste un peu de peau arrachée ».

Le représentant du ministère public n'entend pas lâcher prise. Même si l'atmosphère dans la salle est moins tendue que lors de l'interrogatoire de Bailey, on sent bien que cet échange est crucial.

O'Higgins demande à Thomas si elle a mentionné cette « entaille à la naissance des cheveux » aux enquêteurs le jour de son arrestation.

Thomas : « Oui. »

O'Higgins : « Vraiment ? »

Thomas : « Oui. »

O'Higgins : « Ils l'ont écrit ? »

Thomas : « Je ne crois pas que ce soit mentionné. »

O'Higgins remarque qu'en 2006, Thomas s'est plainte de son arrestation, après y avoir fait allusion en 2003 lorsque Bailey a intenté un procès en diffamation. À aucun moment elle n'a évoqué cette « égratignure à la naissance des cheveux ». Pourquoi fournir ce détail seulement maintenant ?

O'Higgins insiste : « En aviez-vous déjà parlé ? »

Thomas : « Je ne comprends pas, je suis désolée. »

O'Higgins s'intéresse alors à la déposition de Thomas relative à son retour du Galley, le pub de Schull où elle se trouvait avec Bailey le soir du 22 décembre. Bailey, au volant, se trouvait à hauteur de la laiterie de Lowertown lorsqu'il a bifurqué en direction de Hunt's Hill :

Je suis restée dans la voiture alors que Ian sortait pendant quelques minutes… Il voulait que je descende, mais j'ai refusé car il faisait trop froid.

O’Higgins : « C’était le cas ? »

Thomas : « Il faisait un temps glacial, oui. »

O’Higgins poursuit la lecture de la déposition :

Ian est remonté en voiture et il m’a dit qu’il avait un mauvais pressentiment, qu’il allait se passer quelque chose.

Thomas : « Non. Il ne m’a pas dit qu’il avait un mauvais pressentiment, qu’il allait se passer quelque chose. »

O’Higgins : « C’est une invention des Gardaí ? »

Thomas : « C’est ce que je crois. »

En regardant le paysage, Ian a remarqué : « C’est la maison d’Alfie, par là-bas ? », et il a ajouté : « Il y a de la lumière. »

Thomas : « Une invention pure et simple. »

O’Higgins : « Que faisiez-vous pendant que le Garda écrivait tout ça ? Vous ne lui avez jamais demandé ce qu’il écrivait ? »

Thomas répond qu’à ce stade de l’interrogatoire, son cerveau « commençait à bouillonner, pour être honnête… c’est difficile à décrire, ce n’est pas une expérience agréable du tout ».

O’Higgins poursuit : *Nous sommes rentrés tous les deux, on ne s’est pas dit grand-chose, sinon qu’il avait l’intention de passer là-bas plus tard, il m’a demandé si je voulais l’accompagner, je lui ai dit que j’étais trop fatiguée. J’ai eu l’impression qu’il se rendait chez Alfie, mais je ne sais pas si c’était ce soir-là ou un autre.*

Thomas : « Une invention pure et simple. »

O’Higgins réagit sur un ton presque sarcastique : « Tout ce passage a probablement été écrit sous vos yeux, il faut croire que vous lui parliez en même temps, mais qu’il rédigeait des réponses bien différentes et que vous le regardiez écrire, c’est bien ça, ou bien avez-vous gardé le silence pendant qu’il écrivait ? »

Dans sa déposition, Thomas explique que Bailey a laissé ses vêtements sur une chaise en rotin à l’entrée de leur chambre avant de se coucher. Thomas, qui avait ses règles, a pris un antalgique et s’est endormie aussitôt.

Je dormais et Ian n’arrêtait pas de se retourner. Il a fini par se lever, je dirais une heure plus tard.

Thomas affirme ne jamais avoir déclaré aux enquêteurs que Bailey n’arrêtait pas de se retourner, elle n’a pas le souvenir qu’il se soit relevé. Le lendemain, il lui apporte une tasse de café au lit vers 9 heures du matin.

Il avait une égratignure au front. Je suis sûre qu'il ne l'avait pas le dimanche. L'égratignure était à vif, je lui ai demandé ce qui s'était passé en voyant qu'il y avait du sang, et il m'a dit qu'il s'était griffé contre une branche.

Thomas : « C'est une invention. »

J'ai vu qu'il avait des écorchures sur les mains.

Thomas : « Il avait une petite égratignure sur la main, comme quand on se pique à une ronce, probablement. Je ne me souviens plus. »

La précision semble curieuse. N'a-t-elle pas expliqué que Bailey s'est égratigné en coupant le sapin ? Mais O'Higgins poursuit sa lecture.

À part le fait qu'il avait les traits tirés et paraissait fatigué, il était normal.

O'Higgins : « Avez-vous dit ça ou pas ? »

Thomas : « Je ne me souviens pas d'avoir dit qu'il avait les traits tirés et paraissait fatigué, il avait l'air en forme. »

Je me souviens de l'appel d'Eddie Cassidy, c'est Ian qui a répondu. En raccrochant, il m'a dit : « Tu ne vas pas me croire, un meurtre a eu lieu entre Dunmanus Castle et Toormore. » Il m'a expliqué qu'Eddie Cassidy lui demandait d'aller voir de quoi il retournait.

Vous trouverez peut-être que je suis naïve, mais je n'ai pas fait le lien entre la prémonition de Ian la veille à Hunt's Hill lorsqu'il observait la maison d'Alfie, le meurtre qui venait de se produire et le fait qu'il s'était absenté pendant la nuit.

Thomas : « Je n'ai pas dit ça. »

O'Higgins : « C'est une invention ? »

Thomas : « Oui, je n'ai pas dit ça. »

O'Higgins, une fois de plus, se demande ce que faisait Thomas pendant que les enquêteurs rédigeaient ces longs passages. Pour que Bailey soit en mesure d'obtenir d'importants dommages et intérêts de l'État, il va falloir convaincre les jurés que les Gardaí ont manipulé le témoignage de Thomas au moment de son arrestation. En tant que plaignant, Bailey lui-même dispose d'éléments dérisoires contre les enquêteurs. Il affirme avoir reçu un coup dans les côtes de l'un des policiers venus l'arrêter la première fois, et prétend qu'un autre Garda s'est avancé en lui collant son

entrejambe sous le nez à son arrivée au poste de police. Rien de plus.

En même temps, les propos que Thomas nie avoir tenus lors de sa déposition sont eux-mêmes suspects : Ian Bailey observant Toormore depuis Hunt's Hill et annonçant à Thomas son intention de se rendre chez Alfie ; Bailey se relevant une heure après s'être couché, c'est-à-dire aux alentours de 2 h 30 du matin puisque le couple s'est couché à 1 h 30 ; la présence d'une égratignure « récente » et « avec du sang » au niveau du font de Bailey le lendemain à 9 heures du matin. Si les enquêteurs en ont inventé ne serait-ce que la moitié, ce serait bien un coup monté.

O'Higgins procède à la lecture à la cour d'un nouveau passage de la déposition.

Il [Bailey] *m'a dit qu'il l'avait vue* [Sophie] *au supermarché Brosnan de Schull ce week-end-là. Il n'a pas précisé si elle était seule ou non, juste que c'était le week-end où elle a été assassinée.*

Jules Thomas répond qu'elle n'a jamais rien déclaré de tel aux Gardaí.

Il est allé à Schull le samedi après-midi à l'heure où étaient ouverts les magasins, mais pas le vendredi ni le dimanche.

O'Higgins : « Se trouvait-il à Schull le samedi après-midi ? »

Thomas : « Je ne me souviens pas. »

L'audience ne tardera pas à prendre fin. En regardant cette femme mince et posée qu'observe son compagnon, une idée me vient.

Jules Thomas accuse les Gardaí d'avoir inventé une bonne part des propos qu'elle est censée avoir tenus au poste de police de Bandon le 10 février 1997, mais ses dénégations ne s'arrêtent pas là. En parcourant mes notes, je constate qu'elle a déjà accusé plusieurs personnes d'avoir menti, ou d'avoir gardé un souvenir erroné de certains incidents. Cela concerne Michael McSweeney, Pádraig Beirne, Caroline Leftwick et James Camier. Les deux premiers sont des photographes de presse, Leftwick une maraîchère auprès de laquelle se fournissent Bailey et Thomas. Tous les trois ont évoqué aux enquêteurs des appels téléphoniques passés par Ian Bailey le matin du 23 décembre et en début d'après-midi. Les poupées russes, une nouvelle fois : il suffit d'en ouvrir une pour en découvrir une autre.

Le témoignage de James Camier est important, mais de façon différente. Il raconte qu'il a vu Jules Thomas à son stand de fruits et

légumes de Goleen, un village de la péninsule situé à l'ouest de Schull, le matin du 23 décembre. D'après lui, elle aurait évoqué le meurtre à cette occasion, plusieurs heures avant que Bailey n'affirme avoir appris le drame par Eddie Cassidy.

Dans le même temps un jardinier avec lequel Bailey a travaillé, Bill Fuller, affirme avoir aperçu Thomas dans sa Ford Fiesta blanche sur la route de Goleen, près du pont de Kealfadda le matin du 23 décembre. Bailey et elle ont pourtant déclaré sous serment qu'ils n'avaient pas quitté la Prairie le 23 décembre, jusqu'à leur départ pour Toormore peu après 14 heures.

Lorsque reprend l'audience le lendemain, O'Higgins entame à voix haute la lecture des réponses de Jules Thomas sur ses faits et gestes du 23 décembre, telles que les ont notées les enquêteurs :

Le lundi du meurtre, Ian achevait d'écrire un article.

Thomas : « Oui. »

Je suis passée en voiture près de la scène de crime vers 11 heures avant de rejoindre la côte [près du pont de Kealfadda].

Thomas : « Non, je n'ai jamais dit ça… C'est ridicule, je ne suis pas sortie ce matin-là. »

O'Higgins : « Vous avez pourtant affirmé être sortie ce matin-là. »

Thomas : « C'est une invention car ce n'est pas le cas. »

Si Fenella dit que j'ai rapporté des légumes, je me suis forcément rendue à Goleen le lundi.

Thomas : « Ça n'a aucun sens. »

O'Higgins explique à la cour que Fenella Thomas, la troisième fille de Jules Thomas, a fait aux enquêteurs la déclaration suivante : « L'une de ses affirmations [à Fenella]… est que Ian et vous êtes sortis pendant deux heures le lundi matin. »

Thomas : « Elle n'était même pas levée, elle n'a pas pu dire ça… Elle s'est probablement trompée de jour. »

O'Higgins : « Puis-je vous rappeler que vous avez cherché récemment à la pousser à modifier sa déclaration aux Gardaí selon laquelle vous étiez sortie pendant deux heures le lundi matin, et qu'elle a refusé ? »

Jules Thomas répète que Fenella était couchée à ce moment-là, si bien qu'elle n'avait aucun moyen de savoir si sa mère était sortie. Lorsque O'Higgins affirme que Thomas a téléphoné à Fenella pour la « pousser à modifier son témoignage », il donne une date : le 12 mai 2014, c'est-à-dire six mois avant l'audience. Il y voit la preuve

que Bailey prépare activement son action en justice contre les Gardaí et l'État irlandais, mais Thomas nie toute intervention auprès de sa fille.

Thomas : « Je suis incapable de mentir, d'inventer des mensonges. »

Ainsi que l'a précisé O'Higgins, Fenella Thomas a refusé de changer de position. Elle continue de dire que sa mère et Ian Bailey ont quitté le cottage pendant à peu près deux heures le matin du jour où le corps de Sophie du Plantier a été retrouvé. O'Higgins rappelle à Thomas que Bill Fuller dit l'avoir vue en voiture près du pont de Kealfadda ce matin-là. Thomas lui répond qu'elle est au courant de ce témoignage.

O'Higgins : « Vous dites donc qu'il se trompe ? »

Thomas : « Absolument. Nous avons un témoin pour dire qu'il vendait des sapins de Noël sur High Street, à Schull, ce matin-là. Il ne peut donc pas m'avoir vue à cet endroit [près du pont de Kealfadda]. Je n'y étais pas. »

O'Higgins : « Qui est le témoin en question ? »

Thomas : « Marie Farrell. »

9

Du côté de la vérité

L'affaire Sophie Toscan du Plantier a sorti de l'anonymat Marie Farrell pour la métamorphoser en personnage clé. Plus exactement, cette mère de cinq enfants qui tient un commerce à Schull s'est elle-même placée au centre du mystère avant d'en payer les conséquences. Farrell nie farouchement s'être jamais délectée de l'attention qu'elle doit à l'enquête.

Farrell a longtemps été le témoin privilégié de l'accusation, en raison de son appel anonyme à la police au courses duquel elle affirmait avoir vu un individu vêtu d'un grand manteau noir près du pont de Kealfadda aux alentours de 3 heures du matin la nuit du meurtre. Farrell a identifié l'individu comme étant Ian Bailey. Celui-là même qu'elle a vu sur Main Street à Schull le samedi après-midi au moment où Sophie y faisait ses courses, puis à nouveau tôt le dimanche matin en train de faire du stop à la sortie de Schull.

Farrell a également déclaré sous serment, lors du procès en diffamation de 2003, que Bailey a tenté à maintes reprises de l'intimider pour qu'elle revienne sur son témoignage. Bailey lui a adressé des signes, comme s'il voulait lui « couper la gorge », si bien qu'elle se disait « terrifiée ». Bailey lui aurait de plus déclaré avoir découvert qu'elle avait des ennuis avec les services sociaux britanniques pour avoir reçu des allocations indues à l'époque où elle vivait à Londres. Bailey serait passé la voir dans sa boutique six mois après le crime en lui affirmant qu'il voulait la dénoncer aux autorités britanniques. « On extrade des gens pour moins que ça », lui aurait déclaré Bailey. « Il me semble que c'est à ce moment-là qu'il m'a dit : "Je m'occuperai de toi si tu t'occupes de moi." Il m'a dit : "Je n'ai pas tué Sophie, mais je sais que tu m'as vu près du pont." » À l'époque, Farrell assimilait ces intimidations à de la « torture ».

À la suite d'une conversion digne de Paul sur le chemin de Damas, Farrell a changé sa version des faits. Elle prétend désormais que tout cet échange avec Bailey n'a jamais existé et n'avoir jamais pensé que Bailey la torturait. En revanche, il lui a bien dit qu'il n'avait pas tué Sophie.

Depuis 2005, Farrell affirme essentiellement que les enquêteurs l'ont poussée à incriminer Ian Bailey. Son nouveau témoignage est déjà détonant, il va devenir explosif.

Marie Farrell se présente à l'audience avec un quart d'heure de retard, le juge ne cache pas son irritation, il tend un doigt accusateur en direction des avocats de Bailey. Farrell porte un legging et un chemisier noirs sous son manteau. Je la reconnais aussitôt à sa coupe courte teinte en roux et son visage poupin. Âgée d'une cinquantaine d'années, elle paraît nerveuse et se mordille la lèvre.

Tom Creed, l'avocat de Bailey, lui demande si elle a témoigné sous serment lors du procès en diffamation de 2003.

Farrell : « C'est exact. »

Creed : « Avez-vous dit la vérité, toute la vérité et rien que la vérité lors de ce procès ? »

Farrell : « Non. »

Tom Creed lit une déclaration signée par Farrell le 14 février 1997 après le coup de fil à la police de « Fiona », affirmant avoir vu un individu suspect près du pont de Kealfadda la nuit du crime :

Le dimanche 22 décembre 1996, je suis sortie vers 22 heures… Arrivée à Schull, je me suis garée sur le parking de l'East End Hotel. J'avais donné rendez-vous là-bas à une personne dont je ne veux pas révéler l'identité. La personne en question se trouvait sur le parking. Je suis ensuite repartie seule en direction de Goleen. La personne avec qui j'avais rendez-vous me suivait dans sa propre voiture.

Dans sa déclaration, Farrell explique qu'elle est ensuite montée dans la voiture de cette personne et qu'ils ont roulé pendant un petit moment en s'arrêtant à plusieurs reprises pour discuter, notamment à Barleycove Beach, une plage de sable sur la route de Mizen Head.

Nous avons discuté dans la voiture sur Main Street, à Goleen. Au cours de ce trajet, je n'ai vu personne sur la route. Il est possible que nous ayons croisé quelques voitures. Nous avons ensuite quitté Goleen en direction de Toormore. En arrivant près du magasin de

Sylvia Connell [c'est-à-dire au pont de Kealfadda]*, j'ai vu un individu qui marchait sur la route, il était à peu près 3 heures du matin, il marchait sur le côté droit de la route en direction de Goleen. Il avait les mains contre son visage, mais j'ai vu son visage… J'ai immédiatement reconnu l'homme que j'avais vu sur Main Street à Schull le samedi 21 décembre 1996 et à Airhill, à la sortie de Schull le dimanche 22 décembre 1996, auquel j'ai fait allusion dans ma déposition précédente. Je sais aujourd'hui que cet homme est Ian Bailey… Je suis rentrée chez moi à 4 h 10 le 23 décembre 1996. J'ai noté l'heure à mon retour.*

Farrell a signé en son temps cette déposition, tout comme la précédente, en prenant soin d'en parapher chaque feuillet. Elle prétend désormais qu'elle a apposé sa signature sur des feuilles vierges en pensant que les Gardaí les rempliraient convenablement. La plupart des observateurs s'attendaient à une version de ce genre, mais elle vient de dynamiter le dossier des enquêteurs. Elle précise que certains détails sont vrais, alors que d'autres sont faux. Elle reconnaît par exemple avoir retrouvé un homme à Schull cette nuit-là, mais parle d'un trajet plus court puisqu'elle ne s'est pas arrêtée à Barleycove Beach. Et si elle reconnaît avoir vu près du pont de Kealfadda un homme vêtu d'un grand manteau noir qui avançait en titubant, le visage dans les mains, elle précise qu'il ne s'agissait pas de Ian Bailey. D'après Farrell, cet incident a eu lieu « avant 2 heures du matin ».

Farrell ne fait aucun commentaire sur l'heure de son retour chez elle. Dans la chronologie de cette nuit passée avec un compagnon, seule change l'heure à laquelle elle a vu l'inconnu, dont elle dit qu'il avait l'air « légèrement ivre ». Toutes les autres indications horaires restent inchangées. Sur mes notes, une flèche relie « à peu près 3 heures du matin » à « avant 2 heures du matin », le tout suivi d'un point d'interrogation. C'est curieux. Pourquoi avoir changé ce détail ?

Le Garda à qui Farrell a eu essentiellement affaire est l'inspecteur Jim Fitzgerald. Il a la réputation de résoudre les problèmes qu'on lui soumet, au point que ses collègues ont apparemment coutume d'utiliser l'expression « Jim s'en charge[2] ». Au début de 1997, Fitzgerald a confié à Marie Farrell un téléphone portable de la police, à une époque où ce genre d'appareil est rare dans la péninsule, afin qu'ils puissent rester en contact. Il semble que plusieurs Gardaí

aient effacé quelques PV que Marie Farrell et son mari avaient eus à la suite d'infractions routières mineures à cette époque.

Les rapports entre Farrell et Fitzgerald sont alors bons. D'après la commerçante, Fitzgerald lui a expliqué que son identification de Ian Bailey près du pont de Kealfadda sera très utile à l'enquête. Bailey est un homme aussi dangereux qu'étrange : « En plus d'avoir tué cette femme, ils m'ont expliqué qu'il faisait des trucs bizarres, qu'il s'asseyait dehors pour hurler à la lune. Que les soirs de pleine lune, il s'installait tout nu dans un fauteuil à bascule sur la place de Barleycove et qu'il récitait des poèmes pendant que dix lesbiennes dansaient autour de lui. Des trucs bizarres, mais je les ai crus. »

Dans le public, plusieurs personnes secouent la tête en affichant une mine incrédule. Quant à Thomas et Bailey, ils restent impassibles.

Mais Farrell est loin d'en avoir terminé.

Elle explique que, quelques années après le crime, elle a fermé son magasin de glaces pour accepter un emploi de serveuse au restaurant du golf de Schull. Un soir, l'un des enquêteurs et sa femme viennent dîner là. Le couple prend un verre avec Farrell et son mari. Farrell, qui est censée nettoyer les toilettes dans le cadre de son service, s'y rend en fin de soirée lorsqu'elle s'aperçoit que le policier la suit. Elle raconte :

— Il était ivre et il m'a coincée contre le mur en commençant à déboutonner mes vêtements… Il a ouvert son pantalon et déballé son sexe en me disant un truc du genre : « Ça te dirait de t'amuser avec ça ? Ça te plaît bien de t'occuper de "ce grand connard d'Anglais", ou "ce connard noir" ou ce "grand connard noir", les surnoms qu'ils donnaient à Ian Bailey. »

Elle ajoute : « Et il essayait de m'embrasser. »

Farrell prétend également qu'un autre Garda s'est introduit un jour dans une résidence secondaire inoccupée dont elle était la femme de ménage, qu'il s'est déshabillé dans l'une des chambres du rez-de-chaussée en lui demandant de coucher avec lui.

Farrell fournit des informations extrêmement détaillées que le représentant du ministère public n'a aucun mal à remettre en cause. La porte des toilettes pour femmes du golf était ouverte au moment des faits, de sorte que n'importe qui aurait pu assister à la scène. Comment Farrell explique-t-elle un tel paradoxe ? En outre, sa

description des lieux est inexacte, et elle n'était en aucun cas chargée de nettoyer les toilettes.

Quant au policier indélicat venu la rejoindre dans une résidence secondaire, Farrell étaye sa version des faits en affirmant qu'il avait une grosseur à l'aine. Il se trouve que l'intéressé lui a révélé ce détail dans un café en présence de plusieurs témoins, un jour où une tache de sang maculait son pantalon. Le policier a expliqué ce jour-là qu'il souhaitait réaliser un examen, de peur que la grosseur ne soit cancéreuse. De toute façon, Farrell est incapable de préciser quand a eu lieu l'incident, et pour quelle raison elle n'a jamais évoqué ses mésaventures auparavant.

— Vous croyez peut-être que jamais un homme ne m'a fait des propositions à l'époque où j'étais jeune, beaucoup plus mince, et un peu plus jolie ? demande-t-elle. Vous croyez que ça m'amuse qu'on parle de Marie Farrell dans les journaux ?

À côté de moi, Dermot Dwyer est furieux. Dans son témoignage, Farrell a cité les noms des deux policiers incriminés et les journaux irlandais ne manqueront pas de les publier.

— Ces types sont mariés, gronde Dwyer entre ses dents.

Plusieurs enquêteurs ont présenté à la cour des enregistrements de leurs conversations téléphoniques avec Farrell. Il apparaît que ceux-ci ont été réalisés sans l'autorisation de l'intéressée, ce qui n'est pas surprenant au vu de leur contenu. Le juge Hedigan a exigé que les noms des personnes sans lien avec l'affaire soient masqués par des bips. Il ne reste qu'un amas de grossièretés et de jurons. « Putain ! Saloperie ! » Une voix masculine en colère, identifiée comme étant celle d'un policier, évoque Marie-ci et Marie-ça, « Tu parles, ça me fout les boules », « Pourquoi, pourquoi, putain de merde ? », et autres « Vous croyez que ces putains de soucis me collent pas un putain de mal au crâne ? ». Ces conversations donnent l'impression que les enquêteurs tentent de mettre la pression sur Marie Farrell, mais tout indique qu'elle est parfaitement capable de se défendre. Elle résume bien sa position sur l'un des enregistrements : « C'est comme si j'avais trois putains de maris. » Elle déclare à l'un des policiers, sans méchanceté aucune : « Vous êtes un pervers », ce à quoi il répond : « Pas du tout, putain… Ou alors vous l'êtes autant que moi. »

Quelque part dans la ville, l'angélus sonne.

C'est à ce moment que la cour va avoir droit au bouquet final.

Au moment où O'Higgins demande à Marie Farrell de citer le nom de l'homme avec lequel elle se trouvait lorsqu'elle a vu Ian Bailey près du pont de Kealfadda, et que le juge lui donne l'ordre de répondre, Farrell prend son sac à main, son manteau, et quitte en trombe la salle d'audience. Les avocats de Bailey sont sous le choc, il est clair qu'ils ne s'y attendaient pas. Du banc sur lequel je suis assis, j'ai l'impression de regarder en badaud une scène d'accident. Elle est passée à quelques mètres de moi en quittant la salle, mais elle affiche une expression difficile à déchiffrer. Le nez retroussé, le front barré d'un pli, elle hésite entre colère et dégoût. Quelle qu'ait été son intention, elle a tout fait pour que son visage remplace celui de Bailey à la une des quotidiens de Dublin le lendemain. J'en arrive depuis à me poser, au sujet de Marie Farrell, des questions auxquelles je n'ai toujours pas de réponses.

Lorsqu'elle revient à la barre quelques heures plus tard, le juge Hedigan lui rappelle qu'elle dépose sous serment, que mentir à la cour ne sera pas sans conséquences, et qu'il ne tolérera aucune incartade de sa part.

En 1997, l'inspecteur Fitzgerald a déjà interrogé Farrell au sujet de son compagnon la nuit du meurtre. En procédant à des investigations, il a pensé que l'homme était Jan Bartells, une ancienne connaissance de Farrell, avant d'écarter cette hypothèse lorsque l'intéressé a pu fournir un solide alibi pour la nuit du 22 décembre. Farrell a ensuite évoqué le nom d'Oliver Croghan, un musicien mort dans l'intervalle.

Cette fois, à Dublin, elle donne un autre nom, celui de John Reilly dont elle affirme qu'il est également mort. Paul O'Higgins y voit une coïncidence de trop. Il bombarde Farrell de questions au sujet de Reilly, mais elle est incapable de préciser d'où il était originaire, ce qu'il faisait dans la vie ou pendant ses loisirs, où ils se sont connus, c'est tout juste si elle parvient à en fournir une description très vague. Je ne quitte pas Farrell des yeux et me demande par quel bout un reporter prendrait un tel témoignage. Farrell fournit pourtant quelques informations pertinentes au sujet du meurtre. C'est le cas lorsqu'elle évoque les boutons argentés.

Jusqu'alors, la description qu'a donnée Farrell de l'inconnu du pont de Kealfadda, de Schull et d'Airhill a évolué de deux façons majeures. Lors de sa version initiale, l'homme qui se tenait en face de sa boutique de Schull, l'après-midi du 21 décembre, était de taille

moyenne, entre 1,72 m et 1,77 m. À l'entendre, l'homme du pont de Kealfadda, la nuit du meurtre, était le même individu que celui vu à Schull et Airhill. On peut déduire de sa déposition de février 1997 que l'individu en question était beaucoup plus grand que dans son souvenir s'il s'agissait de Bailey puisque ce dernier mesure 1,93 m. En 2005, deuxième changement, Farrell revient sur son témoignage initial en affirmant que l'inconnu n'était en aucun cas Bailey. Et voilà qu'elle va livrer une troisième version lors du procès de Dublin.

Elle déclare à la cour que l'homme du pont de Kealfadda portait un grand manteau noir avec « des boutons argentés ». Ce détail est pour le moins intéressant. En l'interrogeant, O'Higgins lui demande pourquoi elle n'en a jamais fait mention auparavant. Elle qui tenait un magasin de prêt-à-porter devait bien savoir que les manteaux masculins, sinon à l'armée, ont rarement des boutons argentés.

Il se trouve que Ian Bailey possède effectivement un grand manteau noir similaire à celui qu'a décrit Marie Farrell, mais s'il faut la croire cette fois, Bailey aura beau jeu de dire que l'inconnu du pont de Kealfadda est un autre pour la bonne raison que son manteau noir n'avait pas de boutons argentés.

Pour quelle raison Marie Farrell fournit-elle ce détail maintenant ?

Au vingt-troisième jour du procès, quarante-huit heures après le départ impromptu de Marie Farrell, le banc réservé à la presse se vide peu avant 16 heures, comme à l'accoutumée, lorsque les journalistes quittent la salle d'audience pour rédiger leur papier du lendemain. En revanche, le grand public est toujours là quand O'Higgins conclut son interrogatoire. Au premier rang, un homme porte un T-shirt sur lequel s'étalent les mots « LA COUPABLE, C'EST LA DINDE ».

O'Higgins demande à Farrell si elle connaît Bill Fuller, et si elle a le souvenir de l'avoir vu le 23 décembre.

Farrell : « Oui… Il vendait des sapins de Noël devant ma boutique. »

O'Higgins : « Quand vous en êtes-vous souvenue ? »

Farrell : « Je m'en souviens depuis toujours. »

O'Higgins : « Depuis toujours ? »

Farrell : « Oui. »

O'Higgins : « Quand l'avez-vous mentionné à quelqu'un d'autre pour la première fois ? »

Farrell : « Je ne sais pas, je ne crois pas en avoir jamais parlé. »

O’Higgins : « Vraiment ? Puis-je vous rappeler qu’il n’est fait mention de la présence de Billy [Bill] Fuller devant votre boutique le 23 décembre dans aucune de vos dépositions ? »

Farrell : « Parce qu’il ne s’est rien passé de particulier devant ma boutique le 23 décembre. »

O’Higgins : « Dans ce cas, comme se fait-il que vous vous souveniez de la présence de Billy Fuller ? »

Farrell : « Je me souviens qu’il était là. »

O’Higgins a le sentiment de tenir une piste. Le témoignage de Farrell fait penser à la façon dont lui est brusquement revenue l’existence des boutons argentés.

Farrell : « Je me souviens qu’il était là parce qu’il est arrivé et qu’il a mis ses sapins devant la boutique et que je suis sortie pour lui demander ce qu’il faisait… »

O’Higgins insiste d’une voix grave : « Pourquoi avoir attendu 2006 pour mentionner Bill Fuller et ses sapins de Noël ? »

Farrell : « Parce qu’on n’en avait jamais parlé [avant]. »

O’Higgins : « Laissez-moi vous poser la question autrement. S’il ne s’était rien passé et que sa présence ne vous semblait pas importante, pourquoi l’avoir mentionnée dans la déposition faite dix ans plus tard, en 2006 ? »

Farrell : « Euh… je ne sais vraiment pas. »

O’Higgins : « Que Billy Fuller soit là ou non n’avait aucun intérêt puisque personne n’avait rien remarqué le 23 décembre 1996. C’est bien ça ? Dans ce cas, pourquoi vous souvenir soudainement de la présence de Billy Fuller ? »

Farrell : « Il était là à 10 heures du matin, et toute la matinée. »

O’Higgins : « Vous vous en souvenez parfaitement, bien que vous n’en ayez jamais parlé à personne ? »

O’Higgins suggère à Farrell qu’au moment de sa déposition de 2006, elle savait que Fuller affirmait avoir croisé Jules Thomas dans sa Ford Fiesta blanche près du pont de Kealfadda vers 11 heures, à l’heure où Farrell plaçait désormais Fuller devant sa boutique.

En 2006, un an s’est écoulé depuis que Marie Farrell est « passée du côté de la vérité », pour reprendre l’expression utilisée par Bailey devant la cour quelques semaines plus tôt.

Farrell est effectivement devenue un élément essentiel du dispositif permettant à Bailey d’obtenir des dommages et intérêts pour arrestation abusive. De façon implicite, elle constitue également un

élément du dispositif permettant d'innocenter Bailey du meurtre de Sophie. L'un ne va pas sans l'autre.

Reste à savoir si tout se déroule comme le souhaite Bailey.

O'Higgins regarde Marie Farrell avec dureté, ce qui la met mal à l'aise. Cela dit, elle est mal à l'aise depuis le début de son interrogatoire, trois jours auparavant. Le représentant du ministère public, de façon métaphorique, peut passer à la mise à mort.

O'Higgins : « Vous aviez découvert que Jules Thomas avait besoin qu'un témoin place Billy Fuller loin du pont de Kealfadda, de sorte qu'il ne puisse pas l'avoir croisée. »

*

Le 6 mars 2015, cinquante-cinquième jour du procès, une certaine Geraldine O'Brien est appelée à la barre par la défense. En 1997, alors âgée de dix-sept ans, elle travaillait à temps partiel pour Marie Farrell dans son magasin de glaces pendant l'été. Elle a déménagé à Cork à ses dix-huit ans, mais elle est restée en contact de loin avec Farrell à l'occasion de ses séjours estivaux dans la péninsule. Les deux femmes prenaient parfois un café ensemble, Farrell parlait à O'Brien de ses enfants dont l'aîné avait plus ou moins l'âge de la jeune fille.

Aux alentours de Noël 2013 (O'Brien ne peut pas donner une date précise), elle a croisé Farrell par hasard à Cork où son ancienne patronne faisait des courses. O'Brien lui a expliqué qu'elle s'apprêtait à ouvrir un établissement de formation privé. Farrell, intéressée, a aussitôt voulu y inscrire sa fille, ainsi que la petite amie de l'un de ses fils. Lorsqu'elle l'a interrogée sur les systèmes de bourses, O'Brien lui a répondu qu'il était possible d'obtenir une aide de l'ordre de 500 euros, mais que les frais d'inscription allaient de 2 500 à 5 000 euros, ce qui obligeait les candidats à trouver un financement complémentaire. Les deux femmes ont poursuivi leur discussion, mais Farrell affirme désormais n'avoir jamais tenu les propos que lui prête O'Brien. Cette dernière déclare pourtant sous serment que Farrell a évoqué *le futur procès de M. Bailey pour lequel elle* [Farrell] *devait témoigner. On lui avait expliqué qu'il* [Bailey] *pourrait toucher une somme substantielle.*

O'Higgins : « Vous a-t-elle précisé un montant ? »

O'Brien : « Deux ou trois millions. »

O’Higgins : « Et ensuite ? »

O’Brien : « Elle m’a dit qu’elle en recevrait probablement une partie. »

*

Je dois retrouver Bailey et Thomas un soir des premiers jours de décembre 2014, au début du témoignage de Marie Farrell, avant que celle-ci ne se distingue. Le procès a démarré trois semaines plus tôt et je veux leur demander leur impression. Bailey, plutôt optimiste, espère que tout sera bouclé pour son anniversaire, le 27 janvier 2015.

Un vent glacial souffle lorsque nous traversons le Ha’penny Bridge, mais l’étroit pont qui enjambe la Liffey est bondé. Lorsqu’un passant anonyme crie : « Assassin ! », mes deux nouveaux amis ne réagissent pas et je pose la question à Bailey :

— Ian, ce genre d’incident vous arrive souvent ?

— Oh, je dirais une fois par semaine.

Nous jetons notre dévolu sur Gogarty’s, un pub du quartier de Temple Bar, où nous prenons possession d’un box dans un coin. Quelques verres plus tard, je commence à me détendre. Les immeubles de style géorgien que j’aperçois à travers la vitre me rappellent ma ville natale, de l’autre côté de la mer d’Irlande. Bailey m’explique qu’il aime manger, évoquant l’époque où il travaillait le samedi au marché au poisson, ou encore les pièces de viande que son père, boucher de profession, rapportait à la maison.

Il me parle du pensionnat progressiste (désespérément laxiste aux yeux de certains) au parfum de scandale où Jules Thomas a fait ses études dans le Devon, ou encore du jour où Dylan Thomas a pris Jules bébé dans ses bras. En dépit de leur patronyme commun, je crois comprendre que sa compagne et le poète gallois n’ont pas de liens familiaux. Thomas s’exprime peu ce soir-là, Bailey parle pour deux. À un moment, *Whiskey in the Jar* du groupe Thin Lizzy passe dans le pub et Bailey se met à chanter à l’unisson. Je n’ai jamais plus entendu cette chanson depuis sans repenser à cette soirée. Peut-être parce que Bailey a évoqué Dylan Thomas, qu’il aime beaucoup, nous parlons poésie. Il évoque un poème récent de Carol Ann Duffy qui lui a plu tout particulièrement, me recommandant de le lire. Intitulé *Last Post*, il traite d’après lui d’« insignifiance ». Sur le

moment, je crois comprendre qu'il y est question de l'insignifiance de chacun d'entre nous dans le vaste monde. Je ne me souviens pas précisément, mais j'ai dû à mon tour conseiller à Bailey la lecture d'un de mes poèmes préférés de Philip Larkin, et je n'ai plus pensé à *Last Post*. Plusieurs mois se sont écoulés avant que je retrouve le titre du poème de Duffy dans mon carnet, à côté du mot « insignifiance ». Ma curiosité aiguisée, je l'ai lu.

J'ai bien conscience que le thème d'un poème, d'un livre ou d'une chanson est question d'appréciation individuelle, mais à mes yeux, *Last Post* traite de l'inversion du temps. Il évoque la réécriture de l'histoire de façon positive. Il parle de vies fauchées prématurément qui sont rendues avec bonheur à leurs propriétaires. Dans ce poème, Duffy voit la Grande Guerre remonter dans le temps, à la façon d'un film projeté à l'envers, le sang rentrer dans les veines des cadavres, les morts renaître sur le champ de bataille, tout ce gâchis et ces atrocités brusquement effacés. Les erreurs du passé corrigées. Toutes ces jeunes existences fauchées reprenant vie sur une toile vierge.

---

2. Il s'agit d'une allusion à l'émission de télévision britannique des années 1970, *Jim'll Fix It*.

10

Comme des marionnettes au bout d'un fil

Le 30 mars 2015, le procès au civil de Bailey prend fin de façon catastrophique pour lui. Au terme de soixante-quatre jours d'audience, les jurés s'accordent sur un verdict en l'espace de deux petites heures. Ils n'ont pas tenu compte d'une partie des accusations (dont celle d'arrestation abusive), le juge ayant estimé, en cours de procédure, qu'elles étaient prescrites, et décident que les Gardaí ne sont pas coupables de mise en cause abusive de Bailey dans le meurtre de Sophie Toscan du Plantier. Loin de recevoir d'importants dommages et intérêts, l'intéressé se retrouve avec des millions d'euros de dettes en frais de justice.

Il n'est pas en mesure de rembourser ces sommes puisque le cottage de la Prairie appartient à Thomas et qu'il ne possède lui-même quasiment aucun patrimoine. Déçu, mais calme, Ian Bailey fait face aux représentants des médias à sa sortie du tribunal, Jules Thomas à ses côtés. Financièrement, il n'a donc pris aucun risque en attaquant la Garda Síochána, mais sa défaite renforce la détermination des enquêteurs français. Six mois après avoir intenté son action au civil, l'avocat de Bailey écrit au ministère irlandais de la Justice en exigeant la suspension de toute collaboration avec la France. Jusque-là, le juge d'instruction français avait toute latitude de procéder à des interrogatoires sur le sol irlandais, ce qui doit permettre à terme d'inculper Bailey. En septembre 2015, le juge Patrick Gachon enverra même une équipe d'enquêteurs parisiens dans le comté de Cork. Nul doute que la défaite de Bailey redonne aux Bouniol une lueur d'espoir. J'aurai bientôt l'occasion de poser la question au fils de Sophie.

Mais auparavant, il me faut retourner en Irlande afin de rendre visite à Bailey sur ses terres. Au même moment, les enquêteurs français dépêchés par Gachon ont un projet identique. En quittant l'aéroport de Cork, le temps de trouver la bonne sortie et de me

familiariser avec le fonctionnement des essuie-glaces de ma voiture de location, je me dirige vers l'ouest. Bailey m'a fourni des indications pour me rendre à son cottage et je découvre à mon arrivée une barrière sur laquelle est apposée une pancarte réalisée à la main : *Atelier & galerie de peintures*. Je reconnais le lieu pour l'avoir aperçu dans les interviews accordées par un Ian Bailey beaucoup plus jeune en janvier et février 1997.

Bailey et Jules Thomas me réservent un accueil chaleureux. J'ai apporté dans mes bagages une boîte de chocolats belges et quelques bouteilles de bordeaux. Nous avons peu de temps avant l'arrivée de Donal MacIntyre et de son équipe de tournage, mais Bailey m'explique que nous pourrons discuter pendant le dîner. Thomas me propose une tasse de café avant de me laisser seul avec son compagnon. Nous avons pris place dans une charmante cuisine qui sert également de salle à manger. Des plantes en pot sont posées sur le rebord de la fenêtre. Sur la lourde table en bois sont posés un bol de pommes rouges, un magnétophone poussiéreux, un ordinateur portable et des piles de documents. J'aperçois à travers la fenêtre embuée quelques serres, ainsi qu'une grange. Des poules caquettent et je repense soudain aux trois dindes abattues la veille du meurtre de Sophie.

Mon arrivée a interrompu Bailey dans ses préparatifs culinaires. Des côtes d'agneau grésillent dans le four avec un plat de pommes de terre. Il a également prévu des haricots blancs et des légumes du jardin. Ce menu à l'ancienne me replonge dans les années 1970.

Bailey m'annonce qu'il a du neuf. Il a été approché par Jim Sheridan, un réalisateur irlandais de renom qui vit entre l'île et Hollywood. Sheridan est notamment l'auteur des films *My Left Foot* et *Au nom du père*. Ce dernier évoque une erreur judiciaire survenue en Angleterre en 1975, avec la condamnation de quatre Irlandais accusés à tort d'un attentat dont ils étaient innocents.

— Lorsque j'ai fait la connaissance de Jim, m'explique Bailey d'un air ravi, j'ai tout de suite pensé le présenter à Donal de façon qu'ils puissent unir leurs forces.

Ce n'est pas la première fois que l'on propose à Bailey de raconter son histoire à l'écran, mais il m'explique que le courant est passé avec Sheridan dès leur première rencontre.

Je lui demande s'il trouve le temps d'écrire, il me répond par la négative. Cela lui manque-t-il ? Après tout, il renouait avec le

journalisme lorsque le meurtre de Sophie a réduit ses espoirs à néant, aucun organe de presse n'ayant souhaité avoir recours à ses services après son arrestation.

Ma question avait trait à l'écriture en général, mais Bailey se méprend et me répond qu'il se sent incapable d'écrire au sujet de *l'affaire*, ainsi qu'il la nomme.

— Cela ne m'empêche pas de manipuler les journalistes comme des marionnettes au bout d'un fil, ajoute-t-il.

Je ne sais pas quoi répondre, me contentant de noter la formule dans mon carnet.

Ce curieux commentaire ne me quitte pas de la soirée. MacIntyre arrive sur ces entrefaites et détaille à Bailey le plan de tournage du lendemain. L'intéressé fourmille d'idées, il nous propose notamment de l'accompagner dans une carrière voisine. Nous évoquons l'arrivée des enquêteurs français, Bailey a vu des inconnus à l'entrée de son allée quelques jours plus tôt. Ils ont regagné leur voiture en le voyant s'approcher.

Jules Thomas nous rejoint pour le dîner. Lorsqu'il est question de la possibilité d'un procès en France et de l'inculpation de son compagnon, elle secoue la tête d'un air triste, le front barré d'un pli. Elle n'en peut plus de cette fausse accusation qui pèse sur la tête de Bailey depuis dix-neuf ans, nous dit-elle. C'était toutefois pire au début. Les gens applaudissaient lorsque Bailey quittait un pub, ou alors ils changeaient de trottoir. Un jour, lors d'une fête, une femme s'est mise à chanter : « Ian est un assassin. » Un incident qui m'a déjà été rapporté. Apparemment, Bailey s'est contenté de s'en aller. Ces jours sombres sont désormais derrière eux.

Ils ont pourtant connu quelques moments heureux. Lorsque Thomas s'est installée dans la péninsule, elle avait la vie devant elle. L'Irlande profonde d'il y a quarante ans manquait de confort, mais les *blow-ins* s'y sentaient libres.

— Nous étions des hippies, m'explique Jules.

Cette dernière est d'un abord plus facile que Bailey. Au moment de reprendre le chemin de Schull, elle m'accompagne dans la cour pour me dire au revoir. En direction du sud, un trait de lumière parcourt l'obscurité avant de s'effacer.

— On ne peut pas voir le phare du Fastnet d'ici, me dit-elle, mais on aperçoit sa lumière. Tout le monde aime les phares, vous ne croyez pas ?

*

Le lendemain, fidèle à son engagement, Bailey nous conduit à la carrière. Je me suis rendu à la Prairie dans ma voiture de location tandis que MacIntyre, le cameraman et l'ingénieur du son arrivent séparément. En manœuvrant prudemment en marche arrière sur l'étroit chemin du cottage, j'ai probablement fait vrombir le moteur plus que nécessaire. En descendant de l'auto, je découvre Bailey, MacIntyre et son équipe hilares.

— M. Bean ! s'exclame Bailey. On dirait M. Bean au volant !

Et tandis qu'il retourne dans la maison chercher son portefeuille, MacIntyre me glisse dans un souffle :

— Laisse-le croire que tu es M. Bean. Ça pourrait te servir.

Quelques minutes plus tard, Bailey prend le chemin de la carrière et je le suis avec MacIntyre et les deux autres au volant de ma voiture. Sur place, il n'est pas facile de se garer et je dois multiplier les manœuvres pour ne pas glisser dans le fossé.

— M. Bean ! répète Bailey, un grand sourire aux lèvres.

L'équipe commence à tourner. Cette carrière se résume à un tas de cailloux au milieu d'un champ, à l'écart d'une route de campagne. Bailey m'explique qu'il a besoin de pierres pour le muret qui délimite son terrain. Il sort de son coffre un marteau, un burin et un vieux chiffon. Le temps de repérer les moellons qui lui conviennent, il s'agenouille sur le carré de tissu, choisit une pierre gris foncé, dessine un trait à la surface de la roche, frappe délicatement le burin avec son marteau avant d'assener un grand coup qui casse la pierre en deux.

— Voilà, dit-il en se relevant. Ce morceau de roche n'avait pas vu la lumière du jour depuis plusieurs millions d'années.

Il répète l'opération avec d'autres roches. Une fois taillées, celles-ci pèsent entre dix et quinze kilos chacune, mais Bailey les porte dans sa voiture sans effort.

La nuit du meurtre, l'assassin de Sophie lui a défoncé le crâne avec une plaque d'ardoise.

— Inouï, déclare MacIntyre lorsque nous repartons à la suite de Bailey.

Pourquoi nous avoir conduits dans cet endroit ? Pourquoi avoir taillé ces roches en notre présence ? Pourquoi nous avoir montré qu'il n'a aucun mal à porter de lourdes pierres ?

Plus tard le même jour, j'accompagne MacIntyre et son équipe jusqu'à la route de Bantry. Nous bifurquons à droite en direction du pont de Kealfadda, puis nous empruntons la petite route de Kealfadda avant de tourner à gauche vers la vallée de Toormore. C'est là que Shirley Foster a croisé Bailey et Thomas à 14 h 20 le 23 décembre 1996. Foster raconte que Bailey et Thomas, pressés d'arriver sur la scène de crime, venaient de s'engager sur le chemin menant à la maison de Sophie, preuve qu'ils savaient où s'était déroulé le crime, alors que Bailey affirme au contraire avoir pris ce chemin *après* avoir croisé Foster.

Au moment de pénétrer dans la vallée trente secondes plus tard, nous apercevons une berline qui roule à vive allure. Je me range sur le bas-côté pour la laisser passer. Une femme tient le volant du véhicule, elle transporte trois passagers masculins en costume. J'ai le temps de dévisager l'un d'eux, un homme large d'épaules, aux cheveux bruns coupés court, à la mine grave.

Nous avons l'intuition qu'il s'agit des enquêteurs français dans un véhicule banalisé de la Garda. Ce sont probablement les mêmes que Bailey a vus près de chez lui.

La maison de Sophie est aussi massive que confortable, voire imposante. À première vue, on pourrait croire qu'elle abrite quelque notable du cru. Un médecin ou un avocat. Les *vieux buissons de ronces très vigoureux* décrits par la police le 24 décembre 1996 ont disparu. Une croix celtique de granit s'élève à l'endroit où Sophie s'est écroulée sous le poids du parpaing utilisé par son assassin. Le mot *SOPHIE* est gravé dans la pierre. L'ancienne pompe à eau, près de laquelle a été prélevé le parpaing, est toujours là. J'imagine Shirley Foster klaxonnant désespérément à la vue du corps à moitié allongé dans le fossé. Je repense à la bâche bleue qui recouvrait le cadavre. À la bande de police flottant au vent. Aux Gardaí qui ont veillé le corps toute la nuit en attendant le médecin légiste. Aux chevaux dans les champs voisins, que tout ce remue-ménage ne concernait guère.

Je me suis toujours demandé pour quelle raison Sophie n'avait pas tenté de rejoindre la maison de ses voisins. Je m'adosse contre la porte de la cuisine, cette porte à laquelle l'assassin a peut-être frappé pour manifester sa présence. Alfie Lyons et Shirley vivent un peu plus haut. L'assassin, sachant qu'ils se trouvaient chez eux, en dépit de l'absence de lumière du fait de l'heure tardive, a très bien

pu empêcher Sophie de s'enfuir de ce côté. Les pavés qui entourent la maison brillent d'humidité sous un rayon de soleil. Des mouettes tournoient au-dessus de ma tête.

Le moment est venu de rendre visite à Alfie Lyons.

Ce dernier ouvre sa porte de quelques centimètres à peine. J'aperçois une pile de vieux exemplaires du *Guardian* sur une chaise, une radio fonctionne en arrière-plan. Lyons porte un pantalon de jogging et un sweat. Non, il ne souhaite pas s'exprimer, fidèle à une décision prise depuis longtemps de ne plus parler aux journalistes. Il fronce les sourcils lorsque je prononce le nom de Ian Bailey. Il m'explique que Pierre-Louis, le fils de Sophie, a échangé une partie de ses champs avec lui en échange du vieux bâtiment que Sophie était déçue de ne pas posséder. À la limite des deux propriétés, en contrebas, on devine des matériaux de construction et des machines, preuve que quelqu'un fait des travaux.

Lyons me donne aimablement la permission de traverser ses terres. En 1995, au moment de Pâques, il a remodelé son jardin en guise de cadeau à Shirley Foster qui devait le rejoindre alors qu'elle prenait sa retraite de l'enseignement, en Angleterre. L'un des paysagistes n'était autre que Bailey.

À une quarantaine de mètres de l'entrée de la maison de Lyons, le terrain descend légèrement en pente et l'on voit parfaitement l'arrière de la maison de Sophie. Si quelqu'un se tenait devant la fenêtre de la cuisine, je le verrais de profil. En revanche, quiconque voudrait regarder l'extrémité du jardin de Lyons depuis cette même cuisine serait obligé de tourner la tête, si bien qu'il aurait peu de chance de s'apercevoir qu'il est observé.

Ce premier séjour à Toormore touche à sa fin, mais je vais y retourner avec MacIntyre. Nous regagnons la Prairie où il souhaite tourner quelques images de Bailey et Thomas dans leur jardin, en train de s'intéresser à leur potager parfaitement tenu. En passant, je jette un coup d'œil par la fenêtre de la pièce où Thomas a installé son atelier. La pancarte *Atelier & galerie de peinture* n'est pas très efficace, m'a confié Bailey. Un jour, un jeune couple d'Israéliens a remonté l'allée, soucieux de savoir si la galerie était ouverte. En fait, ils s'intéressaient moins aux tableaux de Thomas qu'aux avantages et inconvénients de la vie dans la région. C'est à peu près la seule fois que Thomas a eu de la visite. Cela ne me surprend pas

outre mesure : sans être aussi isolé que la maison de Sophie, le cottage est perdu au milieu de nulle part.

Je vois un chevalet au centre de la pièce, à côté d'une table chargée de pots de peinture et de tubes de couleurs. Plusieurs cartons contiennent ce qui ressemble à de vieux magazines. Une douzaine de toiles, plus ou moins inachevées, sont accrochées au mur.

Au moment de repartir, alors que MacIntyre et son équipe remballent leur matériel, Bailey m'invite à le rejoindre dans la cuisine. Il ouvre son ordinateur et me demande si j'ai une clé USB. Il ouvre le dossier d'enquête et fait dérouler une longue suite de fichiers Word contenant les dépositions des témoins. Chaque fichier est identifié au nom de la personne interrogée par les Gardaí. Bailey télécharge le tout sur ma clé, sans oublier les minutes de son procès en diffamation contre les journaux. Il joint également la déclaration du DPP exposant les raisons pour lesquelles il n'a jamais été jugé en Irlande, m'expliquant qu'elle « l'innocentait ».

Il ajoute une fois de plus qu'il me considère comme un « supporter », mais je ne l'écoute que d'une oreille, pressé de voir les précieux dossiers se charger sur la clé USB. Avant de partir, je lui tends un billet de 100 euros, pour ses frais d'essence. Bailey me remercie en me serrant chaleureusement la main. Lorsque je m'éloigne au volant de ma voiture de location, il plaisante une nouvelle fois en me comparant à M. Bean. Dans mon rétroviseur, debout devant leur maisonnette rurale, Bailey et Thomas me font penser au tableau *American Gothic* de Grant Wood. Bailey, comme la figure masculine de cette œuvre, la fourche en moins, regarde droit devant lui alors que Thomas, à l'image de la femme de la toile, regarde de côté avec mélancolie.

Reste à savoir si je me trouve à l'orée d'une véritable histoire, avec un début, un milieu et une fin. Je vais devoir rassembler mes pensées et me jeter à l'eau si j'entends réussir à l'écrire. Dieu sait combien de temps cela me prendra.

*

À l'automne 1989, alors âgée de trente-deux ans, Sophie vient de rencontrer Daniel. Sa vie est en pleine ébullition ; encouragée par Toscan du Plantier, elle crée une société de production de films

documentaires à laquelle elle donne le nom de son tableau préféré, *Les Champs blancs*. Cette grande toile abstraite dans les blancs cassés, les gris pâles et autres bleus aquatiques a été offerte par un ami peintre à Sophie et Marguerite Bouniol qui l'ont accrochée dans leur appartement de la rue Tiquetonne à Paris.

En novembre de la même année, Sophie et Daniel se sont rendus en Inde et la jeune femme a consigné ses impressions dans un cahier. Après sa mort, ce cahier s'est retrouvé enfermé dans un classeur chez ses parents, au milieu de notes, d'autres récits de voyages et de nouvelles. La prose de Sophie dort depuis dans ce refuge, les enquêteurs ne s'y sont guère intéressés. Il est même probable qu'ils ne l'aient jamais lue.

À l'époque, l'une des grandes amies de Daniel, Catherine Clément, vit à New Delhi où son mari occupe la fonction d'ambassadeur de France. Clément, qui a beaucoup écrit sur ce sujet, va initier Sophie aux religions et à la culture de l'Inde.

Sophie et Daniel entament leur périple à Bombay. La vue sur l'océan dont ils disposent de leur chambre d'hôtel compose un tableau précieux, le bleu gris du ciel se confondant avec celui de l'eau au-dessus de laquelle flottent des bancs de brume. Seules les silhouettes de rares navires à l'horizon et un minuscule îlot rocheux viennent troubler cet équilibre. La mer, sale, est nauséabonde et elle écrit dans son journal : *Et pourtant, elle est tentante comme une consolatrice à la chaleur, une fausse amie tentatrice*. Derrière elle, une rangée de tours prétentieuses et de mauvais goût accueille les plus riches. Sophie décrit Bombay sous les traits d'une femme trop maquillée et vulgaire, fière du spectacle qu'elle offre à l'observateur et qu'elle se donne à elle-même. Le contraste avec le reste de la ville est marqué. Les quartiers pauvres, éclairés à la nuit tombée par des milliers d'ampoules nues, donnent une impression de fête alors qu'il n'y a rien à célébrer. *Pas de mémoires, pas de victoires ni de résistances*, écrit-elle.

Elle se rend ensuite à Calcutta. À première vue, la ville ressemble à une ville anglaise au sortir d'un bombardement aérien. Elle possède pourtant une vitalité inouïe que Sophie résume ainsi : *Quelle vie, cette ville ! Ou quelle ville, cette vie ! Elle est partout, très proche de la mort, toujours. À deux doigts. En équilibre permanent,*

sans filet, du plastique en guise de toit, au milieu de la crasse et des ordures.

Sophie observe les Indiens qui se baignent dans la chaleur ambiante avant de laisser les rayons du soleil évaporer les gouttes dont ils ressortent couverts. Dans le même temps, des fleurs passent d'une main à l'autre comme autant de cadeaux. *Pour la joie, celle juste avant la mort, celle qui hurle et vomit*.

Puisant dans son imaginaire, Sophie met en scène une femme vêtue d'une robe blanche : *Difficile à supporter, cette joie de vivre et de mourir en blanc sous une tonne de pétales*. Sophie y voit une contradiction évidente : le quotidien à Calcutta relève de la survie, ainsi que tout le montre. La vie est aussi une préparation à la mort, un *apprentissage* qui se déroule sur la scène de cette ville grouillante. Kali, la déesse de Calcutta, n'est-elle pas également la déesse de la mort ?

Une fois par an, on se débarrasse de Kali dans la nuit. Tout en étant présente en effigie à chaque coin de rue, elle est victime des populations locales qui noient ses effigies de carton-pâte dans les eaux du fleuve et regardent couler leur déesse de mort. Sophie s'interroge : *Pourquoi ne pas prendre la main de l'une de ces statues et s'enfoncer avec elle… ?*

Sans doute n'est-ce pas la pensée première des multitudes qui assistent à ce spectacle. Une fois l'an, les habitants de Calcutta se vengent de leur déesse. Ils ventilent leur colère de façon cathartique.

On se venge d'elle [Kali] *violemment, avec rage, plaisir et agressivité*, écrit Sophie.

11

Le dossier

Sur ma clé USB se trouvent réunis les éléments d'enquête que la Garda Síochána et l'État irlandais ont fournis aux défenseurs de Bailey avant le procès de 2014-2015. Au total, je découvre plus de sept cents témoignages. Je dispose également des minutes du procès en diffamation de 2003, ainsi que de la transcription des débats de Dublin.

Il y a là de nombreux courriers, envoyés par Bailey et Thomas au Premier ministre irlandais et à d'autres membres du gouvernement, dans lesquels le couple se plaint du comportement des Gardaí. Je trouve enfin un exemplaire de la déclaration controversée du DPP et m'empresse de la lire avec la gourmandise d'un enfant en présence d'un sachet de bonbons.

Lorsque Bailey a téléchargé le dossier sur ma clé, je me suis assuré qu'il me fournissait l'ensemble des témoignages recueillis par les Gardaí. Je sais pourtant qu'il en manquera certains, le DPP a notamment reproché aux enquêteurs d'avoir omis certaines dépositions quand ils lui ont soumis leur demande d'inculpation. En vérité, les Gardaí ont tout bonnement perdu un certain nombre de témoignages, de sorte qu'il m'est impossible de savoir si je dispose bien de tous les éléments qui ont survécu. Je me vois mal frapper à la porte du poste de police de Schull afin de leur demander si je dispose de l'intégralité du dossier, mais mon instinct me souffle que celui-ci est complet.

En me fournissant ces éléments, Bailey m'a expliqué que tous ne me seraient pas utiles. S'il faisait allusion à sa correspondance avec ses défenseurs, il a raison, je n'en ai pas besoin. Quant aux procès-verbaux des audiences, le nombre de fichiers PDF me confirme qu'ils sont au complet.

Tout en roulant vers Cork dans le crépuscule naissant, je m'interroge sur les motivations de Bailey. J'ai renoncé à rédiger un

reportage pour un magazine, estimant que l'affaire était trop complexe, et expliqué à Bailey que mon intention était d'écrire un livre. Il m'a proposé son aide et je l'en ai remercié. Je ne peux réprimer un sourire. Quelle était donc la formule utilisée par un journaliste français à l'époque ? *Avec son arrestation* [celle de Bailey]*, la presse irlandaise a perdu son journaliste le mieux informé*.

Sans avoir accès au dossier de police, consacrer un livre au meurtre de Sophie serait une gageure. Bailey le sait forcément. Lors des procès passés, les avocats des deux parties ont cité des extraits de certaines dépositions, mais disposer des témoignages originaux est crucial.

De mon point de vue, aborder l'affaire avec le minimum d'idées préconçues en reprenant tous les éléments depuis le début est le seul moyen d'obtenir des résultats. Cela dit, le succès est loin d'être assuré. C'est un risque qu'il me faut accepter. Les enquêtes non résolues, par nature, sont anciennes. Les souvenirs ne sont plus aussi fiables, certains témoins sont morts. Le temps est encore le plus sûr allié d'un assassin en liberté.

Lors du procès en diffamation, les avocats des journaux ont remis en cause l'affirmation de Bailey selon laquelle il se trouvait chez lui avec Thomas le matin de la découverte du corps. Ils ont également contesté le fait qu'il ait appris le meurtre vers 13 h 40 en recevant un appel d'Eddie Cassidy, le rédacteur en chef de l'*Examiner*, ou encore qu'il ait su que la victime était française en écoutant le bulletin de 14 heures à la radio.

Je suis curieux de savoir ce que m'apprendra le dossier à ce sujet.

Le détail de ses faits et gestes la nuit du crime, tel que l'a fourni Bailey, apporte la preuve qu'il n'est pas resté couché auprès de Thomas en permanence. Lors de sa première arrestation, il a déclaré aux enquêteurs qu'il s'était réfugié dans la cuisine pour écrire un article consacré à l'arrivée d'Internet dans les régions rurales du comté de Cork. Il a ensuite quitté le cottage aux alentours de 9 heures du matin afin de dactylographier son papier dans l'« atelier » non chauffé, à cent cinquante mètres de là. Faute d'avoir une montre, les horaires qu'il fournit sont approximatifs, mais il estime être resté sur place jusqu'aux alentours de 10 h 30, après quoi il a joint la rédaction du *Sunday Tribune* à Dublin. Son correspondant lui a proposé de lui dicter son article par téléphone le lendemain.

De façon intéressante, Bailey comme Thomas affirment n'avoir pas bougé de la matinée, jusqu'à 14 heures lorsqu'ils ont entendu les infos à la radio et se sont rendus en hâte à Toormore. Fenella, la troisième fille de Thomas, qui était couchée à cause d'un rhume, a pourtant affirmé aux Gardaí que sa mère et Bailey s'étaient absentés pendant quelques heures ce matin-là. Lors du procès de Dublin, Thomas a reconnu qu'elle avait demandé à sa fille de modifier son témoignage, tout en niant avoir fait pression sur elle. De toute façon, Fenella a refusé.

Si Thomas n'a pas quitté le cottage, Bill Fuller, un compagnon de pub de Bailey avec lequel il travaillait parfois comme jardinier, n'a pu la croiser ce matin-là. En 2003, lors du procès en diffamation, Fuller a expliqué à la cour qu'il parcourait les environs au volant de son véhicule afin de vendre les derniers sapins qui lui restaient. Comme les affaires étaient mauvaises, il a décidé d'aller jardiner pour un client âgé de Lowertown, près de Schull, comme tous les lundis. Aux alentours de 11 h 20, il se trouvait sur la route de Kealfadda.

Au tribunal de Cork, l'avocat des journaux lui a posé la question :

— *Avez-vous croisé d'autres voitures sur la route ?*

— *Oui*, a répondu Fuller. *La voiture de Jules.*

— *Jules Thomas ?*

— *Oui, c'était elle qui conduisait.*

— *Dans quelle direction roulait-elle ?*

— *En direction du pont de Kealfadda, en venant de la vallée, près de la maison de Sophie du Plantier.*

Fuller a en outre expliqué qu'en passant sur une bosse, Thomas a tendu le bras vers le siège passager de façon à empêcher ce qui s'y trouvait de tomber. D'après Fuller, Thomas était seule et elle a tourné en direction de Goleen au niveau du pont de Kealfadda tandis que Fuller poursuivait son chemin dans le sens inverse, vers Lowertown et Schull.

James Camier, un maraîcher qui dispose d'un étal sur le marché de Goleen, a également témoigné lors du procès en diffamation de Cork. Camier connaît bien Bailey, qu'il a employé à plusieurs reprises. Il a confirmé devant la cour ce qu'il avait déclaré à la police. Le lundi 23 décembre 1996, il tenait son stand avec sa femme Geraldine à Goleen. *Entre 11 heures et 11 h 30, Jules Thomas, que je connais bien, s'est approchée de mon étal… J'ai été frappé en*

constatant son désarroi. Elle paraissait défaite et inquiète. Nous nous sommes contentés d'échanger quelques mots au sujet de mes légumes. Camier demande à Thomas des nouvelles de Bailey. *D'un seul coup*, témoigne Camier, Thomas lui explique que Bailey *« s'est rendu à Drinane* [Toormore] *pour s'informer sur le crime ». Je lui ai probablement demandé : « Quel crime ? » Elle m'a répondu : « Une Française. » Elle a baissé la tête* [en disant] *: « C'est dur, mais ça fait partie de son boulot de réaliser des reportages sur ce genre d'événement », ou quelque chose d'approchant. J'étais sous le choc. Je n'étais pas au courant du meurtre.*

Au tribunal de Cork, l'avocat de Bailey a demandé à Camier s'il n'avait pas pu se tromper de jour car Thomas se souvenait de lui avoir parlé, mais le mardi, veille de Noël, et non le lundi 23. Camier, catégorique, s'est tourné vers le juge : *Votre honneur, je m'en souviens très bien pour la bonne raison que Noël tombait un mercredi et qu'il restait encore un jour entre ce* [jour-là] *et Noël.* Camier se souvient qu'au cours du « jour intermédiaire » entre celui où il a appris le meurtre par Thomas et Noël, on a *beaucoup spéculé et beaucoup parlé*. Il se souvient aussi que c'est seulement vers 14 h 45 ce même 23 décembre qu'un autre client lui a parlé de la découverte du corps.

Je note avec intérêt que Camier est allé trouver les enquêteurs longtemps après les faits, à la suite d'une conversation avec Bill Fuller. Il n'avait pas mesuré jusque-là l'importance de l'heure précise à laquelle Thomas avait évoqué le meurtre de la Française. *J'insiste*, déclare Camier lors du procès de Cork. *J'ai apporté ce témoignage de mon plein gré et de ma propre initiative. Personne ne m'a influencé d'une quelconque façon.*

L'avocat de Bailey réplique que Jules Thomas n'a nullement vu Camier le lundi, ajoutant : *Elle affirme avoir vu Camier derrière son stand la veille de Noël, et Jimmy Camier lui a dit que « c'était affreux ce qui était arrivé à cette Française ».* Le conseil de Bailey laisse ainsi entendre que non seulement Camier s'est trompé de jour, mais qu'il ne sait même plus qui a dit quoi, ou à qui.

Camier [au juge] : *Comment aurais-je pu lui dire ça, votre honneur, alors que je n'étais au courant de rien avant qu'elle m'en parle ?*

L'avocat de Bailey : *Vous vous trompez.*

Camier [au juge] : *Non, votre honneur. Non.*

De son côté, Jules Thomas maintient que Bill Fuller et James Camier se trompent tous les deux lorsqu'ils affirment l'avoir vue. Dans le cas du second, elle a bien croisé sa route, mais en fin de matinée la veille de Noël.

Un détail me semble toutefois curieux. Bailey et Thomas ne possédaient qu'une seule voiture à l'époque. Je sais que Bailey est passé à la laiterie de Lowertown vers midi le 24 décembre, il a discuté avec l'un des vendeurs, qui en a gardé le souvenir. Bailey s'est procuré un flacon d'eau de Javel Happy Shopper. Comment Jules Thomas aurait-elle pu se trouver à Goleen à la même heure ?

Une dizaine de kilomètres séparent la Prairie de Goleen, et il y a huit kilomètres entre la Prairie et Lowertown (un peu moins en passant par Hunt's Hill). Bailey et Thomas faisaient habituellement ces trajets en voiture. Bailey a bien pris la Ford Fiesta pour se rendre à Lowertown en milieu de journée la veille de Noël, on en a pour preuve le témoignage de deux amis de Saffron et Virginia que Bailey a pris dans son véhicule. (L'un de ces deux témoins affirme que Jules Thomas se trouvait chez elle lorsqu'il est monté dans la voiture de Bailey). Puisque Bailey se trouvait à la laiterie de Lowertown aux alentours de midi le 24 décembre et qu'il conduisait la Fiesta, Jules Thomas pouvait difficilement acheter des légumes au stand de James Camier à Goleen à la même heure.

Un peu plus tard, je tombe sur un élément qui éclaire d'un jour intéressant une question importante : que savait Bailey du crime, et quand a-t-il été mis au courant ? Toormore est divisé en plusieurs districts. Le secteur de la vallée où résident Sophie, Alfie Lyons, Shirley Foster et les Richardson est connu sous le nom de Drinane. L'un des Gardaí précise dans un rapport : *Grâce à mes recherches et ma connaissance des lieux, j'ai pu déterminer que Toormore abritait 41 extranationaux* [étrangers]*. Toormore est constitué de 13* townlands[3] *différents. Par là, j'entends que ces 13* townlands *sont regroupés postalement autour de l'appellation Toormore.* En clair, cela signifie que si vous avez un ami étranger qui vit à Toormore à la fin de 1996, il peut s'agir de n'importe lequel des 41 étrangers auxquels il est fait référence.

Eddie Cassidy a téléphoné à Ian Bailey à 13 h 40 le jour du crime pour l'informer qu'un corps avait été découvert à Toormore. Bailey, décidé à relancer sa carrière de journaliste, était entré en contact avec Cassidy un mois plus tôt en lui proposant ses services, ce qui

explique que le rédacteur en chef de l'*Examiner* ait voulu le joindre. Lors du procès de Cork en 2003, Cassidy a expliqué à la cour qu'il ignorait la nationalité de la morte lorsqu'il a appelé Bailey, sachant seulement qu'elle était étrangère. Il a également précisé n'avoir pas su à ce stade qu'il s'agissait d'un meurtre. Il pensait plutôt à un accident causé par un chauffard, imaginant que la victime relevait de la catégorie des adeptes New Age vivant dans la péninsule. En son temps, Bailey a affirmé aux Gardaí s'être fié à des « informations locales » en se rendant chez Sophie. Il a compris que son intuition était la bonne en croisant Shirley Foster à l'entrée du chemin conduisant à la vallée – une version des faits contestée par Foster, comme on le sait.

Mais revenons aux faits et gestes de Bailey et Thomas le 23 décembre.

Une habitante de la péninsule a déclaré à la cour, lors du procès de 2003, que Bailey l'avait appelée vers midi. Cette femme, une certaine Caroline Leftwick originaire de la région du Devon en Angleterre, a expliqué que Bailey lui avait dit *qu'il ne serait pas en mesure d'honorer son rendez-vous ce jour-là. Il avait prévu de passer prendre de l'ail qu'on lui avait mis de côté*.

L'avocat des journaux demande à Leftwick si Bailey lui a donné une raison en annulant le rendez-vous.

Leftwick : *Parce qu'il y avait eu un meurtre… Un meurtre avait eu lieu près de chez lui et il devait rédiger un reportage. Cette histoire l'excitait… comme on peut s'en douter, j'étais sous le choc. Je lui ai demandé s'il connaissait la victime, je m'inquiétais de savoir si c'était quelqu'un que je connaissais.*

À en croire Leftwick, Bailey lui aurait précisé qu'il s'agissait d'une Française en vacances. L'avocat de Bailey oppose à Leftwick que Bailey *nie vous avoir dit ça, parce qu'il n'était pas encore au courant lui-même à ce stade. Êtes-vous certaine de ce que vous avancez ?*

— *J'en suis certaine*, répond Leftwick.

En 1997, un enquêteur s'est rendu dans les locaux de l'*Irish Independent*, un journal de Dublin. Il a recueilli le témoignage de Pádraig Beirne, responsable du département photo. *Le 23 décembre 1996*, déclare ce dernier, *je me souviens d'avoir reçu un appel vers 13 h 55… Mon correspondant s'est présenté comme s'appelant Bailey, de Schull où il était photographe. Dans mon souvenir, c'est le*

standard qui m'a transmis son appel. M. Bailey m'a expliqué que le corps d'une femme avait été découvert dans l'ouest du comté de Cork. Il savait qu'elle était française. Il disait avoir une photo d'elle et voulait savoir si ça m'intéressait pour le journal. Pour autant que je m'en souvienne, je lui ai demandé d'où il tenait cette photo, il m'a répondu qu'il l'avait prise lui-même et que c'était une très jolie femme.

Beirne demande à Bailey comment il peut lui envoyer le cliché. Lui est-il possible de le faxer ? Comme Bailey lui répond par la négative, il se dit que le mieux est encore de dépêcher sur place Michael McSweeney, un photographe indépendant de Cork, afin qu'il récupère la photo de la morte et l'envoie à Dublin. *Si je me souviens bien, Bailey m'a proposé des photos du lieu où avait été retrouvé le corps, mais je n'étais pas intéressé, McSweeney s'en chargerait.* La photo que Bailey propose à Beirne a été prise du vivant de la victime. *Je lui ai donné* [à Bailey] *le numéro de portable du photographe indépendant Michael McSweeney*. Beirne précise à Bailey qu'il se charge de prévenir McSweeney. *Notre conversation en est restée là.*

Dans sa déposition aux enquêteurs, il précise qu'il a appelé McSweeney dans la foulée afin de lui rapporter sa conversation avec Bailey et lui conseiller de se rendre à Toormore. *Ma conversation avec M. Bailey a duré deux ou trois minutes. Il ne m'a jamais recontacté. Je me suis rendu à la conférence de rédaction de 14 h 30. Nous avons évoqué le meurtre, j'ai précisé que notre photographe free-lance était déjà en route et que nous espérions obtenir un portrait de la morte*.

Le témoignage de Beirne est fascinant à plusieurs égards. Tout d'abord, il affirme que Bailey lui a dit être en possession d'un portrait de la morte, ce dont il informe ses collègues une demi-heure plus tard en conférence de rédaction. Connaissant Bailey, je ne serais pas surpris qu'il ait menti. Il a pu se dire qu'il parviendrait rapidement à mettre la main sur une photo, et pris le risque de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Bailey renouait avec le métier de journaliste, on peut imaginer qu'à l'idée de bénéficier des retombées d'une telle affaire, il se soit quelque peu avancé. Cela dit, il est curieux qu'il ait prétendu à Beirne avoir pris la photo *lui-même*.

L'heure à laquelle a eu lieu cette conversation téléphonique est également intéressante. Beirne a déclaré aux enquêteurs avoir reçu l'appel vers 13 h 55, c'est-à-dire *après* le coup de fil d'Eddie Cassidy à 13 h 40, mais *avant* le bulletin d'information de 14 heures à la radio au cours duquel a été précisée la nationalité de la victime, à en croire le propre témoignage de Bailey. Beirne s'est pourtant montré clair : *Il savait qu'elle était française.*

Les détails fournis par Beirne sont corroborés par Michael McSweeney. Ce dernier, dans sa déposition aux enquêteurs, explique qu'aux alentours de 14 h 10 (soit une dizaine de minutes après avoir raccroché avec Bailey), Beirne l'a appelé pour lui dire qu'il avait été *contacté par un certain M. Bailey qui avait des photos de la scène de crime. Nous ne connaissions ni l'un ni l'autre ce Bailey dont Beirne m'a fourni le numéro de téléphone. Avant que je puisse le joindre, il m'a appelé, vers 14 h 15 ou 14 h 20.* McSweeney est sûr de l'heure car il a écouté le journal de 14 heures à la radio. Bailey a donc passé cet appel juste avant de prendre le chemin de Toormore avec Thomas. *M. Bailey disait avoir des photos du lieu… Je lui ai demandé ce qu'on voyait précisément sur ces photos, si elles avaient été prises de près ou de loin, avec quel objectif, si des gens étaient présents dans le décor. Bailey est resté très vague en m'expliquant que les photos avaient été prises par sa petite amie un peu plus tôt dans la journée.*

La « petite amie » en question est forcément Jules Thomas. Bill Fuller affirme avoir vu cette dernière au volant de sa voiture vers 11 h 20 sur la route de Kealfadda, juste avant l'embranchement avec la route conduisant à la maison de Sophie. Thomas le nie, prétendant n'avoir pas bougé de chez elle ce matin-là. On sait que Shirley Foster a découvert le corps à 10 heures et que les Gardaí sont arrivés sur place à 10 h 38. Comment aurait-il été possible par la suite de prendre des photos, ou même d'emprunter la petite route menant à la maison de Sophie sans être vu ?

En examinant les négatifs, j'ai constaté qu'ils étaient inutilisables pour le journal car les photos avaient été prises à travers des buissons et n'étaient pas très nettes. Peut-on déduire de l'expression « prises à travers des buissons » que l'auteur des photos se dissimulait ? *J'ai constaté qu'il y avait des Gardaí sur place, mais en dehors de ça, ces photos n'avaient aucun intérêt d'un*

point de vue éditorial. Les Gardaí présents sur les photos de la scène de crime fournies par Bailey prouvent que le photographe a opéré après 10 h 38. Dans son témoignage, McSweeney croit se souvenir qu'il a jeté le négatif puisqu'il n'en avait pas l'utilité. Il n'en est pas moins curieux, si l'heure de la conversation entre Bailey et McSweeney est exacte, que le premier ait signalé au second l'existence de photos de la scène de crime *avant* qu'elles aient été prises, si l'on en croit la version des faits fournie par Bailey en personne. En résumé, Bailey aura été le premier journaliste sur les lieux, ainsi que le confirme l'agent Malone dans son rapport. D'après Bailey, c'est seulement après son arrivée à Toormore, donc après 14 h 20, que Thomas a pris ces photos à l'aide d'un appareil onéreux doté d'un téléobjectif que personne d'autre qu'elle n'avait le droit de toucher. Quant au portrait de la victime qui intéresse Beirne pour l'*Irish Independent*, McSweeney déclare : *Je peux également confirmer que jamais Ian Bailey ne m'a proposé un portrait de la victime.*

Lors du procès en diffamation de Cork, McSweeney apporte quelques précisions supplémentaires à sa déposition initiale auprès des Gardaí :

J'ai demandé [à Bailey] *quand les photos avaient été prises. J'ai eu du mal à obtenir une réponse nette et précise, mais à la fin de notre conversation, il m'a dit que les photos avaient été prises ce matin-là entre 10 et 11 heures.* L'heure était importante aux yeux de McSweeney car les journées sont très courtes au mois de décembre, la nuit tombe vite et il n'était pas sûr de pouvoir prendre des clichés à temps le jour même. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ait insisté auprès de Bailey afin de savoir à quelle heure ces photos avaient été prises.

*

J'avais déjà eu accès aux témoignages de Malachi Reed et d'Helen Callanan qui avaient conduit à la première arrestation de Bailey, puisque ce dernier leur avait avoué son crime, mais le dossier contient d'autres éléments similaires.

Le premier concerne Bill Fuller, le jardinier qui affirme avoir vu Jules Thomas sur la route de Kealfadda le matin du meurtre. Fuller raconte s'être rendu chez Bailey au début du mois de février 1997 et

l'avoir entendu déclarer : *Elle te plaît, tu vas voir sur place ce que tu peux en tirer… Tu t'aperçois que tu es allé trop loin, alors tu te sens obligé d'en finir avec elle*. Ce témoignage de Fuller est particulièrement troublant. On s'étonne d'une telle narration à la deuxième personne. Bailey essaye-t-il d'incriminer Fuller, ou bien s'agit-il des divagations d'un individu qui dit « tu » lorsqu'il entend « je » ? Cette déposition de Fuller n'a que peu de valeur, car Bailey nie qu'il lui ait parlé. À l'entendre, Fuller a tout inventé. Je décide donc de mettre provisoirement de côté cette conversation afin de me concentrer sur des éléments sujets à diverses interprétations.

Je pense par exemple au réveillon de Richard et Rosie Shelley le soir de la Saint-Sylvestre 1998.

En ce 31 décembre, deux ans après le meurtre, ce jeune couple de trentenaires prend un verre chez Hackett, un bar de Schull. Le lieu est petit et la fête bat son plein. Ian Bailey et Jules Thomas se trouvent là pour célébrer le passage à la nouvelle année. L'alcool coule à flots, Richard Shelley se souvient d'avoir ingurgité trois ou quatre litres d'Heineken à cette occasion, sa femme moitié moins. Le couple n'a pas prévu de rentrer en voiture.

Au cours de la soirée, Bailey les invite à poursuivre le réveillon à la Prairie, précisant qu'un autre couple doit se joindre à eux. Bailey, Thomas et les Shelley achètent une provision de canettes de bière et quittent le bar à minuit et demi. Les Shelley s'étonnent toutefois que l'autre couple dont il était question ne les rejoigne pas.

Dès leur arrivée au cottage, Bailey sort une bouteille encore à moitié pleine. Richard croit se souvenir qu'il s'agissait de gin, ou peut-être de vodka. Ce dont il est sûr, en revanche, c'est qu'ils se trouvent tous les quatre dans le salon lorsque Bailey se lève et va chercher dans une pièce voisine une pile de coupures de presse consacrées au meurtre. Si Thomas évoque aussi l'affaire, c'est Bailey qui s'exprime le plus à ce sujet, jusqu'à ce que Thomas monte se coucher, quelques heures plus tard.

Bailey propose aux Shelley de dormir dans le salon, il est près de 3 heures du matin et Thomas leur a donné des couvertures, mais Rosie insiste pour repartir : *Ma femme était mal à l'aise de la façon dont tournait la soirée, avec ces coupures de presse.* À ce moment, Bailey se trouve dans la pièce voisine du salon, Richard Shelley le rejoint afin de lui demander l'autorisation de téléphoner à son père

pour qu'il vienne les chercher. Il découvre un bureau meublé d'un lit une place sur lequel Bailey s'est allongé. Il explique à Shelley que le téléphone se trouve dans la cuisine. Shelley s'y rend et contacte son père qui accepte de passer prendre le couple.

L'appel terminé, il voit s'approcher Bailey qui ne semble pas dans son assiette, ainsi qu'il le racontera lors du procès de Cork :

Il pleurait et m'a pris dans ses bras… Il m'a dit : « C'est moi, c'est moi », et comme il continuait inlassablement de répéter « C'est moi, c'est moi », je lui ai demandé : « C'est toi quoi ? », et il a répondu : « Je suis allé trop loin. » Puis il m'a lâché avant de retourner dans sa chambre.

L'avocat de Bailey interroge alors Shelley :

Il semble évident… que jamais il ne vous a dit quoi que ce soit qui puisse être interprété de la façon dont vous le faites. Il vous a dit : « Les gens prétendent », ou bien : « Ils ont prétendu que c'était moi. » Vous l'avez oublié, à moins que vous n'omettiez de le préciser ?

Shelley se défend : *Je n'ai rien oublié, et rien omis.*

L'avocat : *Un tel aveu serait tout de même extraordinaire de sa part, non ?*

Shelley : *Oui, je suppose, mais je ne mens pas. Je n'ai aucune raison de mentir.*

---

3. Le *townland* correspond à une division géographique des terres en Irlande.

12

Rue Tiquetonne

L'endroit ferait figure de paradis aux yeux de quiconque mène une enquête. La première moitié de la pièce est occupée par une grande table sur laquelle reposent une douzaine de dossiers soigneusement identifiés, des coupures de journaux, un tas de lettres bien rangées, un dictionnaire français-anglais, un clavier et un écran. L'autre moitié est un salon confortable où peuvent se retrouver famille et amis. Je rends visite à Jean-Antoine Bloc, un ingénieur en retraite qui a franchi le cap de la soixantaine. Crâne lisse et lunettes, il est vêtu ce jour-là d'un cardigan.

L'appartement parisien qu'il partage avec sa femme, amie de longue date de Marguerite Bouniol, est le siège de l'Assoph, l'Association pour la vérité sur l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier née Bouniol. Les éléments réunis ici suggèrent que Bloc consacre la moitié de son temps à sa mission. J'ai été séduit par le personnage à l'instant où je l'ai rencontré.

Bloc a coécrit un ouvrage consacré au meurtre qui plaide pour la culpabilité de Bailey. Écrit en français, il n'est pas disponible en Irlande. Il me demande si j'ai fait la connaissance de Bailey. Ses paupières se plissent lorsque je réponds par l'affirmative. J'ai bien conscience que cela ne joue pas en ma faveur, mais Bloc a raison de se méfier de quiconque souhaite écrire un livre sur l'affaire.

Bloc et Jean-Pierre Gazeau, le frère de Marguerite Bouniol qui est aussi le président de l'Assoph, ont parcouru à pied la distance séparant la Prairie de la maison de Sophie. Ils estiment que Bailey, plus jeune et physiquement en forme à l'époque des faits, aurait pu parcourir la même distance en 36 minutes. Reste à savoir si Bailey et Sophie se connaissaient. Lorsque j'interroge Bloc à ce sujet, il tire d'un doigt la partie inférieure de sa paupière droite : *mon œil*. Il ne fait aucun doute à ses yeux qu'ils se sont rencontrés et que Bailey s'intéressait de près à Sophie. Il en veut pour preuve le témoignage

du réalisateur Guy Girard, un collègue de Sophie, à qui Sophie a parlé de Bailey peu avant son ultime séjour en Irlande. Le problème, estime Bloc, est que ce témoignage n'est pas recevable par un tribunal irlandais au prétexte qu'il est indirect, alors qu'il serait accepté en France.

Bloc n'a pas une haute opinion de la façon dont le DPP a traité le dossier. À l'évidence, les griffures aux mains et la plaie au front de Bailey ne sont pas dues à un sapin ou à une dinde. Bloc estime que les témoignages de ceux qui ont croisé Bailey le soir du meurtre, et qui ont eu tout le loisir d'examiner ses mains et ses avant-bras, n'ont pas été pris en compte par le DPP. De même, il n'a été établi aucun lien entre la violence de l'agression dont a été victime Sophie et celle avec laquelle Bailey s'en était pris à Jules Thomas quelques mois plus tôt. Quoi qu'il en soit, le DPP n'est plus un obstacle. L'enquête des autorités françaises est en cours, la police interroge des témoins en Irlande, parmi lesquels se trouve un certain Sean Murray.

Bloc me conseille de m'intéresser à lui. Il tient la station-service dans laquelle Sophie a pris de l'essence en se rendant à Toormore depuis l'aéroport de Cork le vendredi qui a précédé le meurtre. Elle n'était pas seule. Bloc s'est rendu sur place pour l'interroger. De façon très intéressante, déclare-t-il, le siège passager avait été repoussé au maximum vers l'arrière. Je m'empresse d'écrire *Sean Murray* dans mon carnet.

J'ai bien conscience de m'imposer, mais Bloc est trop bien élevé pour me le dire. Il doit préparer avec sa femme la réunion des membres de l'association, prévue le soir même, et m'invite à revenir y assister en spectateur. Lorsque je me présente à nouveau chez les Bloc, je découvre une vingtaine de personnes dans leur salon. Je reconnais Agnès Thomas, la meilleure amie de Sophie, ainsi qu'Alain Spilliaert, l'avocat de la famille Bouniol qui représente également l'association. Le visage de Jean-Pierre Gazeau s'affiche sur l'écran de l'ordinateur, j'ai cru comprendre qu'il se trouvait à Rio de Janeiro. Le temps de quelques commentaires (« Tu as de la chance », « Le temps est sûrement plus agréable qu'ici »…), la réunion commence et je sens pointer en moi une vraie déception. Une fois de plus, l'enquête piétine. Depuis des années que ces gens se retrouvent ici chaque mois, leur soif de justice connaît des hauts et des bas. C'est la seconde option cette fois, alors que l'affaire s'enlise.

*

Au cours des quinze premières années qui ont suivi le meurtre, Marguerite Bouniol s'est battue pour obtenir justice au nom de sa fille. Elle a tout d'abord poussé l'Irlande à juger Bailey. Par la suite, voyant que l'Irlande et le DPP ne faisaient rien, elle a voulu que la France prenne ses responsabilités et mène l'enquête. La mère de Sophie a écrit des dizaines de lettres aux présidents des deux pays, aux magistrats, aux parlementaires. La plupart de ces courriers sont restés sans réponse. Marguerite Bouniol, désormais fragile, a passé le relais à celui avec qui j'ai rendez-vous rue Tiquetonne, dans l'appartement où a grandi Sophie.

Je sonne à la porte et Pierre-Louis Baudey-Vignaud m'accueille. En montant à l'étage, il m'explique que ses grands-parents se trouvent dans leur maison de Combret, en Lozère. Un soleil d'automne vient frapper les vitraux de la cage d'escalier.

— Où sont les autres ? me demande Pierre-Louis.

Il porte un blazer bleu sur une chemise rehaussée d'une cravate. Je le sens anxieux. Il a donné son accord à MacIntyre et Sheridan pour être interviewé dans le cadre du documentaire sur lequel ils collaborent désormais, mais ils sont en retard à cause de la circulation, ce qui me laisse quelques minutes en sa compagnie.

Pierre-Louis me conduit au salon. Sur la cheminée sont alignés de nombreux portraits encadrés. Je reconnais Bertrand, le frère de Sophie, qui vit à Paris, ainsi que Stéphane, le benjamin, qui réside aux États-Unis. On trouve aussi diverses photos de la génération suivante, dont Pierre-Louis. On reconnaît les Bouniol en vacances autrefois, les paupières plissées à cause du soleil. J'imagine que la plupart de ces clichés ont été pris par Georges, le père de Sophie. Ses bras fins autour des épaules de ses enfants, Marguerite respire l'intelligence et montre qu'elle a les pieds sur terre. Sophie est là également, bien sûr, j'identifie plusieurs de ses portraits pour les avoir vus dans la presse. À côté de la cheminée, une toile est accrochée au mur : *Les Champs blancs*, ce tableau abstrait auquel la maison de production de Sophie devait son nom.

On se demande souvent pourquoi Pierre-Louis n'a pas souhaité vendre la maison de Toormore après ce qui s'y est passé, d'autant qu'il travaille dans l'immobilier.

Il dit l'avoir gardée en souvenir de ce qu'elle représentait aux yeux de sa mère. C'était le seul endroit où ils se rendaient ensemble, y séjourner lui donnait l'impression de la retrouver. Le manteau de Sophie reste accroché dans l'entrée. Parfois, la fille de Pierre-Louis, également prénommée Sophie, le décroche de sa patère et l'enfile, comme l'aurait fait n'importe quelle enfant désireuse de se déguiser. La boîte pleine du thé préféré de Sophie n'a pas bougé de la cuisine depuis le mois de décembre 1996. Il suffit d'en soulever le couvercle pour en humer les arômes.

— Mon beau-père, Daniel, souhaitait vendre la maison, explique Pierre-Louis, mais mon père m'a expliqué que c'était la maison de ma mère. « Prends le temps de réfléchir avant de décider si tu veux la garder ou pas. Nous n'allons pas la vendre tout de suite. »

Pierre-Louis et Pierre, son père, se sont rendus ensemble à Toormore au cours de l'été 1999. Pierre ne connaissait pas la maison.

— On voulait voir si je supporterais de vivre dans ce lieu. Le moment était important, mais ça s'est bien passé.

Pierre-Louis sait pourtant que la police a retrouvé du sang sur la porte de la cuisine. Ce souvenir le hante, il lui arrive de prendre son petit-déjeuner en compagnie de sa femme et de voir le sang de sa mère sur les murs, mais il préfère n'en rien dire pour ne pas la perturber.

— C'est comme si j'étais handicapé. Je le vis comme un handicap.

Trente-six minutes de marche à travers les collines. À peine quelques kilomètres en voiture en passant par la route de Kealfadda avant de tourner à gauche vers Durrus et Bantry. Moins encore en passant par le nord. C'est là qu'il vit. Pierre-Louis l'a vu à trois occasions. Le choc a été violent à chaque fois, il a même hésité à écourter son séjour. Il regarde fixement le plancher. Il n'a rien d'autre à en dire.

L'équipe de tournage s'installe. Pierre-Louis s'assoit près de la fenêtre du salon. Plus bas, dans la rue Tiquetonne, c'est bientôt l'heure du déjeuner et les touristes commencent à s'intéresser aux menus des restaurants rédigés à la craie sur des ardoises. J'observe Pierre-Louis. Cheveux foncés, barbe soigneusement taillée, mains serrées. Jim Sheridan lui demande où en est l'enquête. Pierre-Louis explique qu'il a récemment rencontré les Gardaí. D'après eux, l'enquête reste ouverte, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils

poursuivent leurs recherches. Ils attendent que soient découverts de nouveaux éléments. Une position surprenante que Pierre-Louis n'a pas le loisir de changer. Dans le même temps, en France, il continue de voir tous les six mois le magistrat instructeur, Patrick Gachon. En 2016, ce dernier envisage éventuellement de révéler ce qu'il a découvert, après quoi se déroulera le procès, peut-être par contumace, bien que les autorités françaises s'efforcent de faire venir le suspect en France afin de l'interroger.

— Ce qui nous mène en 2018 ou 2019, commente Pierre-Louis. On espère obtenir justice en 2020.

Il marque une pause.

— C'est long.

*

En août 2001, Ian Bailey a été condamné par le tribunal de Skibbereen à une peine de trois mois avec sursis pour agression sur la personne de Jules Thomas à leur domicile.

Au moment des faits, il avait une jambe dans le plâtre à cause d'une rupture du tendon d'Achille. Il somnolait sur le canapé lorsque Thomas l'a réveillé. Le couple s'est disputé et Bailey a frappé Thomas à l'aide de l'une de ses béquilles. Elle a été blessée à l'œil, à la lèvre, au niveau d'une pommette, aux bras et aux jambes, ce qui lui a valu un nouveau séjour à l'hôpital. Cette fois, les Gardaí sont intervenus, ils ont arrêté Bailey à l'aéroport de Cork alors qu'il s'apprêtait à s'envoler pour la Grande-Bretagne. Faute de pouvoir réunir l'argent de sa caution, il est resté trois semaines en prison.

Lors de l'action au civil de 2014-2015, j'ai entendu l'avocat de la Garda Síochána et de l'État irlandais lire des extraits du journal de Bailey illustrant sa fragilité psychologique au cours des années qui ont précédé le meurtre de Sophie. De leur côté, les avocats chargés de défendre les intérêts des journaux lors du procès en diffamation de 2003 se sont concentrés sur la façon dont Bailey évoquait dans son journal les agressions commises sur sa compagne.

La cour a ainsi découvert que les violences dont a été victime Jules Thomas en mai 1996 avaient commencé en voiture. Bailey conduisait au moment des faits. *Elle m'a agressé la première. J'ai voulu la repousser… C'est arrivé à chaud, elle a voulu me griffer et*

je l'ai repoussée… Comme je l'ai dit, il n'y avait nullement préméditation.

Toujours au procès de Cork, Bailey est interrogé à la barre au sujet de l'agression de 2001 : *J'essayais de me lever du canapé pour quitter la pièce lorsqu'elle a saisi la béquille… Dans mon souvenir, elle l'a tirée vers elle.*

L'avocat des journaux n'en croit pas ses oreilles et rétorque sur un ton sarcastique : *Si je comprends bien, elle s'est blessée toute seule au visage en voulant s'emparer de la béquille, c'est ça ?* Après avoir frappé Thomas à l'aide de la béquille, Bailey lui a donné un coup de pied avec sa jambe plâtrée, ce qui ne l'empêche pas de vouloir minimiser les faits. La lutte s'est *arrêtée très vite. J'ai lâché la béquille qui est allée la frapper… Comme je vous l'ai expliqué, c'est arrivé tout seul.* Et lorsque l'avocat lui demande s'il souhaitait prendre l'avion afin d'éviter des poursuites, il répond : *Oh, pas du tout*.

Les extraits de son journal sont pour le moins choquants : *Je suis un animal à deux jambes*, écrit-il. Au sujet des violences de mai 1996 : *Un coup de folie sous l'effet du whisky, et dans un moment de violence terrible, je t'ai grièvement blessée au point que tu as cru mourir… En écrivant ces lignes, je suis conscient que ça ne tourne pas rond chez moi… J'ai peur pour moi-même, une peur lâche. En te faisant souffrir, j'ai détruit mon propre destin et mon propre avenir. Il est clair à mes yeux qu'en te détruisant, je me détruisais moi-même. Le temps seul le dira, mais en agissant ainsi, je me suis condamné à terminer en enfer.*

Un autre extrait de son journal m'intrigue. Sans qu'il soit question de violence, d'enfer, d'animalité ou de mort imminente, je trouve intéressantes ces phrases écrites par Bailey en 1994 :

J'ai absolument besoin d'être stimulé intellectuellement et Jules n'en est malheureusement pas capable. C'est une excellente partenaire sexuelle, mais pas une âme sœur. Je suis davantage sensible à ce qui est jeune et brillant.

*

Au cours de l'été 1993, Bailey et Thomas ont improvisé une petite soirée. Des musiciens jouaient dans l'un des pubs de Schull et Jules

Thomas les a invités à poursuivre la fête à la Prairie.

L'un d'eux, Ronnie, est arrivé ce soir-là en compagnie d'une certaine Colette. Cette dernière, âgée de vingt-quatre ans et originaire de Manchester, travaillait comme serveuse en Irlande depuis un mois.

La soirée est bien arrosée et au moment de repartir, Ronnie ne se sent pas de rentrer en voiture à Baltimore, de l'autre côté de la baie de Roaringwater. Thomas lui propose de passer la nuit au cottage avec Colette. J*e pensais qu'on allait dormir dans la maison*, expliquera par la suite la jeune femme aux Gardaí. *Ian, à qui je n'avais pas parlé de la soirée, m'a parlé d'un autre bâtiment où nous serions au calme.*

Bailey faisait référence à l'« atelier ».

Il y conduit Colette et Ronnie à qui il montre un lit double à l'étage. *Ian devait penser que Ronnie et moi allions dormir ensemble.* Ronnie est fiancé depuis peu, Colette et lui sont mal à l'aise à l'idée de partager le même lit, de sorte que Ronnie finit par retourner dormir dans le cottage pendant que Colette se couche dans le grand lit aux alentours de 4 heures du matin. *Je me suis réveillée une heure plus tard en sentant une présence dans le lit. Une main est posée sur ma jambe, sans que je sache à qui elle appartient car il fait noir dans la chambre. Au moment où je m'apprête à sortir du lit, Jules pénètre dans la pièce. J'ai voulu récupérer mes vêtements, mais elle s'est mise à crier en me demandant ce que je faisais au lit avec Ian.*

C'est à ce moment-là seulement que Colette découvre qui s'est introduit dans le lit.

J'ai dit à Jules que j'ignorais la raison de sa présence là. Il était torse nu et je n'ai pas pu voir s'il portait autre chose car les draps couvraient le bas de son corps. Ian s'est mis à crier à son tour : « De quel droit viens-tu me déranger ? » Ils ont commencé à se crier dessus et je suis partie.

Colette court jusqu'au cottage, ses vêtements et ses chaussures à la main, avant de se rhabiller. Cinq minutes plus tard, Thomas regagne à son tour la petite maison et prépare un café à Colette. Elle lui offre une cigarette et s'excuse du comportement de Bailey. Pendant qu'elles boivent leur café, *Ian faisait les cent pas dehors en rugissant et criant. Je ne comprenais rien de ce qu'il disait. Il était*

fou. Jules m'a expliqué que Ian lui avait fait bien pire. Elle a soulevé sa jupe… Ses jambes étaient couvertes de bleus. Elle a soulevé son haut… et j'ai découvert des marbrures noir et bleu au niveau des côtes. Ian continuait d'arpenter le jardin, mais ses cris avaient quasiment cessé.

Colette expliquera par la suite aux Gardaí que jamais Ian ne s'est excusé, pas plus qu'il ne lui a fourni d'explication. Elle ne lui a adressé la parole qu'une seule fois, lorsqu'il les a conduits à l'atelier avec Ronnie. C'est à peine si elle a le souvenir de l'avoir vu au moment de la fête, en arrière-plan ainsi qu'elle l'exprime, ce qui rend d'autant plus inexplicable la présence de Bailey dans son lit.

*

Le mémoire émanant du bureau du procureur, dans lequel sont exposées les raisons de ne pas inculper Bailey, est intitulé *Analyse des éléments liant Ian Bailey au meurtre de Sophie Toscan du Plantier*. Bailey a beaucoup insisté pour que je le lise, et je ne me suis pas fait prier. Plusieurs détails m'interpellent d'emblée. Tout d'abord, le DPP estime que *sa volonté de fournir ses empreintes et un échantillon sanguin plaide pour son innocence*. Il est vrai que l'intéressé a fourni un échantillon capillaire (tout comme Jules Thomas) aux enquêteurs sans hésiter, mais le DPP va un peu vite en besogne. S'il est indéniable que fournir un échantillon d'ADN n'est pas le premier réflexe d'un coupable, ce n'est pas non plus une preuve d'innocence.

Le DPP a demandé aux Gardaí une copie de l'interview de Bailey et Thomas enregistrée par Caroline Mangez, la journaliste envoyée en Irlande par *Paris Match* début 1997. Lors de cet entretien, Thomas explique que sa propre arrestation était « tendancieuse » et que des « pressions » ont été exercées sur elle. *Lors de cette interview, Jules Thomas paraît à la fois crédible et convaincante… Elle déclare avec une conviction apparemment sincère qu'elle est persuadée de son innocence* [à Bailey].

Le DPP a également écouté ce que déclare Bailey à Mangez, à savoir qu'il n'est en aucun cas lié au meurtre et que les Gardaí ont voulu le « charger », qu'il était « désorienté » lors de sa première arrestation, que les policiers étaient décidés à accumuler des

preuves contre lui malgré son innocence. Le DPP conclut que *sur cet enregistrement, Bailey paraît à la fois crédible et convaincant*.

Je trouve surprenant que le DPP, après avoir examiné les éléments du dossier à Dublin, ne se rende pas sur place afin de rencontrer les principaux protagonistes, contrairement au juge d'instruction français. Il est normal que le DPP ait voulu comprendre pourquoi les Gardaí se montraient aussi sûrs de la culpabilité de Bailey, mais il est pour le moins curieux qu'il fonde son opinion sur cette seule interview alors que d'autres journalistes ont également approché Bailey, jugeant son témoignage « crédible et convaincant ». Une telle décision aurait dû revenir à des jurés qui auraient longuement entendu l'intéressé lors de son procès.

Si Jean-Antoine Bloc n'en revient pas de la façon dont Bailey s'est dédouané de ses propres aveux, le DPP a un tout autre point de vue. Lorsque Bailey déclare à la rédactrice en chef Helen Callanan : « Oui, c'est moi. Je l'ai tuée pour relancer ma carrière de journaliste », le DPP y voit *une remarque pleine de sarcasme, qui ne respire pas la vérité*. De même, lorsque Bailey déclare à Richard Shelley : « C'est moi… Je suis allé trop loin », le DPP estime qu'*une évaluation objective de cette prétendue conversation… ne démontre en rien qu'il était question du meurtre*, avant d'ajouter : *Il est indéniable que Bailey a proclamé publiquement son innocence à bien d'autres occasions*. Conclusion : *De façon générale, le témoignage de Shelley est très peu fiable*.

Quant aux aveux passés en présence du jeune Malachi Reed, le DPP estime « abondamment » clair que Malachi n'a guère paru gêné sur le moment, lorsque Bailey le reconduisait chez lui ; *mais à la suite de sa conversation avec l'agent Kelleher* [le lendemain]*, il s'est montré ébranlé au point de trouver inquiétante une conversation qui ne l'avait pas inquiété jusque-là*. À mon sens, le DPP a le tort de prêter à un adolescent un comportement adulte, car Malachi n'avait que quatorze ans au moment des faits. Ce chapitre du rapport du DPP est intitulé : *Prétendus aveux informels de Bailey*, ce qui donne une idée de l'objectivité de son rédacteur.

Le DPP réserve ses commentaires les plus acerbes à James Camier, le maraîcher qui affirme avoir entendu Jules Thomas lui dire que Bailey enquêtait sur le meurtre dès le lundi matin. Le mémoire fait grand cas de la déposition tardive de Camier le 21 septembre

1998, près de deux ans après les faits, et remarque que le maraîcher n'a parlé du meurtre à aucun de ses clients ce matin-là : *On dira de façon charitable que le témoignage de Camier est globalement peu fiable*. Dans le même temps, le DPP se montre perplexe face aux éléments fournis par Pádraig Beirne ; il juge « étrange » que Bailey n'ait pas parlé à Michael McSweeney du portrait de Sophie qu'il était censé avoir proposé à Beirne. À bien y réfléchir, McSweeney cherchait uniquement des photos de la scène de crime, rien d'autre, et il n'y a rien d'« étrange » à ce que Bailey n'ait pas évoqué ce portrait lors de sa conversation avec McSweeney.

En revanche, je me range à l'avis du DPP concernant un autre détail : les Gardaí qui ont interrogé Bailey, pas plus que les vendeurs de la laiterie de Lowertown, n'ont conservé un souvenir précis des égratignures qu'il portait au niveau des mains et des avant-bras. D'un autre côté, le DPP s'intéresse seulement de loin aux témoins qui ont croisé la route de Bailey dans un bar de Schull la nuit du crime, au grand dam de Jean-Antoine Bloc et de l'Assoph. J'ai découvert avec étonnement dans le mémoire du DPP une explication assez tirée par les cheveux de la présence de ces griffures : *Le bon sens nous conduit à croire à la possibilité de s'égratigner au cours d'une telle opération* [couper un sapin de Noël].

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le DPP réagit au témoignage de celle qui a été le « témoin vedette » des enquêteurs, Marie Farrell. Il est vrai que le mémoire a été établi avant le procès en diffamation de Cork et, surtout, avant que Farrell ne revienne sur l'affirmation qu'elle a vu Bailey près du pont de Kealfadda la nuit du meurtre. L'auteur du mémoire, qui ne s'est jamais rendu sur place, se trompe lorsqu'il écrit : *Quand bien même elle l'aurait effectivement identifié, cela ne prouve rien puisque le lieu indiqué ne se situe pas, même indirectement, entre le domicile de Bailey et la scène de crime*. Ce en quoi il se trompe car le pont se trouve « indirectement » sur le chemin de la maison de Sophie, même s'il existe une autre route un peu plus courte en passant plus au nord.

Enfin, l'auteur du mémoire du DPP prend pleinement la mesure de la situation en soulignant les implications du refus de Farrell de nommer son compagnon cette nuit-là : *À notre connaissance,*

l'individu en question pourrait fort bien réfuter l'idée que l'homme aperçu sur la route était Bailey.

13

Le garage Hurley

J'ai prévu de retrouver Ian Bailey le 12 décembre 2015 afin de passer quelques jours en sa compagnie. Il me faut réaliser une découverte majeure, ou tout du moins envisager l'affaire sous un angle nouveau.

Mes chances de réussite sont faibles. Persuadé de tourner en rond, j'ai même failli annuler mon vol au départ de l'aéroport John Lennon de Liverpool. Considérés dans leur ensemble, les indices incriminant Bailey (ses égratignures aux mains et sa blessure au front le lendemain du meurtre, son curieux alibi, sa familiarité « excessive » avec le crime, ses « aveux ») suffisent à faire de lui le principal suspect, mais en l'absence de traces ADN lisibles sur la scène de crime, l'enquête reste au point mort.

Par une heureuse coïncidence, à l'heure où arrive mon vol à l'aéroport de Cork, Bailey y dépose sa compagne. Celle-ci rend visite à des proches en Angleterre, elle en profitera pour faire ses courses de Noël sur place. Cela va me permettre de passer du temps en compagnie de Bailey sur ses terres. Reste à savoir s'il parlera plus librement en l'absence de Jules Thomas.

Une méchante tempête prénommée Desmond va bousculer tous mes plans. La veille, déjà, les méfaits de Desmond ont suscité beaucoup d'intérêt sur le Net et mon avion a atterri péniblement au milieu de violentes rafales et de trombes d'eau. À Cork, les routes sont inondées et la Lee menace de sortir de son lit.

En quittant le parking au volant de ma voiture de location, je découvre Bailey coincé au volant de sa vieille Volvo sur la bande d'arrêt d'urgence d'une bretelle d'accès.

— Impossible de redémarrer. Le moteur est noyé, m'explique-t-il sur un ton maussade avant d'abandonner son véhicule.

La perspective d'une réparation coûteuse ne l'enchante guère.

Il entreprend rapidement un chauffeur de taxi qui lui fournit les coordonnées d'un garagiste. En observant les deux hommes de loin, je constate avec quelle facilité Bailey met à l'aise ses interlocuteurs, ainsi que j'ai déjà pu m'en apercevoir lors du procès de Dublin. Il a le don de se montrer joyeux et accessible sans jamais donner l'impression d'attendre quelque chose de son interlocuteur. Bailey sait se montrer amical, sans jamais verser dans l'excès. Et tandis que la pluie me fouette le visage devant l'aéroport, je me prends à lui envier la facilité avec laquelle il apprivoise ses semblables.

Son portable sonne. Jules Thomas l'appelle du terminal. Son vol est annulé à cause de la tempête et elle doit remettre à plus tard son voyage. Elle ne va pas tarder à nous rejoindre et Bailey reprend instantanément des couleurs. Le dépanneur arrive sur ces entrefaites, il accepte de réparer la Volvo qui sera disponible dans quelques jours. Bailey me suggère un plan B : « Nous n'avons qu'à rentrer à la maison dans votre voiture. On mangera un morceau à Skib en passant. »

Au volant de mon SUV flambant neuf de location, je prends la direction de Skibbereen, à une heure et quart de route. Installée sur la banquette arrière, Thomas regarde les champs détrempés à travers sa vitre. Bailey a réglé son siège au maximum en arrière afin de disposer de davantage de place pour son immense carcasse. La conversation roule sur l'enquête des autorités françaises. Bailey me demande si j'ai pu recueillir des informations depuis la venue des enquêteurs français dans le comté de Cork au mois de septembre précédent. Je lui réponds par la négative. Pour ce que j'en sais, les éléments d'enquête restent confidentiels. Rien n'a fuité dans la presse hexagonale.

Nous discutons de Patrick Gachon, le magistrat instructeur. S'il juge que Bailey mérite d'être inculpé, le procureur ordonnera un procès. Bailey a entendu dire que Gachon allait être muté, ce qui ne lui laisse pas le temps de boucler son instruction. Si c'est vrai, ce jeu de chaises musicales juridique retardera le processus, à l'agacement des proches de Sophie. Reste à déterminer si la nomination d'un nouveau juge affectera le résultat final.

Bailey m'avoue être anxieux. Il se doute que la tenue d'un procès en France n'est plus qu'une question de temps. « J'aime mieux ne pas y penser », dit-il en secouant la tête. Jules Thomas m'explique que leur connaissance du fonctionnement de la police française

s’arrête à ce qu’ils ont pu voir en regardant *Engrenages*, une série qui a joui d’un certain succès à la télévision.

Dans le pub de Skibbereen où nous déjeunons, la télévision retransmet bruyamment un match de football anglais. Bailey dévore le contenu des deux énormes assiettes qu’on lui a servi, il n’a rien perdu de son appétit. De son côté, son imperméable soigneusement posé sur le dossier d’une chaise vide, Thomas mange lentement sa soupe. Lorsque je reviens après avoir réglé la note au bar, Bailey a définitivement oublié ses problèmes de voiture. Il s’enquiert :

— Vous avez déjà interviewé Sean Murray ?

— Non, je ne l’ai pas encore rencontré.

Murray figure sur la liste des témoins que je souhaite interroger. Son témoignage est intéressant, même s’il n’a pas de rapport direct avec le meurtre. Lors de ma rencontre initiale avec Bailey à Dublin, il m’a très rapidement parlé de Murray et de la station-service qu’il tient à Skibbereen en me suggérant de m’intéresser à cette piste. À l’époque, j’ai noté *le témoin de la station-service* sur mon carnet sans y accorder beaucoup d’importance, mais Jean-Antoine Bloc m’a confirmé depuis qu’il s’intéressait à ce témoin. Au moment des faits, les Gardaí ne lui ont pourtant accordé aucun intérêt, l’un des enquêteurs a même parlé de « fausse piste ».

— Ça vous dit de passer le voir ? Un samedi, la station sera forcément ouverte.

Tout en prenant le chemin du supermarché voisin où Bailey et Thomas doivent faire quelques courses, je me demande pour quelle raison Bailey tient tant à ce que je parle à Murray.

Tandis que je quitte péniblement ma place de parking, soucieux d’éviter le surcoût que ne manquera pas de me facturer Avis si je raye ma voiture de location, Bailey me raille : « Alors, M. Bean ? »

Moins de dix minutes plus tard, nous arrivons à destination. Sean Murray vend des voitures d’occasion au garage Hurley, une concession plantée sur un terrain boueux rempli de véhicules dont le prix s’affiche sur le pare-brise. Le garage Hurley vend également de l’essence et c’est Murray qui tenait les pompes en 1996, le vendredi précédant Noël.

Fin décembre de cette année-là, Murray a contacté la police après avoir vu un reportage télévisé consacré au meurtre de Sophie. L’agent Flor O’Driscoll a recueilli sa déposition sur place le 3 janvier 1997.

Je m'appelle Sean Murray et je suis employé par le garage Hurley, Ilen Street, à Skibbereen. Je souhaite déclarer qu'avant Noël, très certainement le vendredi 20 entre 14 et 15 heures, une voiture a pris de l'essence. Il s'agissait d'une Ford Fiesta de couleur bleue, ou grise. Elle avait une immatriculation de 1996. Cette immatriculation comprenait les lettres CE, ou C. Je suis sûr qu'il s'agissait d'une Fiesta et que c'était une voiture de location car elle n'avait pas d'enjoliveurs. Je suis dans le métier, je sais reconnaître une voiture de location.

La conductrice correspondait à la description de la femme assassinée à Schull. Elle avait des cheveux mi-longs attachés en queue-de-cheval. Des cheveux blond doré. C'était une jolie femme très peu maquillée. Murray précise que l'intéressée ressemble à la femme dont il a vu le portrait à la télé et qu'elle avait dans les quarante ans.

La voiture venait de la ville. Un homme était assis sur le siège passager. Comme la voiture était garée à droite de la pompe à essence, l'homme en question se trouvait près de la pompe. J'ai demandé à la femme ce qu'elle voulait. Elle n'a pas paru comprendre. À ce moment-là, l'homme lui a parlé, elle a souri et m'a dit : « Le plein, s'il vous plaît. » J'ai fait le plein de sans-plomb. L'homme m'a tendu l'argent par sa fenêtre. La voiture n'avait pas besoin de beaucoup d'essence. Il me semble que l'homme m'a donné un billet de 10 livres et qu'il y en avait pour 10 livres pile. J'ai remarqué que l'homme était grand, sa tête touchait presque le haut de l'habitacle. Il avait à peu près le même âge que la femme, ou un peu plus. Il portait un blouson de couleur ordinaire avec le col relevé. Je n'ai pas bien vu son visage. Sans être gros, il était très grand. Il avait des cheveux mi-longs foncés. À cause de sa taille, je n'ai pas vu le haut de sa tête. Il avait peut-être une barbe. Il ne m'a pas parlé, mais il avait l'air irlandais. La voiture est repartie en direction de Schull.

Pour y avoir réfléchi, j'ai plusieurs certitudes. La voiture était une Fiesta à vitesses [et non automatique]*. Je me souviens d'avoir pensé que ces gens rentraient peut-être chez eux pour Noël. La conductrice était française sans l'ombre d'un doute. La voiture venait*

de la ville et elle est repartie en direction de Schull. Je suis quasiment certain que c'était le vendredi avant Noël.

Ce témoignage est intrigant car les images de la caméra de surveillance de l'aéroport l'après-midi du 20 décembre montrent que Sophie poussait un chariot lourdement chargé de bagages, mais qu'elle n'était pas accompagnée. Les proches de Sophie confirment qu'elle se rendait seule en Irlande. Par une triste ironie de l'histoire, elle n'avait réussi à convaincre aucune de ses proches – Agnès Thomas, par exemple – de l'accompagner. Dans ces conditions, quel rôle pouvait bien jouer le passager vu par Sean Murray ? Tout indique que les Gardaí ont écarté le témoignage de ce dernier car il ne collait pas avec la version selon laquelle Sophie voyageait seule. D'autres points posent question : Murray parle notamment d'une Fiesta « de couleur bleue ou grise » alors que la voiture était gris métallisé. La différence est minime, mais notable. Surtout, la voiture de Sophie avait des enjoliveurs.

D'un autre côté, les parents de Sophie, en récupérant la voiture garée devant sa maison, ont remarqué que le siège passager avait été entièrement repoussé en arrière, comme pour accueillir une personne de grande taille. Ce détail n'a pas non plus échappé aux Gardaí car il est inhabituel. Lorsque les voitures de location sont nettoyées après utilisation, les sièges sont replacés en position normale. Un autocollant Avis apposé sur l'une des vitres confirmait qu'il s'agissait d'une voiture de location. Si la cliente qui a pris de l'essence l'après-midi du 20 décembre était effectivement Sophie Toscan du Plantier, Sean Murray a raison de dire que la Fiesta était une auto de location, mais l'explication relative aux enjoliveurs est erronée.

Il n'est pas surprenant que la déposition de Sean Murray soit imprécise, au vu du nombre de clients qui passent prendre de l'essence un vendredi après-midi. Et quand bien même la station-service n'aurait accueilli quasiment personne, comment aurait-il pu se souvenir avec précision du moindre détail ? À la vérité, le témoignage de Murray serait suspect s'il ne comportait pas d'erreur. Quoi qu'il en soit, la déclaration de Murray est convaincante car tous les détails qu'il révèle sont marquants, même si l'horaire ne colle pas tout à fait. Si la conductrice de la Fiesta était effectivement Sophie, elle ne pouvait pas se trouver à Skibbereen entre 14 et 15 heures puisqu'elle a récupéré son véhicule vers 14 h 30.

À la lecture de sa déposition, on comprend ce qui a pu frapper Murray. Nous sommes en présence d'un pompiste d'âge moyen dont la cliente est une étrangère particulièrement jolie qui n'a pas compris ce qu'il lui demandait. Combien de fois par jour ce genre d'incident lui arrive-t-il en dehors de la saison touristique ? Le passager de la femme est un homme d'une taille inhabituelle en Irlande ; c'est lui qui explique à la jolie étrangère ce que veut le pompiste alors que la question de celui-ci est anodine. En quoi les détails erronés fournis par Murray viendraient-ils invalider le souvenir d'une rencontre aussi inhabituelle ?

Au cours des semaines qui ont suivi le témoignage de Murray, les Gardaí ont été confrontés à un autre témoignage d'importance : celui de Marie Farrell. Avant de se rétracter par la suite, la commerçante de Schull a signé une déposition dans laquelle elle affirme qu'elle a vu Bailey près du pont de Kealfadda aux premières heures du lundi 23 décembre 1996. Le pont en question se trouve au tiers du chemin séparant la maison de Sophie du cottage de Bailey, même s'il n'est pas situé sur la route la plus directe. L'alibi de Bailey cette nuit-là est pour le moins incertain, ce qui incite les enquêteurs à retenir contre lui le témoignage de Farrell. Dans un tel contexte, la déposition de Sean Murray est moins une « fausse piste » qu'une complication malvenue, Murray n'ayant pas vraiment vu le visage du passager de Sophie.

— Cette pompe-là, me montre Murray, un individu à cheveux gris de taille moyenne, plus âgé que Bailey de plusieurs années. Je me suis réfugié avec mes deux compagnons sous l'auvent de tôle ondulée protégeant l'îlot formé par les pompes à essence.

Je suis frappé par la clarté des propos de Murray, sa fidélité au récit de ce qu'il a vu et de ce qu'il n'a pas vu.

D'après lui, Sophie venait de la ville, ce qui ne colle pas si l'on regarde une carte. Je ne suis pas passé par là en venant de l'aéroport. Je me souviens brusquement que le contournement de Skibbereen n'existait pas en 1996, ce qui obligeait les voyageurs se rendant dans la péninsule de Mizen Head à traverser la ville. Sans parler de la possibilité que Sophie ait récupéré son mystérieux passager à Skibbereen. Il a également pu l'aborder à l'aéroport, dans le hall des arrivées, ou n'importe où sur le chemin.

Murray et Bailey discutent tranquillement ensemble, ce qui ne me surprend pas. On sent néanmoins qu'il s'agit de simples

connaissances, et non d'amis. Bailey fait le plein régulièrement au garage Hurley lorsqu'il est à Skibbereen. Depuis le meurtre, des liens se sont noués entre les deux hommes. En septembre 2015, Murray a expliqué à Bailey que les enquêteurs français ont souhaité l'interroger. Il a répété au juge d'instruction Gachon et aux inspecteurs français ce qu'il avait déclaré au Gardaí à l'époque des faits.

Je demande à Murray s'il a entendu la voix de l'inconnu. Il me répond que c'est le cas, mais brièvement.

— Aurait-il pu être originaire du continent ? Allemand, italien ou français, par exemple ?

— Non, répond Murray. Il était irlandais ou anglais.

— La nuit commençait à tomber, j'imagine que vous ne pouviez pas bien le voir ?

Bailey et Murray me répondent d'une même voix qu'à 15 heures, il ne faisait pas nuit.

Nous regardons tous nos montres. Il est 15 h 30.

— Vous voyez bien, il fait encore jour, remarque Bailey, et Murray hoche la tête.

Dans huit jours, date anniversaire du jour où Sophie est arrivée en Irlande, la nuit tombera quelques minutes plus tôt. Le 20 décembre est quasiment le jour le plus court de l'année, mais la différence avec le 12 est négligeable. Comme il fait jour à cette heure, c'était le cas lorsque Sophie est passée par ici.

La conversation s'épuise. Murray ne porte pas de manteau malgré le mauvais temps. La journée n'est pas froide pour la saison, mais je le sens impatient de regagner sa concession. Jules Thomas, de profil dans ma voiture, se tient droite comme un i sur la banquette. Elle regarde devant elle, sans s'intéresser aux pompes à essence près desquelles nous nous tenons. Plusieurs des journalistes qui ont travaillé sur l'affaire ont écrit que Thomas était une belle femme. Certains assortissaient cette opinion de commentaires sur ses relations masculines. Thomas a eu trois filles avec deux compagnons différents avant de se mettre en ménage avec Bailey. John Montague, le poète irlando-américain qui vivait une partie de l'année à Schull jusqu'à sa mort en 2016 et dont l'article paru dans le *New Yorker* en 2000 a éveillé mon intérêt, a écrit que *la vie sentimentale* [de Thomas] *n'était pas vraiment traditionnelle, mais l'excentricité est généralement bien acceptée par ici*.

Dans son article, Montague décrit Bailey comme un personnage suspect, en quête de l'approbation des autres, mais difficile à aimer. Bailey a fait des travaux de jardinage pour le poète d'origine irlandaise à qui n'a pas échappé l'ironie qu'un Anglais puisse arracher les mauvaises herbes d'un Irlandais, et non l'inverse.

— J'ai expliqué aux Français ce que j'avais déjà raconté aux Gardaí, insiste Murray.

— Le passager dans la voiture, c'était moi ? l'interroge Bailey.

Il a posé la question spontanément, alors que personne ne s'y attendait. J'observe attentivement la réaction du pompiste.

Murray, un petit sourire aux lèvres, dévisage Bailey, les mains sur les hanches, comme s'il le voyait pour la première fois. Il finit par m'adresser un clin d'œil auquel je ne m'attendais pas, étant donné les circonstances. Après tout, il est question d'un meurtre. À bien y réfléchir, ce n'est pas tout à fait vrai. C'est moi qui suis obsédé par ce crime, par la violence de l'agression perpétrée contre Sophie. De son côté, Murray pense *uniquement* à ce qu'il a vu autrefois : une femme au volant d'une Fiesta, un passager très grand qui lui a tendu un billet. Son témoignage se limite à ce bref échange. Il a estimé qu'il était de son devoir de prendre contact avec les enquêteurs. Il n'est pas allé chercher plus loin.

Sean Murray est un témoin idéal.

Comme moi, Bailey attend la réponse à la question qu'il vient de poser, mais Murray n'a nullement l'intention de s'engager, d'affirmer que le passager de Sophie n'était pas Bailey :

— Je ne sais pas qui c'était, mais il parlait comme un Irlandais ou un Anglais, pas comme un étranger venu du continent.

Le visage du mystérieux passager était caché. Murray a fourni à la police la description la plus fidèle possible, rien de plus.

Quelques minutes plus tard, nous quittons le garage Hurley en direction de Schull. Nous parlons peu. Le soleil, en grande partie voilé par des nuages d'un gris sale, s'approche de l'horizon. De rares rayons dorés traversent le pare-brise. La femme que Murray a vue ce vendredi de décembre était-elle Sophie ? Dans le cas contraire, de qui peut-il s'agir ? Et son passager ? Je me demande si Bailey et Thomas se posent intérieurement la même question. À moins qu'ils n'aient d'autres préoccupations.

Nous avons quitté Skibbereen depuis dix minutes lorsque le paysage s'ouvre devant nous. On distingue sur la gauche les îlots

rocheux qui parsèment la baie de Roaringwater, sur la droite les collines des comtés de Cork et de Kerry. En faisant abstraction des pavillons environnants et de la circulation sur cette route, la vue n'a pas changé depuis des dizaines de milliers d'années.

Quand tout sera terminé, je me promets de revenir ici avec ma femme et mes enfants. Nous ferons peut-être une balade en bateau, ou des randonnées, afin de découvrir ce lieu sans l'empreinte d'un crime.

Après avoir déposé Bailey et Thomas à la Prairie, je me rends à Schull où j'ai pris une chambre d'hôtel. La tempête semble s'apaiser, mais une nuit noire est tombée sur la campagne. À l'horizon, le pinceau du phare du Fastnet brille le temps de quelques secondes avant de s'effacer. Une forte odeur de sel marin flotte dans l'air. Dès les premières lueurs du jour, les autochtones écumeront les plages et ramasseront les algues recrachées par la marée le long de la baie. Ce long ruban de varech sera le cadeau de la tempête Desmond.

Le lendemain, un dimanche, je retrouve la Prairie où Bailey et Thomas m'ont invité à manger. Ils ont préparé un énorme rôti de bœuf saignant choisi par Bailey la veille au supermarché de Skibbereen. Ma contribution à ces agapes.

Le rôti est servi avec des pommes de terre rôties, des panais, des carottes et le Yorkshire pudding traditionnel. À l'exception de la viande, le repas est entièrement composé de produits de leur potager. L'été, m'explique Thomas, ils ont de l'ail, des courgettes et des oignons à foison. Les bonnes années, ils cueillent plusieurs milliers de salades qu'ils vendent ensuite aux restaurants et aux gîtes de la région. Sur une étagère, au-dessus de la cuisinière, sont alignés des pots de confiture « Old Bailey » qui finiront un jour sur l'étal que tient le couple au marché de Schull.

L'atmosphère est étouffante dans cette minuscule cuisine que le four continue de chauffer, exhalant une odeur de bœuf. Bailey, avec son gilet capitonné vert sapin couturé de poches et de fermetures Éclair, a tout d'un gentleman-farmer.

— Les gens disent souvent que nous avons de la chance, déclare Thomas en me montrant les reliefs du repas. Ce n'est pas de la chance. On a choisi cette vie.

— Une vie de millionnaire sans le sou, sourit Bailey alors que sa compagne nous quitte pour aller regarder la télévision dans le salon

voisin.

Il me conseille d'allumer mon enregistreur car il veut me raconter ses débuts dans le journalisme. Tout a commencé avec un essaim d'abeilles, dans l'Angleterre des années 1970.

14

L'intuition

À la fin de l'école primaire, à Gloucester où il vivait désormais avec sa famille, Ian Bailey a réussi son « Eleven-Plus », un test permettant de remarquer les élèves les plus doués, ce qui lui a valu une place dans un établissement d'élite, dénommé la Crypte. Il a commencé à écrire des poèmes à l'âge de sept ou huit ans. À quinze, il manifestait son intérêt pour le journalisme en se rendant dans les locaux du *Gloucester Citizen*. Le rédacteur en chef, sous le charme de l'adolescent, l'a encouragé sur cette voie.

Peu après, la Crypte fait l'objet d'une invasion d'abeilles et le premier réflexe de Bailey est de contacter le rédacteur en chef du *Citizen*. « Je l'ai appelé tout de suite. Le soir même, la nouvelle faisait la une du journal, avec une interview de moi. » Décidément précoce, Bailey prend l'habitude d'envoyer désormais au journal des comptes rendus de matchs de cricket ou de spectacles donnés dans son lycée. « Je recevais pour mes papiers des chèques que je ne savais pas comment utiliser car je n'avais même pas de compte en banque. »

À sa sortie de la Crypte, Bailey a fait son choix. Faute de place au *Gloucester Citizen*, il fait ses premières armes comme stagiaire dans une agence de presse locale tout en poursuivant des études de journalisme. Lorsque j'ai rencontré l'ancien responsable de Bailey dans cette agence de presse, il m'a raconté qu'il n'en était pas revenu en voyant débarquer ce gamin de dix-huit ans doté d'un physique de rugbyman. En plus de l'ambition, il était doté d'une assurance incroyable.

En dépit de ses qualités d'écriture, Bailey s'ennuie à force de rédiger les comptes rendus de procès qui constituent l'essentiel de l'activité d'une petite agence de presse. Il a tendance à s'intéresser en priorité aux événements mondains. À en croire l'une de ses collègues de l'époque, ce beau garçon est apprécié des autres

journalistes, mais ceux-ci se méfient de lui car il n'hésite pas à leur « emprunter » des sujets d'articles. Un matin, son patron découvre son bureau en piteux état avant d'apprendre que Bailey y a organisé une fête la veille.

À la suite de cet incident, Bailey quitte l'agence de Gloucester et monte un service concurrent à Cheltenham, la ville voisine. De cette époque date également son mariage éclair avec une journaliste du cru, Sarah Limbrick. Jusqu'à leur séparation, le couple va vivre dans une jolie maison possédant des écuries, les parents de Sarah étant relativement fortunés.

La nouvelle agence de presse tourne bien. Bailey chronique les allées et venues du prince Charles et de la princesse Anne qui possèdent tous deux des propriétés dans les environs de Cheltenham. Il suit les matchs de polo et les rencontres hippiques, assiste aux fêtes de village et autres événements de ce genre. Il se montre toutefois brutal avec sa femme, leur mobilier en fait les frais lorsque sa colère éclate.

À l'entendre, son divorce a été « acrimonieux ». Dans le même temps, sa carrière pourtant prometteuse s'enlise, si l'on en croit une journaliste qui le connaît bien. Celle-là même qui lui trouvait du charme tout en évitant de lui révéler ses tuyaux de peur qu'il ne s'en empare.

Dehors, la nuit est tombée. Entre deux rafales de vent, le silence reprend possession de la lande dont le parfum humide flotte dans l'air. En face de moi, Bailey respire lourdement. En l'observant, avec son gilet vert sapin aux innombrables poches, ses énormes mains posées sur la table en pin, je décide de renoncer à explorer ses erreurs et autres échecs. Ce n'est pas ce dont il a envie de me parler, et c'est compréhensible.

Bailey connaît d'ailleurs des heures de gloire en tant que journaliste. Il signe son meilleur scoop comme pigiste pour le prestigieux *Sunday Times* au début des années 1980 grâce à l'affaire Geoffrey Prime, un espion du KGB. La petite ville de Cheltenham, avec ses jolies maisons victoriennes et son champ de courses, abrite le GCHQ, le service britannique de renseignements électroniques. À l'époque, personne ne parle ouvertement à Cheltenham de ce qui se passe au « Doughnut », le siège en forme de cercle du GCHQ à la sortie de la ville, mais tout le monde est au courant.

— Un jour, un scandale d'espionnage a éclaté au GCHQ, m'explique Bailey en se calant confortablement sur sa chaise. Une taupe mettait en péril le système de couverture satellitaire américain en fournissant des informations aux Soviétiques.

Prime, un ancien sergent de la RAF particulièrement doué pour les langues, a transmis à ses contacts soviétiques des copies de nombreux documents. Plus grave encore, lorsque les spécialistes du GCHQ et leurs homologues américains parviennent à déchiffrer les codes russes au terme de plusieurs décennies d'efforts, Prime s'empresse d'alerter ses correspondants. D'après Bailey, Prime aurait pu être démasqué beaucoup plus tôt. Dès 1973, sa femme avait découvert chez eux une importante somme d'argent et il lui avait avoué qu'il travaillait pour le KGB. Mme Prime en a aussitôt parlé à une voisine, Mlle Barsby. Celle-ci l'a menacée de prévenir la police, mais elle ne l'a pas fait. Le hasard a voulu que les vérifications de routine auxquelles était soumis Prime soient effectuées la même année. Mlle Barsby a été interrogée par les agents du GCHQ, mais n'appréciant pas la façon dont ils lui parlaient, elle ne leur a rien dit. Pourtant, la chance n'allait pas servir éternellement Prime.

— C'était du véritable journalisme d'investigation et j'adorais ça, m'explique Bailey. Le travail d'enquête me passionnait, j'avais été emballé par *Les Hommes du président* [le livre que les journalistes Carl Bernstein et Bob Woodward avaient consacré en 1974 au scandale du Watergate, et que Bailey avait lu trois fois]. La saga du Watergate était un événement majeur. J'ai toujours pensé que le journalisme d'investigation constituait le haut du panier. Le reste n'est que du vent.

À travers la porte entrouverte me parviennent des bribes de musique et des applaudissements. Dans la pièce voisine, Jules Thomas regarde la télévision et le volume sonore l'empêche d'entendre notre conversation. Le moment est étrange. Je poursuis avec Bailey une conversation normale, mais cela ne devrait pas me surprendre. Il a une façon attachante d'afficher son savoir. Il a neuf ans de plus que moi ; alliée à son expérience de journaliste, cette maturité lui confère une sorte d'autorité naturelle et j'en arrive à oublier pour quelle raison je me trouve là.

— Quand on a une intuition dans ce métier, il faut s'assurer qu'elle repose sur des bases solides.

Il lève la tête vers moi.

— Il vous arrive d'avoir des intuitions quand vous réalisez une enquête ?

— Bien sûr, Ian. Surtout au début, mais on finit toujours par s'apercevoir qu'on n'est plus sûr de rien…

Je laisse ma phrase en suspens. La question de Bailey m'a désarçonné, je m'efforce de n'en rien laisser paraître. C'est le moment de mettre mon enregistreur sur pause, d'autant que Bailey se propose de fouiller dans ses souvenirs de jeunesse. Nous quittons la cuisine et traversons le salon jusqu'à la bibliothèque voisine, une petite pièce basse de plafond. Thomas regarde *Strictly Come Dancing*[4] sans se soucier du vent qui fait trembler les carreaux des fenêtres, situées plein ouest. Elle m'a expliqué que son cottage avait été construit « en quelques semaines » au milieu des années 1920, peu après l'indépendance de l'Irlande. Le gouvernement distribuait à l'époque aux anciens métayers les terres des anciens grands propriétaires et certaines maisons ont été bâties sans respecter les normes. Le cottage de Bailey et Thomas en fait partie et accumule de nombreux défauts de construction, à commencer par des fondations précaires.

Bailey sort le carton qui l'intéresse et j'en profite pour jeter un coup d'œil à la bibliothèque. Je découvre une photo de Bailey, sa toge noire contrastant avec son visage laiteux, le jour de 2011 où il a obtenu son diplôme de droit de l'université de Cork. Il a soutenu à cette occasion un mémoire intitulé : *Juste ou injuste ? Le mandat d'arrêt européen – Une justice sans frontière – La porte ouverte aux abus ?* Je remarque plusieurs grammaires françaises sur les rayonnages, des traités juridiques sur la responsabilité civile et les lois de l'Union européenne, mais aussi un ouvrage intitulé *Comment jouer et gagner au poker*.

Il me montre des coupures de presse jaunies, émaillées de publicités à l'ancienne.

— Voilà ce que je cherchais ! s'exclame-t-il, ravi, en me montrant les programmes de pièces montées par les élèves de la Crypte dans les années 1970.

L'un d'eux en particulier retient son attention, une production du *Pygmalion* de George Bernard Shaw. Au bas de la liste des acteurs, je lis : *Un passant sarcastique – Ian K. Bailey*.

— Comme quoi je n'ai pas changé, remarque-t-il.

Nous repassons par le salon où Jules Thomas somnole sur le canapé devant son émission de danse. De retour dans la cuisine, Bailey reprend son récit. Il évoque sa première visite en Irlande. À l'époque, il signe des papiers pour divers journaux de Londres où il squatte chez des amis chaque fois qu'il arrive de Cheltenham. À en juger par les articles qu'il m'a montrés, il n'a jamais dépassé le stade de pigiste pour aucun organe de presse national.

— Un jour, un copain londonien m'a dit : « Tu devrais te rendre en Irlande et rencontrer un *seanchaí*, un conteur traditionnel irlandais. »

Le *seanchaí* est toujours un homme, généralement très âgé. Perché sur un tabouret de bar, il raconte habituellement des anecdotes interminables, une tasse de thé à la main. Le *seanchaí* qu'était allé voir Bailey, Pat Murphy, vivait près de Crookhaven, un village situé à l'extrémité de la péninsule de Mizen Head. Bailey m'explique que Murphy avait lui-même exercé le métier de journaliste, ce qui lui avait permis de voyager dans toute l'Europe. Il avait vécu à Berlin entre les deux guerres et parlait une demi-douzaine de langues. Il s'était toujours trouvé au bon endroit au bon moment et sa faconde fascinait Bailey.

Bailey va retourner en Irlande à plusieurs reprises au cours des années suivantes, grâce aux contacts noués à Londres avec des Irlandais qui le mettent en relation avec des habitants de la région. Bailey, à peine passé la trentaine, en a « soupé » de son travail de journaliste indépendant et trouve Londres sans âme. Je repense au chauffeur de taxi de la veille, à l'aéroport. Lui aurait-il été aussi facile de nouer une relation devant le terminal d'un grand aéroport londonien ? Dans les campagnes irlandaises, on salue tout le monde dans la rue, y compris les gens qu'on ne connaît pas. C'est ce quotidien irlandais qui plaît tant à Bailey.

Déçu par le journalisme, il se met à écrire sérieusement de la poésie.

— Je voulais vivre des expériences nouvelles de façon à pouvoir les raconter. J'étais prêt à tout.

En clair, Bailey se réinvente.

Lors de son procès contre l'État irlandais en 2014, j'ai entendu l'avocat de son adversaire expliquer que la vie de Bailey avait basculé à ce stade. En 1991, divorcé et sa carrière de journaliste derrière lui, il avait voulu prendre un nouveau départ en Irlande. Un

soir où il travaillait comme saisonnier dans une ferme du sud-est de l'Irlande, il avait retrouvé ses affaires devant sa porte en rentrant un soir. Il n'avait jamais compris pourquoi son employeur le renvoyait.

Voilà que cet ancien journaliste d'investigation plein d'ambition se métamorphose en épouvantail. Il consacre des poèmes aux corbeaux qui se posent sur les terres fraîchement labourées dont il a la surveillance.

Il finit par retourner à Schull, y trouve un emploi dans une conserverie de poisson, avec un logement à la clé.

— Ça peut paraître étrange, précise-t-il, mais ils cherchaient un contremaître qui ne soit pas en famille avec les ouvriers, et j'avais une certaine expérience du poisson. Vous vous demandez sans doute comment j'ai pu passer du journalisme au poisson ? Quand j'étais petit à Gloucester, je travaillais le samedi pour le poissonnier du marché. Je rapportais du poisson à la maison, mais personne ne savait comment le préparer. Après tout, ma mère avait épousé un boucher. C'est de là que vient ma passion de la cuisine.

En hiver, les bateaux rentrent au port de Schull avec des cargaisons de harengs qui sont aussitôt déversées à la conserverie. Il s'agit alors de séparer les mâles des femelles, d'ouvrir le ventre de ces dernières pour récupérer leurs œufs dont les Japonais sont très friands. À l'usine, un expert japonais surveille même la qualité des œufs.

L'univers de la conserverie est rude, les bagarres y sont fréquentes, mais il suffit d'un ou deux verres chez Regan pour enterrer la hache de guerre. La clientèle de ce bar situé au-dessus du port se tient à l'écart lorsque les ouvriers sont là en nombre, à cause de l'odeur.

Tous les employés ne sont pas ravis d'avoir un contremaître anglais et Bailey va connaître des débuts difficiles.

— Le premier jour, quand ils ont annoncé mon nom sur la sono de l'usine, le son était mauvais et tout le monde a cru que je m'appelais Ian Paisley [un homme politique d'Irlande du Nord connu pour ses positions unionistes radicales]. Un type s'est tourné vers moi : « Putain de connard d'Anglais ». Je lui ai répondu : « Enchanté, mais ce sera Monsieur Connard, si ça ne te dérange pas. »

Le pire des « Troubles » est passé, mais le sentiment anti-unioniste reste très ancré dans le comté de Cork. Toujours est-il qu'au moment où Bailey est engagé, les exportations d'œufs de hareng

vers le Japon sont en forte baisse, si bien qu'il perd son emploi lorsque la conserverie ferme ses portes à la fin de l'hiver suivant.

En l'espace d'une saison, Bailey n'en a pas moins réuni les éléments dont il a besoin. Il compose de longs poèmes qu'il déclame dans les pubs et les bars, à la façon d'un *seanchaí*, parfois en s'accompagnant d'un *bodhrán*, un tambour traditionnel irlandais.

Lorsque je lui demande s'il connaît toujours certains de ses poèmes par cœur, il hoche la tête.

— Ils sont gravés là, répond-il d'une voix dure en pointant de l'index droit sa boîte crânienne.

Il se reprend aussitôt et me récite un texte dont j'ai noté quelques fragments. Ses vers plantent le décor. Un bateau de pêche rentre au port avec une cargaison de 40, 60, ou peut-être 100 tonnes de poisson. Une belle prise. À la conserverie, les employés des deux sexes sont payés à la quantité. Les poissons argentés se déversent sur le sol de l'usine.

… Les voilà, les gars,

Vous restez plantés, bouche bée

À regarder le massacre, et

Si le type de Tokyo dit « oui »

À ces prises en or

Noël sera moins froid dehors…

Au printemps 1992, lorsque la conserverie ferme ses portes, Bailey propose ses services dans les fermes, fait du jardinage pour les riches *blow-ins* et les propriétaires de résidences secondaires. Son expérience à l'usine a également servi Bailey d'une façon inattendue. Un jour où Jules Thomas venait acheter du poisson, ils ont entamé la conversation. Bailey, qui avait déjà aperçu Thomas dans les rues de Schull, accepte sa proposition de le loger dans son atelier, cette petite bâtisse en mauvais état voisine du cottage. L'endroit n'est guère propice à la location. C'est là que Thomas peint le plus souvent ; c'est surtout là que Bailey affirme s'être réfugié dans la nuit du 22 au 23 décembre 1996.

Très vite, Bailey et Thomas se mettent « ensemble » et le premier finit par intégrer le cottage où vit la seconde avec ses trois filles, dont deux sont adolescentes alors que la dernière a dix ans. Thomas est heureuse d'avoir à nouveau un homme à la maison, mais le couple tire le diable par la queue.

Bailey alterne les travaux des champs ou de jardinage avec d'autres « plans » ; il travaille comme attaché de presse pour une association de défense de l'environnement, participe à un film à Skibbereen en contribuant à l'écriture du scénario. Ce projet vise à donner à des acteurs locaux une idée de la façon dont fonctionne l'industrie du cinéma. Le résultat, un court métrage intitulé *Changing Tides* [Changement de marées], évoque le destin d'un pêcheur disparu en mer dont le corps devrait réapparaître sur la côte au bout de dix jours, conformément à une croyance locale. L'écriture, le tournage et la production du film vont occuper Bailey plus ou moins entre avril et septembre 1995, lorsqu'il est finalement présenté au public au centre socio-culturel de Skibbereen.

— Je n'ai jamais pensé que ce film récolterait un Oscar, me dit Bailey avec son humour pince-sans-rire.

Le projet est néanmoins parrainé par David Puttnam, un célèbre producteur de cinéma britannique qui possède une maison de campagne dans la région et se charge d'apporter au film quelques paillettes hollywoodiennes. *Changing Tides* va en tout cas laisser croire à Bailey qu'il est à nouveau capable de vivre de sa plume.

— En 1996, j'ai décidé de me consacrer à plein temps au journalisme, m'explique-t-il.

La même année sort sur les écrans le film *Michael Collins* de Neil Jordan, avec Liam Neeson dans le rôle-titre. Les habitants de la région, très attachés à la personne de cette grande figure de la révolution irlandaise, sont impatients de découvrir l'œuvre. Bailey, qui est bien introduit auprès de l'équipe de tournage, emmène Thomas à la première, organisée à Cork en octobre 1996, avant de consacrer au film une double page dans l'*Examiner*, ce dont il tire une grande fierté. Suivent quelques articles sur des sujets grand public dans le *Sunday Tribune*. À chaque fois, il appelle la rédaction de l'hebdomadaire le mercredi afin de proposer des sujets. Petit à petit, à mesure qu'il reprend de l'assurance, sa carrière renaît de ses cendres.

La roue ne va pas tarder à tourner, le meurtre de Sophie Toscan du Plantier venant tout bousculer.

— Un journal a publié un papier sous le titre : « Le principal suspect est un journaliste », se souvient Bailey. [Les reporters et les photographes] faisaient le siège de notre maison.

Les articles que fournit Bailey aux journaux irlandais exposent des théories douteuses. Il laisse entendre que Sophie avait une vie privée compliquée, évoque la possibilité qu'un amant jaloux ait commandité le meurtre, s'attarde longuement sur les circonstances physiques du meurtre. Il collabore dans le même temps avec des confrères attachés à des magazines français, à l'image de *Paris Match*. Il a opportunément noué des liens avec la journaliste française Caroline Mangez, mais quand le délicat visage de Sophie disparaît des journaux écrits ou télévisés, Bailey peine à trouver de nouvelles piges.

Il avance sur un terrain qui m'est déjà familier et j'arrête mon enregistreur. Bailey, les yeux perdus dans les nœuds du bois de la table, poursuit le récit de sa déchéance professionnelle au lendemain du meurtre de Sophie.

En fin de compte, *Paris Match* ne lui verse pas un centime à cause de son double statut de pigiste et de principal suspect. Les confrères chargés de couvrir l'affaire font courir la rumeur que les Gardaí le désignent comme coupable. Les contacts de Bailey au *Sunday Tribune* lui disent qu'ils n'ont plus le moyen de le rémunérer et personne ne veut plus de ses articles ailleurs.

Bailey m'explique que sa compagne et lui se sont toujours considérés comme des « victimes » de l'affaire.

Je m'empresse de rallumer mon enregistreur, puis j'explique à Bailey que plusieurs personnes en France sont persuadées qu'il connaissait Sophie Toscan du Plantier. J'évoque le nom de Guy Girard. Cet ami de Sophie se souvient qu'elle lui a dit en décembre 1996 qu'elle avait été contactée peu auparavant par un auteur vivant en Irlande, un certain Ian Bailey, qui écrit sur le thème de la violence. Elle n'avait pas précisé dans quel domaine il intervenait, mais la possibilité d'un scénario de film ou d'un traitement paraît plausible.

— Je ne la connaissais pas, réplique Bailey. Personne ne me l'a jamais présentée, même si certains l'insinuent. C'est faux. Un

mensonge. Elle a peut-être entendu parler de moi, je ne sais pas. À cause de mes interventions dans les bars.

Il s'exprime d'une voix ferme. J'ai le sentiment qu'il exprime une position officielle.

En avril 1995, Ian Bailey a fait des travaux de jardinage chez Alfie Lyons et Shirley Foster pendant les vacances de Pâques. Il a le souvenir d'avoir aperçu des ados courant derrière les moutons dans le champ voisin. Les ados en question sont Pierre-Louis et Carlo, le fils que Daniel a eu avec sa deuxième femme, qui accompagnaient Sophie à cette occasion.

— J'ai vu quelqu'un de loin dans la cuisine, déclare Bailey.

J'ai fait l'expérience en me plaçant au même endroit. Sans en parler à Bailey, évidemment. C'est vrai, on peut voir l'intérieur de la cuisine de Sophie. Quiconque s'y trouve, pour faire la vaisselle ou préparer le repas, par exemple, peut surveiller d'un œil le champ voisin, celui où jouaient Pierre-Louis et Carlo. Je me demande si c'est à cette occasion que Sophie a pu susciter pour la première fois l'intérêt de Bailey.

Je lui demande s'il savait à l'époque quel était le métier de Sophie.

— J'avais cru comprendre qu'elle travaillait pour la télévision.

L'information lui a été fournie par Alfie Lyons.

Il se fait tard, il est temps de mettre un terme à ce premier entretien.

— Vous savez, la famille [Toscan du Plantier/Bouniol] a su très tôt que les Gardaí connaissaient le coupable. Toute cette affaire repose sur un sale mensonge.

Bailey m'explique que la police a fait circuler la même information auprès des habitants de la région. En conséquence de quoi les gens l'applaudissaient ironiquement chaque fois qu'il sortait du pub. D'autres feignaient de ne pas le voir dans la rue ou refusaient de lui acheter quelque chose au marché de Schull. Cette animosité a fini par se dissiper, mais au terme de longues années.

— Ils disaient : « Ça ne fait aucun doute. L'assassin est ce putain de connard de Ian Bailey. » À moins qu'on ne finisse par découvrir le coupable, le doute persistera.

*

Le lundi matin, je suis de retour à la Prairie et propose à Jules Thomas de la conduire au garage, proche de l'aéroport de Cork, où la Volvo du couple est prête. Elle doit ensuite passer voir sa fille Virginia, qui a eu un bébé récemment. Pendant que Thomas se prépare, Bailey tourne en rond et je lui propose d'aller nous promener en voiture.

Nous empruntons la route de Hunt's Hill, la colline d'où l'on voit les maisons de Toormore dont Bailey aurait vu les lumières la nuit glaciale où Sophie a trouvé la mort. Plus loin, de l'autre côté de la baie de Bantry, on aperçoit la péninsule de Sheep's Head. Une « terre de contrastes », comme on peut le lire dans les brochures touristiques. Les confortables résidences secondaires des vedettes du showbiz londonien y côtoient les restes d'un vieil hospice en ruine.

Nous arrivons à Bantry une demi-heure plus tard. L'histoire du lieu reste marquée par la France puisque c'est là qu'un pétrolier de la compagnie Total a explosé en 1979 au moment de décharger sa cargaison, faisant 50 victimes dont 42 Français. Le centre de la petite ville reste imperméable au temps. Nous buvons un café sur une terrasse lorsqu'un habitant du cru s'approche. Il explique à Bailey qu'il a des problèmes avec l'un des clients du bar où il a ses habitudes : il suffit qu'il aperçoive le type en question pour s'énerver. Bailey hoche la tête en affichant une mine compréhensive.

— Je comprends très bien. Ça m'est déjà arrivé. Le mieux, c'est de prendre de l'huile de poisson.

L'homme, visiblement satisfait du conseil, s'éloigne avec un sourire.

Notre café avalé, Bailey m'entraîne dans une boutique proposant de la papeterie et des farces et attrapes. Trois ou quatre ordinateurs sont alignés le long d'un mur. Bailey souhaite consulter ses e-mails, faute de pouvoir s'acquitter de cette tâche à la Prairie où la connexion laisse à désirer. Du coin de l'œil, je m'aperçois que Bailey a tapé son propre nom sur Google.

L'après-midi, c'est au tour de Bailey de rester à la Prairie pendant que j'emmène Jules Thomas au garage. À hauteur de Brandon, nous sommes pris dans ce que les autochtones considèrent comme des embouteillages. En attendant qu'un feu passe au vert, j'interroge Thomas sur ses souvenirs de la nuit du crime. Elle m'explique qu'ils sont rentrés chez eux après avoir passé la soirée au Galley, un bar

de Schull. La nuit était belle, ils ont pris le chemin des écoliers pour admirer les lumières de la baie de Bantry. C'est à ce moment-là que Bailey a dit à sa compagne avoir un mauvais pressentiment, sans en révéler davantage. Il lui a proposé de sortir de l'auto, mais elle a refusé, jugeant qu'il faisait trop froid, et le couple a finalement regagné la Prairie vers 1 h 30 du matin. Je lui demande à quelle heure elle s'est couchée.

— Vers 2 heures.

Bailey a bu de la bière et du whisky au Galley, récité des poèmes en s'accompagnant au *bodhrán*. De son côté Thomas a avalé trois petites bouteilles de vin blanc au cours de la soirée. Elle a pris un analgésique avant de se mettre au lit car elle avait ses règles.

— C'est à ce moment-là que Bailey est allé à l'atelier ?

— Non. Ian est descendu au rez-de-chaussée pour écrire dans la cuisine. Ensuite, il est revenu se coucher avant de se relever vers 6 heures pour aller écrire un article à l'atelier.

Cette version des faits colle avec la déposition de Thomas recueillie par les Gardaí, sauf au sujet de l'heure. Elle affirmait que Bailey s'était rendu à l'atelier plus tôt qu'il ne le disait. Peut-être pense-t-elle que j'ai voulu la piéger en suggérant que Bailey était allé dès le début à l'atelier, au lieu de se rendre dans la cuisine.

— Jules, vous vous souvenez vous être couchée vers 2 heures, mais à quelle heure vous êtes-vous levée ?

Elle me répond qu'elle ne sait plus très bien. C'était il y a si longtemps.

— Je comprends, mais vous étiez levée depuis combien de temps quand Eddie Cassidy a prévenu Ian par téléphone qu'on avait découvert le corps d'une étrangère à Toormore ? Trois ou quatre heures, par exemple ?

L'estimation lui paraît juste.

— Et vous avez dormi tout du long, entre le moment où Ian s'est relevé et l'heure où vous vous êtes levée, plusieurs heures avant le coup de fil de Cassidy.

Elle me le confirme.

Le feu suivant passe au rouge et je mets au point mort. À côté de moi, Jules me présente son beau profil. Le dos calé contre le dossier de son siège, elle regarde la nuit humide droit devant elle.

Sa compagne ayant dormi profondément de 2 heures à 8 h 30, sinon plus, il n'est pas surprenant que Bailey ait expliqué à plusieurs

personnes qu'il n'avait pas vraiment d'alibi la nuit du crime. Thomas, lorsqu'elle évoque les faits et gestes de Bailey, se contente de répéter la version de ce dernier.

— Au sujet de la blessure au front de Ian, Jules…

— Ce n'était pas vraiment une blessure. Une simple entaille à la naissance des cheveux.

Bailey a également utilisé le mot « entaille » pour décrire ses mésaventures avec une dinde l'après-midi du 22 décembre. J'ai déjà entendu Thomas parler d'« entaille » lors du procès de Dublin en 2014, lorsqu'elle répondait aux questions de l'avocat de la partie adverse. Ce jour-là, elle a aussi employé l'expression « à la naissance des cheveux » alors que dans sa déposition initiale aux Gardaí, elle évoquait une « égratignure » encore « fraîche », en précisant qu'elle n'était pas là le jour précédent. Lorsque je lui demande si elle a assisté à l'incident avec la dinde, elle semble ne pas comprendre la question et ne répond pas.

Je finis par la déposer au garage avant de regagner mon hôtel, spécialisé dans les réceptions de mariage et les grandes fêtes anniversaires. En ce lundi de la mi-décembre, l'endroit est désert. Le chauffage est réglé au maximum dans ma chambre, sans que je puisse le baisser. Je m'apprête à appeler la réception lorsqu'il me vient une idée, alors qu'il me reste quelques heures à peine avant de quitter l'Irlande.

Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt ?

Deux jours auparavant, Ian Bailey a tenu à me présenter Sean Murray au garage Hurley. Je repasse dans ma tête la scène évoquée par Murray. La femme au volant d'une Ford Fiesta de location qui lui achète pour 10 livres d'essence. Son passager de grande taille aux cheveux bruns mi-longs qui est irlandais ou anglais, à en juger par sa façon de parler. Et Bailey demandant à Murray : « Le passager dans la voiture, c'était moi ? »

Murray, refusant de mordre à l'hameçon, n'a rien voulu confirmer, dans un sens ou dans un autre. Mais pourquoi Bailey tenait-il tant à ce que ce ne soit pas lui dans la voiture de Sophie ? Pourquoi ne pas m'avoir dit où il se trouvait entre 15 heures et 15 h 30 le vendredi 20 décembre 1996 ? Pourquoi fallait-il que Sean Murray le dédouane alors qu'il aurait pu s'en charger lui-même ?

De retour chez moi, j'appelle Jean-Antoine Bloc de l'Assoph :

— Je viens d'avoir une intuition.

4. L’équivalent britannique de *Danse avec les stars*.

15

Retour à la Prairie

— Je vous écoute, me répond Jean-Antoine Bloc.

Je m'éclaircis la gorge. Je vais devoir lui exposer le problème de façon claire.

Bloc a consacré plusieurs années de sa vie à démasquer l'assassin de Sophie. C'est un homme courtois, mais il n'a pas de temps à perdre.

— Quand on consulte les témoignages recueillis par les Gardaí, que remarque-t-on ?

Il ne répond pas.

— Eh bien on constate que personne n'a peur de parler aux enquêteurs. Ça saute aux yeux dans la façon dont les gens s'expriment. Ils parlent librement. Du moins est-ce le cas à la fin des années 1990. Les flics sont issus de la même communauté. On les croise à la messe, dans les bars, dans la rue. Ils restent accessibles, contrairement à certains gendarmes français. Les gendarmes sont souvent originaires d'une région différente de celle où ils exercent leur métier. Le système est précisément conçu de cette façon, afin d'installer de la distance avec les citoyens. Les Français n'ont pas un rapport de proximité avec leurs policiers comme c'est le cas en Irlande. Quand les gens en France se méfient des gendarmes, les Irlandais sont proches des Gardaí. Du moins était-ce le cas à l'époque…

Comme Bloc ne réagit toujours pas, je poursuis.

— En lisant le dossier, on s'aperçoit que tout le monde, je dis bien tous ceux qui avaient la moindre bribe d'information sont allés trouver les Gardaí. À une exception près.

— Laquelle ? m'interroge Bloc.

— Le passager qui se trouvait dans la voiture de Sophie lorsqu'elle a fait le plein au garage Hurley le vendredi. C'est le seul témoin qui

ne s’est pas manifesté. Sean Murray affirme pourtant que c’était un Irlandais ou un Anglais.

C’est là qu’intervient mon intuition. Le passager de Sophie a forcément vu la photo de celle-ci à la télévision ou dans les journaux. Il est impensable qu’il n’ait pas été au courant d’un drame qui faisait la une de tous les médias. Même s’il était marié et souhaitait rester discret, il n’aurait pas manqué de contacter la police, ne fût-ce que pour se disculper.

— Dans ce cas, comment se fait-il qu’il n’ait pas appelé les Gardaí ?

Jean-Antoine Bloc ne me répond pas. Il a deviné où je voulais en venir avec mon intuition : l’homme aperçu dans la Ford de Sophie est soit l’assassin, soit l’un de ses complices.

J’ai relu les déclarations de Bailey aux Gardaí au cours des mois et des années qui ont suivi le crime. J’ai également passé en revue les réponses qu’il a données lors de l’action au civil à Dublin fin 2014. On lui a bien demandé son emploi du temps entre le vendredi 20 décembre à midi et 10 heures du matin le lundi, lorsque le corps a été découvert, et il a vaguement expliqué ce qu’il faisait le vendredi après-midi.

Les Gardaí ont été malins de penser à interroger les témoins sur leurs faits et gestes dès l’arrivée de Sophie à Cork. Ils ont demandé à divers témoins de la région de remplir un questionnaire à ce sujet, Bailey et Thomas y ont répondu lors de la visite des policiers à la Prairie le 14 janvier 1997. À ce stade, les enquêteurs avaient déjà recueilli le témoignage de Sean Murray, mais à aucun moment ils n’ont compris l’importance de la présence de cet inconnu dans la voiture de Sophie. Par conséquent, lorsque Bailey a donné son emploi du temps pour le vendredi après-midi, personne ne s’y est vraiment intéressé. Ses faits et gestes ce jour-là n’avaient guère d’importance aussi longtemps que l’on négligeait le témoignage de Murray.

Après tant d’années, est-il encore possible de déterminer si Bailey dispose d’un alibi solide pour le vendredi après-midi ?

Je m’empresse de prendre un billet d’avion pour Cork. Il me faut retourner voir Ian Bailey dans sa cuisine et reprendre l’enregistrement de son témoignage.

*

Lorsque le DPP, le Bureau du procureur irlandais, a jugé en 2001 qu'*aucun élément ne permettait d'inculper Bailey*, jamais il n'a été fait mention de Sean Murray, alors que son témoignage a été recueilli moins de quinze jours après le meurtre.

Même si c'est peu probable, cela ouvre la possibilité que ce témoignage n'ait jamais été transmis au DPP. Dans un certain nombre d'affaires, le DPP s'est plaint d'avoir dû harceler les Gardaí afin d'obtenir certains documents. Dans son arrêt, il insiste sur le manque de fiabilité des éléments à charge contre Bailey fournis par les enquêteurs. À commencer par le témoignage de Marie Farrell, lorsqu'elle affirme avoir vu un mystérieux individu près du pont de Kealfadda à 3 heures du matin le 23 décembre. Cette déposition aura constitué la pierre angulaire de l'enquête des Gardaí jusqu'à ce que Farrell se rétracte.

Le DPP a raison de s'interroger sur l'identité du compagnon de Farrell cette nuit-là. On aimerait savoir ce qu'il a vu, mais quand bien même on parviendrait à le retrouver, s'il existe, son témoignage et celui de Farrell sont sujets à caution. Il était tard, le couple était probablement fatigué (on sait que Farrell a travaillé toute la journée du 22 décembre et qu'elle a même fait un aller-retour à Cork) et les phares de l'auto n'ont éclairé que brièvement dans la nuit l'homme au grand manteau. Comment procéder à une identification irréfutable dans de telles conditions ? J'ai toujours pensé qu'un avocat de la défense digne de ce nom réduirait en charpie le témoignage de Farrell.

D'autres éléments ont provoqué l'agacement palpable du DPP. Par exemple le témoignage de Louise Kennedy, une habitante de la Prairie, qui dit avoir vu la fumée d'un feu près de l'atelier le 26 décembre. Cette déposition, recueillie près de quatre mois après le meurtre, laisse entendre que Bailey aurait pu vouloir brûler des indices compromettants. Bailey expliquera par la suite que Kennedy s'est trompée, qu'il avait bien allumé un feu, mais plus tôt en décembre. Quoi qu'il en soit, le DPP estime que ce témoignage n'est pas fiable car il est intervenu trop tardivement.

Je me souviens aussi que Sean Murray a évoqué son entretien avec « les Français ». Si le juge d'instruction Gachon a tenu à recueillir directement auprès du pompiste ses souvenirs de l'après-midi du 20 décembre, c'est bien qu'il accorde de l'importance à la

présence d'un passager dans la voiture de Sophie. Reste à savoir ce qu'il a pensé des dires de Murray.

*

J'atterris à l'aéroport de Cork à la fin du mois de janvier 2016. Le temps de récupérer les clés d'un véhicule au comptoir Avis, je prends la route de la péninsule avec impatience. J'aurais pu interroger Bailey par téléphone, mais je tiens à observer sa réaction.

Par chance, Bailey ne refuse jamais les interviews.

Après avoir dormi à Schull, je me rends à la Prairie en passant par tous les endroits qui ont marqué l'enquête. Je commence par remonter Main Street où Marie Farrell a vu Bailey dans son grand manteau le samedi 21 décembre, à l'heure où Sophie se promenait dans le village. Je passe devant la supérette Spar où Bailey prétend avoir vu Sophie acheter des provisions, puis devant le Galley. Moins de deux kilomètres plus loin, je traverse Airhill où Farrell dit avoir vu Bailey faire de l'auto-stop le matin du dimanche 22 décembre, je passe à côté de l'embranchement de Hunt's Hill et j'arrive en vue du pont de Kealfadda, un édifice aux dimensions inversement proportionnelles à sa notoriété. J'aperçois les pierres usées d'Altar Wedge Tomb, une sépulture anonyme vieille de plusieurs milliers d'années qui domine les eaux de l'Atlantique. Le lieu ne concerne pas directement l'enquête, mais c'est là que Josephine Hellen, la gardienne de la maison de Sophie, pense que l'assassin s'est débarrassé de la hachette disparue.

L'église du père Cashman à Goleen se dresse un peu plus loin, c'est là que se recueillent les Bouniol chaque année à l'occasion d'une messe dite en mémoire de Sophie. Sans oublier que c'est à Goleen, au matin du 23 décembre, que James Camier affirme avoir entendu Jules Thomas lui expliquer qu'une Française avait été assassinée à Toormore. Le paysage se fait plus rude et rocailleux, les haies s'effacent peu à peu. Il n'y a plus d'arbres. Lorsque Sophie a découvert pour la première fois les murs de pierres sèches qui délimitent les champs à l'extrémité de la péninsule, elle les a comparés à de la dentelle.

Je me gare sur le parking quasiment désert de la plage de Barleycove, où Marie Farrell s'est peut-être rendue avec son mystérieux compagnon la nuit du crime. Des vagues chargées

d’écume labourent le sable devant moi. Je reprends la route, mais au lieu de poursuivre tout droit jusqu’aux falaises de Mizen Head, je prends à gauche vers Crookhaven.

Je pousse la porte d’O’Sullivan’s, « le pub le plus au sud d’Irlande », et refuse une pinte de Most Southerly au profit d’une délicieuse soupe aux palourdes que je déguste en discutant avec Dermot O’Sullivan. Ce dernier se souvient de Sophie, même si elle connaissait surtout ses parents, Billy et Angela. Billy, qui avait travaillé un temps en France, discutait parfois en français avec Sophie. Le 22 décembre, il a invité Sophie à revenir le jour de Noël si elle était encore là.

O’Sullivan’s est un endroit idéal pour manger un morceau ou boire un verre. Je comprends que Sophie ait aimé venir là, mais une autre raison a pu la pousser à se rendre à Crookhaven. Une raison qui explique ma présence ici. Je regagne ma voiture. Un pâle rayon de soleil caresse les eaux ridées de la crique qui me fait face, un port naturel qui accueille de nombreux yachts l’été. L’hiver, c’est essentiellement un refuge de pêcheurs de homards et de bateaux en bois aux moteurs protégés par des bâches, leur peinture à moitié écaillée.

Mais je ne peux plus attendre. Je ne *veux* plus attendre. J’ai le sentiment que cette journée sera synonyme d’avancées importantes, d’une façon ou d’une autre. Si Bailey dispose d’un alibi solide pour l’après-midi du vendredi 20 décembre 1996, il a les moyens d’échapper aux soupçons. Je disposerai d’un élément tangible à rapporter aux Bouniol et à l’Assoph. Sans doute pas la nouvelle qu’ils ont envie d’entendre, mais une découverte majeure tout de même.

J’ai beaucoup gambergé au cours des semaines écoulées : si Bailey dispose d’un alibi, il lui faut agir vite. Trouver le moyen de convaincre les enquêteurs français que le mystérieux passager de Sophie dissimule un sombre secret. La machine judiciaire française avance lentement, mais elle s’est mise en route et le temps ne joue pas en faveur de Bailey. La France peut très bien décider de le juger.

J’ai des doutes au sujet de Bailey, bien sûr. Un lourd faisceau d’indices pointe dans sa direction, mais le témoignage de Sean Murray peut potentiellement l’innocenter et lui éviter la prison. Si la France a réellement l’intention de le juger, c’est aussi le meilleur moyen d’éviter une erreur judiciaire. Le rôle que j’aurai joué dans

l'enquête sera forcément reconnu, je pourrai en tirer une fierté naturelle, ce sera pour moi un couronnement et cela me donne chaud au cœur. Si tout se passe bien, j'aurai noué des liens avec un innocent, et non un meurtrier. Le cauchemar de Bailey et de Jules Thomas prendra fin, en partie grâce à moi.

Beaucoup de « si ». Il ne me reste plus qu'à entendre Bailey.

En attendant, il me reste une mission à accomplir. Une sorte de pèlerinage qui prendra à peine cinq minutes de mon temps.

Le mauvais temps et le manque d'organisation m'ont empêché jusque-là d'aller voir le rocher du Fastnet, même si j'ai déjà aperçu la lumière de son phare. Le plus beau point de vue se trouve ici, au sud de la péninsule de Crookhaven. À moins de prendre la mer, je ne peux pas m'en approcher davantage et je prends le temps de l'admirer. Il est là, à dix kilomètres à vol d'oiseau. Cet îlot, avec sa silhouette déchiquetée tout droit sortie d'un imaginaire d'enfant, fascinait Sophie. De l'endroit où je suis, le phare, de guingois sur son rocher, se dresse dans le ciel tel un crayon. Je crois même le reconnaître, c'est le sosie du château que l'on voit sur la couverture de l'album d'une aventure de Tintin, *L'Île noire*.

Hergé était un illustrateur de génie. Bien avant ma rencontre avec Bailey, bien avant de pouvoir localiser sur une carte le rocher du Fastnet, j'ai fait encadrer une affiche que j'ai ensuite accrochée dans la chambre de mes fils : cette illustration de couverture de *L'Île noire*.

Ian Bailey est seul à la Prairie lorsque je frappe à sa porte. Jules est sortie. Le jour commence déjà à décliner. J'installe mon enregistreur sur la table, à côté de mes notes, pendant que Bailey pose sur un buffet les bouteilles de bordeaux que je lui ai apportées, comme à mon habitude.

— Ian, j'ai une question à vous poser au sujet de ce que nous a dit Sean Murray. Plus exactement, j'ai une théorie à vous soumettre.

— OK, répond Bailey en écartant les mains pour me signifier qu'il attend la suite.

— Alors très bien. Vous savez comme moi que l'enquête a réuni des centaines de témoignages. Le dossier que vous m'avez confié en contient 670, me semble-t-il. Cela signifie que les Gardaí n'ont eu aucun mal à pousser les gens à parler, même lorsqu'il s'agissait de rapporter des détails insignifiants. À une exception près : l'homme que Murray a vu dans la voiture de Sophie. D'après Murray, c'était un Irlandais ou un Anglais, mais cet inconnu ne s'est pas présenté

spontanément à la police alors qu'il était forcément au courant du meurtre…

Bailey ne me quitte pas des yeux. Lors de nos entretiens précédents, il lui arrivait de m'observer de côté, ou de s'intéresser aux dessins du bois de la table. Pas cette fois. Aujourd'hui, il me regarde bien en face.

— Le passager de Sophie est son assassin, c'est la seule raison qui puisse expliquer son silence. C'est lui qui l'a tuée, ou alors il est complice du meurtre.

Je marque une pause, Bailey ne dit rien.

— Ian, si vous avez un alibi pour l'après-midi du vendredi 20 décembre, vous êtes forcément innocent. Vous comprenez ? Où étiez-vous ?

Le questionnaire qu'il a rempli peu après le meurtre reste vague. Il a déclaré qu'il était *à la maison le matin et l'après-midi, en train de jardiner et d'écrire.* De son côté, Jules Thomas écrit : *Le vendredi, je crois bien avoir fait des courses à Schull.*

Ce n'est pas tout. Aux alentours de 22 heures le soir du 20, Bailey et Thomas se sont rendus dans un bar de Schull où se produisait le groupe The Three Fellows. À ceci près que les « trois copains » en question n'étaient que deux, le troisième ayant fait faux bond à ses camarades. Ce détail serait-il susceptible de raviver les souvenirs de Bailey ?

— Réfléchissez bien, Ian. Le même soir, vous êtes allé écouter The Three Fellows avec Jules. Ils jouaient au Courtyard. Vous avez expliqué aux Gardaí qu'il n'y avait que deux musiciens, que c'était une soirée tranquille et que vous êtes rentrés vers minuit en voiture. Essayez de rassembler vos souvenirs : qu'avez-vous fait avant de vous rendre au Courtyard ?

Je suis à la fois inquiet et plein d'espoir. Bailey pourrait bien avoir la clé qui le débarrassera de ce qu'il appelle souvent son « cauchemar ». Il me l'a assez répété, les soupçons qui pèsent sur lui ont brisé son existence et celle de sa compagne. Sa santé en a pâti, tout comme sa carrière de journaliste. Du fait du mandat d'arrêt européen lancé contre lui, il est désormais dans l'incapacité de quitter le territoire irlandais. Il n'a même pas pu se rendre aux obsèques de sa mère. Il a donc tout intérêt à rassembler ses souvenirs, le moindre détail peut s'avérer utile.

— J’ai bien conscience que c’était il y a longtemps, mais repensez à ces trois Fellows qui n’étaient finalement que deux, et remontez en arrière dans vos souvenirs.

Bailey, la bouche entrouverte, pose sur moi un regard moqueur. Je lis de la surprise dans ses yeux. Il s’est légèrement raidi, mais ce mouvement ne m’a pas échappé. Il me dit n’avoir aucun souvenir des Three Fellows. Il ne se souvient même pas d’en avoir parlé en remplissant le questionnaire des enquêteurs.

— Je ne me souviens pas de ce que je faisais ce jour-là. J’étais probablement ici, mais vous savez quoi ? Je n’ai pas l’intention d’essayer de m’en souvenir.

Vous savez quoi ? Je n’ai pas l’intention d’essayer de m’en souvenir.

— De toute façon, enchaîne-t-il, ça n’a aucune importance. Vous étiez là quand Murray a dit que ce n’était pas moi dans la voiture.

Vous étiez là quand Murray a dit que ce n’était pas moi dans la voiture.

Mais ce n’est pas du tout ce qu’a dit Murray. J’en suis certain. Je m’en souviens parfaitement. Lorsque Bailey lui a demandé de but en blanc s’il était le passager de Sophie, Murray a répondu que c’était un Irlandais ou un Anglais, refusant de confirmer qu’il ne s’agissait pas de Ian Bailey.

Durant une fraction de seconde, je ne sais plus comment réagir. Plus exactement, j’ai conscience de n’avoir que deux possibilités. Je pourrais défier Bailey, qui ne me quitte pas des yeux de l’autre côté de la table, lui dire : *Vous vous foutez de moi, Ian. Vous le savez comme moi, Murray n’a jamais dit que ce n’était pas vous. Vous lui avez posé la question, mais il n’a pas répondu.*

Ou alors je peux me contenter de noter sa réaction. Poursuivre la partie. Ravaler mon orgueil, d’une certaine façon. Rester l’un de ses « supporters ». Si je défie ouvertement Bailey au sujet de Murray, la porte de la Prairie me sera fermée à jamais. Je n’aurai plus de contacts avec lui, je ne pourrai plus lui poser de questions. D’un autre côté, si je ne contredis pas Bailey tout de suite à propos de ce qu’a dit Murray, je ne pourrai plus jamais l’affronter sur ce terrain. Je ne pourrai jamais lui reprocher d’avoir voulu me persuader que Murray l’a innocenté, alors que ce n’est pas le cas. En revanche, je pourrai continuer à lui parler de tout le reste.

Bailey a peut-être commis une erreur. Il a pris un risque en me poussant à rencontrer Murray, mais la manœuvre n'a pas aussi bien fonctionné qu'il l'espérait. Murray ne l'a pas formellement disculpé. Il ne s'est pas laissé manipuler par Bailey. Le fait que ce dernier a tenu à m'emmener voir Murray est bien la preuve que le pompiste est un acteur essentiel de l'affaire, quoi que puissent en penser les Gardaí.

Je dois me décider très vite, sans rien laisser paraître. Ce n'est pas facile, je suis très mauvais acteur.

J'ai pourtant le sentiment que Bailey pourrait commettre une nouvelle gaffe. Après tout, j'ai conscience depuis le départ de m'être lancé dans une enquête de longue haleine.

Ma décision est prise. Je ne dois pas montrer à mon interlocuteur qu'il a fait une erreur. Le mieux est de jouer les idiots. Comme M. Bean.

Je dois me montrer prudent. Les gens ne réagissent pas forcément de façon raisonnable et logique. Nous sommes tous différents, et ces différences sont parfois tranchées. Cela dit, la position de Bailey n'a aucun sens. Pourquoi refuser d'essayer de se souvenir de ses faits et gestes le jour de l'arrivée de Sophie à Cork ? L'enquête française avance à grand pas et il est clairement dans la panade. Ne dit-on pas qu'un homme en train de se noyer se raccroche au moindre fétu de paille qui passe à sa portée ? Bailey n'a pas voulu du fétu que je lui ai tendu, il a laissé passer sa chance de fournir aux enquêteurs un alibi susceptible de l'innocenter. Son refus aurait pu s'expliquer si ma théorie était fumeuse, mais il n'a pas cherché à la réfuter. Il aurait pu me dire qu'établir un lien entre l'assassin et le passager de Sophie est ridicule, au lieu de quoi il a préféré mettre un terme à la conversation.

Sous le choc, je prétexte un coup de téléphone urgent pour m'éclipser. Je veux m'en aller au plus vite de cette cuisine rustique. Je ne veux plus voir Bailey.

Est-ce lui que Murray a vu dans la voiture de Sophie ? Il avait tout le temps de se rendre à l'aéroport de Cork, ou ailleurs sur le chemin, et de regagner Schull avec elle. Ce serait la preuve qu'il connaissait Sophie, qu'il ment en affirmant ne l'avoir jamais rencontrée. Si le passager mystérieux était bien Bailey, c'est lui qui l'a tuée, ou alors il a participé au meurtre, ainsi que me le souffle mon intuition. Sur le plan affectif, le regard que je portais sur Bailey a changé. Sur le plan intellectuel, je dois décrypter l'échange que je viens d'avoir avec lui,

replacer ses propos dans un contexte plus général et poursuivre mes investigations.

La partie est loin d'être terminée.

Au moment où je vais prendre congé, Bailey s'excuse quelques instants et revient avec un document qu'il a copié à mon intention. Il s'agit d'un court texte rédigé par ses soins à l'intention de ses avocats. Un texte qu'il a écrit sur lui-même, et qu'il m'invite à lire pendant le vol du retour. Je découvre le titre, souligné et en caractères gras : *Qui est Ian K. Bailey ?*

16

Un autre pays

Ce que redoutait le plus Bailey finit par se produire au cours de l'été 2016. La justice française décide de le juger. Toutefois, le déroulement des opérations reste flou. Une journaliste française avec laquelle j'évoque l'affaire m'explique que le procès n'est pas près de démarrer, surtout à la suite des attentats terroristes récents qui mobilisent les autorités judiciaires. Ma consœur précise que les procureurs français ont tendance à s'intéresser en priorité aux affaires dont l'inculpé se trouve en détention provisoire.

Dans l'attente de la date du procès, la France délivre pour la deuxième fois un mandat d'arrêt européen visant Bailey, mais la justice irlandaise refuse à nouveau de l'exécuter. Ainsi que l'a prédit Pierre-Louis, Bailey a toutes les chances d'être jugé par contumace.

Deux années vont s'écouler, au cours desquelles je ne perds pas de vue l'affaire, tout en regrettant de n'avoir pas réussi à élucider le mystère. Il suffit que je regarde défiler le paysage depuis un train, que je participe à une réunion ennuyeuse, ou que je fasse la queue à la caisse d'un supermarché pour repenser à ce qui a bien pu se passer par cette nuit glaciale de décembre à Toormore.

Un jour de janvier 2019, j'apprends que le procès pour meurtre de Bailey va enfin s'ouvrir au palais de justice de Paris à la fin du mois de mai. Du jour au lendemain, je ne pense plus qu'à l'affaire Toscan du Plantier. Bailey ne s'est pas trompé sur un point, le juge d'instruction Patrick Gachon a cédé la place à la magistrate Nathalie Turquey. Je me replonge dans le dossier. Je revois dans ma tête l'atmosphère étouffante du cottage de Bailey à la Prairie, les eaux houleuses de la baie de Roaringwater, la triste croix de granit sur laquelle a été gravé le prénom *SOPHIE*, le faisceau évanescent du phare du Fastnet. Rien ne pourrait m'empêcher d'assister à ce procès.

Je donne rendez-vous sur place à Donal MacIntyre et Jim Sheridan. Ils ont prévu de se déplacer avec une équipe de tournage pendant qu'une autre est chargée de suivre Bailey tout au long des débats. La veille du procès, je suis en train de préparer ma valise lorsque MacIntyre m'appelle. À la suite d'une discussion avec Sheridan, il me propose de jouer le rôle du procureur auprès de Bailey en relayant à ce dernier les questions que le procureur posera en l'absence du prévenu. Il me suffira de prendre des notes et d'interroger Bailey par téléphone, devant le tribunal.

En clair, MacIntyre me confie le rôle du mauvais flic. Ou du bon flic, allez savoir. Quoi qu'il en soit, j'accepte.

*

Je longe la rive gauche de la Seine en direction de l'île de la Cité où se trouve le vénérable palais de justice de Paris. Les eaux vert cendré du fleuve sont agitées par endroits de tourbillons, mais la plupart des passants s'intéressent peu au flot qui s'écoule à leurs pieds. Six semaines plus tôt, Notre-Dame a été ravagée par un incendie et les touristes amassés sur les quais mitraillent l'édifice gothique au toit effondré, quand ils ne prennent pas des selfies avec la cathédrale en arrière-plan. Certains affichent les sourires de circonstance en pareil cas, d'autres gardent une expression neutre, lorsqu'ils n'affichent pas leur tristesse. Je m'empresse de prendre une photo, moi aussi, avant de remonter un boulevard embouteillé, comme il se doit un lundi matin.

La une d'un magazine people affichée à l'entrée d'un kiosque attire mon attention. Je reconnais le visage souriant et désormais ridé d'Alain Delon, accompagné d'un titre accrocheur : *Sans les femmes de ma vie, je serais devenu un voyou*.

Delon, à peine plus âgé que Daniel Toscan du Plantier, faisait partie du cercle des amis de Sophie dans les années 1990. J'ai vu passer un jour une photo en noir et blanc de Sophie et Daniel en compagnie d'Alain Delon et d'une femme dont le visage m'était inconnu. L'une de celles sans lesquelles il serait devenu un voyou, sans doute. Sur ce cliché, Sophie, Delon et la femme regardent Daniel comme s'il était en train de leur raconter une anecdote savoureuse, prêts à éclater de rire. La scène respire le désir, le plein été, l'argent, la facilité, et une sorte de glamour désuet.

Les protagonistes de la photo se trouvent dans un champ, ils ont été pris sur le vif en contreplongée, on distingue quelques brins d'herbe savamment flous au premier plan. C'est tout juste si l'on ne devine pas la présence d'une abeille dans le cadre, comme si la nature elle-même trouvait Daniel spirituel. Les taches de rousseur de Sophie sont bien visibles et le soleil se reflète sur ses mèches blondes rassemblées en queue-de-cheval. Elle adresse un sourire à Daniel dont on reconnaît de profil l'épaisse moustache poivre et sel.

Sophie devait tout juste avoir la trentaine lorsque la photo a été prise. Je ne sais pas si elle possédait déjà sa maison blanche de Toormore. Le cliché est poignant, comme le sont immanquablement les portraits heureux de ceux qui meurent prématurément.

Sophie et Daniel avaient seize ans de différence, et cela se voit sur les photos du couple. Daniel est mort relativement jeune, lui aussi. Au moment de l'enquête, alors que Sophie reposait dans un cimetière du Gers, Daniel avait évoqué la présence d'un diable dans les collines du sud de l'Irlande.

Daniel est mort sans avoir pu découvrir l'identité de ce diable.

*

Mon portable sonne. Le nom *Bailey* s'affiche sur l'écran.

— Bonjour, Ian, comment allez-vous ?

Il me répond que ça pourrait être pire, eu égard aux circonstances.

En revanche, sa compagne vit mal cette situation. Elle est extrêmement stressée. Cela ne l'empêche pas, tout comme Bailey, d'être prête à ce que leur réserve la justice française.

— Advienne que pourra, c'est ma philosophie, insiste Bailey. Je voulais savoir si vous étiez déjà sur place, et si le procès avait démarré ?

— Non, après le déjeuner seulement…

Bailey me coupe, incrédule.

— Quoi ? Ils n'ont pas encore commencé ?

Bailey et ses avocats qualifient la procédure de « procès-spectacle » et de « farce ». Leur position repose sur le fait que le DPP a toujours refusé de juger Bailey, par *manque de preuves*. Comment une nation étrangère s'autorise-t-elle à ouvrir un procès dans ces conditions ? L'avocat français de Bailey a déclaré quelques jours plus tôt qu'une *erreur judiciaire est sur le point de se produire*.

Bailey a dit et répété que jamais il n'aurait droit à un procès équitable en France. Il est persuadé que les Français sont convaincus d'avance de sa culpabilité.

Quiconque est familier avec le fonctionnement de la justice en Irlande, en Angleterre, aux États-Unis ou ailleurs est en droit de s'étonner que le procès en France ne dure qu'une semaine. Et même moins puisque les débats seront interrompus cette semaine par le jeudi de l'Ascension, sans parler de cette demi-journée supplémentaire perdue puisque les débats s'ouvrent cet après-midi seulement. Au total, trois jours et demi pour une affaire aussi ancienne et complexe.

Bailey a toujours affirmé qu'il sortirait blanchi d'un procès en Irlande. Il n'a jamais souhaité qu'un procès ait lieu en France. Ses avocats ont tenté, en vain, d'empêcher les autorités irlandaises de collaborer avec les enquêteurs français. Il est d'autant plus étrange à mes yeux qu'il soit pressé de voir la justice française se mettre en route.

— Non, Ian. Les débats débutent à 14 h 30. Je suis actuellement devant le palais de justice. Un chargé de presse est censé communiquer des informations à la presse étrangère dans quelques minutes. Je peux vous rappeler plus tard ?

Juste après avoir raccroché, je m'installe au fond des Deux Palais, la brasserie qui fait face au palais de justice, avec ses colonnes de marbre, ses moulures dorées et ses serveurs en nœud papillon et tablier empesé. Le chargé de presse explique aux journalistes étrangers que ce procès, s'il est inhabituel, ne présente pas un cas de figure unique. Il est déjà arrivé par le passé que l'on juge en France des accusés en leur absence. En pareil cas, le système judiciaire français ne fait pas appel à des jurés. Le verdict et la peine sont prononcés par le président et ses deux assesseurs, et aucun appel n'est possible.

Je me souviens d'un jour de 2015 où je traversais en voiture la campagne détrempée du comté de Cork, gêné par le ballet effréné des essuie-glaces, Ian Bailey assis à côté de moi.

— Tout le monde ou presque par ici a fini par comprendre que je suis innocent, a-t-il déclaré.

La formule était pour le moins exagérée, mais je n'ai rien dit, conformément à la position que j'avais adoptée à l'époque. En 2015,

un procès en France relevait d'une simple éventualité, mais Bailey savait bien que l'opinion majoritaire en France était différente.

Tous ceux que j'avais pu croiser au sein de la famille Bouniol étaient convaincus de sa culpabilité. La mère de Sophie, Marguerite Bouniol, avait nommé plusieurs fois Bailey à la télévision française comme étant l'assassin de sa fille. Ella disait en avoir « l'intime conviction ». Si Bailey avait été jugé en Irlande, l'accusation aurait dû prouver sa culpabilité aux jurés « au-delà de tout doute raisonnable ». La nuance est importante, même si les deux démarches reposent sur une certaine subjectivité. La mère de Sophie, au vu des éléments dont elle disposait, croyait au fond d'elle-même à la culpabilité de Bailey.

Aux Deux Palais, le chargé de presse, un jeune homme affable à la barbe soigneusement taillée, vêtu d'un costume impeccable, conclut sa présentation en précisant aux journalistes venus de l'étranger que Bailey peut être reconnu non coupable et que, dans le cas contraire, il peut être condamné pour homicide volontaire, pour meurtre, ou encore pour meurtre avec préméditation. Je noircis mon carnet de notes relatives à *Bailey* et *Sophie*, bien que le chargé de presse fasse référence à *M. Bailey* et *Mme Toscan du Plantier*. *Toscan du Plantier* est un peu long à mon goût, et *Sophie* un si joli prénom.

Ce n'est pas la première fois que s'établit dans ma tête la rime entre *Bailey* et *Sophie*, et cela provoque chez moi un certain malaise.

*

À ma sortie de la brasserie, le boulevard est plus animé que jamais et c'est tout juste si j'arrive à entendre la voix de Bailey lorsque je le rappelle.

— Je voulais vous demander, Nick. Le caméraman doit arriver d'une minute à l'autre. C'est vous qui le contactez, ou bien c'est nous ?

Jim Sheridan a engagé un caméraman pour suivre Bailey aussi longtemps que celui-ci le voudra bien. Probablement tout le temps, Bailey étant un participant enthousiaste chaque fois qu'une caméra est braquée sur lui. Pendant ce temps, Sheridan et Donal MacIntyre, les auteurs du documentaire auquel je collabore, sont à pied

d'œuvre à Paris avec leur propre équipe. Ils ont prévu de filmer simultanément Sheridan et moi d'un côté, Bailey de l'autre.

— Combien d'interventions prévoyez-vous ? poursuit Bailey. Pour moi, l'idéal serait le matin et le soir. Deux fois par jour.

Il paraît excité à l'autre bout du fil, et pas le moins du monde anxieux.

— Exactement, Ian. C'est l'idée, mais tout dépendra aussi de Jim et Donal.

Cela fait un an que je ne me suis pas entretenu avec Bailey. Nous allons avoir l'occasion de renouer par téléphone au cours des cinq jours qui suivent, mais je ne veux pas raccrocher trop vite, de peur de paraître impersonnel. Il me faut bénéficier de sa confiance.

— Je viens de penser à un détail, Ian. La dernière fois qu'on s'est parlé, j'étais à Madrid avec ma femme et mes enfants, vous m'avez demandé où je me trouvais précisément et je vous ai expliqué que nous nous rendions à la gare d'Atocha…

— … le Café-Bar Atocha !

— Exactement. Vous m'avez expliqué que le meilleur restaurant où vous aviez mangé de votre vie se trouvait près de la gare d'Atocha…

— Je vous demande une seconde…, me coupe-t-il.

Il pose le téléphone, sans doute est-il allé chercher un objet quelconque.

— Voilà ! Une soucoupe du *Café-Bar Atocha* !

Je m'imagine aussitôt une soucoupe semblable à celles que je viens de voir sur les tables des Deux Palais. Dans ma tête, j'imagine Bailey présentant cette soucoupe à la lumière pour mieux admirer le sigle du Café-Bar Atocha.

— Vous avez mangé là-bas, en fin de compte ? Au Café-Bar Atocha ?

— Non, Ian, je n'y suis pas allé.

Il m'explique que j'ai eu tort, qu'il y a dégusté un steak délicieux, arrosé d'un bon vin rouge espagnol.

Je devine la mélancolie derrière ses propos. À cause du mandat d'arrêt européen lancé par la France, cela fait dix ans que Bailey n'a pu quitter l'Irlande. Il n'est pas près de retourner manger au Café-Bar Atocha. Sans parler de ses difficultés financières. À ce stade, il quitte rarement le comté de Cork.

Il va être temps d'entrer dans le palais de justice, mais Bailey a une dernière précision à m'apporter.

— De quoi s’agit-il, Ian ?

— Je suis content que ce soit vous.

— Que voulez-vous dire ?

— Je suis content que ce soit vous, Nick. C’est normal. C’est vous qui m’avez annoncé le premier la tenue de ce procès en France. Vous vous souvenez ?

Oui, je m’en souviens. Près de trois ans auparavant. J’ai appris la nouvelle par l’un de mes contacts en France et j’ai aussitôt composé le numéro de Bailey afin de le prévenir, avant que la meute des journalistes irlandais ne tente de le joindre. Il a reçu les premiers coups de fil un quart d’heure après mon appel et ce délai lui a permis de réfléchir à ce qu’il leur dirait. Je me suis demandé par la suite si j’avais bien fait de l’alerter, avant de me souvenir que Bailey bénéficie de la présomption d’innocence, au même titre que n’importe quel inculpé.

— Je suis content que vous assistiez au procès. Je suis content que ce soit vous qui me teniez au courant.

Au son de sa voix, il est surtout content que je le tienne *informé*. Il m’a dit à plusieurs reprises que j’étais l’un de ses « supporters » et je n’ai jamais cherché à le détromper. Peut-être aurais-je dû. Désormais, je vais devoir jouer avec lui le rôle de procureur, ce qui ne manquera pas de compliquer notre relation. Je me demande s’il s’en doute.

*

Je prends des notes afin de planter le décor pour Bailey : *La salle d’audience, haute de plafond, est lambrissée. Si vous étiez présent, vous seriez assis dans le box des accusés, protégé par une vitre. Les trois juges, dans leur robe noire, se trouvent sur votre gauche. Vous faites face au banc réservé à la famille. Pierre-Louis est le plus près, à cinq ou six mètres. Assez près pour que vous sentiez son eau de toilette, s’il en porte. La presse et le public sont assis à votre droite. Un gendarme se tient en permanence à côté du box, relevé toutes les heures ou presque par un collègue. Il lui arrive d’étouffer un bâillement. Comme le box est vide, il se tourne les pouces. La moulure qui surplombe les juges représente la balance de la Justice, entourée d’une épée et d’une main coupée, sous le regard d’un œil omniscient.*

Un journaliste assis à côté de moi m'a expliqué que cet œil, celui de la Providence, est un symbole maçonnique. Deux des doigts de la main coupée sont repliés. Je repense au doigt quasiment sectionné de Sophie lorsque le corps a été retrouvé sur la terre gelée, derrière sa maison. Je demande à mon collègue français si ces doigts repliés sont également un symbole maçonnique, mais il ne sait pas et se contente de hausser les épaules. Ce procès par contumace sera l'un des derniers à se tenir dans ce lieu. Le tribunal judiciaire de Paris sera prochainement transféré dans le quartier des Batignolles. Il est peu probable que ces symboles d'un autre temps survivent à ce transfert.

Le soleil qui pénètre dans la salle d'audience à travers les hautes fenêtres met en lumière les particules de poussière flottant dans l'air. Cette vénérable pièce a dû voir passer son lot de condamnations à la guillotine.

La présidente, Frédérique Aline, a de grandes lunettes qui lui donnent un air de chouette. Elle est flanquée de deux assesseurs, une très jeune femme et un homme plus âgé. Le procureur de la République, Jean-Pierre Bonthoux, un barbu brun d'âge moyen, porte une toge rouge bordée de fourrure. Il a pris place dans un fauteuil confortable sur une estrade, à la droite des juges. Je reconnais un peu plus loin Alain Spilliaert, l'avocat croisé lors d'une réunion de l'Assoph, assis à côté de Marie Dosé, l'avocate en chef des Bouniol que j'aperçois derrière elle. Ian Bailey, ainsi qu'on s'y attendait, ne s'est pas fait représenter par un défenseur.

La juge lit l'acte d'accusation. *La nuit du 22 décembre, Ian Bailey a rejoint la maison occupée par Sophie Toscan du Plantier…* Suivent les détails du meurtre, d'une brutalité sinistre. Les membres de la famille de Sophie regardent droit devant eux. Ses parents affichent leur chagrin. Sa mère est arrivée dans un fauteuil roulant et paraît d'une fragilité extrême. Je savais qu'elle était en mauvaise santé. Le père de Sophie, ses cheveux blancs parfaitement coiffés, est en larmes dans son costume sombre. Il y a là les Bouniol, la famille du père de Sophie, ainsi que les Gazeau, la famille de sa mère. Marie-Madeleine Opalka, la tante préférée de Sophie, vêtue de noir, porte un grand chapeau. On dirait qu'elle peine à respirer.

Pierre-Louis, le fils de Sophie, offre un visage épuisé et anxieux derrière son élégance. Une semaine auparavant, du parvis de l'église de Goleen, il a lancé un appel ému aux témoins irlandais en

leur demandant de se rendre en France et de participer au procès. Sa déclaration a été largement diffusée à la télévision comme dans la presse du pays. *J'avais huit ans lorsque je suis venu ici pour la première fois, et quinze ans lorsque ma mère a connu une mort violente.* Il a insisté sur l'amour que sa mère portait à l'Irlande et à la péninsule de Mizen Head. *L'heure est aujourd'hui venue de tourner l'une des pages les plus tristes de votre histoire, et la plus sombre de mon existence. J'aurais pu renoncer au rêve de ma mère, abandonner ce pays, choisir de ne pas venir ici avec mes enfants, croire aux malédictions, à une sorte de prédestination. J'aurais pu avoir peur, mais je suis ici. Cette terre doit retrouver la paix. Ma mère, Sophie, n'est pas un fantôme. C'était une femme. Elle a été victime de la cruauté humaine et de la violence, celles-ci n'ont pas leur place ici.*

Vingt années durant, je vous ai accordé ma confiance. Ne me trahissez pas, et ne vous trahissez pas vous-mêmes.

Le greffier entame la lecture d'une longue liste de témoins irlandais, mentionnant le statut de chacun au regard du procès : « Pas de nouvelles… N'a pas répondu… A annoncé sa venue éventuelle… Ne possédait pas de passeport valide… N'a pas répondu… Inconnu… N'a pas répondu… Adresse incomplète… Inconnu à cette adresse… N'a pas répondu. » Le tribunal a contacté Saffron et Virginia, les filles aînées de Jules Thomas, qui n'ont pas souhaité réagir.

Marie Farrell et Jules Thomas ont été sollicitées afin de témoigner à Paris, tout comme Fenella Thomas, qui avait annoncé aux enquêteurs l'absence de Bailey et de sa mère le temps de quelques heures le matin du 23 décembre 1996, contrairement aux affirmations des intéressés. On constate avec gêne que plusieurs des témoins sont morts depuis plusieurs années, ce qui n'a pas empêché les autorités françaises de leur écrire. Aucun policier de la Garda Síochána ne sera présent, l'enquête n'étant toujours pas close en Irlande. En me renseignant, j'apprends que seuls 2 des 24 témoins irlandais se présenteront devant la cour. J'ai entendu dire qu'il leur faudrait acheter leur billet d'avion et se loger à leurs frais à Paris avant d'être remboursés, un arrangement qui en a peut-être dissuadé certains. Il semble aussi qu'ils aient été prévenus tardivement. D'autres n'auront pas apprécié que le procès se

déroule dans une juridiction étrangère. En tout cas, Pierre-Louis paraît démoralisé.

La lecture de l'acte d'accusation se poursuit pendant une heure et demie. Plusieurs éléments sont clairs. *Primo*, les Français considèrent les « prétendus aveux informels » de Bailey (pour reprendre l'expression du DPP irlandais) comme une confession pure et simple. *Deuzio*, ils jugent absurde l'alibi de Bailey. *Tertio*, ils ont retenu certaines des déclarations initiales de Marie Farrell tout en passant sous silence la contradiction entre la taille ordinaire de l'individu aperçu en face de son magasin le samedi 21 décembre 1996 et la stature imposante de Bailey. Ils ont apparemment conclu que Farrell disait la vérité lorsqu'elle affirmait avoir identifié Bailey près du pont de Kealfadda dans la nuit du crime. Ils n'accordent aucune place à sa rétractation. Enfin, ils considèrent les égratignures sur les mains et les avant-bras de Bailey, ainsi que sa plaie au front, comme autant de preuves de sa culpabilité.

Mais quel serait le mobile du crime ? Pourquoi Bailey a-t-il tué Sophie ? Il reste à voir si la cour parviendra à établir un lien entre le meurtrier et sa victime.

Marie Dosé, l'avocate des Bouniol et de l'Assoph, se lève et invoque le rôle joué à son avis par Bailey. Cette déclaration est salutaire, de mon point de vue. Le système judiciaire français permet à la famille de la victime de s'exprimer. Cela ne signifie pas nécessairement que justice soit faite, mais du moins les proches de la victime sont-ils entendus, par le truchement de leurs avocats.

Je suis perdu dans mes pensées lorsque maître Dosé, abandonnant les circonstances de ce meurtre terrible, se dit « scandalisée » qu'une équipe de tournage irlandaise tienne Ian Bailey informé de l'avancée du procès par texto et filme ses réactions chez lui, en Irlande. Dosé cite le nom de la maison de production impliquée (celle de Donal MacIntyre) avant de poser son regard sur les bancs de la presse et du public. Le son de sa voix enfle lorsqu'elle *me* dénonce, moi qui prends des notes dans la salle en prévision des questions que je poserai tout à l'heure à Bailey par téléphone.

Dans la salle, on cherche des yeux le coupable. Lors que la juge Aline a demandé un peu plus tôt si Bailey était présent, personne n'a relevé la tête. La situation est différente à présent. Qui est la personne dont parle maître Dosé ? Des murmures parcourent

l'assistance, je remarque des signes de tête désapprobateurs. Soucieux de faire diversion, je regarde autour de moi comme les autres, mais je n'en suis pas moins inquiet. Dosé s'est adressée à la juge de façon à lui suggérer de prendre des mesures contre la personne qui informe Bailey.

L'affirmation selon laquelle il reçoit des textos est erronée. Personne ne lui en envoie, ce qui ôterait toute possibilité de le surprendre lorsque je l'aurai au téléphone. À ce détail près, maître Dosé a raison. La juge Aline accueille ces nouvelles avec agacement, tout en précisant que la liberté de la presse l'empêche d'agir. Je soupire de soulagement en mon for intérieur, jusqu'à ce qu'une pensée m'assaille : si maître Dosé se dit offensée, cela signifie que la famille et les amis de Sophie sont hostiles au principe de filmer les réactions de Bailey en Irlande. Ce qui était pour moi une façon de cuisiner Bailey dans l'espoir de découvrir la vérité est considérée par les Français comme une bouffée d'oxygène accordée à un meurtrier présumé. Jean-Antoine Bloc m'a accueilli chaleureusement à mon arrivée au palais de justice, mais je m'inquiète des répercussions de cette humiliation publique.

*

— Ian, ils prétendent que vous avez défoncé son crâne à l'aide d'une pierre et d'un parpaing en la frappant entre quarante et cinquante fois.

Je commence par jouer le rôle du mauvais flic.

— Ils disent que je lui ai défoncé le crâne ?

— Oui.

Bailey me répond qu'ils ont tort, que ce n'est pas vrai.

— Ils ont longuement évoqué le témoignage de Marrie Farrell, selon lequel vous vous trouviez près du pont de Kealfadda.

On a entendu l'un des enquêteurs français envoyés en Irlande afin d'interroger les témoins. Je suis à peu près sûr de reconnaître l'homme aux traits sévères aperçu dans une voiture sur le petit chemin menant à la maison de Sophie. Un flic spécialisé dans les affaires anciennes. Il a planté le décor en décrivant l'Irlande comme un pays catholique et Schull comme un village où tout le monde se connaît. Il explique que s'il est banal à Paris pour une femme de

passer la nuit avec un autre homme que son mari, ce n'est pas le cas en Irlande.

Il insiste auprès de la cour sur le fait que Farrell n'est jamais revenue sur son témoignage avant 2005. Depuis lors, elle prétend que les Gardaí l'ont fortement encouragée à dire que l'individu aperçu près du pont de Kealfadda était Bailey. Elle a donc subi la pression des Gardaí pendant neuf ans, mais Bailey n'a pas été de reste. Selon le policier français, Farrell trompait son mari, ajoutant qu'elle a voulu se suicider, ce que je ne savais pas. C'est un détail que je ne fournis pas à Bailey.

— Des putains de conneries monstrueuses, mais passons, réagit Bailey dont la voix trahit l'agacement.

Sa réaction me surprend. Après tout, Marie Farrell a changé de camp.

— Ils n'ont donc pas lu le mémoire de 2001 du DPP ?

La liaison est mauvaise, Bailey m'entend à peine. Je lui parle des photos en ajoutant qu'elles sont effrayantes. J'aurais aimé assister à sa réaction, croiser son regard à cet instant précis, mais c'est tout juste si nous arrivons à nous entendre. En fin de compte, je mets un terme prématuré à la conversation et passe le téléphone à Jim Sheridan.

Je n'oublierai jamais les clichés du corps de Sophie. Rien ne peut vous préparer à un tel choc.

La salle d'audience dispose d'un grand écran. On y a vu tout d'abord des images des journalistes et des observateurs qui ont dû se réfugier dans une salle annexe, faute de place, dans une atmosphère moins formelle. L'écran vire au bleu, preuve que nous allons voir d'autres images. Pierre-Louis aide les siens à quitter la salle d'audience en poussant la chaise roulante de sa grand-mère. Marie-Madeleine Opalka leur emboîte le pas en compagnie des autres proches de Sophie. Seuls restent sur place Bertrand Bouniol, le frère de Sophie, Jean-Antoine Bloc, ainsi que quelques membres de l'Assoph.

Sophie a les yeux fermés. Son visage est atrocement couvert de sang. Il est quasiment impossible de reconnaître ses traits, sa bouche en particulier. Le sol pierreux est couvert de sang, tout comme les buissons de ronces voisins. Comment un corps aussi frêle peut-il laisser échapper autant de sang ? Sur certains clichés,

on aperçoit le bleu du ciel d'hiver, qui tranche avec cette mer de sang rouge. Je récite muettement une prière pour son âme.

Le premier réflexe de quiconque voit ces images est de détourner le regard.

Personne ne peut vouloir contempler volontairement un spectacle aussi monstrueux. Tous ceux qui en ont été témoins – Shirley Foster, Alfie Lyons, les Hellen – se seront contentés d'identifier le corps avant de tourner la tête. Seul le meurtrier peut avoir contemplé cette vision d'horreur.

Le legging ou la chemise de nuit de Sophie, à moins que ce ne soit les deux, se sont pris dans des barbelés. Du sang macule aussi une barrière. Celle-ci, de façon ahurissante, a été perdue par les Gardaí : ils l'ont entreposée dans une pièce d'où elle a disparu un beau jour, malgré sa taille imposante. Comment peut-on égarer un objet aussi volumineux ?

Personne ne commente les photos, n'explique de quelle façon les interpréter. Certaines d'entre elles montrent l'intérieur de la maison de Sophie. Une paire de bottes noires au pied de l'escalier, près d'un blouson. Un matelas habillé de draps blancs sur un tapis brun. Le sac à main de Sophie par terre. Un livre ouvert. À nouveau du sang, cette fois sur l'une des portes de la maison. Comme il s'agit des traces repérées par Alfie Lyons, j'en déduis qu'il s'agit de la porte arrière.

Enfin, une photo d'une petite voiture, celle que Sophie a louée chez Avis à l'aéroport de Cork, son siège passager repoussé complètement en arrière.

17

Le panorama depuis Hunt's Hill

Le deuxième et le troisième jour du procès sont essentiellement consacrés à la lecture de divers éléments : les dépositions des témoins, les rapports des enquêteurs, l'alibi fluctuant de Bailey la nuit concernée, l'analyse de ce qu'il savait du crime, et à quel moment. J'apprends avec intérêt que Sophie connaissait Bailey, tout du moins qu'il a tenté d'entrer en contact avec elle. Il s'agit d'un point crucial, ce dont Bailey est conscient : à défaut d'avoir déjà rencontré Sophie, il n'avait aucune raison ou occasion de la tuer.

Selon un réalisateur nommé Guy Girard avec lequel travaillait Sophie, celle-ci lui a parlé en novembre 1996 de Ian Bailey, ou « Eoin » (le nom de plume dont il se sert occasionnellement). Girard a cru qu'elle faisait allusion au réalisateur et producteur français Edwin Baily, mais Sophie lui a répondu qu'elle ne l'avait jamais rencontré, bien qu'elle en ait entendu parler, avant de revenir à Ian Bailey, un auteur qui vit en Irlande. Girard affirme que Sophie lui en a parlé une autre fois, sans se souvenir dans quelles circonstances précises, mais il est sûr en revanche que cette conversation a eu lieu le 19 décembre 1996, la veille du départ de Sophie pour l'Irlande.

Le quiproquo entre Bailey et Baily, deux patronymes très proches, tout comme la similitude de prononciation entre Edwin et Ian/Eoin m'intrigue. Voilà bien le genre de confusion qui peut expliquer comment Girard a pu s'en souvenir. Comme Sophie a répété le nom de Ian/Eoin Bailey à son interlocuteur, les chances qu'il ait mal compris sont faibles. Cette confusion explique en outre que Sophie ait fait à Girard une brève description de Bailey.

Un phénomène similaire est survenu dans le cas de Sean Murray : lorsque celui-ci a demandé à Sophie si elle voulait faire le plein, elle n'a pas compris, ce qui peut sembler étrange étant donné qu'elle

pouvait s'attendre à une question de cet ordre. C'est précisément ce détail qui a cristallisé cet échange dans le souvenir de Murray.

Girard a témoigné une première fois dès 1999. Lors d'un interrogatoire survenu en 2008, une date qui me paraît bien tardive, il a fourni des détails supplémentaires. Selon Girard, Sophie lui a bien expliqué qu'elle connaissait Ian Bailey, précisant qu'il se passionnait, comme elle, pour le « thème de la violence ». De façon intéressante, Sophie avait étudié l'actionnisme viennois, un mouvement artistique autrichien d'avant-garde de la fin des années 1960. Les travaux des actionnistes font souvent appel à la destruction et à la violence, quitte à s'affranchir parfois des lois relatives aux bonnes mœurs, ce qui les mettait à l'avant-garde de la contre-culture de l'époque. D'après Girard, la veille de son départ pour l'Irlande, Sophie lui a dit qu'elle emportait dans ses bagages un livre qu'elle souhaitait donner à Bailey.

C'est ensuite au tour d'Alexandra Lewy, l'amie avec laquelle Sophie s'était mise en quête d'une maison en Irlande, d'expliquer que quelques jours avant de s'envoler pour l'Irlande, Sophie a reçu un appel dans les bureaux de sa société de production, Les Champs Blancs. D'après Lewy, l'interlocuteur de Sophie était originaire de la région où elle avait sa maison. Se présentant comme auteur et journaliste indépendant, il souhaitait la rencontrer pour des « raisons culturelles ». Sophie, surprise par cet appel, avait tenté de savoir comment il s'était procuré son numéro. À en croire Lewy, l'homme était resté vague, mais Sophie ne s'en était pas inquiétée, mettant son comportement sur le compte de « l'excentricité irlandaise ». Lewy ne se souvenait pas que Sophie lui ait donné le nom de son correspondant.

Le troisième témoignage est celui de Paul Webster, ancien correspondant à Paris du quotidien britannique *The Guardian*. Webster a été entendu comme témoin lors du procès en diffamation intenté par Bailey à Cork en 2003. À l'époque, il a déclaré à la cour que Bailey l'avait contacté au début de 1997 afin de lui parler de l'affaire Sophie Toscan du Plantier, et que Bailey lui avait affirmé qu'il avait rencontré Sophie avant sa mort. Webster, qui est mort depuis, insistait sur le fait que Bailey lui avait dit connaître Sophie.

La quatrième témoin est, quant à elle, présente à l'audience et ses déclarations sont pour moi de véritables révélations. J'en parle à Bailey.

— Ian, la meilleure amie de Sophie, une femme appelée Agnès Thomas, dit que quelques jours ou quelques semaines avant son dernier séjour en Irlande, Sophie lui a raconté qu'elle avait reçu un appel d'un voisin désireux de discuter avec elle d'un projet lié à la poésie.

D'après Agnès Thomas, Sophie lui a précisé que l'homme qui souhaitait la rencontrer était « un drôle de type ».

— Ce n'était pas moi, si c'est ce qu'ils sous-entendent, me dit Bailey. Un tas de conneries.

— Elle est certaine de ce qu'elle avance. Elle dit juste que ça lui était sorti de la tête et que cette conversation lui est revenue bien plus tard.

Agnès Thomas a expliqué à la cour que c'est une réunion de l'Assoph en hommage à Sophie qui a éveillé ce souvenir, longtemps enfoui par le chagrin.

— Ah ouais, bien sûr, raille Bailey sur un ton sarcastique.

— Est-ce vous qui avez passé cet appel à Sophie ?

— Moi ? Un tas de conneries. Alfie Lyons m'avait juste dit qu'il avait une voisine française, rien de plus. Jamais nous n'avons été présentés, c'est n'importe quoi.

Je laisse glisser et passe à la suite. Les enquêteurs français ont demandé à un psychiatre et à un psychologue de brosser le portrait psychologique de Bailey à partir de ses écrits. J'en résume le contenu à l'intéressé.

— Narcissique, impulsif, égocentré et en manque de reconnaissance. Qu'en dites-vous, Ian ? Si vous aviez été sur place, qu'auriez-vous répondu ?

— J'aurais tout contesté en bloc. Le fait de demander à un psychologue qui ne m'a jamais rencontré d'analyser certains de mes textes qui ont pu être modifiés est un nouvel exemple de… euh… je ne sais pas, les mots me manquent… Je suis narcissique ? Ça veut dire quoi ? Que je suis amoureux de ma propre personne ?

— Le narcissisme, me semble-t-il, consiste à se placer au centre de tout.

— Je dirais que c'est du vent.

— Ils ont également dit que l'alcool vous rendait violent, mais c'est prouvé, non ?

Je fais évidemment référence aux multiples agressions dont a été victime Jules Thomas.

— Je buvais du whisky, je buvais de l'alcool, et [Jules] aussi, ce qui a malheureusement provoqué des disputes domestiques, toutes liées à l'alcool, mais je n'ai pas bu une goutte d'alcool depuis vingt ans, donc très longtemps… Lorsque j'en parle autour de moi, je m'aperçois que [les violences domestiques] sont plus courantes qu'on ne le croit quand on entretient avec quelqu'un d'autre une relation intense.

Je consulte mes notes.

— Vous aimez être au centre de l'attention et provoquer les autres ?

— Non, mais peut-être que dans ce qu'on écrit, en tant qu'écrivain, on écrit des trucs qui ne sont pas exactement provocateurs… mais non, je pense que ce sont des conneries.

— Vous n'aimeriez pas être sur place pour être en mesure de le leur dire ?

— Non, non, non, Nick, non…

— Vous voyez où je veux en venir ?

— Non, ça ne changerait rien si je me trouvais sur place. Je suis convaincu d'avoir été condamné d'avance.

— La conclusion du rapport : vous souffrez de troubles psychologiques borderline sans être psychotique. C'est ce qui a été expliqué à la cour.

— Un vrai tas de *merde*, comme disent les Français, et c'est peu dire.

— Vous ne vous reconnaissez pas dans ce portrait ?

— Il m'est sans doute arrivé d'être impulsif autrefois, mais ce n'est plus le cas. Parce que c'est un crime d'être impulsif ?

— Avez-vous appris de ce que vous avez fait ?

— On apprend en vieillissant. Si vous êtes sage, vous apprenez de vos erreurs et vous ne commettez plus les mêmes. La jeunesse n'est-elle pas impulsive sur les bords ?

Il ajoute après un court battement :

— J'ai beaucoup de regrets.

Bailey n'en reste pas moins heurté par l'accusation de narcissisme.

— Je ne crois pas être particulièrement narcissique, mais je suis un poète performer. Je me suis retrouvé en face de cent vingt personnes [à qui j'ai récité des poèmes] l'autre jour à Ballydehob et j'étais au centre de l'attention. Quand on est sur scène, on est sous les projecteurs.

À l'entendre, si c'est le chemin que prend le procès, il faudrait mettre en prison tous les chanteurs qui montent un jour sur scène.

— Que ressentez-vous quand les gens n'aiment pas vos poèmes ?

— Eh bien, ça ne m'est jamais arrivé, exception faite d'un ou deux bouffons.

Je décide de changer d'angle d'attaque.

— On ne peut pas plaire à tout le monde, j'imagine. Sinon, Ian, ils reviennent constamment à Hunt's Hill.

Il le sait déjà, le détail de ses faits et gestes la soirée du crime est bien connu. La cour en a pris connaissance : les verres pris au Galley à Schull ; les poèmes qu'il a déclamés tout en jouant du *bodhrán*, les manches de chemise relevées ; son départ en compagnie de Jules, leur crochet par Hunt's Hill. D'après les déclarations de Jules aux Gardaí, et dont elle a contesté la réalité depuis, Bailey est sorti de l'auto en tournant son regard sur la vallée où vivaient Alfie et Sophie.

— À l'endroit où je me suis arrêté, on ne peut voir ni la maison d'Alfie, ni celle de Sophie, ni la troisième.

— Vous êtes bien allé là-bas ce soir-là ?

Bailey me répond sur le même ton que s'il s'adressait à un enfant attardé.

— Il y a deux routes pour rentrer chez moi : la première est plate, la seconde vallonnée. À l'endroit où je me suis arrêté, on ne peut pas apercevoir la vallée.

Il marque un temps d'arrêt avant de poursuivre :

— Et quand bien même je me serais arrêté à un endroit d'où on verrait la vallée, quel rapport ?

Je lui explique que la cour s'est longuement attardée sur ce point : Bailey s'est arrêté à un endroit d'où il pouvait voir la maison d'Alfie Lyons et celle de Sophie, et il a été pris d'une prémonition.

— En quoi ça prouve que j'ai tué quelqu'un que je ne connaissais pas et que je n'avais aucune raison de connaître ? réplique-t-il d'une voix égale.

Je me retrouve coincé. Rien ne prouve en effet que Bailey et Sophie se sont rencontrés. L'obstacle est insurmontable. Les témoignages fournis par Guy Girard, Alexandra Lewy et Agnès Thomas ne seraient pas admis dans un tribunal irlandais au prétexte qu'ils sont indirects. En outre, ils ont été recueillis alors que Bailey était déjà considéré comme le principal suspect pour le meurtre de

Sophie. En termes clairs, ils savaient déjà que Bailey était mêlé à l'affaire lorsqu'ils ont parlé aux enquêteurs. J'explique à Bailey que la cour est censée prendre position sur ce point.

— Vous verrez que vendredi après-midi, je serai condamné pour un crime avec lequel je n'ai rien à voir. Je suis sûr qu'ils veilleront à tout boucler à temps. Je connais bien les Français, leurs week-ends et leur vin sont sacrés.

— Ce n'est pas tout, Ian. En s'intéressant à vos écrits, les psys ont soulevé la question de l'obsession sexuelle, ils estiment que vous êtes un pervers. Qu'en pensez-vous ?

— Tout ça n'est qu'un tissu de conneries, répond-il alors que j'entends un bruit violent en arrière-plan. Ce que j'en pense ?

— Ça vous surprend ?

— Non, je m'en doutais, mais c'est presque *infra dignitatem*, je mets à mal ma dignité en répondant à ces accusations. Vous feriez mieux de parler à ceux qui me connaissent. Jules me connaît probablement mieux que quiconque. Vous savez, Nick, je ne suis pas capable de répondre à ça tout de suite.

Je laisse s'écouler une poignée de secondes. J'avance sur une corde raide. En me taisant, je cours le risque que Bailey en profite pour dire qu'il est fatigué et mette un terme à notre entretien, à moins qu'il ne saisisse l'occasion de poursuivre. Il choisit la seconde option.

— Non, je ne suis pas un pervers et non, je ne suis pas un assassin. Je suis excentrique sur les bords, mais si c'est un crime, tout le monde devrait se méfier.

— Au cours des débats…

Il me coupe.

— Que voulez-vous que je vous dise, Nick ? Posez-moi une question simple et je m'efforcerai d'y répondre.

— Je vous demande pardon ?

— Posez-moi une question simple et je m'efforcerai de répondre.

— Êtes-vous un prédateur sexuel ?

— Non, bien sûr que non. C'est n'importe quoi, du pur fantasme.

Je tends le téléphone à Jim Sheridan, qui joue le « bon flic » dans notre duo. Bailey lui explique qu'il souffre de SRAB, le Syndrome du ras-le-bol de l'affaire Bailey.

Sheridan a néanmoins besoin d'une clarification :

— Ian, ils ont évoqué votre journal. Ils disent que vous avez fait le calcul du nombre de fois où vous vous êtes paluché. Je ne sais plus si c'est quinze mille ou trente mille fois.

Les trois premiers jours du procès sont passés et je n'ai pas eu l'occasion de parler à Bailey des deux témoins qui ont fait le déplacement depuis l'Irlande. Amanda Reed, sa voisine, a parlé de son fils Malachi et de la réaction de ce dernier lorsque Bailey lui a dit qu'il avait tué Sophie. Il y a aussi son ancien ami et collègue Bill Fuller, également témoin de ce qui ressemble à des aveux. Paradoxalement, alors que je les ai qualifiés dans mes notes de « témoins irlandais », ils se sont exprimés à la barre avec l'accent anglais. Je me demande si ce détail aura attiré l'attention du public français.

Quand j'étais jeune, je me suis rendu un jour en métro à La Coupole, la célèbre brasserie de Montparnasse, en compagnie d'une jeune femme. Les serveurs, des types d'âge mûr, passaient leur temps à chuchoter entre eux avec des airs de conspirateurs lorsqu'ils n'apportaient pas aux clients d'énormes plateaux de fruits de mer. Identifiant deux jeunes touristes naïfs, ils nous ont accueillis avec une expression à mi-chemin entre la moquerie et la réprobation. Nous avons commandé une soupe à l'oignon, du poulet probablement, et je leur ai montré sur la carte des vins l'un des rosés les moins chers. Le repas terminé, j'ai laissé un maigre pourboire.

Ce soir-là, nous sommes quatre à franchir la porte tournante de La Coupole, avec tout notre matériel et la démarche pesante de ceux qui tournent un documentaire consacré à une affaire criminelle – du moins est-ce mon impression. Le maître d'hôtel nous accueille chaleureusement. Les vieux serveurs, les mains dans le dos, prennent la commande avec l'air de dire que nous ne pouvions opérer un meilleur choix. Nous commandons des huîtres, leurs meilleurs steaks, et quatre bouteilles d'excellent bordeaux.

*

Le lendemain est férié, puisqu'il s'agit du jeudi de l'Ascension. Je me rends en compagnie de Jim Sheridan et Donal MacIntyre dans un café branché du Marais afin de filmer une nouvelle conversation téléphonique avec Bailey dans un cadre bien parisien. Sur l'île de la

Cité, le palais de justice fait relâche et les pigeons ont repris possession de sa vaste cour pavée.

J'ai eu tout le temps de préparer ce nouvel entretien, ce qui ne m'empêche pas de me sentir nerveux. C'est la dernière fois qu'il m'est donné l'occasion de cuisiner Bailey sur les détails de l'affaire. À l'extérieur du café, des individus de type méditerranéen jouent à la pétanque dans le jour déclinant, pour certains accroupis au-dessus des boules argentées, d'autres les mains sur les hanches. La circulation s'écoule au rythme des feux tricolores, le rugissement d'un moteur de moto traverse l'air. Nous aurions sans doute pu trouver un décor moins banal, mais celui-ci fait parfaitement l'affaire.

Je me suis fixé comme objectif d'interroger Bailey sur les détails, à la façon d'un procureur, mais sans lui laisser de répit. Il s'agit de le pousser à s'exprimer le plus possible. Nous nous sommes mis d'accord avec MacIntyre, je commencerai par une question facile de façon à le mettre à l'aise, à flatter son ego. MacIntyre me tend un téléphone portable à l'écran étoilé. Je compose le numéro et le caméraman se met en position. Notre correspondant à la Prairie, se contente d'un bref « Salut » avant de me passer Bailey.

— Ian ?

— Nick ! s'exclame Bailey.

Je lui demande comment il va, il m'explique qu'il était sorti faire une course quelconque pour se changer les idées. Je lui réponds qu'étant donné les circonstances c'est bien compréhensible.

Avant de me lancer, je lui demande s'il a des questions. Je lui propose aussi de lui décrire la salle d'audience. J'ai envie qu'il perçoive la détresse des parents de Sophie, la détermination de Pierre-Louis.

— Non, répond-il sèchement. Ça ne m'intéresse pas. J'attends vos questions.

— Alors je vous propose de procéder plus ou moins chronologiquement, jour par jour, mais j'aimerais commencer par un détail évoqué hier, dont j'avoue qu'il m'intrigue. Au sujet du témoignage d'un certain Patrick Lowney…

— Jamais de la vie, putain. Un tas de merde malveillant et totalement inventé. C'est complètement ridicule, un vrai tissu de conneries, Nick.

Je note dans mon carnet : *Il nie*.

— Je ne sais pas, Ian. Je me disais que vos défenseurs auraient pu en tirer parti s'ils avaient été là. Un bon avocat n'aurait eu aucun mal à marquer des points.

Je ne sais pas si c'est effectivement le cas, mais la propension de Bailey à qualifier de « conneries » tous les arguments de l'accusation souligne l'inanité de vouloir conduire ce procès par téléphone. Les faits sont les suivants : Patrick Lowney, originaire de Clonakilty à une cinquantaine de kilomètres de Schull sur la route de Cork, est allé trouver les Gardaí en octobre 2000. Il leur a expliqué qu'un inconnu l'avait appelé pour lui demander de développer discrètement une pellicule photographique. Tout le monde dans la région, le sachant équipé d'une chambre noire, lui commandait régulièrement des tirages photos afin d'éviter les longs délais habituels.

L'inconnu avait frappé à la porte de Lowney moins d'une heure plus tard, approximativement le temps qu'il aurait fallu à Bailey pour venir de la Prairie en conduisant vite. Lorsque les policiers ont montré à Lowney les portraits de plusieurs individus, dont celui du principal suspect de l'affaire Toscan du Plantier, Lowney a aussitôt reconnu Ian Bailey comme étant le propriétaire de la pellicule de vingt-quatre poses.

— À vrai dire, Ian, l'évocation de Lowney a été marquée par un curieux incident. Il figurait sur la liste des témoins convoqués par le tribunal, jusqu'à ce que le greffier annonce qu'il était mort il y a quelques années…

— C'est bien ce que je disais, un véritable tissu de conneries.

— Quoi qu'il en soit, l'accusation a expliqué que vous aviez accompagné Lowney dans sa chambre noire pendant qu'il développait le film. Le rouleau contenait sept ou huit photos de famille, mais aussi des clichés d'une femme gisant sur un sol rocailleux. Elle était entièrement habillée, on apercevait une barrière et des buissons de ronces. On distinguait même l'extrémité des chaussures du photographe sur certaines photos. Comme Lowney s'intéressait d'un peu trop près aux photos, vous les lui avez arrachées des mains alors qu'elles étaient encore humides. Vous êtes aussitôt reparti en les emportant avec les négatifs.

D'après Lowney, on voyait sur certaines photos un vêtement de couleur sombre resté accroché à la barrière. Ce détail cadrait avec le morceau de tissu bleu resté accroché aux montants inférieurs de

la barrière, près du corps de Sophie, sur les photos de police de la scène de crime. Si la cour retient le témoignage de Lowney, de qui peut-il s'agir sur ces photos, à part Sophie ?

— J'avoue que je ne comprends pas, Ian. Jim et Donal non plus…

Je consulte mes notes. Je sens sur mon front la chaleur du projecteur dont se sert le caméraman.

— En 2000, Ian, tout le monde savait qui vous étiez dans le comté de Cork. Je me souviens d'un jour au supermarché de Skib, ça devait être en 2015. Nous faisions des courses et tout le monde vous reconnaissait. Les gens se poussaient du coude et vous montraient du doigt. Plusieurs d'entre eux sont même venus vous saluer en souriant…

Il s'agit d'accréditer l'idée que Bailey est une sorte de vedette, ce dont je peux témoigner. Bailey est à la fois connu et tristement célèbre, mais il avait perdu de son image sulfureuse lorsque je l'ai accompagné dans ce supermarché. Dans le comté de Cork, il a fini par devenir une figure locale avec son accent anglais à la fois snob et popu qui doit paraître exotique à bien des locaux. À mon sens, cette notoriété ambiguë tient au fait que Bailey n'a jamais été jugé en Irlande. Il bénéficie de la présomption d'innocence, les gens lui accordent le bénéfice du doute.

À force d'apparaître aux infos télévisées comme dans les journaux, il a atteint une notoriété comparable à celle d'un homme politique de second rang, ou d'un acteur sur le retour. Il a vieilli, bien sûr, mais sa carrure reste impressionnante aux yeux des habitants du cru, même s'il est légèrement voûté. Avec ses bonnes manières, il n'est pas considéré comme quelqu'un de dangereux par le commun des mortels.

À cet instant précis, dans ce café du Marais, tout comme je l'avais ressenti dans les allées du supermarché de Skibbereen, j'ai le sentiment que Ian Bailey aime qu'on s'intéresse à lui. Il *adore* ça. Depuis le début, je me pose même la question : serait-il possible (je dis bien *possible*, et non probable) que Ian Bailey ne soit pas le coupable et se soit comporté de façon aussi suspecte dans le seul but de devenir célèbre ? Au point d'avouer le crime afin de rester sous les projecteurs ? Quel individu sain d'esprit aurait une réaction pareille ?

Seul un individu insensible, dépourvu de toute empathie, serait capable de se vanter indûment d'avoir commis un meurtre tout en

ayant conscience de remuer le couteau dans la plaie des proches de la victime. Et d'entraver l'enquête. Si Bailey est innocent de tout le reste, au moins est-il coupable de rechercher la célébrité au point de passer pour le meurtrier, au détriment de la famille de Sophie. C'est la raison pour laquelle je tenais à lui décrire la souffrance des parents et du fils de Sophie. Je voulais qu'il en prenne pleinement conscience.

Ou alors Bailey est effectivement un assassin et ses aveux sont la marque de son incapacité à garder pour lui seul les détails de son crime.

— … Célèbre comme vous l'étiez à l'époque, il est étrange que Patrick Lowney ne vous ait pas reconnu à l'instant où vous avez franchi le pas de sa porte. Sans oublier qu'il lui a fallu six mois avant d'aller trouver la police. Une autre question se pose : pourquoi le coupable d'un crime aussi grave prendrait-il le risque de se mettre ainsi en danger ? J'ai beau l'examiner de tous les côtés, cette histoire n'a aucun sens.

Pour lui en trouver un, il faudrait que le meurtrier ait *désespérément* besoin de l'attention de ses semblables.

Bailey répète une fois de plus que ce sont des conneries. Il y voit la volonté des Gardaí de lui coller le crime sur le dos.

Le témoignage de Lowney n'est accompagné d'aucun élément tangible. Il n'a conservé aucun tirage, aucun négatif, rien de rien. Lui-même est mort. Cette piste se termine en impasse.

— Ian, j'aurais aimé vous parler de la nuit du crime. La cour s'interroge sur vos faits et gestes.

Il reste silencieux à l'autre bout du fil. Dans le café, entre le caméraman et le vieux comptoir de bois se trouve un couple. Deux jeunes gens qui se tiennent la main au-dessus de leur petite table, penchés l'un vers l'autre, imperméables au monde qui les entoure.

— Je ne vais pas vous reparler de Hunt's Hill, désolé de vous avoir embêté avec ça hier. Vous n'avez donc pas vu de lumière chez Alfie Lyons et vous n'avez pas été pris d'un mauvais pressentiment.

Bailey me répond qu'il possède une réserve de somnifères dans laquelle il a hésité à puiser la veille.

— Mais je n'en ai pas pris en allant me coucher, alors que j'étais très affecté. J'ai appris à m'en passer en pareil cas.

Je lui laisse tout le loisir de s'épancher. La question de Hunt's Hill est réglée, ou presque. Bailey a voulu conduire sur place le

caméraman afin de lui montrer l'endroit précis où ils se tenaient avec Jules la nuit du meurtre, mais le mauvais temps l'a obligé à reporter ce projet. J'ai moi-même emprunté la route de Hunt's Hill en compagnie de Bailey en 2015, mais l'expérience ne prouve rien car il est libre de choisir l'emplacement qui lui convient.

— Ah, désolé, j'ai oublié de vous poser la question : qui conduisait ce soir-là, Ian ?

— C'est moi. J'étais au volant.

— D'accord. Vous êtes donc rentrés chez vous avec Jules. Vous êtes-vous couchés tout de suite ?

— Nous avons quitté le Galley vers minuit, je dirais. On est rentrés, Jules s'est couchée, mais j'avais un article à boucler pour le *Sunday Tribune* avant le lendemain. En fait, il se trouve qu'ils n'en avaient pas besoin avant le mardi.

— Quand l'avez-vous su ?

— Il me semble que c'est le lundi, quand je les ai appelés. Ils m'ont expliqué qu'ils n'avaient personne à qui je puisse dicter mon papier avant le mardi.

À l'époque, le *Sunday Tribune* employait une personne chargée de recueillir par téléphone les articles des correspondants.

— Voilà ce qui s'est passé. Comme je n'avais pas écrit mon article, je me suis relevé à un moment pendant que Jules dormait et je me suis installé dans la cuisine pour rédiger ce papier, consacré à l'arrivée d'Internet dans la région. Après quoi je suis retourné me coucher. Le matin, quand il faisait jour, aux alentours de 9 heures, je suis allé dans l'atelier où se trouvent mon bureau et le téléphone. Je pensais devoir faxer [mon article], mais en appelant le *Tribune*, ils m'ont expliqué qu'ils auraient quelqu'un le lendemain et il me semble avoir dicté mon papier le mardi matin.

— Vous avez donc dormi ? Si vous vous êtes rendu à l'atelier vers 9 heures après avoir rédigé cet article à la main pendant la nuit, ça vous laissait tout le temps de dormir, non ?

— En fait, ce qui s'est passé, on est rentrés à la maison, je me suis couché avec Jules, je ne sais pas exactement à quelle heure, mais cet article me tracassait et comme j'avais en tête ce que je voulais raconter, je me suis relevé au milieu de la nuit et je suis descendu écrire, ce qui n'avait rien d'inhabituel. Je ne vois pas en quoi c'est bizarre.

Bailey est au bord de la colère.

— Je ne sais pas quelle heure il était, je me suis levé, je suis descendu, j'ai passé quarante minutes à écrire sur la table de la cuisine, peut-être une demi-heure, j'ai tout laissé en plan jusqu'aux alentours de 9 heures quand je me suis levé. J'ai préparé deux tasses de café, Jules dormait encore, j'ai bu mon café et je lui ai laissé le sien sur sa table de nuit. Je suis allé à l'atelier vers 9 heures ou 9 h 30, le jour commençait à se lever, j'ai appelé le *Tribune* vers 10 h 30, ou peut-être 11 heures, on m'a dit de ne pas m'inquiéter car il y aurait quelqu'un le lendemain à qui dicter mon article…

Je repense au témoignage de Fenella Thomas, la troisième fille de Jules. D'après elle, Bailey et sa mère ont quitté le cottage pendant quelques heures le matin du meurtre.

— Je suis revenu au cottage, j'imagine vers 11 heures. Jules somnolait encore. Elle s'est levée. On avait prévu de se rendre à Skibbereen pour livrer une dinde et acheter nos courses de Noël, c'est à ce moment-là qu'Eddie Cassidy a appelé. J'ai dit à Jules qu'on ferait mieux d'aller sur place. On a trouvé la scène de crime, j'ai recueilli quelques éléments, mais je connaissais bien le coin. J'ai croisé cette femme qui s'appelle Shirley Foster qui remontait le *boreen* [le chemin] conduisant chez elle et chez Sophie. Elle m'a demandé : « Qu'est-ce que vous faites là ? » Je lui ai répondu : « Je suis envoyé par l'*Examiner*, vous savez où sont les Gardaí ? » Elle m'a expliqué qu'il y en avait plusieurs au bout du chemin. Elle est repartie vers Schull et nous avons poursuivi sur le *boreen*…

J'en profite pour lui expliquer que les événements ont été présentés à la cour de façon légèrement différente.

— En rentrant du pub, Jules a pris des antalgiques.

— C'est bien possible. Ses règles lui faisaient mal.

— Pendant que vous vous tourniez et retourniez dans votre lit, Ian, à quoi pensiez-vous ?

Il nie avoir eu du mal à trouver le sommeil et affirme s'être endormi aussitôt.

— Vous vous êtes relevé une heure plus tard et elle ne se souvient de rien à cause des antalgiques. Ils disent que vous avez quitté le cottage en pleine nuit, et non à 9 heures du matin, et qu'il faisait 3 °C dehors.

— Des putains de conneries. Ça s'est passé comme je viens de vous le raconter. Ça ne m'étonne pas qu'ils cherchent à mettre leur

grain de sel.

Je m'empresse de le contredire.

— Non, ils s'appuient sur une déclaration de Jules. Leur théorie repose sur les dires de Jules.

— Alors vous allez devoir poser la question à Jules, Nick. Je sais qu'elle conteste la déposition enregistrée par ces enfoirés lors de sa première arrestation.

Ce jour-là, Jules Thomas a déclaré aux Gardaí que Bailey, incapable de trouver le sommeil, avait fini au bout d'une heure par se relever et quitter la chambre. Plus tôt dans la soirée, il avait évoqué la possibilité de se rendre chez Alfie Lyons, lors de leur halte à Hunt's Hill, la colline depuis laquelle ils apercevaient Toormore. Elle affirmait que Bailey avait eu un mauvais pressentiment. Elle s'était couchée pour ne se réveiller qu'aux alentours de 9 heures ou 9 h 30 en découvrant Bailey près du lit, une tasse de café à la main.

— Ils disent que vous vous êtes relevé une heure après vous être couché avec Jules, aux alentours de 2 h 30, et que vous vous êtes rendu chez Sophie, éventuellement en passant par l'atelier, dans lequel il régnait cette nuit-là une température de 3 °C, au mieux…

Bailey reste silencieux.

— S'il faisait effectivement 3 °C à votre arrivée dans l'atelier, combien faisait-il lorsque vous en êtes reparti ? Quelle température faisait-il quand vous avez achevé de dactylographier votre papier ?

Comme il ne répond pas, je poursuis :

— La position de la cour, Ian, est qu'aucune personne sensée ne serait allée écrire un article en pleine nuit dans cet atelier glacial. Ils refusent de croire que vous ayez quitté votre maison où il faisait chaud uniquement pour écrire un article.

Je ne peux pas le dire à Bailey, sans doute ne pourrais-je jamais le lui avouer, mais je suis personnellement disposé à le croire sur ce point. Cela ne signifie pas dans mon esprit que tout s'est déroulé conformément à ses dires. Il est facile de prétendre que Bailey est le seul suspect en partie à cause de son comportement étrange. Mais s'il est capable de *tout*, comme on le dit, y compris de tuer de façon aussi brutale, il est parfaitement capable de réagir différemment de n'importe qui d'autre. Il est donc capable de quitter un lieu confortable par une nuit glaciale pour aller travailler dans un lieu aussi peu accueillant que l'atelier, sans que rien ne l'y oblige.

On retrouve ce même comportement étrange dans les divers témoignages de Marie Farrell. Lorsque celle-ci l'a identifié comme étant l'homme du pont de Kealfadda, Bailey s'est rendu dans sa boutique à Schull pour l'intimider. Du moins était-ce sa version des faits jusqu'à ce qu'elle se rétracte. Ce jour-là, Bailey s'est mis à déclamer l'un de ses poèmes, des strophes racontant avec humour les déboires d'enquêteurs sur le point de perdre leur droit à la retraite. Farrell n'en revenait pas, et c'est une anecdote sur laquelle elle n'est jamais revenue.

De toute évidence, Bailey est un être imprévisible.

— Écoutez, je suis fatigué, me dit-il. Passons à la question suivante.

— Très bien, alors parlons du lendemain, le lundi 23 décembre.

J'aimerais savoir ce qu'il a dit à qui, et quand, mais il est clair que Bailey en a assez de ce petit jeu.

Sheridan vient s'asseoir à côté de moi et l'objectif de la caméra s'écarte légèrement de sorte que Sheridan apparaisse dans le cadre. Je lui tends le portable, soulagé. Je n'entends que vaguement ce que dit Sheridan, mais il tente d'apaiser Bailey. Il a le don de trouver les mots justes. Entre nous, il nous arrive de plaisanter en disant que jamais Bailey ne nous fera faux bond. Il aime trop les projecteurs. En revanche, nous courons le risque de l'énerver. Moi en particulier. Il peut fort bien refuser à l'avenir de répondre à mes questions, ou même de m'adresser la parole.

Après une vingtaine de minutes, je demande à Sheridan de me repasser le téléphone. Cela fait une heure que nous discutons avec Bailey. Le soleil s'est couché. Les joueurs de pétanque sont rentrés chez eux.

— Une dernière question, me dit Bailey. Je suis fatigué, j'ai faim et je suis excité. Je ne m'inquiète pas pour ça, je peux me soulager tout seul, mais il y a un steak qui m'attend avec de belles pommes de terre au beurre.

Il me faut opérer un choix entre les deux feuilles de notes posées devant moi. La première reprend le témoignage d'Arianna Boarina, curieux à bien des égards, dont j'aimerais lui parler. Boarina évoque ce qu'elle a vu dans la maison de Bailey et Thomas juste après le meurtre. Le souci, c'est que Bailey ne veut plus me parler de la journée qui a suivi le crime.

Je me rabats sur la seconde feuille.

18

Le verdict

— J'ai bien conscience que vous êtes fatigué, Ian, mais je voudrais vous parler de la déclaration d'un flic français aux juges. Il s'agit de l'un des types qui traînaient près de chez vous quand les Français sont venus enquêter en 2015. Un certain Roehrig. Comme je le disais l'autre jour, vous le reconnaîtriez sans peine. Un type râblé, large d'épaules, avec des cheveux noirs coupés court. Le flic dans toute sa splendeur…

Il me faut aller droit au but, et voilà que je multiplie les digressions.

— Quoi qu'il en soit, il a décrit Paris comme une grande ville anonyme dans laquelle on peut passer des années sans connaître ses voisins, avant d'expliquer que Schull, Goleen et la péninsule sont tout l'inverse. Il prétend que tout le monde se connaît dans votre coin.

En clair, je lui explique que s'il avait été présent au procès, le procureur lui aurait demandé s'il connaissait Sophie.

Je sens aussitôt s'éveiller la méfiance de Bailey.

— Je vous l'ai déjà dit, je ne l'ai jamais rencontrée. Je l'ai aperçue un jour où je faisais des travaux de jardinage chez Alfie Lyons, c'est tout. Je ne l'ai jamais rencontrée.

— Ce flic, Roehrig, n'est pas de cet avis. Il affirme, je le cite : *Quand elle se promenait dans les environs de Schull, tout le monde savait qui elle était*. Elle était belle, elle était française, elle travaillait dans le milieu du cinéma, elle était cultivée, elle aimait les arts…

J'accélère le débit afin de m'assurer qu'il m'écoute jusqu'au bout.

— … bref, c'était le genre de femme que vous auriez forcément eu envie de rencontrer.

J'ajoute qu'il a essayé de rencontrer Sophie.

Il s'en défend, affirme n'avoir jamais essayé de faire sa connaissance.

— Avouez qu'il est logique de se poser la question, Ian. Ils disent au procès que vous avez cherché à la connaître, que c'est inéluctable. Elle était tout ce qui vous intéressait. Elle vous attirait forcément.

Bailey rétorque qu'il n'a découvert son visage qu'à travers les photos publiées après le meurtre.

— Je peux vous affirmer, en toute honnêteté, que je ne l'ai jamais vue à Schull ou dans les environs. La réponse à votre question est *non, non, non* !

Il a prononcé ces trois derniers mots en français et ce n'est pas la première fois que son manège m'intrigue. J'insiste :

— Je veux simplement vous expliquer où ils veulent en venir. Elle était belle, elle s'intéressait aux arts, c'était un esprit libre, elle travaillait dans le cinéma…

— Je sais bien où ils veulent en venir. Ils cherchent à tout me coller sur le dos. On a raconté que quelqu'un me l'avait présentée. Faux ! Un jour où je faisais du jardinage chez Alfie Lyons, au mois d'avril 1995, je crois, j'ai vu que la maison était occupée et qu'elle était là avec deux enfants. Jules m'a déposé [à Toormore], j'ai jardiné pour Alfie Lyons et j'ai vu quelqu'un dans la maison, dans la cuisine probablement. Je serais infichu d'identifier ces gens, je ne savais pas de qui il s'agissait.

Bailey ne répond pas à la question.

— Dans ce cas, pourquoi ne pas avoir cherché à rencontrer Sophie ?

— Je suis fatigué. Je vais me coucher.

— À demain, Ian.

*

Nous avons dîné en terrasse, un serveur débarrasse nos assiettes et nos verres pendant que le caméraman boucle son tournage. Une soirée agréable au milieu de la rumeur de Paris. Au loin, des sirènes hululent avant de disparaître dans la nuit.

Mes pensées voguent vers les deux témoins du comté de Cork venus à Paris pour le procès. La juge Aline a enjoint à Amanda Reed, comme aux autres témoins, de « parler sans peur et sans crainte, de dire toute la vérité et rien que la vérité ». À côté de moi, la correspondante d'un journal anglais a murmuré : « Mais c'est un

témoignage indirect ! » Elle n'a pas tort. Il semble curieux d'entendre Amanda Reed raconter les aveux que Bailey aurait faits à son fils Malachi. *Tout allait bien jusqu'à ce que j'aille là-bas un soir et que je lui défonce son putain de crâne avec une pierre.* Elle a expliqué que Malachi ne lui avait pas raconté tout de suite ce qui s'était passé, de peur qu'elle lui reproche d'avoir accepté de monter en voiture avec Bailey alors qu'il paraissait ivre. Amanda Reed a ajouté que son fils n'a pas souhaité assister au procès « parce qu'il trouvait tout ça suffisamment difficile autrefois, [mais] qu'il ne revient pas sur ses propos ». Il faut bien reconnaître que le nom de Malachi s'est retrouvé à la une des journaux lors du procès en diffamation intenté par Bailey en 2003, et il en a conservé un très mauvais souvenir.

Bill Fuller a succédé à Amanda Reed à la barre. Il a raconté à la cour le souvenir qu'il a gardé de l'étrange diatribe à la deuxième personne de Bailey : *Elle te plaît, tu vas voir sur place ce que tu peux en tirer… Tu t'aperçois que tu es allé trop loin, alors tu te sens obligé d'en finir avec elle*. Selon Fuller, il était de « notoriété publique » que son ancien ami parlait parfois de lui-même à la deuxième ou troisième personne. « Quand on travaillait ensemble, il parlait uniquement de femmes ou de sexe », précise Fuller. Dans son métier de jardinier, Bailey était « maladroit et faisait tout trop vite ». Il s'y entendait lorsqu'il s'agissait de creuser la terre, beaucoup moins avec les machines.

Fuller a raconté que Bailey était tout heureux d'avoir reçu 900 livres pour les articles écrits après le meurtre, regrettant juste qu'il ne lui soit pas possible d'en gagner davantage. D'après lui, Bailey s'était vanté d'avoir dîné quelques fois avec Sophie à la Prairie. J'ai souligné la phrase dans mon carnet. J'étais au courant de cette allégation, pour l'avoir lue dans une déposition de Fuller aux Gardaí. Je ne sais pas quoi en penser. J'imagine bien Bailey se vantant d'avoir dîné avec Sophie auprès d'un copain. Il me paraît à peu près certain que c'est faux, reste à savoir ce qui a pu pousser Bailey à exprimer à voix haute un fantasme de ce genre.

Ma rêverie est interrompue par une sonnerie. MacIntyre reçoit un appel du caméraman chargé de filmer Bailey. Il écoute son interlocuteur, finit par lancer un « Non ! » d'un ton incrédule.

— Répète un peu… tu dis que Ian se demande ce qui peut lui arriver s'il plaide le crime passionnel ?

C’est à peu près ça. Ian Bailey n’est finalement pas monté se coucher après notre appel la veille. Il a pris un ou deux verres au cottage en compagnie du caméraman. La caméra ne tournait pas, malheureusement, mais il envisageait de reconnaître son crime aux autorités françaises en précisant que le meurtre de Sophie était un crime passionnel. Les étrangers s’imaginent trop souvent que le crime passionnel est reconnu par la loi en France, et qu’il est jugé avec une indulgence toute gauloise. Le Code pénal de 1810, écrit sous Napoléon, autorise le meurtre d’une femme infidèle et de son amant, encore faut-il que le mari les surprenne sur le fait et au domicile conjugal, et qu’il se venge aussitôt. Quoi qu’il en soit, cet article a été aboli dans les années 1970.

J’accompagne Sheridan jusqu’à son hôtel, le Uber électrique traverse la place de la Bastille et je repense à ce dernier rebondissement. J’en ai la tête qui tourne. Sommes-nous aussi près du but ? Bailey est-il sur le point d’avouer le crime de façon irréfutable ? Les photos du corps projetées dans la salle d’audience me reviennent à l’esprit : un crâne en charpie, le sang, la vie qui s’est échappée de ce corps livide. Le salopard qui a fait ça doit payer. J’ai vu les malheureux parents de Sophie sur leur banc, au tribunal. Je les ai vus se lever pour échapper aux images terribles du corps mutilé de leur fille. Aucun parent ne devrait subir ce qu’ils ont enduré.

Je demande à Sheridan ce qu’il en pense. Il me répond que Bailey éprouve le besoin d’être au centre de l’attention. S’agit-il d’aveux ? Il ne le croit pas.

On revient toujours au point de départ : la soif de notoriété de Ian Bailey.

À la veille du verdict, Bailey continue de me seriner au téléphone que les arguments de l’accusation reposent sur des mensonges, que les Gardaí ont tout inventé, que tout ça n’est qu’un tissu de conneries. Si on me donnait une livre chaque fois que Bailey qualifie de « connerie » les éléments à charge, je pourrais sans peine m’offrir les meilleurs crus de la carte des vins des Deux Palais. Les préoccupations de Bailey passeront bientôt au second plan. Le verdict et la sentence doivent être prononcés demain et tous les projecteurs seront braqués sur le palais de justice.

En outre, les crimes passionnels, en France comme ailleurs, reposent sur l’amour que le meurtrier éprouve, ou a éprouvé, pour

sa victime. Il est forcément question d'une relation amoureuse entre deux personnes, or Bailey a toujours prétendu n'avoir jamais rencontré Sophie.

Pourquoi suggérer le contraire aujourd'hui ?

*

Le procureur de la République, Jean-Pierre Bonthoux, ne s'est guère exprimé jusqu'à présent. C'est tout juste s'il a demandé quelques précisions à certains témoins, mais la prérogative d'interroger ces derniers revient à la juge Aline. En ce vendredi matin, dernier jour du procès, Bonthoux résume l'affaire au nom de l'accusation. Il se lève et s'éclaircit la gorge. Il occupe désormais le devant de la scène.

S'adressant aux Bouniol et aux Gazeau assis face à lui, Bonthoux les remercie d'avoir permis à ce procès de se tenir, grâce à l'opiniâtreté de leurs efforts. Aux yeux de la famille, le meurtre de Sophie reste une préoccupation de tous les instants. Quant à Bailey, « il est à la fois présent et absent. Il est là par l'intermédiaire des médias. La République française n'a rien fait pour mériter tant de mépris et de dédain.

Bonthoux élève la voix. Nous assistons à un moment cathartique.

— Bailey n'a aucun courage. Bailey est un lâche. Il juge indigne notre système judiciaire. Son mépris est intolérable. Cela ne l'a pas empêché de perdre lorsqu'il a poursuivi la presse. De perdre lorsqu'il a poursuivi l'État irlandais et la police pour corruption et arrestation abusive. À la vérité, Bailey a perdu à tous les niveaux, sauf en ce qui concerne le mandat d'arrêt européen. Il s'emploie uniquement à faire obstruction à la justice, à ralentir l'action de celle-ci. Bailey…

Bonthoux a trouvé sa vitesse de croisière.

— … se moque de nous ! Et, soyons clairs, personne ne nous aide à changer cet état de fait.

Cette critique s'adresse à la Cour suprême irlandaise, qui a refusé d'exécuter le mandat d'arrêt européen déposé par la France. Peut-être Bonthoux pense-t-il également au DPP.

— Non, je ne reproche pas à Bailey de hurler à la lune. Je ne lui reproche pas d'être un marginal. Je ne lui reproche pas ses trois cents pages d'obscénités. Je ne lui reproche pas d'être alcoolique.

Je ne lui reproche pas d'être un journaliste raté et un piètre jardinier. Ce que je lui reproche est infiniment pire.

Bonthoux entre dans le vif du sujet. Il dit avoir lu à plusieurs reprises que ce procès ne reposait sur « aucune preuve ». Sans doute fait-il allusion à ce qui a été écrit hors des frontières françaises. Il souligne que la collecte de traces ADN sur une scène de crime n'a réellement démarré que dans les années 1990. De nos jours, il serait possible de retrouver de l'ADN sur n'importe quelle surface, ce qui n'était pas le cas en 1996. Les Gardaí, pour ne citer que cet exemple, n'ont pas examiné les ronciers derrière la maison de Sophie. Sans apporter une preuve absolue, les traces ADN font partie de l'arsenal actuel. Autrefois, l'absence d'ADN n'empêchait pas les tribunaux de prononcer des condamnations. Toutes les enquêtes reposent sur la collecte de preuves, notamment au départ. Depuis le début de l'affaire, tous les indices vont dans le même sens.

Bonthoux réserve son venin à Bailey, mais le DPP irlandais ne sortira pas indemne de ce procès. Bonthoux se dit scandalisé que le rapport interne établi en 2001 par le DPP ait été transmis de façon informelle à la Cour suprême au moment où celle-ci examinait la requête de la France d'interroger Bailey dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen, alors même que ce rapport aurait dû rester confidentiel. La première fois qu'il a eu entre les mains ce rapport dépourvu de tout en-tête et de toute signature, Bonthoux a constaté combien il était tendancieux, au point de se demander s'il n'avait pas été rédigé par les avocats de Bailey.

— Ils examinaient les éléments de preuve individuellement pour mieux les invalider ! s'exclame Bonthoux.

Chacun des indices étant réduit à zéro, il n'est pas surprenant que l'on obtienne un total de zéro en les additionnant. Bonthoux peine à comprendre la démarche du DPP. Il prend comme exemple les égratignures de Bailey. Six témoins, y compris le barman du pub de Schull, peuvent attester que le soir précédant le crime, Bailey n'avait aucune égratignure aux mains ou aux avant-bras, aucune plaie au front. Les six témoins concernés se trouvaient tout près de Bailey dans un bar bien éclairé. En pareille situation, explique Bonthoux, on peut penser que 80 % des témoins potentiels ne se souviendraient de rien ou presque, et que les 20 % restants conserveraient certains souvenirs. Cela signifie que la majorité des clients du Galley ne se

souviendraient de rien de précis et seraient donc dans l'incapacité de témoigner. Au lieu de quoi le rapport du DPP mentionne un seul témoin qui a déclaré dans un premier temps n'avoir rien remarqué avant de retourner voir les enquêteurs pour leur dire que Bailey avait bien des marques sur une main, sans être capable de préciser laquelle.

Je m'étais posé la même question en lisant le rapport du DPP. Pour quelle raison le bureau du procureur irlandais a-t-il négligé les autres témoins qui ont clairement vu Bailey jouer du *bodhrán* ce soir-là, de même que le barman qui lui a servi à boire ? Tous ces témoins s'accordent à dire que Bailey ne portait aucune égratignure à ce moment-là.

La voix de Bonthoux se répercute sur les murs de la salle d'audience. L'homme est un excellent orateur.

Le procureur rappelle à la cour que lors de la première visite des Gardaí à la Prairie, Bailey a dit être allé au Courtyard, où il serait resté jusqu'à la fermeture. Il a ensuite changé sa version des faits et affirmé s'être rendu au Galley en compagnie de Jules Thomas, ce qui a pu être prouvé. Pourquoi ce changement de version ? Il devait pourtant bien se souvenir d'avoir récité des poèmes en jouant du *bodhrán*. Bonthoux estime que Bailey s'est rabattu sur la vérité lorsqu'il s'est souvenu des personnes présentes au Galley, qui l'avaient forcément reconnu.

Le débit de Bonthoux s'accélère, je remarque que les deux journalistes assis à côté de moi prennent des notes en sténo. De mon côté, je peine à enregistrer par écrit l'intégralité du compte rendu que nous donne Bonthoux. Sa version des faits repose sur la déposition controversée de Jules Thomas, au sujet de leur retour à la Prairie après la soirée à Schull, recueillie par la police de Bandon.

Ils font halte à Hunt's Hill parce que la lune est magnifique. Bailey montre du doigt la maison d'Alfie. Il remarque qu'une lumière est allumée. Mais ce n'est pas le cas. Alfie et sa compagne, leur film terminé, se sont couchés vers 21 h 30. Cette lumière brille dans la maison de Sophie. Ce détail est important. Il prouve que Sophie ne dort pas, ce qui suscite l'intérêt de Bailey. Il ne peut pas avoir confondu les deux maisons car il a déjà travaillé pour Alfie… Jules Thomas va se coucher. Il lui annonce son intention de sortir. Il fait chaud dans le cottage, mais il se rend dans une masure à peine

meublée où il fait froid… Nous savons qu'il est effectivement sorti grâce au témoignage clair et précis de Marie Farrell…

Bonthoux ajoute un détail qui me surprend. Il déclare que Marie Farrell a eu peur dès le début, persuadée que Bailey l'a reconnue près du pont de Kealfadda. Je n'avais pas envisagé cette possibilité. C'est là un point intéressant qui relève du possible. Bonthoux rappelle à la cour que dans la péninsule de Mizen Head, « tout le monde se connaît et sait quelle voiture conduit chacun ».

Bonthoux refuse de considérer les aveux de Bailey à Malachi Reed, Helen Callanan, Bill Fuller ou aux Shelley comme de « l'humour noir ».

— Qui s'autoriserait à plaisanter au sujet d'un crime aussi atroce, dont on est le principal suspect qui plus est ? persifle-t-il.

Il note en outre que ces confessions ont toujours eu lieu dans sa « zone de confort », chez lui ou dans sa voiture.

— Nous avons un mobile sexuel, poursuit Bonthoux, même si Sophie n'a pas été victime d'une agression sexuelle.

Le père de Sophie, désespéré, relève la tête. Pierre-Louis ne quitte pas le procureur des yeux. On se dit que ce garçon aura attendu ce moment tout au long de sa vie adulte.

— Ils se connaissaient, il est allé la trouver et lui a fait une proposition directe. Il la frappe là, à sa porte. Il la frappe avec un bloc d'ardoise ou de pierre, puis il s'empare d'un parpaing… On dispose de preuves matérielles objectives contre Bailey. Il s'agit d'un crime atroce commis sur une femme seule. Nous sommes en présence d'un individu qui tient un compte mathématique de ses éjaculations. Est-il nécessaire d'en dire davantage ?

Bonthoux n'en poursuit pas moins :

— Il la désirait pour ce qu'elle était, c'est-à-dire tout l'inverse de lui… Sophie aura connu la terreur pendant deux ou trois minutes et les conséquences de cet acte sont colossales. Cela fait vingt-deux ans que sa famille souffre.

Cette souffrance, inaltérée, est perceptible dans la salle d'audience. Avant le réquisitoire du procureur Bonthoux, maître Dosé a raconté le dégoût qu'inspire Ian Bailey aux proches de Sophie, ainsi qu'en témoignent mes notes : *Sophie n'était pas une fille facile… mais elle lui plaisait, elle incarnait tout ce qui l'excitait chez une femme. Bailey est un pervers. Cette nuit-là,*

totalement ivre, il avait besoin de sexe. Sophie, l'ayant vu à travers la fenêtre de la cuisine, lui a ouvert sa porte parce qu'elle l'a reconnu. Elle n'avait peur de rien. Elle a refusé de céder, a voulu prendre la fuite, mais il l'a rattrapée. Elle s'est battue jusqu'à la dernière extrémité, mais elle n'a rien pu faire. Aucun mot ne peut traduire la sauvagerie et la bestialité de cette agression d'une violence inouïe.

— Puisque Ian Bailey clame son innocence, qu'il vienne nous le dire ici !

D'après maître Dosé, ce qui est arrivé à Marie Farrell est « absolument fou ».

— Bailey n'a jamais été inculpé pour avoir harcelé Marie Farrell. C'est un scandale ! Ce serait donc le meilleur moyen de parvenir à ses fins ? D'effrayer un témoin ? S'il s'était aventuré sur ce terrain en France, il serait fini.

Maître Dosé conclut :

— Sophie aura été la première [de sa génération] à renoncer à ses études universitaires, la première à se marier, la première à avoir un enfant, la première à divorcer, la première à mourir aussi jeune.

Nous quittons la salle d'audience. Les juges prononceront leur verdict aujourd'hui même. Ils ont le choix entre croire la version de Bailey qui se dit victime d'un coup monté par la police et enchaîne les sarcasmes, ou bien suivre Bonthoux lorsqu'il décrit un homme narcissique et violent qui a déjà avoué son crime à plusieurs reprises. Sur le parvis du palais de justice, Jim Sheridan s'approche de maître Dosé et lui explique, sous l'œil de la caméra, que Ian Bailey a évoqué un crime passionnel. Marie Dosé le fusille du regard :

— C'est une plaisanterie ? se contente-t-elle de répondre avant de s'éloigner en secouant la tête, incrédule.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse du crime passionnel s'évapore aussi vite qu'elle est née. Bailey ne dira plus jamais par la suite qu'il a commis un crime passionnel, ou quoi que ce soit d'approchant.

*

Les délibérations des juges vont durer cinq heures. En début de soirée, je reçois un texto du chargé de presse qui me prévient de

l'imminence du verdict. Dans la salle d'audience, tout le monde se tait.

La juge Aline et ses deux assesseurs regagnent leur place et déclarent coupable Ian Bailey qu'ils condamnent à vingt-cinq ans de prison pour le meurtre de Sophie Toscan du Plantier. Alors que tous les membres de l'assistance sont assis, Pierre-Louis a écouté le verdict debout, le menton en avant. Tandis que la juge Aline détaille les motivations de ce verdict d'une voix agréable, pleine d'une assurance naturelle, je ne quitte pas des yeux Pierre-Louis. Son père, le premier mari de Sophie, se trouve dans la salle. Je m'imagine la profonde fierté de cet homme pour son fils à cet instant. Pierre-Louis s'est lancé dans un combat qui a mobilisé toute sa vie d'adulte. Il a fait preuve d'un courage et d'une détermination exemplaires, sans jamais oublier de rappeler au monde l'amour et l'humanité de sa mère. Ce faisant, il aura été confronté à cette forme d'indignité qui frappe toutes les victimes de meurtre ou presque : l'exposition de leur vie sur la place publique et dans les médias, souvent de façon détournée. Le nom de Sophie restera à jamais attaché à celui de l'homme qui a réduit son crâne en bouillie à l'aide d'une ardoise, jusqu'à rendre ses traits méconnaissables. Lutter contre un amalgame aussi sordide est une gageure, mais Pierre-Louis a fait ce qu'il a pu.

Dans la salle des pas perdus, caméras et micros disposés en arc de cercle serré attendent Pierre-Louis qui descend lentement les marches du tribunal en compagnie de son grand-père, Georges Bouniol. Le vieil homme s'efforce de sourire entre ses larmes et s'éclipse par une porte latérale, soutenu par deux proches, laissant à son petit-fils le soin de répondre aux médias.

Pierre-Louis prend longuement sa respiration :

— C'est une victoire au terme de vingt-deux années d'attente et de questionnements. Le jugement est limpide… Nous allons continuer à nous battre pour que justice soit faite, de sorte que Bailey soit incarcéré en France, en Irlande, ou ailleurs.

Pierre-Louis poursuit en anglais, à l'intention de la presse étrangère :

— Aujourd'hui, chacun doit savoir et comprendre que Ian Bailey est un assassin… Il a tué ma mère il y a vingt-deux ans.

De son point de vue, Bailey est un « *monster* ». Il ajoute que ce verdict le satisfait, mais surtout qu'il est « apaisé ».

Pierre-Louis quitte le palais de justice par la porte principale. Il allume une cigarette sur le parvis, aspire une longue bouffée, jette le mégot puis quitte les lieux, prêt à vivre le reste de son existence. Sans doute devra-t-il affronter d'autres batailles à l'avenir, mais celle-ci est terminée. Je le regarde s'éloigner, costume bleu marine, cravate noire et pochette de soie. Si cette scène était tournée en noir et blanc, le fils de Sophie figurerait sans peine une vedette de cinéma à l'ancienne.

19

Pendant que tourne l'enregistrement

Dans le Uber qui me conduit à la gare du Nord, j'ai la tête lourde après avoir avalé plusieurs verres de vin rouge lorsque nous avons célébré la fin du tournage. Je rentre chez moi. Ce procès m'a apporté certaines réponses, mais plusieurs interrogations subsistent.

Quant à Ian Bailey, à l'annonce de sa condamnation à vingt-cinq ans de prison, il s'est dit « effondré » et « condamné au bûcher ». Il faut pourtant croire que le stress lié à ce procès pour meurtre qui s'est déroulé loin de chez lui l'a inspiré. Son avocat lui a bien recommandé de ne pas répondre aux demandes d'interview de la presse, mais cette mesure de prudence ne bride pas sa créativité car il vient d'achever un nouveau poème. « Un cyclone d'une puissance inouïe tourbillonne rageusement, agressif et vengeur, tout autour de ma tête, récite-t-il, mais grâce à la beauté et l'amour et mes pensées pour toi, je reste calme dans l'œil du cyclone. »

J'en arrive à me demander si je n'aurais pas été mieux inspiré de questionner Bailey plus durement, de lui mettre davantage la pression. Il m'a maudit à la suite de notre conversation téléphonique dans ce café du Marais. Bailey a beau rechercher l'attention des autres, il a *forcément* ses limites. En me montrant plus pugnace dans l'espoir de le provoquer, je courais le risque qu'il me ferme sa porte. Mon intuition me souffle qu'il est préférable de ne pas couper les ponts car je n'en ai pas terminé avec l'affaire de Sophie Toscan du Plantier. Il me faut rester en contact avec Bailey. J'espère simplement ne pas avoir franchi par erreur la ligne rouge avec lui.

Lorsque j'avais Bailey au bout du fil ce jour-là dans le Marais, j'ai hésité entre les deux options matérialisées par les feuilles posées devant moi. Sur l'une était écrit en en-tête *Vous connaissiez Sophie*, sur l'autre figurait le titre *Les preuves d'Arianna*. Deux lignes d'attaque bien distinctes. Lorsque Sheridan m'a rendu le téléphone,

Bailey a déclaré qu'il était très fatigué et qu'il répondrait uniquement à une dernière question.

Je lui ai dit que s'il avait témoigné à la barre, le procureur lui aurait demandé s'il connaissait Sophie. S'il avait répondu par la négative, le procureur ne l'aurait pas cru.

Méfiant, Bailey m'a dit qu'il n'avait jamais rencontré Sophie, ajoutant qu'il me l'avait suffisamment répété. Ce point est crucial : si Ian Bailey et Sophie ne s'étaient jamais rencontrés, s'ils ne s'étaient jamais parlé, les Français ne pourraient expliquer de façon convaincante la présence de Bailey chez Sophie la nuit de sa mort. En termes crus, si Bailey a effectivement frappé à la porte de Sophie aux petites heures du 23 décembre 1996 dans l'espoir de la séduire, encore fallait-il qu'elle sache qui il était, qu'elle le reconnaisse en le voyant sur le pas de sa porte. Auquel cas il existait forcément déjà un lien entre eux. Il n'est pas anodin que le procureur se soit montré incapable d'en apporter la preuve, cela fragilise le mobile et empêche l'accusation de porter à Bailey un coup fatal.

Mon train file au milieu des paysages picards sur lesquels le soleil vient de se coucher. Des champs de colza et de betteraves à perte de vue, d'immenses granges trapues, des clochers dans le lointain. L'employé de la voiture-bar me propose l'une de ces petites bouteilles de vin pétillant qui font invariablement naître chez moi des bouffées de nostalgie lorsque je n'ai personne avec qui les partager. Je l'accepte pourtant.

Je repense à Paul Webster, l'ancien correspondant à Paris du *Guardian*, aujourd'hui décédé. Le procureur a lu son témoignage d'une voix sûre, laissant entendre qu'il s'agissait d'un élément à charge de première importance contre Bailey. Comment le procureur pouvait-il paraître aussi sûr de lui ? Webster déclare dans sa déposition que Bailey, lors d'un appel au sujet de l'affaire, lui a glissé en passant qu'il avait vaguement connu Sophie. Webster était formel sur ce point et son témoignage constitue le principal atout de l'accusation. En apportant la preuve d'un lien entre Bailey et Sophie, Webster établit l'ombre d'un mobile.

J'en arrive à croire que le narcissisme de Bailey lui offre parfois un laissez-passer que la vie n'accorde pas au commun des mortels. Le témoignage de Webster en est un bon exemple. Je vois bien Bailey, innocent du meurtre de Sophie dont il n'aurait jamais croisé la route, sinon en la saluant de loin du jardin d'Alfie, se vanter néanmoins de

l'avoir connue pour impressionner Webster, journaliste reconnu au sein d'un grand journal. Bailey éprouve un besoin impérieux de se trouver au centre de tout, on le sait. On sait aussi qu'il est sans le sou, et je l'imagine sans peine exagérer son rôle de façon que le journaliste du *Guardian* le prenne au sérieux, espérant qu'une telle manœuvre lui permette de gagner un peu d'argent.

Bercé par les mouvements du wagon sur les rails, je ferme les yeux et revois le petit chemin sinueux qui mène à la maison de Sophie. Selon la version avancée par l'Assoph, notamment par Jean-Antoine Bloc, Bailey est un grand gaillard qui n'aura eu aucun mal à traverser la lande séparant son cottage de la maison de la victime. Bloc, tout comme les enquêteurs français et l'un des Gardaí, a effectué lui-même cette randonnée. Tout le monde s'accorde à dire qu'il aura fallu à Bailey, encore jeune au moment des faits, entre 36 et 40 minutes pour parcourir ce trajet à pied.

La version des faits, telle que l'exposent les Français, peut-elle être biaisée ? En partant du point de vue que le crime a nécessité une force physique peu commune, notamment pour soulever le parpaing, le porter jusqu'à la victime et le jeter sur le corps, il me semble que l'on court le risque de procéder à des suppositions biaisées.

Parce que Bailey, âgé de trente-neuf ans au moment des faits, avait la capacité physique de traverser la lande d'un pas vif la nuit du crime, cela ne signifie pas *nécessairement* qu'il l'a fait. Il s'agit d'une simple possibilité. Après tout, Bailey avait une voiture. Il lui suffisait de la pousser jusqu'au bout du chemin conduisant à son cottage et de la démarrer là pour ne pas risquer de réveiller Jules ou l'une de ses filles.

L'accusation a conclu qu'au terme de leur soirée bien arrosée à Schull, Bailey et Jules Thomas ont emprunté la route de Hunt's Hill, légèrement plus longue, pour rentrer chez eux. Bailey l'a reconnu lui-même lors de sa première déposition, Jules Thomas l'a confirmé, si bien que personne ne conteste ce point. À entendre le procureur Bonthoux, Bailey a vu de la lumière dans la maison de Sophie lorsqu'il s'est arrêté pour admirer le paysage, ce qui l'a poussé à rendre visite à la jeune femme plus tard dans la nuit. De mon point de vue, si Bailey est bien le meurtrier, dans l'urgence de se rendre chez Sophie pour avoir des relations sexuelles avec elle, il aurait été beaucoup plus rapide de prendre sa voiture que de traverser la lande à pied. Marie Farrell l'ayant aperçu marchant d'un pas mal

assuré près du pont de Kealfadda, il a pu couper par la lande à l'aller, commettre le meurtre, rentrer chez lui par la route, le tout en un peu plus de deux heures. D'un autre côté, Farrell a très bien pu le voir près du pont de Kealfadda s'il avait garé sa voiture dans les environs.

Si le procureur a envisagé les deux possibilités, que Bailey se soit rendu chez Sophie en voiture ou à pied, il a jugé la seconde solution probable. Les juges, dans leur verdict, se sont montrés plus prudents, affirmant que Bailey s'est rendu chez Sophie cette nuit-là « y compris à pied ».

Les vastes étendues plates de France et de Belgique défilent de l'autre côté de la vitre. Une autre idée me vient. Si Bailey s'est rendu chez Sophie en voiture et s'il est rentré par le pont de Kealfadda, où Marie Farrell affirme l'avoir vu vers 3 heures du matin, il sera remonté dans l'auto avant de regagner son cottage quelques minutes plus tard. Cela lui aura laissé le temps de dormir un peu, de travailler à son article dans la cuisine, de le dactylographier dans l'atelier, ou un mélange des trois. Bailey a donc fort bien pu se coucher, se relever, rédiger son papier à l'intérieur du cottage avant de rejoindre l'atelier vers 9 heures du matin, conformément à ce qu'il a déclaré aux Gardaí. Il avait donc la possibilité de commettre le crime *et* de se rendre à l'atelier. Les deux hypothèses ne sont pas contradictoires.

Je suis tombé dans mon propre piège en posant la question à Bailey par téléphone. À l'image du procureur Bonthoux, je me suis moqué de l'idée que Bailey ait pu passer un moment dans cet atelier glacial pendant la nuit ou tôt le matin. À l'image de Bonthoux, j'étais obnubilé par la température extérieure aux petites heures du 23 décembre. Brusquement, ce détail ne revêt plus aucune importance.

Le cottage de la Prairie était plein, Thomas et l'une de ses filles y dormaient, les deux aînées étaient susceptibles de rentrer à tout moment. En pareil cas, est-il si improbable que Bailey, s'il a effectivement tué Sophie, ait cherché à s'isoler afin de reprendre ses esprits ? Dans cette hypothèse, l'atelier constitue un refuge idéal. On peut même penser que c'était le *seul* refuge possible, car il était certain d'y être seul. Un tel préjugé peut jouer des tours : si l'on part du point de vue que Bailey a tué Sophie et qu'il a menti pour brouiller les pistes, on court le risque d'envisager les déclarations de Bailey à

travers ce prisme en le prenant pour un menteur patenté, doté d'un alibi *totalement*, et non partiellement, factice.

Que disait déjà Dermot Dwyer, le Garda que les journalistes français ont surnommé Columbo ? *Le plus fieffé menteur dit parfois la vérité*.

Le préjugé des enquêteurs a tourné à l'avantage de Bailey. Une grande partie du détail de ses faits et gestes dans la nuit du 22 au 23 décembre pourrait bien être véridique, ce qui contribue à la crédibilité de son témoignage, même s'il est le meurtrier de Sophie, ainsi que le veut le verdict du procès français.

Il y a aussi la question des égratignures sur les mains et les avant-bras de Bailey.

Toutes les égratignures sont différentes, après tout.

Le train ralentit et longe les jardinets d'une rangée interminable de pavillons de brique. Le nom d'Arianna Boarina s'impose à moi. Celle qui m'a inspiré les questions que je n'ai pu poser à Bailey lorsqu'il m'a obligé à mettre un terme à notre conversation. Le témoignage d'Arianna, présenté lors du procès de Paris, figure dans l'énoncé du jugement final. Les magistrats estiment manifestement qu'il est important.

À l'inverse, le DPP irlandais ne s'y réfère pas dans le rapport qui se prononce contre l'inculpation de Bailey. En dépit du battage médiatique suscité par l'affaire, Arianna est passée inaperçue auprès des journalistes irlandais et français. À ma connaissance, aucun d'eux n'a cherché à la rencontrer. Personnellement, je ne me suis pas non plus intéressé à elle.

Le témoignage de Marie Farrell a été décortiqué pendant des heures lors du procès, tout comme il a joué un rôle central en Irlande depuis le départ, avec l'inconvénient de maintenir dans l'ombre d'autres éléments importants.

C'est le cas de la déposition de Sean Murray, qui a remarqué la présence d'un passager dans la voiture de location de Sophie l'après-midi du 20 décembre 1996. Tout comme celui d'Arianna Boarina, le témoignage de Murray figure dans l'acte d'accusation du procès d'assises puisque les enquêteurs français ont interrogé Murray, sans qu'il soit mis en exergue pour autant. La position du procureur, de mon point de vue, est que Bailey était très probablement le passager de Sophie, mais il ne considère pas cet élément comme central, contrairement à moi.

Au palais de justice, les éléments fournis par Arianna Boarina n'ont pas davantage été mis en avant ; ils sont pourtant importants puisqu'elle était invitée dans le cottage de Bailey et Thomas au pire de la crise, le lendemain du meurtre. Bailey, sa compagne, les trois filles de cette dernière et Arianna ont en effet passé Noël à la Prairie cette année-là. À ma connaissance, Saffron, Virginia et Fenella n'ont jamais fourni d'informations susceptibles d'incriminer Bailey, quant à son apparence ou son comportement au cours des journées qui ont suivi le crime, en dehors du témoignage de la benjamine selon lequel Bailey et Jules avaient quitté le cottage le matin du 23 décembre, ce que les intéressés ont toujours nié. Pour ce que j'en sais, Arianna a également fait preuve de neutralité, n'ayant personne à défendre, ni aucun intérêt personnel à préserver. Son point de vue est donc unique.

De retour chez moi, je passe la moitié d'une matinée à la pister sur Internet. Moins d'une heure après l'envoi d'un e-mail commençant par la phrase : « Vous ne me connaissez pas, mais… », Arianna me répond en acceptant ma demande d'interview. Elle vit en Californie, mais compte se rendre avec ses deux jeunes enfants dans la région du nord de l'Italie dont elle est originaire. Elle a l'intention de séjourner un moment à Salò, sur le lac de Garde, et me propose de venir la voir une fois qu'elle aura pris ses marques. J'ai appris à me forger rapidement une opinion sur les personnes que j'interviewe, et Arianna me donne l'impression d'être bienveillante et directe.

Je m'empresse de réserver une place sur un vol à destination de Vérone, l'aéroport le plus proche, puis j'envoie un e-mail à Pierre-Louis, histoire de rester en contact. Il ne me répond pas. J'écris à Agnès Thomas, la meilleure amie de Sophie, sans plus de résultat, et le phénomène se reproduit avec quelques-uns des collègues de Sophie dans le monde du cinéma parisien. Personne ne réagit à mes envois.

C'est un contretemps, mais sans doute aurais-je fait de même à leur place. En outre, Pierre-Louis est un homme réservé. Comme lui, j'aurais cessé de collaborer avec la presse à ce stade. Ian Bailey est désormais reconnu coupable, le long combat de Pierre-Louis entre dans une nouvelle phase, celle de l'extradition de Bailey. Il n'a plus aucune raison de parler aux journalistes et aux auteurs d'enquête pour que le meurtre de sa mère ne sombre pas dans l'oubli. J'ai gardé en mémoire la colère de maître Dosé, accusant certaines

personnes dans la salle d'audience d'informer Bailey du déroulement du procès. Cette colère est celle des membres de l'Assoph dont j'admire la ténacité et le dévouement. Sans doute les ponts sont-ils coupés pour moi avec ces gens, Jean-Antoine Bloc compris.

J'ai le sentiment d'avoir déçu Pierre-Louis. J'avais imaginé que filmer Bailey des heures durant lui ferait baisser sa garde, l'amènerait peut-être même à se trahir. Le laisser parler librement pourrait peut-être éclairer certains aspects de l'affaire. C'est la position que j'avais défendue auprès de Pierre-Louis lors de notre rencontre initiale, probablement était-ce la raison pour laquelle il avait accepté de se laisser filmer dans l'appartement de ses grands-parents. Je lui avais annoncé que Bailey finirait peut-être par avouer s'il était effectivement coupable. Avec le recul, je m'étais montré bien optimiste. Jusqu'à preuve du contraire, notre tournage n'a apporté aucun résultat susceptible de contenter le fils de Sophie. Me suis-je montré trop naïf ?

Tel est mon état d'esprit à la fin de l'été 2019. Je m'apitoie sur mon sort au prétexte que la famille et les amis de Sophie m'ont fermé leur porte, pétri d'une angoisse sourde à l'idée que la vérité n'éclate jamais.

*

À la veille de mon départ pour Vérone, MacIntyre me demande de lui transcrire l'interview de Pierre-Louis filmée dans l'appartement des parents de Sophie en 2015. Je clique sur le lien des rushes concernés. Invisible à l'écran, je traduis en anglais les propos de Pierre-Louis qu'interroge Jim Sheridan. L'interview tourne essentiellement sur le fonctionnement du système judiciaire français. À l'époque, la possibilité que Bailey soit jugé un jour en France paraissait bien improbable. Pierre-Louis s'exprime d'une voix résignée, comme s'il n'y croyait pas lui-même.

À un moment, Sheridan lui demande quels souvenirs lui évoque sa mère. Sur l'écran de mon ordinateur, je vois les yeux du fils de Sophie se remplir de larmes. Il marque une pause avant de répondre à la question de Sheridan :

— J'ai perdu ma mère il y a vingt ans et les souvenirs évoluent avec le temps. J'ai beaucoup de mal à repenser à des moments

précis avec ma mère lorsque nous étions [à Toormore]… Je possède une excellente mémoire, mais je crois que de façon involontaire, mon cerveau oblitère les souvenirs trop intenses afin de m'épargner une souffrance trop grande.

Pierre-Louis évoque alors l'amour de sa mère pour l'Irlande. Je croyais me souvenir que l'interview s'achevait là. J'ai eu moi-même les larmes aux yeux en l'entendant parler de sa mère, j'en ai été gêné puisque j'étais là en simple observateur. Lorsque MacIntyre a dit : « Coupez ! », je me suis approché de Pierre-Louis pour le remercier, je crois même avoir brièvement posé ma main sur son épaule. Dans mon souvenir, c'est ainsi que prenait fin l'interview. En regardant ces images, je m'aperçois que Pierre-Louis prononce quelques mots alors que la caméra tourne encore. Ce détail m'a-t-il échappé sur le moment ? Peut-être étais-je en train de ranger mon carnet et mon stylo, ou alors je m'essuyais furtivement les yeux. Cette fois, je l'entends déclarer :

— Je l'ai accompagnée [en Irlande] plusieurs fois, je m'ennuyais ferme lorsqu'elle m'emmenait dans des endroits où l'on récitait de la poésie sur un accompagnement musical très sommaire. Je n'y comprenais rien puisque c'était en anglais, mais je crois qu'elle voulait m'initier aux interactions avec le public, très courantes en Irlande, nettement moins en France.

Je repasse la séquence.

Je l'ai accompagnée plusieurs fois, je m'ennuyais ferme lorsqu'elle m'emmenait dans des endroits où l'on récitait de la poésie sur un accompagnement musical très sommaire.

Une petite seconde… Que m'a dit Bailey un soir après le dîner lorsque je l'ai interviewé quelques années plus tôt ? Je cherche la transcription de l'enregistrement concerné.

C'était en décembre 2015. Assis à la table de la cuisine, j'ai demandé ce soir-là à Bailey s'il avait eu l'occasion de connaître Sophie Toscan du Plantier. Il m'a répondu par la négative, affirmant que ceux qui affirmaient le contraire étaient des « menteurs ». Il avait ajouté :

— Peut-être avait-elle entendu parler de moi, je ne sais pas, grâce aux poèmes que je récitais en musique dans les bars.

Si Bailey a rencontré Sophie, s'ils ont discuté ensemble, c'est peut-être lors d'une séance de poésie, ou d'un concert de musique traditionnelle quand quelqu'un s'empare d'un *bodhrán*, ou les deux.

L’une de ces soirées musicales et poétiques que Pierre-Louis enfant trouvait si ennuyeuses. J’ai toujours cru que Sophie sortait peu lorsqu’elle venait se ressourcer en Irlande. En dehors des O’Sullivan dans leur pub de Crookhaven, du fromager Bill Hogan, des Ungerer à Three Castle Head, ou encore de sa gardienne Josephine Hellen, elle fréquentait peu de gens. Il n’en reste pas moins qu’elle adorait la poésie. Seules des activités culturelles ou intellectuelles auraient pu la pousser à sortir de sa confortable retraite de Toormore.

C’est logique.

20

Arianna

La route qui mène à Salò contourne des parkings grillagés et des campings abandonnés. Un peu plus loin, un corbeau solitaire se pose sur un champ dont la terre noire vient d'être labourée. Sur les eaux paisibles du lac de Garde, quelques voiliers immobiles donnent l'impression de former une aquarelle.

Je m'installe à l'ombre sur la terrasse vide d'un café. Arianna Boarina s'est dite surprise que j'effectue le déplacement en Italie dans l'unique but de l'interviewer. Il est probable que cela donne à ses yeux davantage d'importance à cette rencontre. Je suis moi-même anxieux.

Lorsque je lui montre la copie de sa déposition aux Gardaí – une feuille A4 imprimée des deux côtés et rédigée en gros caractères, elle l'examine avec attention, comme s'il s'agissait d'un objet de musée. Il est vrai que le document est ancien : Arianna avait vingt ans en 1996 lorsque son amie Virginia Thomas l'a invitée à passer Noël dans le cottage que sa mère partageait avec Ian Bailey. Arianna et Virginia, qu'elle appelait Ginny à l'époque, étaient en colocation depuis deux ou trois mois. Arianna, originaire de Vicence dans le nord de l'Italie, était arrivée en Irlande comme jeune fille au pair avant de prolonger son séjour pour améliorer son anglais. Les deux jeunes filles occupaient deux chambres dans une maison de Dún Laoghaire, le port de Dublin. Elles sont rapidement devenues proches. Ginny, plus âgée qu'Arianna d'un an, n'a rien caché à son amie de la brutalité du compagnon de sa mère, Ian Bailey.

Le 22 décembre 1996, Arianna quittait Dún Laoghaire à destination de Cork où elle faisait étape chez une autre camarade : *Je ne suis restée qu'une nuit car Jenny* [il s'agit de Ginny, une erreur de transcription commise par le policier qui interrogeait Arianna] *avait rejoint Schull quelques jours plus tôt.* Le lendemain, lundi

23 décembre, Arianna prenait un bus pour Schull. *Dans le bus, je me souviens d'avoir entendu parler à la radio d'un meurtre commis à Schull, ce qui m'a étonnée car je pensais que c'était un endroit paisible*.

Arianna m'explique qu'elle a repensé à ce Noël lointain à la veille de notre rencontre. Son témoignage d'autrefois en main, elle s'aperçoit que certaines de ses affirmations ne sont pas tout à fait exactes. À commencer par cette erreur relative au prénom de Ginny. D'autres détails l'incitent à se replonger dans ses souvenirs, dont certains lui reviennent spontanément. Arianna s'est bien amusée les soirs où elle est sortie à Schull avec Ginny, Saffron et leur bande de copains. Elle se souvient également du bain traditionnel de midi, le jour de Noël, dans le port de Schull, les cris des habitués qui se jettent dans les eaux glacées de la baie de Roaringwater.

Curieusement, les enquêteurs ne l'ont contactée que deux ans après les faits. Arianna vivait toujours en Irlande et travaillait dans un centre de réservation de billets d'avion. Pourquoi les Gardaí l'ont-ils jointe aussi tardivement ? Ils savaient pourtant qu'Arianna séjournait en qualité d'invitée dans le cottage de la Prairie au moment de Noël. Les Gardaí étaient forcément au courant grâce aux questionnaires que Bailey et Thomas ont remplis au lendemain du meurtre. Ni l'un ni l'autre n'a tenté de cacher aux enquêteurs la présence d'Arianna chez eux.

Le lundi 23 décembre, c'est Jules Thomas qui va chercher Arianna à l'arrêt de bus de Schull et la conduit au cottage. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle ne s'attendait nullement à ce qui allait se passer, ainsi qu'elle le décrit dans sa déposition :

En arrivant chez Jules, j'ai fait la connaissance de son petit ami Ian. J'ai immédiatement remarqué la présence d'importantes égratignures sur ses mains. Nombreuses et récentes, elles remontaient jusqu'aux avant-bras.

Arianna relit le document. En la voyant tiquer, je lui pose la question :

— Comment étaient les égratignures sur les bras de Ian ?

— Je m'en souviens bien, mais je ne dirais pas qu'elles étaient « importantes ».

— À quoi ressemblaient-elles ?

— Il y en avait beaucoup. Pas une ou deux seulement. Je ne sais plus si elles étaient récentes ou si des croûtes s'étaient déjà formées.

Arianna précise qu'il ne s'agissait pas de griffures provoquées par des ongles car elles ne présentaient pas de rougeurs en périphérie, comme c'est la norme en pareil cas.

— Ian a-t-il parlé de ces égratignures ?

— Il a expliqué, ou peut-être était-ce Jules, qu'il s'était abîmé les mains en coupant un sapin.

— Trouvez-vous cette explication plausible, vous qui avez vu les égratignures en question ?

Elle me répond par la négative. En outre, le sapin de Noël censé avoir provoqué ces égratignures, celui qui se trouvait dans le salon du cottage, était minuscule. Elle s'en souvenait car quelqu'un l'avait décoré avec des chocolats en papillotes.

— Les égratignures de Ian auraient-elles pu être provoquées par des ronces ?

Arianna réfléchit avant de répondre.

— Oui, je confirme que ses égratignures avaient été provoquées par un buisson.

Lorsque je lui demande de quel type de buisson il s'agissait, elle suggère des genêts avec leurs fleurs jaunes, comme on en voit couramment dans la campagne italienne, notamment dans la région où nous nous trouvons. Je cherche sur mon portable une illustration de genêts en fleurs. Arianna me confirme que, oui, les égratignures de Ian ont effectivement pu être provoquées par des buissons de ce genre.

On trouve des genêts dans la péninsule de Mizen Head, mais les buissons que Sophie a traversés dans sa fuite étaient essentiellement des ronciers. Ceux-ci, tout comme les genêts, sont couverts d'épines.

— Et le front de Ian ? Dans votre déposition, vous évoquez des marques aussi à cet endroit.

Arianna me répond qu'elle se souvient de ces griffures au front et que quelqu'un, elle ne sait plus qui, lui a fourni une explication :

— Ils m'ont dit que c'était arrivé pendant qu'il tuait une dinde.

— Vous avez trouvé ça probable ?

— Eh bien, je n'ai jamais tué de dinde, mais j'ai…

Elle serre ses mains autour du cou d'une volaille imaginaire.

— Comment dites-vous ça ?

— Étrangler.

— C'est ça. J'ai déjà étranglé un poulet. Je ne crois pas qu'il soit capable de vous blesser au front. À mon avis, ce n'est pas crédible.

Sa réponse me fait réfléchir. Du coin de l'œil, je remarque un groupe d'écoliers qui longent le lac derrière un guide. Benito Mussolini a installé son gouvernement à Salò pendant la Seconde Guerre mondiale. La superbe villa des responsables de la propagande fasciste se trouve à cent mètres du café où nous avons pris place.

Je reprends :

— Ils ont néanmoins porté beaucoup d'attention au fait qu'il s'agissait d'égratignures importantes. Lors du procès, je veux dire.

— Le procès ?

Je comprends brusquement. Arianna ne sait pas que Bailey a été jugé quatre mois auparavant pour le meurtre de Sophie, encore moins qu'il a été condamné. Elle ne sait pas non plus que son témoignage, recueilli deux ans après les faits, a été repris par les enquêteurs français comme élément à charge contre l'accusé absent. J'étais persuadé, à tort, qu'elle était au courant.

— Le procès a eu lieu en Irlande ?

— Non, en France. À Paris.

La nouvelle la stupéfie.

— Les autorités françaises ne vous ont jamais contactée ?

— Non.

S'ils l'avaient fait, elle aurait volontiers répondu à leurs questions et elle leur aurait parlé des vêtements qui trempaient dans la baignoire. Dans sa déposition aux Gardaí, elle parle de « vêtements sombres ». Arianna m'explique que lors de son séjour à la Prairie, en voulant se laver ou sécher les cheveux, elle a découvert dans la salle de bains des vêtements, ou du linge, trempant dans la baignoire. Elle ne s'est pas approchée suffisamment pour savoir de quel type de vêtements il s'agissait, et elle ne sait plus, en 2019, de quelle couleur exacte ils étaient.

Je l'interroge sur l'atmosphère qui régnait dans le cottage. Elle se souvient d'avoir vu des bouteilles d'alcool vides un peu partout, elle se souvient aussi que ses hôtes fumaient de l'herbe. Elle a surtout gardé l'impression que Ian était déjà considéré comme un suspect potentiel, dès le jour de Noël.

— On les sentait tous inquiets, précise-t-elle.

Ses contacts avec Ian Bailey ont été très limités. Elle a simplement remarqué que les filles de Jules Thomas lui parlaient peu. Dans cette maison, « personne ne se mêlait des affaires des autres ». Bailey était connu pour son agressivité et Arianna a constaté que les filles de Jules ne l'appréciaient guère.

— Elles voulaient protéger leur mère, déclare Arianna.

La jeune invitée italienne a été frappée à l'époque par le manque d'estime de soi des femmes qui vivaient dans ce cottage.

De façon logique, les filles de Jules passaient le plus clair de leur temps à l'extérieur. Fort heureusement, Schull était tout près.

— On n'avait pas envie de rester là. L'atmosphère était lourde, comme dans une maison fantôme.

En dépit des bons moments et des copains croisés à Schull, le drame restait très présent. Les anciens de la région n'avaient pas le souvenir d'avoir connu un meurtre avant celui de Sophie. Les habitants de la péninsule étaient extrêmement choqués par la brutalité de ce crime. L'affaire, à la une des médias, monopolisait les conversations dans les bars, les réunions de famille, les magasins, ou encore à l'église.

Je demande à mon interlocutrice l'effet qu'a produit le meurtre de Sophie chez les occupants du cottage.

— Ian, en tant que journaliste, se disait intéressé par l'affaire. Il en parlait de façon désincarnée, comme d'un bon moyen d'obtenir des piges.

Il est temps de mettre un terme à notre conversation, Arianna doit rentrer pour s'occuper de ses jeunes enfants. Avec son jean et son sweat à la mode, elle paraît « bien dans sa peau ». Elle m'avoue s'être amusée comme jamais en Irlande où elle s'est trouvée elle-même. Rien de surprenant de la part d'une jeune femme de dix-neuf ou vingt ans. J'ai pourtant l'impression que ce Noël 1996 reste à ses yeux un moment important qu'elle n'oubliera jamais.

Elle ajoute, en parlant de l'enquête, qu'elle aurait aimé se rendre « utile ». En clair, elle aurait voulu se souvenir précisément de ce qu'elle a vu lors des journées où elle a vécu chez Bailey. Ce désir s'est accentué à la naissance de ses enfants, devenir mère a remis l'affaire en perspective.

Comme souvent dans l'existence, Arianna a vu évoluer sa vie en Irlande. Elle est restée en contact avec Ginny grâce à Facebook.

Ginny lui a rendu visite à Vicence quelques années plus tôt, alors qu'elle était de passage en Italie à l'occasion d'un mariage ou d'un événement similaire. Elles n'ont pas reparlé du meurtre de Sophie Toscan du Plantier.

Arianna, au lieu de repartir ainsi qu'elle en avait exprimé l'intention, reste pensive.

— Avez-vous rencontré les parents de Sophie ? s'enquiert-elle.

Je lui réponds que je les ai vus lors du procès.

Elle laisse s'écouler un instant. Peut-être calcule-t-elle dans sa tête leur âge aujourd'hui. Le drame s'est produit il y a si longtemps et Sophie avait déjà un fils adolescent à l'époque, de sorte que ses parents doivent être très âgés.

— Vous avez des enfants ? me demande-t-elle.

— Oui.

— Alors vous pouvez comprendre.

*

Des nouvelles me parviennent de Dublin au cours de l'été 2019. Les autorités irlandaises ont reçu de la France une nouvelle demande d'extradition. La troisième. Celle-ci est différente puisque Bailey a été condamné par un tribunal français.

— Tu devrais l'appeler, me conseille Donal MacIntyre à mon retour d'Italie. Aussi étrange que ça puisse paraître, il te considère comme un ami.

Je n'ai pas besoin de téléphoner à Bailey, c'est lui qui me contacte un soir de la dernière semaine de novembre.

— Nick ! Ça fait une éternité !

Il s'exprime d'une voix pâteuse. Le « tsunami », comme il le nomme, a mis six mois à l'atteindre, mais il est à sa porte. Il me fait part de ses crises de panique, un trouble qu'il n'a jamais connu. Il m'explique qu'il se met à trembler régulièrement, sans raison précise. La dernière fois, il se trouvait sur le marché de Bantry un vendredi, « à l'ombre de l'église St. Brendan ». Plusieurs personnes lui ont demandé ce qu'il avait, il leur a dit se sentir faible.

J'ai le sentiment qu'il me réserve l'une de ses pirouettes.

— J'ai dû m'accrocher aux montants d'un étal.

La demande d'extradition représente une menace concrète, Bailey m'explique que le juge n'a plus aucune raison de la repousser. Il

reçoit constamment des demandes d'interview et les refuse systématiquement.

— Je leur dis d'aller au diable en leur conseillant de lire *A John Wayne State of Mind* s'ils veulent en savoir plus sur mon compte.

Il s'agit de son deuxième recueil de poèmes, récemment sorti, dans lequel on trouve notamment les poèmes *Une petite cellule grise*, *Mille flèches*, *Je reste calme dans l'œil du cyclone*. Bailey en a placé trois exemplaires en dépôt chez le libraire de Schull. Il y est repassé l'autre jour, tous ont été vendus.

À mesure que les soirées s'allongent, il s'occupe en faisant de la sculpture sur bois. Il me raconte que plusieurs femmes sont venues le trouver dans son atelier lorsqu'elles ont entendu dire qu'il vendait des pénis en bois.

— Elles me disent toutes que c'est pour une amie.

Il met également au point un spectacle poético-musical qu'il espère présenter dans les bars et les centres culturels du comté de Cork. Le public y verra Jésus revenir sur terre dans l'Irlande actuelle sous les traits d'un musicien de rue. Il a déjà trouvé le titre de son show : *Le Messie hésitant*.

Il enchaîne en me parlant des chances de voir rejetée la demande d'extradition des Français. Le sujet est complexe et les plus fins juristes irlandais sont partagés. Les lois d'extradition du pays ont été amendées depuis l'arrivée du mandat d'arrêt européen le plus récent, reste à savoir dans quelle mesure ces changements peuvent influer sur son affaire. À ce stade, il ne peut qu'attendre.

Je rassure Bailey en lui expliquant qu'il dispose d'excellents avocats. J'ai l'impression d'être un imposteur. Au cours des semaines passées, j'ai plusieurs fois imaginé Bailey aux anges en recevant de bonnes nouvelles de Dublin, trônant lors d'une conférence de presse, ouvrant une bouteille de champagne devant les caméras afin de célébrer le rejet de la demande d'extradition. Cette vision me mettait mal à l'aise.

Bailey change soudain de sujet.

— Si jamais on m'envoie là-bas, je veillerai à vous envoyer une clé…

— Une clé ? Quelle clé ?!!

Une clé USB, me précise-t-il. Une nouvelle. Il tient à me confier certains éléments, si jamais on l'expédie en France. Je lui demande

de s’expliquer, mais soit il ne m’entend pas, soit il fait la sourde oreille.

— Comme vous, je suis un fils du nord de l’Angleterre, se contente-t-il de répondre.

Je me creuse la cervelle. Que peut bien contenir cette clé ? Des éléments relatifs au meurtre de Sophie ?

— Dites-moi, Nick. Quelle est votre chanson préférée des Beatles ?

— *Hey Jude*. Et vous ?

— *Let It Be*.

L’instant suivant me parvient un au revoir étouffé, puis il raccroche.

Une semaine plus tard, Bailey me rappelle afin de m’inviter à la fête organisée pour ses soixante-trois ans à la Prairie fin janvier. J’accepte aussitôt, avant de peser dans ma tête le pour et le contre. La fête va durer tard dans la nuit, ce qui constitue initialement un « pour » dans ma tête. Je change rapidement d’avis. Sans doute est-ce plutôt un « contre ». J’ai passé l’âge des nuits blanches. D’un autre côté, cela me rapprochera de la mystérieuse clé USB, ce qui est un « pour ». En même temps, Bailey se montre plus bavard lorsque nous sommes en tête à tête, ce qui ne risque pas de se produire lors de cette fête. Cette raison finit par l’emporter sur le reste, et je renonce à prendre un vol à destination de Cork au mois de janvier 2020. Je prévois en revanche de me rendre en Irlande en mars ou avril, lorsque la météo sera plus clémente et qu’approchera la date de l’audience au cours de laquelle les autorités de Dublin prendront leur décision concernant la demande d’extradition française.

En fin de compte, je ne suis jamais allé voir Bailey ce printemps-là. Comme tout le monde ou presque, je n’ai pas bougé de chez moi pendant des mois, le monde ayant radicalement changé en 2020.

21

Deus ex machina

La pandémie de Covid-19 a tout bouleversé. Dès la mi-mars 2020, nos vies confinées sont devenues synonymes d'inquiétude et de danger. Même si elle reste invisible, la menace est réelle, les journaux et la télévision tiennent un compte précis des décès qui s'accumulent. N'importe qui est potentiellement porteur du virus, de sorte que personne n'est à l'abri des soupçons. Rares sont ceux qui traversent la place sur laquelle donne notre appartement, les quelques piétons portent un masque qui garantit leur anonymat. Les villes confinées, nos choix de vie (qui nous avons choisi d'épouser, nos enfants éventuels, notre domicile) se figent. Chacun retient son souffle dans l'attente d'une nouvelle porteuse d'espoir, d'un rai de lumière au bout du tunnel.

Du moins sommes-nous en sécurité à l'intérieur. Un jour, on toque à la porte de notre appartement. J'écarte lentement le battant, sur la défensive. Je reconnais une voisine qui vit au même étage, et que je connais à peine. Elle me tend un morceau de papier sur lequel figurent un nom et un numéro de portable.

— Au cas où vous auriez besoin de quoi que ce soit, me dit-elle.

Je m'empresse de lui envoyer un texto de sorte qu'elle ait mon propre numéro et puisse nous joindre en cas de besoin. J'ai un peu honte de ce réflexe paranoïaque qui m'a rendu méfiant au moment d'ouvrir ma porte. Ma propre peur me met légèrement mal à l'aise. Après tout, dans ces conditions de vie inédites, la plupart des gens se montrent disposés à aider leur prochain du mieux qu'ils le peuvent, même lorsqu'ils ne les connaissent pas.

En France, les autorités exigent que l'on remplisse une attestation pour circuler. Sur le Net circule ce document type auquel a été ajoutée à la main une raison supplémentaire que l'on peut cocher : *Parce que ma femme me rend dingue*. L'humour noir occupe nos journées, tout comme le besoin soudain de réaliser les mille et une

tâches que l'on remettait depuis toujours. C'est ainsi que j'entreprends un grand nettoyage de printemps parmi les documents accumulés autour du meurtre de Sophie.

Je retrouve dans le dossier de la police le témoignage de Sean Murray affirmant avoir vu un passager dans la voiture de location de Sophie le jour où elle a fait le plein. La courte déposition d'Arianna Boarina se trouve également là, abondamment annotée et soulignée. Je dénombre en tout plus de sept cents témoignages, un peu moins si l'on tient compte de la redondance de certains. Sur une feuille séparée se trouve une liste de rapports, notamment les évaluations psychologiques de diverses personnes dont les enquêteurs ont fini par se désintéresser.

Jusqu'alors, je n'ai pas fait preuve d'une méticulosité irréprochable dans le classement de mes papiers. J'ai longuement étudié les dépositions de Bailey et de Jules Thomas, la masse de celles de Marie Farrell. Chaque fois que je croyais tenir une piste prometteuse, je me plongeais à nouveau dans le dossier.

À présent que le monde s'est arrêté, j'ai tout le temps de reprendre les témoignages un par un.

Je commence par opérer un tri, en commençant par les témoignages des voisins et autres habitants de Schull, parmi lesquels ceux qui ont vu Bailey au Galley le soir qui a précédé le meurtre, ou encore les voisins qui affirment avoir vu brûler un feu devant l'atelier de Bailey le 26 décembre 1996. Cette catégorie est bien fournie. La catégorie des proches et des amis de Sophie est nettement moins étoffée. Je classe ensemble les notes des Gardaí relatives à tout ce qu'ils ont vu et entendu. Au terme de ce tri reste un témoignage qui n'appartient à aucune catégorie existante : il s'agit de celui de Caroline Mangez, la journaliste envoyée par *Paris Match*, que les policiers de Bandon ont recueilli le 8 juillet 1997.

Je me souviens de Caroline Mangez pour l'avoir vue lors du procès de Paris. Nous avons discuté à plusieurs reprises sur les marches du palais de justice. Mangez est une femme blonde d'âge moyen. Aimable et pleine d'assurance, on la sent débordante d'énergie et de curiosité. Nous avons évoqué l'attachement pour Sophie qui caractérise Gilles Jacob, un grand ami de Daniel Toscan du Plantier. À quatre-vingt-huit ans, Jacob est venu témoigner lors du procès de Bailey. Il connaissait bien Sophie et avait eu l'occasion de côtoyer Daniel au lendemain du meurtre. Comme moi, Mangez a été

touchée par la passion platonique et désintéressée de Jacob pour Sophie. Il a tout de suite compris que celle-ci était différente des actrices et autres stars de l'écran dont était peuplée jusque-là l'existence de Daniel. Jacob se contentait d'admirer Sophie à distance et j'ai pu sentir lors de son audition à la barre tout le bien qu'il pensait d'elle.

Dans ses mémoires, publiés en 2009, Jacob dit de Sophie : « Je l'aimais tendrement. » Lui-même est un personnage hors du commun. Issu d'une famille juive de l'est de la France, Jacob est resté caché dans un séminaire catholique pendant la guerre pour échapper aux nazis. Il a présidé le festival de Cannes pendant de nombreuses années, ce qui lui a permis de rencontrer tout ce que le septième art compte de vedettes. Notre discussion autour de Gilles Jacob terminée, Mangez m'a fait part de son intention de retourner en Irlande interviewer Bailey. Elle disait entretenir avec lui d'excellents rapports.

Je me souviens effectivement d'avoir entendu Bailey mentionner son nom à plusieurs reprises lorsqu'il évoquait ses contacts dans le milieu de la presse. Bailey s'est toujours méfié des journalistes français en général, mais j'ai cru comprendre qu'il s'était entiché de Caroline.

La rédaction de *Paris Match* s'est montrée rusée, voire provocatrice, en dépêchant chez Bailey une jeune journaliste qui n'était pas sans rappeler physiquement Sophie Toscan du Plantier.

À la lecture de la déposition de Mangez, plusieurs passages me semblent familiers. Je l'ai dit, j'ai butiné à de nombreuses reprises le dossier des enquêteurs irlandais et déjà parcouru ce témoignage.

Je travaille comme journaliste pour Paris Match*. Dans le cadre de ce travail, j'ai été amenée à me rendre dans le comté de Cork afin de couvrir le meurtre de Sophie Toscan du Plantier. Je suis arrivée sur place le 1/1/97 et suis restée jusqu'au 7/1/97, avant de revenir le 11/1/97 et de rester jusqu'au 18/1/97… À compter du 11/1/97, j'ai passé beaucoup de temps avec Ian Bailey. Le 15/1/97, il m'a dit que sa compagne Jules Thomas en avait assez d'entendre constamment parler du meurtre et il m'a proposé de le rencontrer à l'atelier, près de sa maison, en me recommandant de venir seule.*

À mon arrivée, il m'a fait part de son intention de consacrer un livre ou un film au meurtre… Il m'a expliqué qu'il avait une idée pour la

fin : une journaliste française envoyée sur place arrivait presque à résoudre l'affaire, sans y parvenir en fin de compte. Elle tombait amoureuse de la région, y achetait une maison, avant d'être assassinée à son tour dans les mêmes circonstances par une nuit baignée par les rayons de la lune.

Lorsque Mangez a demandé à Bailey à quoi ressemblait cette Française dans son esprit, et s'il s'agissait d'elle, il a répondu : « Devinez ! »

Ainsi que l'a expliqué Mangez aux Gardaí lors de sa déposition, ce n'était pas la première fois que Bailey lui faisait une blague douteuse, mais celle-là *était différente et je me suis sentie très mal à l'aise.*

Lorsque Bailey a proposé à Mangez d'habiter chez lui, elle s'est éclipsée prestement.

Par la suite, Bailey a raconté à Caroline qu'il avait été le premier journaliste sur le lieu du crime, expliquant avoir une blessure au front et des égratignures sur les bras après avoir tué trois dindes et coupé un sapin de Noël. Il lui a également déclaré qu'il n'aurait pas hésité à commettre ce meurtre si cela avait pu relancer sa carrière de journaliste.

Tout comme moi, Mangez s'est trouvée confrontée aux contradictions de Bailey dans l'évocation de son retour du Galley le soir du 22 décembre.

Il m'a parlé de son alibi la nuit du crime, m'expliquant que Jules et lui étaient rentrés directement chez eux à leur retour du Galley en passant par Hunt's Hill Road, mais qu'il n'était pas descendu de voiture. Lorsque je lui ai fait remarquer qu'il m'avait dit précédemment être descendu de l'auto à Hunt's Hill pour se promener un peu sous les rayons de la lune, avoir été pris d'une prémonition en posant les yeux sur la maison de Sophie, au point d'en avoir la chair de poule, il a tout nié en bloc.

Mangez ajoute dans sa déposition : *Il me parlait constamment de l'ordinateur portable de Sophie.*

À la lecture de son témoignage, tout montre que Mangez s'est montrée très professionnelle. Elle a fait preuve de courage et de détermination, ce qui lui a permis de comprendre le fonctionnement de Bailey sur son propre terrain. Elle a également interviewé Jules Thomas, en compagnie de Bailey comme en tête à tête.

Le 11/1/97, Jules m'a dit avoir pris des cachets la nuit du meurtre pour soulager des règles douloureuses, de sorte qu'elle avait sombré dans l'inconscience. Elle m'a dit par la suite : « Je ne suis pas vraiment sûre, Ian se levait souvent la nuit… Je ne peux pas croire qu'il ait fait ça. Cela voudrait dire que depuis maintenant sept semaines, il me ment, j'ai peur pour mes filles et les Gardaí ne me protègent pas. »

Bailey a expliqué à Mangez qu'il disposait de pouvoirs particuliers et que parfois lorsqu'il méditait, *il n'est ni homme ni femme, et que dans ces moments-là, il est doté d'une grande énergie et de grands pouvoirs… il lui arrive de danser dans la nuit en caleçon.*

Bailey s'est surtout montré insistant : *Il me propose constamment de dormir chez lui en m'expliquant avoir préparé la chambre de Fenella à mon intention. J'ai toujours refusé car j'étais très inquiète à l'idée de rester là… Jules m'a dit qu'elle ne supportait pas d'être séparée de Ian pendant plus de quelques jours, et qu'un lien très fort les unissait.*

Un peu comme Arianna Boarina quelques semaines plus tôt, Caroline Mangez a ainsi pu voir par elle-même l'ambiance étrange qui régnait chez Bailey et Thomas.

En parlant avec Ian, il m'a expliqué que j'étais une personne exceptionnelle, que j'impressionnais beaucoup tous ceux qui me rencontraient. Il me faisait peur et je ne voulais pas avoir ce genre de conversation avec lui. Je me sentais mal à l'aise. Chaque fois que Jules venait dans la cuisine pendant que nous parlions, Ian lui demandait de s'en aller.

Devant chez moi, la place est déserte. La nuit est tombée et tout est silencieux. Les réverbères illuminent les frontons de style hollandais des maisons d'en face.

Dans sa déposition, Mangez dévoile une confidence de Bailey : *« J'ai des visions, j'ai des intuitions et des prémonitions… demandez-moi tout ce que vous voulez, je vous dirai la vérité. »*

Bailey lui a également déclaré que son avocat lui avait *conseillé de ne pas parler, mais qu'il rêve toujours de devenir célèbre.*

Je souris en lisant ces mots. Après avoir cherché la célébrité toute sa vie, Bailey a fini par y arriver.

Une autre phrase du témoignage de Mangez attire mon attention : *Il m'a dit qu'en 1997, le monde entrait dans l'année de Kali, la*

déesse indienne de la destruction.

Ai-je bien lu ?

Hypnotisé par mon écran, je vérifie le nom du fichier. Il s'agit bien de la déposition de Caroline Mangez recueillie par les Gardaí le 8 juillet 1997, dans laquelle elle fait référence à des interviews de Bailey réalisées au mois de janvier précédent. Je ne me suis pas trompé de document. Sous serment, Mangez a bel et bien expliqué à l'enquêteur chargé de prendre sa déposition que Ian Bailey lui avait parlé de la déesse Kali.

La même Kali qui fascinait Sophie.

En dépit de l'heure tardive, tous mes sens sont en alerte. Les idées fusent dans ma tête, je tire des conclusions et multiplie les calculs de probabilité. La probabilité que cette référence à Kali soit une simple coïncidence. Si c'est le cas, cela signifie que Bailey n'a *pas* entendu Sophie évoquer Kali. Lors d'une discussion avec cette journaliste française qui ressemble à Sophie, il a fait référence à cette déité indienne et sa place dans le cosmos par pur hasard. Une telle hypothèse me semble très improbable.

Au fond de moi, à la lecture de ces lignes, je sais : Bailey connaissait Sophie et ils ont eu une *vraie* discussion. Je repense à mes conversations avec lui. Jamais il ne m'a parlé des religions orientales, je n'ai lu dans ses textes aucune référence aux déités indiennes. Lors du procès de Dublin, il a été brièvement fait allusion à un extrait de son journal dans lequel il parle de s'intéresser au bouddhisme pour trouver l'apaisement et porter un regard différent sur son existence. De ce que j'en sais, il n'est jamais passé à l'acte. De même, il ne s'est jamais rendu en Asie à ma connaissance.

Je vois dans cette allusion spontanée à Kali une preuve que Bailey connaissait Sophie. J'y vois le signe que j'espérais, ce détail qui change tout, à la façon d'une feuille de papier tournesol rose qui vire au bleu. Je dois laisser le temps aux rouages de mon cerveau de traiter cette information.

Quelle conclusion tirer de cette découverte ? Il ne s'agit pas d'un lien concret entre Bailey et Sophie. Ce n'est pas comme si les Gardaí avaient retrouvé dans la poche de Bailey un reçu appartenant à Sophie. Cette référence à Kali est un lien d'ordre psychologique. Sophie n'était pas femme à parler pour ne rien dire. Si elle avait choisi d'entamer la conversation avec un habitant de la péninsule, y compris un bel homme de son âge, ce n'était pas pour

lui parler de tout et de rien. Leur conversation aurait forcément touché à des sujets importants. C'était dans sa nature.

Je réveille ma femme afin de partager avec elle ma conviction : Bailey connaissait Sophie. Après tout ce temps, j'en ai enfin la preuve. Je disposais pourtant de tous les indices nécessaires, dans le journal de voyage de Sophie comme dans le dossier de police. Je les avais sous les yeux.

Je repense au jour où Bailey m'a emmené voir Sean Murray. Je repense à mon retour en Irlande, poussé par le besoin de demander à Bailey, les yeux dans les yeux, ce qu'il faisait au moment où Sophie prenait de l'essence au garage Hurley. Je repense à sa réponse, au doute qui s'est installé en moi à compter de cet instant, et qui prend une tout autre proportion depuis que j'ai découvert cette référence spontanée à Kali dans le témoignage de la journaliste française. Sophie a fait un séjour en Inde en 1989. À Calcutta, elle a vu des Indiens se baigner dans le fleuve, des fleurs passer de main en main en guise d'offrande. Ce spectacle l'a envoûtée, au point d'imaginer une femme en tunique blanche, ainsi qu'elle l'a écrit dans son journal : *Difficile à supporter cette joie de vivre et de mourir en blanc sous une tonne de pétales*. À ses yeux, l'existence était une question de survie, mais aussi une préparation à la mort, un apprentissage qui se déroulait sur la scène de cette ville indienne surpeuplée.

Chaque année à Calcutta, des effigies de Kali, la déesse de la mort, sont déposées sur les eaux du fleuve en pleine nuit. Sophie a assisté au spectacle de ces statues en papier mâché qui coulent de façon irrémédiable dans l'eau tiède. Sophie écrit : *Pourquoi ne pas prendre la main de l'une de ces statues et s'enfoncer avec elle, couler à sa suite, se noyer emporté ?*

Je m'attarde sur le mot Kali que Sophie a tracé sur les pages de son journal.

Les gens regardent Kali se noyer, écrit Sophie.

On se venge d'elle violemment, avec rage, plaisir et agressivité.

*

Cette référence à Kali me souffle que Bailey connaissait *effectivement* Sophie. Cette question se trouve au cœur de l'affaire. Plus aucun doute n'est permis à mes yeux. De tous les liens qui

auraient pu les unir, Kali est le plus probant, le plus sinistre. L'importance que Sophie accordait à Kali ou, plus exactement, à ce périple en Inde en 1989 se trouve confirmée par la présence sur le site de l'Assoph de deux documents écrits par Sophie. L'un des deux est le bref journal de ses impressions de voyage en Inde.

Comment mettre à profit une telle information ?

Je commence par appeler un ami anglais, avocat criminaliste de métier, qui connaît bien l'Irlande. Je lui expose les faits : la condamnation de Bailey en France, le dossier de l'affaire qui reste ouvert en Irlande. Me conseille-t-il de parler de ma découverte aux Gardaí ? Mon ami me le déconseille. Cet élément est insuffisant tant que je ne possède pas la preuve que Bailey a tué Sophie. Je me résous donc à garder pour moi cette référence à Kali que je ne souhaite partager avec personne. Le jour venu, je jouerai cartes sur table avec Bailey et j'observerai sa réaction. Kali est mon plus bel atout.

Si l'Irlande rejette la demande d'extradition déposée par la France, j'organiserai une confrontation avec Bailey sur place. Dans le cas contraire, je le verrai ici, en France. La pandémie, on s'en doute, a retardé la procédure, la plupart des juges irlandais étant des hommes âgés, c'est-à-dire le groupe démographique le plus à risque. Je ne les imagine pas vraiment pressés de se replonger dans leurs dossiers. La décision de la Haute Cour, initialement prévue en mai 2020, a été repoussée au mois de juillet. Mais quand bien même Bailey ferait appel auprès de la Cour suprême irlandaise, il est probable que son sort sera réglé avant la fin de l'année.

Le jour venu, je lui parlerai de Kali. Bas les masques.

*

Deux jours plus tard, mon téléphone sonne et le nom « Bailey » s'affiche sur l'écran. À une semaine près, le procès de Paris se tenait il y a un an. J'ai cru comprendre que Bailey était sur des charbons ardents.

— J'ai l'impression d'être à cheval et d'arriver à un carrefour, m'explique-t-il. Au croisement se trouvent deux pancartes : la première se dirige vers « La Gloire », la seconde donne la direction de « Merdeville ».

Il s'est lancé dans la méditation. Dans la position du lotus, les yeux fermés, il voit flotter devant lui des papillons et tout est calme, mais lorsqu'il écarte les paupières, sa situation est toujours aussi périlleuse.

Ce cauchemar prendra-t-il fin un jour ?

— Non, à moins que quelqu'un ne finisse par avouer !

Bailey m'apprend qu'il s'est lancé dans l'écriture. Pas des poèmes, des textes mis en musique, ou encore des invocations à Jésus et ses derniers jours sur terre, mais le récit de ce Noël 1996 à la veille duquel Sophie a été tuée.

— Je décris la scène vue par un drone. Une vue à vol d'oiseau d'un cottage isolé à flanc de colline. Le paysage est magnifique. Deux hommes en uniforme avancent au milieu des ajoncs. Ils poussent un cri. D'autres silhouettes apparaissent dans les ajoncs, qui se tournent vers l'est en voyant arriver une voiture sur le *boreen*. Le conducteur de l'auto, un grand type aux cheveux foncés, est accompagné par une femme qui tient un appareil photo équipé d'un téléobjectif.

— De qui s'agit-il, Ian ?

— Le conducteur, c'est moi, et la femme à l'appareil photo, c'est Jules. J'avais complètement oublié et ça vient de me revenir. Je me demande bien pourquoi j'y pense aujourd'hui…

La voix de Bailey s'estompe. Sans doute a-t-il éloigné l'appareil de sa bouche. J'entends du bruit derrière lui. Il est probablement sorti, comme souvent lorsqu'il me téléphone, à moins que la météo ne soit trop mauvaise.

— Je ne voulais plus y penser, poursuit-il.

Je crois deviner qu'il fait allusion à son arrivée chez Sophie en voiture, un épisode qu'il a voulu oblitérer de son esprit.

Je ne l'ai jamais entendu parler de lui-même à la troisième personne, comme s'il s'était extrait de son corps et s'observait lui-même à distance.

Il sort brusquement de sa rêverie et me parle, comme souvent, des gens qui s'efforcent de le contacter afin de l'approcher. Des écrivains, des journalistes, des porteurs de projets au sein des médias. Désormais, il les traite sans ménagement.

— Ils ne sont pas fiables, précise-t-il.

Nouvelle pause. À nouveau du bruit en arrière-plan. Le vent qui souffle de l'Atlantique traverse son jardin.

— Mais toi, je te fais confiance.

22

L'homme qui en savait trop ?

À l'automne 2019, j'ai demandé au chargé de presse du palais de justice de Paris par e-mail s'il était possible d'obtenir les minutes du procès de Bailey. Il m'a répondu qu'il n'y en avait pas en France. C'est vrai, je n'avais pas vu de sténographe dans la salle d'audience, mais j'ai pensé que les débats étaient enregistrés et qu'ils seraient retranscrits par la suite. Comme quoi je me trompais.

Cela m'aurait pourtant été utile. Je me penche sur le témoignage de Bill Fuller, l'un des deux Irlandais qui ont effectué le déplacement lors du procès. J'ai posé devant moi trois feuilles sur lesquelles il est écrit : *Éléments fournis aux Gardaí par Fuller*, *Fuller à Paris*, et *Fuller lors du procès en diffamation de Cork*.

Un petit retour en arrière s'impose.

Le nom de Bill Fuller apparaît à plusieurs reprises dans le dossier d'enquête. Il a tout d'abord affirmé aux enquêteurs qu'il avait vu Jules Thomas seule dans sa voiture le matin du meurtre sur la route de Kealfadda, celle depuis laquelle on emprunte l'embranchement conduisant à la maison de Sophie. Il était aux alentours de 11 heures ou 11 h 30 et Fuller suivait la Ford Fiesta blanche de Thomas. Fuller a pris à gauche à l'endroit où la route de Kealfadda croise celle qui va de Schull à Crookhaven, près du pont de Kealfadda. Il dit avoir vu Thomas se diriger de l'autre côté, vers Goleen. Ce témoignage est important car James Camier, le maraîcher, a expliqué aux Gardaí que Thomas s'est approchée de son étal le même jour vers 11 h 30, et qu'elle a fait allusion au meurtre d'une Française dans les environs, ajoutant que Bailey couvrait l'affaire comme journaliste. Cet incident serait survenu plus de deux heures avant que le rédacteur en chef de l'*Examiner*, Eddie Cassidy, n'appelle Bailey afin de lui annoncer le crime. Dans ce cas, comment Thomas pouvait-elle être au courant dès 11 h 30 ?

On le sait, Thomas a nié s'être rendue à Goleen ce matin-là. Elle affirme n'avoir pas bougé de chez elle.

En 2014, Marie Farrell a déclaré devant la Haute Cour de Dublin que la plupart des éléments fournis sous serment, dans ses dépositions signées comme au procès de Cork en 2003, étaient faux. Elle se disait victime de pressions de la part des enquêteurs. À la suite de ce revirement, Farrell a déclaré qu'elle avait discuté avec Bill Fuller le 23 décembre en fin de matinée et l'avait autorisé à vendre ses sapins de Noël devant son magasin de Main Street à Schull. Comme il ne pouvait pas se trouver à deux endroits différents au même moment, Fuller a nié avoir eu cette conversation avec Farrell.

Lors du procès de Dublin, le représentant de l'État irlandais a expliqué que le but de Farrell en faisant une telle déclaration était de décrédibiliser les témoignages de Fuller et de James Camier, décédé dans l'intervalle, lorsqu'ils disaient avoir vu Jules Thomas le 23 décembre vers 11 heures ou 11 h 30.

Bill Fuller a également expliqué aux Gardaí que le 6 février 1997, Bailey lui avait dit s'être rendu chez Sophie, croisée au supermarché Brosnan, et l'avoir tuée. C'est en cela que les minutes du procès d'assises m'auraient été utiles. Ian Bailey, on s'en doute, a toujours nié avoir tenu de tels propos auprès de Bill Fuller.

L'acte d'accusation contre Bailey a été établi par le cabinet de la juge d'instruction Nathalie Turquey. Ce document de quarante-trois pages commence par une description de la scène de crime. Entre autres, il établit la liste des témoins du Galley prêts à témoigner que Bailey ne portait pas d'égratignures aux mains et aux bras et qu'il n'avait pas de plaie au front. Un seul client du pub déclare que Bailey avait *peut-être* une ou deux égratignures sur une main. Il s'agit d'un élément à charge de première importance, et le procureur a suivi cette voie lors du procès d'assises.

Jusque-là, tout va bien, mais la dernière page de l'acte d'accusation me réserve une surprise. En le relisant, je me demande comment j'ai pu ne pas le voir plus tôt. La seule version de ce document dont je dispose est en anglais, et la traduction du texte original en français n'est pas glorieuse. Le texte anglais précise que, en plusieurs occasions et en présence de diverses personnes, Ian Bailey a reconnu le crime de façon plus ou moins explicite. Sont alors cités les noms d'Helen Callanan, Malachi Reed et du couple

Shelley. L'acte d'accusation précise ensuite *qu'il faut prêter encore plus d'attention au témoignage de Bill Fuller*. En termes clairs, cela signifie que les aveux rapportés par les autres témoins sont dignes d'intérêt, mais que le témoignage de Fuller est capital.

Lorsque Bill Fuller s'est présenté à la barre à Paris, je l'ai trouvé assez nerveux, ce qui n'a rien de surprenant en pareille situation. Il était vêtu d'un costume gris foncé dans lequel il semblait engoncé, comme s'il n'avait pas l'habitude de porter une telle tenue. Je le dis d'autant plus volontiers que j'aurais ressenti une gêne comparable à sa place. La juge Frédérique Aline a invité Fuller à apporter son témoignage à la cour, ce qu'il a fait en anglais avec l'aide d'un interprète.

Fuller a expliqué aux juges qu'il était cuisinier, après avoir été jardinier. En 1996, il avait employé Bailey. Comme il avait précisé son âge au procès, j'avais calculé qu'il avait quinze ans de moins que ce dernier. Je trouvais étrange qu'un individu approchant de la quarantaine comme Bailey ait pu travailler pour le compte d'un garçon de vingt-cinq ans.

Lors de son témoignage à Paris, Fuller a expliqué précisément où, et à quelle heure, il avait vu Jules Thomas dans sa Ford Fiesta blanche le matin du 23 décembre 1996. Il a également raconté sa visite à Bailey dans son cottage de la Prairie à la fin du mois de janvier suivant. Le maître de maison, bien en fonds grâce à ses articles et ses piges pour le compte de journalistes français, était occupé à préparer un copieux chili con carne. Selon les dires de Bailey ce jour-là, le plat devait nourrir un « groupe soigneusement choisi » d'une cinquantaine d'invités dans le cadre d'une petite fête « d'après-meurtre ». Selon Fuller, Bailey portait à cette occasion une jupe noire. Il s'était justifié auprès de son visiteur en lui expliquant que le port du kilt était confortable. Fuller, interloqué, lui avait posé la question : « Pourquoi portes-tu un kilt alors que tu n'es même pas écossais ? » À l'époque, Bailey appelait Fuller de temps à autre pour savoir ce que les gens de la région disaient sur son compte.

Fuller a décrit à la juge Aline sa visite suivante chez Bailey et Thomas, au début du mois de février 1997, répétant presque mot à mot, à ma connaissance, ce qu'il avait déclaré aux enquêteurs le 20 février. À le croire, Bailey lui avait déclaré :

Tu l'as vue au Spar et en la voyant remonter l'allée [du supermarché] *avec son petit cul, ça t'a branché. Alors tu es allé voir*

ce que tu pouvais en tirer, mais ça ne l'intéressait pas, alors tu l'as attaquée et elle s'est enfuie, tu l'as poursuivie, tu l'as frappée par-derrière avec quelque chose et c'est allé plus loin que tu ne l'aurais voulu.

Lorsque Fuller a répliqué : « C'est bien le genre de truc dont tu serais capable », Bailey a rétorqué : « C'est comme ça que j'ai rencontré Jules. J'ai vu son petit cul, mais elle m'a laissé rentrer. »

La juge a demandé à Fuller s'il s'agissait d'une confession, à son avis, en dépit du fait que Bailey s'exprimait à la deuxième personne. Cet aspect du témoignage a son importance, bien sûr, mais la référence à la nuque de la victime est plus essentielle encore. La juge, le procureur de la République ou l'un des avocats de la famille Bouniol et de l'Assoph ont-ils fait allusion à cette phrase lorsque Bill Fuller témoignait à la barre ? Ont-ils, par exemple, demandé à Fuller si Bailey avait bien prononcé ces mots-là ? Je ne crois pas. J'ai consulté mes notes, mais je ne retrouve aucune mention de *par-derrière*, bien que l'acte d'accusation ait mis l'accent sur le témoignage de Fuller (*il faut prêter encore plus d'attention au témoignage de Bill Fuller*). Les juges et les avocats (ceux de l'accusation, Bailey n'étant évidemment pas représenté) ont eu toute latitude d'interroger les témoins, mais je suis pratiquement sûr qu'ils n'ont pas abordé ce point. C'est en cela qu'une transcription des débats m'aurait été utile.

Quoi qu'il en soit, cet élément d'enquête ne peut qu'intriguer. Les policiers français qui ont travaillé sous la responsabilité du magistrat instructeur le soulignent dans l'acte d'accusation :

Seul l'auteur du crime, ou un témoin du meurtre, pouvait savoir que Sophie Bouniol avait été frappée par-derrière, qui plus est à l'aide d'un objet.

Effectivement, Sophie avait un trou derrière la tête au niveau de l'arrière du lobe temporal droit lorsque son corps a été retrouvé. Le professeur Harbison, le médecin légiste, a démontré que l'attaquant de Sophie se trouvait derrière elle, notant que de nombreuses lésions au niveau du dos de la victime avaient été provoquées par plusieurs coups obliques frappés à l'aide d'un instrument.

Il est donc établi que ce n'était pas une attaque totalement frontale. Les enquêteurs français avancent que Bailey ne pouvait pas connaître ce détail à moins d'avoir été présent au moment du

meurtre. Cette thèse comporte néanmoins une faille. Au cours des jours qui ont suivi le drame, de nombreux journaux locaux et nationaux en Irlande ont consacré des articles à l'affaire, précisant à leurs lecteurs que Sophie descendait la colline, poursuivie par son attaquant, au moment de sa mort.

Plusieurs de ces articles, notamment celui publié dans les colonnes de l'*Examiner* sous la signature d'Eddie Cassidy, font allusion au fait que Sophie a été frappée par-derrière à l'aide d'un instrument contondant. Certains journalistes ont même évoqué un tisonnier qui se trouvait dans l'âtre de Sophie. Ces détails étaient donc connus par un grand nombre de personnes dans la péninsule, ce qui relativise pour le moins la « trouvaille » des policiers français.

Je relis une nouvelle fois, lentement, le témoignage contesté de Bill Fuller. J'ai eu ces quelques phrases sous les yeux une bonne vingtaine de fois au cours des années écoulées. Chaque fois, j'ai la même réaction. En se penchant sur les phrases attribuées à Bailey, que remarque-t-on ? Je suis frappé par la vulgarité des mots, mais aussi par la folie qu'ils sous-tendent : un homme voit une jolie femme, mais quand la situation ne se déroule pas comme prévu, il se voit apparemment contraint d'agir avec la plus extrême violence. L'expression « tu es allé voir ce que tu pouvais en tirer » frappe l'imagination par son côté cru : voilà quelqu'un qui sonne à la porte d'une femme en pleine campagne tard dans la nuit, apparemment persuadé de pouvoir obtenir des faveurs sexuelles de celle à laquelle il rend visite. À force de relire ce passage, l'ironie de la phrase « tu es allé voir ce que tu pouvais en tirer » m'apparaît. En fait de rendez-vous sexuel nocturne, Bailey aura finalement eu droit à un rendez-vous dans un tribunal d'assises français, avec toutes les chances d'être condamné.

Autant de détails qui m'obnubilent. N'importe quel auteur consacrant une enquête à une affaire criminelle complexe doit veiller à garder l'esprit ouvert, et je ne suis pas en reste de ce point de vue. Le problème est plutôt lié au fait que lire et relire une phrase peut finir par obscurcir sa signification réelle. En d'autres termes, l'arbre risque de cacher la forêt. Dans mon cas, à force de relire la déposition de Fuller, je n'ai pas prêté attention aux mots *par-derrière* dont les enquêteurs français estiment qu'ils sont essentiels. À mon sens, les Français se sont montrés plus sagaces parce qu'ils se sont attardés sur chaque mot en les traduisant en français. Ils ne les ont

pas survolés, à l'inverse de moi qui cherchais désespérément à relier les points entre eux. Pour une fois, être confronté à une langue étrangère aura été un atout, et non un handicap, même si la thèse française ne tient pas vraiment la route.

Je ne sais pas de quelle façon les Gardaí ont présenté le témoignage de Bill Fuller au DPP dans leur rapport, puisque ce document n'a jamais été rendu public. En revanche, j'ai à ma disposition l'arrêt de 2001 justifiant la décision du DPP de ne pas inculper Bailey. À aucun moment il n'est fait allusion à la prétendue confession de Bailey faite à Fuller en février 1997.

Lors du procès en diffamation intenté par Bailey en 2003 à Cork, l'avocat de l'adversaire l'a interrogé à la barre au sujet de ses aveux supposés à Bill Fuller. Bailey n'a pas cherché à dire que Fuller avait mal interprété ses propos et qu'il (Bailey) se contentait de répéter ce que les gens prétendaient à son propos, ainsi qu'il l'a fait dans le cas de Malachi Reed, Helen Callanan et du couple Shelley. Évoquant sa confession à la deuxième personne telle que la rapporte Bill Fuller, il a nié ses propos en bloc. En clair, il a accusé Bill Fuller d'avoir menti d'un bout à l'autre.

Bailey s'est également plaint auprès du juge de Cork que Fuller et un autre de ses anciens amis, Julian Bielecki, l'avaient regardé droit dans les yeux lors d'une suspension d'audience, affirmant que Fuller lui avait muettement adressé la phrase : « On te tient, maintenant. » En vertu de quoi le juge Patrick Moran a pris une mesure inhabituelle en interdisant à Fuller et Bielecki l'accès au tribunal jusqu'à ce qu'ils soient appelés à la barre. Pour mémoire, on précisera que c'est Julian Bielecki qui a conduit Jules Thomas à l'hôpital après l'agression dont elle a été victime de la part de Bailey en mai 1996. Il est resté quelque temps à la Prairie afin de la protéger lorsqu'elle est rentrée chez elle, dormant avec un marteau à côté de lui tant il avait peur de Bailey.

Quand il a finalement été appelé à la barre lors du procès de Cork, interrogé par l'avocat de Bailey sur ce qu'il avait dit muettement à son client, Bill Fuller s'est justifié en affirmant avoir dit : « Tu as de la sueur sur le front », et non : « On te tient, maintenant. » Quelle que soit la vérité, tout indique que Bailey aura réussi à décrédibiliser le témoignage de Fuller en poussant le juge Moran à empêcher ce dernier d'assister aux débats.

Lors du procès de Paris, j'ai eu le sentiment que Bill Fuller était un témoin crédible, qu'il faisait son devoir en venant là, à la suite de l'appel du fils de Sophie lancé devant l'église de Goleen une semaine avant le procès.

En outre, il est indéniable que Fuller est rapidement allé trouver les Gardaí après avoir entendu cette confession inquiétante de la bouche de Bailey. Si ce témoignage est inventé de toutes pièces, ainsi que l'affirme Bailey, il est tout de même curieux que Bill Fuller ait parlé d'un coup *par-derrière* à l'aide de *quelque chose*. Au cours des semaines qui ont suivi le crime, on a beaucoup évoqué dans la péninsule la violence de l'attaque, la grande quantité de sang retrouvée sur place et, surtout, l'état horrifique du visage de Sophie. Si Fuller n'a pas menti et si son témoignage est fidèle aux mots prononcés par Bailey, la confession contestée de Bailey nous explique comment le drame s'est déroulé.

La courte déposition recueillie par les Gardaí le 18 mai 1997 auprès du docteur Larry O'Connor, le médecin appelé sur la scène de crime le matin du 23 décembre, contribue à nourrir le débat. Le médecin déclare avoir parlé à Ian Bailey pour la première fois, en fin d'après-midi le lundi 31 mars 1997, au Galley où il prenait tranquillement un verre en cette fin de week-end de Pâques. Ce généraliste, mûri par trente ans d'expérience, était un praticien respecté au sein de sa communauté. O'Connor explique que Bailey est venu le trouver au bar en lui faisant remarquer que la découverte du corps avait dû être « très traumatisante ». O'Connor poursuit : *Il m'a alors interrogé sur la nature des blessures de la victime. Je lui ai servi toute une salade en parlant de lacérations du côté gauche du front et du visage alors que ce n'était pas le cas, ajoutant qu'elle avait des lacérations au niveau du cou, ce qui était faux, évitant soigneusement de décrire les véritables blessures de Sophie Toscan du Plantier. À ce moment-là, il a compris que je le menais en bateau…*

O'Connor menait effectivement Bailey en bateau puisque la victime avait été essentiellement frappée à droite du crâne, la tête de Sophie ayant même été retrouvée légèrement penchée à gauche de ce fait.

— … et je lui ai dit qu'un fou armé d'une hachette se baladait dans la région, que plus tôt il se ferait prendre, mieux on s'en porterait. Nous nous sommes séparés là-dessus.

À la fin du mois de mars 1997, la carrière de Bailey dans le journaliste était derrière lui. Plus personne n'avait recours à ses services, même comme pigiste. Quelle raison avait-il d'interroger O'Connor sur la nature exacte des blessures de Sophie ?

*

Je finis par dénicher la déposition de Bill Fuller dans son intégralité. Il explique aux Gardaí qu'il est né en Angleterre, dans l'Essex, mais qu'il a grandi dans le Devon. Il est arrivé dans le comté de Cork en 1991, à l'âge de vingt ans. En tant qu'employeur, il porte un jugement pour le moins mitigé sur les compétences de Bailey en matière de jardinage : *Il se débrouillait mal avec les machines, et je lui confiais essentiellement des tâches manuelles*. Ce jugement fait écho aux propos de John Montague qui décrit dans son article du *New Yorker* un Bailey maladroit avec les outils de jardinage.

Nous nous sommes peu à peu liés, je rendais visite à Bailey et Jules chez eux, poursuit Fuller. Au sujet du matin du 23 décembre, il précise : *Je me souviens bien de ce lundi parce que c'était le dernier jour où j'ai vendu des sapins de Noël… J'ai sillonné les* boreens *du coin.* Fuller cite les noms de plusieurs riverains de la route de Kealfadda auxquels il a rendu visite pour leur proposer un sapin, précisant qu'il n'a pas remonté la vallée de Toormore pour tenter sa chance auprès d'Alfie Lyons. *Je me dirigeais vers le pont de Kealfadda quand j'ai vu une Fiesta blanche devant moi, j'ai tout de suite reconnu la voiture de Jules et vu que Jules était au volant. Il était à peu près 11 heures du matin. Je l'ai suivie avec ma Jeep jusqu'à l'embranchement de la route de Goleen à Schull… J'ajoute que peu après l'avoir repérée, elle a tendu la main gauche en direction du siège passager comme pour retenir un objet susceptible de tomber. Arrivé au pont de Kealfadda, j'ai continué en direction de Schull. Elle était seule dans sa voiture.*

Fuller s'est trouvé en contact étroit avec Bailey après le meurtre de Sophie :

Au cours des jours qui ont suivi le meurtre, il m'a appelé à plusieurs reprises pour me demander si j'étais au courant et ce qu'en disaient les gens. Il insistait sur le fait que le crime avait été commis par quelqu'un venu de France.

Le jour de la confession supposée du mois de février, Fuller déclare que Bailey était *agité et comme « sur un nuage ». Il m'a dit qu'il venait d'encaisser un chèque de 900 livres et qu'il y avait amplement de quoi manger et boire chez lui. Il m'a offert du cidre. Il était à peu près 17 h 30.* Divers sujets de conversation sont abordés, d'après Fuller qui rapporte les propos de Bailey : *« Je ne peux même plus prendre quelqu'un en stop par les temps qui courent. J'ai reconduit Malachi Reed chez lui l'autre jour à la sortie du collège et ils* [les Gardaí] *l'ont interrogé pour savoir ce que je lui avais dit. »* [Fuller :] *J'ai dit : « Qu'est-ce que tu lui as dit ? » et il m'a répondu : « Rien, je l'ai reconduit chez lui parce que la nuit tombait. » La conversation s'est arrêtée et Ian est resté pensif, puis il a cherché des photos qu'il a fini par trouver. Il a fait une remarque sur Jenny* [Ginny] *et son amie italienne… Il m'a désigné plusieurs personnes sur les photos* [de la baignade du jour de Noël dans le port de Schull] en disant : « Ça pourrait être lui, ou lui. » Toujours est-il que la conversation s'est à nouveau arrêtée, jusqu'à ce qu'il me dise de but en blanc : « C'est toi qui l'as fait, pas vrai ? » Je lui ai dit de ne pas plaisanter avec ça parce que c'était un sujet grave, et il a poursuivi : *« Oui, c'est toi, pas vrai ? Tu l'as vue chez Spar et en la voyant remonter l'allée* [du supermarché] *avec son petit cul, ça t'a branché. Alors tu es allé voir ce que tu pouvais en tirer, mais ça ne l'intéressait pas, alors tu l'as attaquée et elle s'est enfuie, tu l'as poursuivie, tu l'as frappée par-derrière avec quelque chose et c'est allé plus loin que tu ne l'aurais voulu. »*

Je lui ai dit : « C'est bien le genre de truc dont tu serais capable ». Il a ri en haussant les épaules. Il me faisait un peu peur. Il passait d'un extrême à l'autre, et puis il m'a dit : « À vrai dire, c'est comme ça que j'ai rencontré Jules, j'ai vu son petit cul et je la voulais. » J'ai vidé mon verre et je suis reparti de chez lui en tremblant. J'ai décidé de ne plus retourner le voir pendant un bon moment.

Depuis le jour où Ian a été arrêté, je me dis vraiment qu'il pourrait bien avoir assassiné Sophie.

*

La demande de rejet de son extradition déposée par Bailey à la suite de sa condamnation en France a fait l'objet d'une audience de

trois jours en juillet 2020. Il s'est présenté devant la Cour suprême de Dublin avec un bandana vert qui lui couvrait le nez et la bouche. La couleur bien particulière de ce masque improvisé se voulait un hommage au pays qui lui servait de refuge. Dans quelques mois, nous saurions si l'Irlande lui accorderait définitivement ce refuge.

Pour quelqu'un qui n'a pas un sou à son nom, Bailey s'est frayé un chemin onéreux à travers les arcanes du système judiciaire irlandais. Dans un premier temps en intentant à Cork en 2003 un procès en diffamation qu'il a globalement perdu, puis en 2014-2015 lorsqu'il s'est battu en vain, plusieurs mois durant, contre l'État irlandais. Il n'en a pas moins réussi à esquiver le mandat d'arrêt européen lancé par la France en portant l'affaire à deux reprises devant la Cour suprême irlandaise. Sans oublier ses convocations au tribunal pour conduite en état d'ivresse et violences sur la personne de Jules Thomas.

Cette audience ressemble fort à un ultime coup de poker.

Je suis peu disposé à m'entretenir avec Bailey. Mes pensées se tournent vers Paris. Je m'imagine les amis et les proches de Sophie aux réunions de l'Assoph, mois après mois, année après année, serrés dans le salon impeccablement tenu de Jean-Antoine Bloc, portés par des espoirs inévitablement déçus, jusqu'à l'annonce de la tenue du procès d'assises de Bailey. Je repense à Jean-Antoine Bloc lui-même, au dévouement dont il a inlassablement fait preuve pour retrouver le meurtrier de la fille d'une amie de sa famille. Je revois Pierre-Louis s'adressant aux journalistes peu après le prononcé du verdict. Ian Bailey avait assassiné sa mère, et c'était un « monstre ». Je n'ai pas oublié la force avec laquelle il a craché ce terme.

J'ai su par quelques-uns de mes contacts à Dublin que le jugement prononcé au mois d'octobre pourrait bien pencher en faveur de Bailey.

Mon téléphone sonne. Le nom « Bailey » s'affiche à l'écran.

Il s'exprime d'une voix alerte et joyeuse, ce qui me laisse deviner la façon dont s'est déroulée l'audience. Je lui pose la question.

— J'ai décidé de ne pas y penser. Advienne que pourra. Où êtes-vous, Nick ?

— En France. Nous sommes en vacances sur un bateau ancré au bord d'une rivière.

— Alors je vous dis *bonsoir*, rétorque Bailey en utilisant le mot français. J'imagine que vous devez avoir un bon hôtel où vous réfugier dans les environs ?

La conversation se poursuit pendant quelques minutes. Bailey me demande comment avance mon livre. Je lui dis que tout va bien et le remercie de l'intérêt qu'il porte à mon travail. J'ajoute que j'ai beaucoup pensé à lui ces dernières semaines. J'envisage de me rendre en Irlande en novembre, si la pandémie le permet, afin de lui poser une ou deux questions avant de boucler mon enquête. Il me répond que je serai le bienvenu.

23

Marthe

Sophie Bouniol n'était pas sans savoir qu'une histoire digne de ce nom doit avoir un début, un milieu et une fin. Rien de surprenant à cela, sachant que son mari, Daniel Toscan du Plantier, était le personnage le plus influent du cinéma français de son temps.

Au début des années 1990, Sophie rédige un récit dont l'action se déroule en Lozère, dans le village d'origine de ses grands-parents paternels. Un village bien réel dont elle connaissait parfaitement les habitants. Sophie avait confiance en ses capacités d'auteure. Sa mère ne lui a-t-elle pas toujours dit qu'elle écrivait merveilleusement bien ?

Enfant, Sophie s'est rendue de nombreuses fois dans la maison familiale de Lozère en compagnie de ses parents et de son frère Bertrand (elle était déjà adolescente lorsque est né Stéphane, le benjamin). La Lozère constitue une étape propice pour ceux qui quittent Paris en voiture à destination des plages du Midi puisqu'elle se situe à quelques heures à peine des eaux scintillantes de la Méditerranée. En empruntant de petites routes désertes, on parvient jusqu'à un plateau austère battu par les vents avant d'atteindre le village de Combret, avec ses rues sinueuses bordées de maisons en pierre. La famille Bouniol possède l'une de ces bâtisses, celle-ci se charge de leur rappeler qui ils sont, et d'où ils viennent.

Sophie a rédigé son récit à la main, dans l'un de ses cahiers. Elle imagine Combret en pleine nuit à la toute fin du mois d'août. Le petit vent froid qui traverse l'air sec annonce l'arrivée prochaine de l'automne. Sur la place du village, les réverbères se sont éteints, l'eau de la fontaine est comme figée. Des étoiles trouent la nuit sombre. Le décor est planté, il ne reste plus qu'à faire connaissance avec la principale protagoniste de l'histoire.

Cette dernière se nomme Marthe.

Dans le récit de Sophie, Marthe traverse le village en clopinant. L'un de ses pieds respire la santé, l'autre est handicapé, le tendon sectionné. Elle boite, ce qui ne l'empêche pas d'avancer lentement, régulièrement, de monter aux champs à l'insu de tous, pendant que Combret dort.

En Lozère, on laboure et on récolte. Les hommes aiment cette terre car ils ne possèdent rien d'autre. Ils la haïssent aussi, pour la même raison. Ils en sont prisonniers. Sophie écrit : *Une sorte de passion haineuse qui se joue depuis toujours. Attirance et répulsion non avouées et réprimées*.

Les champs sont le domaine des femmes du village. Ce sont elles qui ont la charge des troupeaux et de la traite. Les bêtes élevées pour leur viande paissent librement dans les prés d'altitude et font du muscle jusqu'au jour où elles sont conduites à l'abattoir. Les femmes, la peau hâlée par le soleil, ne portent pas de maquillage. Elles travaillent par petits groupes, souvent avec une radio en sourdine. Dans la Lozère du quotidien, jamais on ne voit une femme lire un livre.

Les femmes se méfient des taureaux. Il faut bien qu'il y en ait, sinon les vaches ne vêleraient pas et le cercle de la vie s'en trouverait interrompu. À ceci près que les taureaux sont imprévisibles. Paisibles et dociles un instant, ils deviennent dangereux le suivant. C'est la raison pour laquelle les bêtes les plus ombrageuses ont un anneau dans le nez. Il suffit en général de tirer dessus pour que l'animal se calme, mais approcher un taureau est toujours risqué.

Un jour, Marie, la mère de Marthe, travaille dans les champs lorsqu'un taureau l'encorne pour une raison obscure. On redescend Marie au village pour la soigner, tout indique que le médecin a pu la sauver. Jusqu'au jour où l'état de Marie empire brusquement. Au lendemain de sa mort, Marthe se retrouve seule dans sa maison de pierre.

Le taureau vicieux n'était même pas celui de Marie et Marthe, qui ne possédaient pas de bêtes, se contentant de s'occuper de celles des autres. L'animal responsable de la mort de Marie appartient à une famille exilée à Paris.

Fortuné, le frère de Marthe, est maçon. Un maçon « sans imagination », comme l'écrit Sophie, mais on se montre peu exigeant en Lozère, le maçon du village n'a guère de concurrence

dans une région aussi dépeuplée. Fortuné s'est construit une jolie maison toute neuve à la sortie du village. Marthe le voit rarement, mais depuis la mort de leur mère, il pose chaque semaine un peu de nourriture devant la porte de sa sœur. Après tout, Marthe est sa parente. Ainsi se passe la vie en Lozère. Lorsque Fortuné passe devant chez Marthe, il se contente de crier pour lui signaler sa venue.

Quant à la sœur de Marthe et Fortuné, elle s'est mariée et vit avec les siens dans un village voisin, plus bas dans la vallée. Marthe ne voit jamais sa sœur, celle-ci pourrait tout aussi bien vivre sur la face cachée de la lune alors que son village se trouve à six kilomètres de Combret.

Marie, la mère, veuve très jeune, avait voulu garder avec elle l'une de ses filles pour qu'elle s'occupe d'elle lorsqu'elle serait âgée, mais elle n'a pas eu le temps de vieillir. Il n'était pas envisageable que Fortuné s'occupe de sa mère, c'est un travail de fille ; de toute façon, la chance lui a toujours souri, ainsi que le suggérait son prénom.

De Marthe et de sa sœur, une seule pourrait se marier et avoir des enfants. Marthe était la plus proche de sa mère par l'âge.

Sophie écrit : [Marie] *a sacrifié sa fille aînée*.

À la mort de Marie, Sophie note que Marthe devient la veuve de sa mère, dont elle porte le deuil : *Toujours vêtue de blouses noires héritées de sa mère avec de grosses vestes en laine et des bas gris, presque noirs*. Cela n'empêche pas Marthe de préserver intacte la chambre de ses parents, allant jusqu'à placer une housse sur ce lit qui semble les attendre. Elle punaise aux murs de la cuisine des cartes postales de Nice, de Paris et de Normandie, autant de lieux qu'elle n'a jamais visités et qui nourrissent son imaginaire en lui donnant l'impression d'avoir vécu. Une collection de quasi-souvenirs pour une quasi-veuve.

Dans la réalité, Marthe n'a jamais quitté son département natal.

La vie de Marthe va soudain basculer. Sa mère disparue, elle erre longuement dans la campagne et à travers champs en toutes saisons, invariablement la nuit. Lorsque s'épuise la chaleur de l'été et que surviennent les orages, Marthe quitte le village à l'insu de ses habitants, fascinée par le tonnerre et les éclairs qui tracent des zigzags dans la nuit en donnant de jolies formes aux nuages comme à l'horizon, l'espace d'une fraction de seconde. De temps à autre, un

berger inquiet affirme qu'il a entrevu l'ombre fantomatique d'une femme descendant des causses aux premières lueurs de l'aube.

L'ombre de Marthe.

Un jour, Fortuné, le frère de Marthe, laisse une marmite devant chez elle et l'appelle à travers la porte. Il s'étonne qu'elle ne lui réponde pas. Renseignement pris, aucun des voisins de Marthe ne sait où elle se trouve. Le jour tombe, une pluie glaciale s'abat sur l'étroite vallée. Fortuné organise une battue, il part à la tête d'un groupe d'hommes du village en direction des causses, là où les femmes emmènent paître les bêtes l'été. Ils découvrent Marthe dans une cabane de berger, hypnotisée par l'orage. Fortuné demande à sa sœur de cesser d'errer ainsi la nuit. Dans le récit de Sophie, Marthe est incapable de renoncer à ses pérégrinations nocturnes. Pour quelle raison ? Qui nous pousse à devenir esclaves de nos rituels ? Quels éléments de notre passé gouvernent-ils notre avenir avec une telle intensité ?

Les nuits sont plus longues et plus froides désormais. On est au cœur de l'hiver. Une fois de plus, Fortuné dépose des provisions devant la porte de Marthe et l'appelle. Elle ne répond pas. Il est trop tard pour organiser une battue, Fortuné se contente de demander son aide à Odilon, l'un des habitants du village. Les deux hommes prennent la voiture de Fortuné et s'engagent sur une route malaisée. Fortuné croit savoir où se trouve sa sœur : dans la cabane où elle s'était réfugiée la fois précédente. Le froid augmente à mesure que les deux hommes s'enfoncent dans les hauts plateaux. Il commence à neiger. La cabane de berger est vide. Il en existe d'autres un peu plus loin, mais Fortuné et Odilon ne parviennent pas à les atteindre à cause du blizzard. Lorsqu'ils regagnent la voiture, celle-ci refuse de démarrer. Prisonniers de la neige, ils ne peuvent qu'attendre la fin de la tempête en se réchauffant tant bien que mal dans l'habitacle. Ils retourneront à Combret au lever du jour.

Au matin, un groupe de villageois part à leur recherche. Les hommes retrouvent Fortuné et Odilon dans la voiture. Fortuné est mort de froid et c'est tout juste si Odilon respire encore.

Les hommes redescendent au village et se rendent chez Marthe. Un filet de fumée s'échappe de la cheminée. Elle est chez elle après être redescendue des montagnes pendant que Fortuné et Odilon partaient à sa recherche. La battue n'a servi à rien.

Combret enterre Fortuné, mais les habitants du village constatent que Marthe se montre à la fois résignée et insouciante. Presque joyeuse. Son comportement choque. Ses parents ont disparu, son frère aussi, mais ils restent vivants dans sa tête.

C'est ainsi que tout a commencé, explique Sophie. De ce moment-là, les habitants de Combret se sont mis à haïr cette femme qui arpente la lande de nuit.

Les hommes se rassemblent, encouragés par les épouses et les mères : « Il le faut, pour son bien. » On convoque le vétérinaire du village et l'on frappe à la porte de Marthe. Pas de paroles complaisantes cette fois. Les hommes sortent Marthe de force de sa maison.

Chacun le sait à la campagne : le remède est simple pour les animaux indociles qui s'enfuient là où il ne faut pas. Une simple incision au niveau du tendon d'une patte arrière les rend boiteux. Le vétérinaire s'empare de son scalpel, on maintient Marthe, le vétérinaire lui sectionne le tendon d'Achille, comme il l'a fait avec les bêtes si souvent par le passé.

Avec le temps, la blessure se referme, mais Marthe boitera à vie, comme le voulaient les habitants du village. Quelques femmes déposent de la nourriture devant sa porte, à l'image de Fortuné avant elles. Marthe n'est nullement amère, écrit Sophie. Avec l'âge, ses yeux deviennent d'un bleu plus pâle, ses cheveux se mettent à grisonner. Elle vieillit lentement, mais Marthe, en dépit de sa claudication, continue d'arpenter le causse la nuit.

*

Un autre épisode vient nourrir le récit de Sophie.

Un jour, on frappe à la porte de Marthe, mais celle-ci ne s'en soucie pas. Elle a fini par tourner le dos au reste du village et n'a donc aucune raison d'ouvrir. Son visiteur insiste. Marthe s'approche du battant et tend l'oreille.

— Allons, Marthe ! C'est Georges. Ouvre-moi, rien qu'un instant.

— Je ne peux pas, je ne suis pas en ordre.

Un silence, et puis elle poursuit.

— Comment vas-tu ? Et tes enfants ?

— Bien, et toi ? Toi, surtout ? Comment vas-tu ? Ouvre-moi, je te promets de ne rien dire.

— Mais, Georges, je ne vois plus personne…

La conversation se poursuit pendant un long moment. Marthe explique qu'elle ne peut pas ouvrir car elle n'est pas présentable, qu'elle est de toute façon trop vieille. Georges rétorque que ce n'est pas une raison pour rester enfermée. Puis il lui dit qu'il a faim et soif. Un argument imparable dans les campagnes françaises.

Marthe se décide enfin à ouvrir, et Sophie raconte : *Quand elle cède enfin, c'est par respect pour l'homme qui est en face d'elle et qui l'intimide.*

Georges a été l'ami de Marthe. Enfants, ils ont joué ensemble, lorsque Georges a quitté Paris pour vivre à Combret pendant la guerre. Ses parents pensaient qu'il y serait en sécurité, loin des fusils des soldats allemands. Une fois adulte, il a appris un métier, eu des enfants qu'il a envoyés parcourir le monde. Il est devenu grand-père.

Aujourd'hui, Georges n'aspire qu'à voir le visage de Marthe. Il entend s'assurer qu'elle est en vie, ainsi que l'explique Sophie : *Acte de survivant envers un autre survivant*.

Le temps passe. À chacun de ses séjours à Combret, Georges frappe à la porte de Marthe. Marthe qui continue d'arpenter le causse la nuit en clopinant. La vie et les traditions de Combret sont immuables, *la nuit, elles deviennent seulement plus étranges, plus oniriques, plus exotiques aussi.*

Une nuit, le calme du village est troublé par un cri de femme, long et aigu, qui laisse place à un gémissement angoissé. Au moment de s'éteindre, à l'instant où la femme va expirer, son cri se transforme en rire. Elle a puisé au fond d'elle-même sa dernière force. Elle quitte la vie sur un rire profond qui emplit l'air.

La voix de Marthe, écrit Sophie. Marthe vient de s'éteindre.

*

Au début des années 1990, Sophie écrivait l'histoire de cette femme vivant seule dans un village isolé. Un homme frappait à sa porte de façon insistante jusqu'à ce qu'elle lui ouvre. L'homme de l'histoire, Georges, ne voulait aucun mal à Marthe, il souhaitait uniquement la voir, s'assurer qu'elle était toujours en vie.

Quelques années plus tard, dans un coin reculé d'Irlande, à quelques jours de Noël, Sophie se trouvait seule dans sa maison

lorsqu'elle a entendu frapper à sa porte en pleine nuit. Elle n'a pas eu peur de son visiteur. En Irlande, comme dans le village de Lozère qu'évoque Sophie dans son récit, un cri a traversé le silence. Un paysan des environs, interrogé plus tard par les Gardaí, racontera avoir entendu un bruit étrange au milieu de la nuit. Il a cru reconnaître l'aboiement d'un chien, ou bien le cri d'un animal sauvage. C'est seulement après avoir appris le meurtre d'une Française qu'il établira un lien et se demandera si ce hurlement ne provenait pas du petit chemin proche de la maison peinte en blanc de Toormore.

À la suite du drame, Marguerite Bouniol a enfermé les cahiers et le journal de Sophie dans un vieux meuble classeur. Elle les sort parfois pour les montrer à des journalistes. Les membres de l'Assoph prennent également plaisir à les lire, c'est pour eux une façon tangible de conserver un lien avec le talent et l'intelligence de Sophie.

C'est dans ce même meuble classeur que se trouve le journal rédigé par Sophie lors de son voyage en Inde en 1989, ainsi qu'une histoire intitulée *L'Amour de la terre* qui se déroule en Irlande. Il y est question d'un renard qui s'en prend aux troupeaux de moutons la nuit. L'animal, armé de patience, observe les bêtes l'une après l'autre afin de déterminer laquelle est la plus faible. Les moutons ne voient jamais le renard, jamais ils ne sentent sa présence. La lune, presque pleine, illumine les ovins dans le pré. Sophie se voulait simple observatrice, mais le renard l'entraîne et fait d'elle une compagne de chasse. Plus tard dans l'histoire, Sophie voit une brebis tenter de ranimer l'agneau auquel s'est attaqué le renard, mais il est trop tard. L'agneau n'a plus la force de se relever.

Sophie était une jeune femme pleine de vie, ce qui ne l'empêchait pas d'écrire sur la mort. Elle avait confié à ses plus proches amies qu'elle mourrait jeune. D'une certaine façon, l'histoire de Marthe est porteuse des clichés éculés de la littérature fantastique : une femme seule et vulnérable dans une maison isolée, le bruit inquiétant des coups frappés à la porte. Le lecteur sait de qui il s'agit, mais pas la femme. Sachant ce qui est arrivé à l'auteure de *Marthe*, on porte un regard différent sur cette nouvelle. L'histoire n'est plus seulement poignante, elle fait naître la peur.

*

Nombreux sont probablement ceux qui, en apprenant le meurtre de Sophie Toscan du Plantier, se sont demandé un jour : Et si… ? On s'en doute, il aurait été préférable pour la famille de Sophie et son mari que les enquêteurs retrouvent l'ADN du meurtrier sur la scène de crime. Une telle découverte n'aurait pas rendu Sophie à la vie, mais elle aurait évité à ses proches le cauchemar douloureux d'une interminable quête de justice. Aujourd'hui, les progrès de la médecine légale et la popularité d'une série comme *Les Experts* nous poussent à exiger le prélèvement des traces ADN chaque fois que se produit un crime violent. Certains magistrats parlent d'un « effet *Les Experts* » en faisant allusion à la primauté de la science médico-légale. « Le moindre contact laisse une trace », ainsi que l'expriment les spécialistes de police scientifique actuels. Dans le cas de Sophie, si le meurtrier a laissé des traces à Toormore, elles n'ont pas été détectées.

En 1996, les recherches ADN étaient encore balbutiantes en Irlande et les Gardaí étaient mal préparés à enquêter sur des affaires complexes. C'était la première fois que certains d'entre eux étaient confrontés à un assassinat, et l'enquête a été bâclée à bien des égards. Dès le départ, la scène de crime n'a pas été protégée correctement. Par la suite, les enquêteurs ont perdu les dépositions de certains témoins, ainsi que la barrière tachée de sang près de laquelle avait été découvert le corps. Que l'on puisse égarer un objet aussi imposant dans un entrepôt de police est tout simplement ahurissant. On sait aussi que les Gardaí ont attendu le 10 février 1997, jour de la première arrestation de Bailey, pour emporter ses vêtements et ses chaussures aux fins d'analyse. Une telle mesure aurait dû intervenir plus tôt. De même, les buissons de ronces que Sophie a traversés dans sa fuite, poursuivie par le meurtrier, n'ont jamais été analysés convenablement. Les reportages télévisés diffusés en 1996 montrent même qu'ils ont été arrachés. Autant d'éléments dont doit tenir compte quiconque tente de percer le mystère du meurtre de Sophie.

D'un autre côté, tous ceux qui ont rapporté en toute bonne foi aux enquêteurs les confessions de Bailey ont fait leur devoir. Dans certains cas, ils auraient mérité que le bureau du procureur irlandais s'intéresse à leurs témoignages, au lieu de les remettre en cause, même si le rapport final du DPP était censé rester confidentiel.

La question reste posée : Qui a tué Sophie Toscan du Plantier ? Je n'apporte personnellement aucune preuve formelle, ce qui ne m'empêche pas d'avoir une *intime conviction*.

Le lien avec Kali contredit à mes yeux les dires de Bailey selon lesquels il ne connaissait pas Sophie. Je me refuse à croire que cette référence à la déesse indienne, lors d'une conversation avec Caroline Mangez, ait pu lui être soufflée par quelqu'un d'autre que Sophie. La coïncidence serait trop grande.

Quiconque cherche à établir la culpabilité de Bailey doit prendre en compte plusieurs éléments. Premièrement, l'intéressé n'a pas de mobile établi ; mais si l'on est convaincu, comme moi, qu'il connaissait Sophie, cela l'autorisait à venir toquer à sa porte en pleine nuit. Il en a eu la possibilité, faute de posséder un alibi la nuit du crime. Ainsi qu'il a été démontré lors du procès de Paris, ses appels téléphoniques le lundi 23 décembre en fin de matinée et en début d'après-midi démontrent qu'il était déjà au courant du meurtre, sans que le rédacteur en chef de l'*Examiner*, Eddie Cassidy, ait besoin de le mettre au courant. Les confessions faites à Malachi Reed, au couple Shelley et à Bill Fuller sont de mon point de vue les aveux de quelqu'un qui a brutalement tué une femme. Tout indique que la veille du crime, Bailey n'avait pas d'égratignures aux mains et aux avant-bras, et pas davantage de plaie au front, autant de marques attestées après le drame. Il n'est donc pas nécessairement besoin de s'intéresser au témoignage douteux de Marie Farrell pour juger de la culpabilité de Bailey.

D'un autre côté, ces prétendues confessions sont-elles les divagations d'un personnage soumis à un stress intolérable ? Bailey s'est-il laissé prendre au piège de ses propres affabulations, de son désir de crever l'écran ? Et quand bien même il serait le meurtrier, comment pouvait-il s'égratigner les avant-bras alors qu'il portait un manteau cette nuit-là ? Il est possible qu'il se soit rendu à Toormore en voiture et qu'il ait laissé son manteau dans la Fiesta, en dépit du froid. Enfin, un bon avocat de la défense ne manquerait pas de remarquer que la police scientifique n'a retrouvé sur la scène de crime aucun élément attestant de la présence de Bailey.

L'intéressé a toujours nié avec virulence qu'il connaissait Sophie Toscan du Plantier, de même qu'il a toujours nié toute participation au meurtre. Il nie tout aussi farouchement avoir été le mystérieux passager de Sophie.

Mais s'il était bien l'inconnu de grande taille que Sean Murray affirme avoir vu dans la voiture de Sophie à Skibbereen, ils se sont forcément parlé. Peut-être est-ce au cours de son ultime trajet jusqu'à sa maison de Toormore que Sophie a parlé de Kali à Bailey. Guy Girard, le collègue réalisateur de Sophie, a expliqué que Bailey s'intéressait au « thème de la violence ». Dans la mesure où Sophie a mentionné le nom de Bailey à Girard peu avant son départ pour l'Irlande, ils peuvent très bien avoir disserté entre eux sur la violence. L'organisation d'une telle rencontre se serait faite naturellement : Bailey aura appris que Sophie venait en Irlande, peut-être même de la bouche de la jeune femme, et il se sera renseigné sur son vol. Il a très bien pu se rendre à l'aéroport le vendredi 20 décembre, se présenter à Sophie à un moment où ils ne se trouvaient pas dans le champ de l'unique caméra de surveillance, et lui demander si elle pouvait le reconduire chez lui. Ou alors il s'était mis d'accord avec elle par téléphone pour qu'elle le prenne en passant à Skibbereen, par exemple.

Dans un tel scénario, le nom de la déesse indienne de la mort aura frappé Bailey au point de laisser échapper son nom quelques semaines plus tard lors d'une conversation avec l'envoyée spéciale de *Paris Match*, Caroline Mangez, qui présentait une certaine ressemblance avec Sophie. Quant à cette dernière, son amie Yvonne Ungerer a pu attester auprès des Gardaí (mais aussi de Bailey) qu'elle paraissait anxieuse et troublée lorsqu'elle lui a rendu visite à Three Castle Head la veille de sa mort. Sans oublier la façon étrange dont elle a dit au revoir à sa mère avant de s'envoler pour Cork en usant du mot *adieu*, ou encore l'inquiétante discussion qu'elle avait eue avec sa mère et sa tante quelques semaines plus tôt au sujet de sa ligne de vie.

Après avoir consacré des années à l'étude de cette affaire déroutante, j'arrive au terme de mon enquête. J'espère que le jour viendra où une personne possédant des informations sur le meurtrier, si elle existe, trouvera le courage de dire aux autorités ce qu'elle sait. Pour les parents de Sophie que ce mystère plonge dans la souffrance depuis des décennies, il est grand temps.

Une énigme demeure. Pour quelle raison Sophie a-t-elle laissé dans sa cuisine un recueil de poèmes ouvert sur la page du *Songe de mort* de W. B. Yeats ? Une fois de plus, un retour en arrière s'impose. Je crois discerner chez Sophie une forme d'intérêt pour la

mort moins morbide que *sensuel*, même si j'hésite à utiliser ce terme. Cet intérêt semble être né lors de son voyage en Inde lorsqu'elle a pris conscience que la mortalité, la *nôtre*, était perçue différemment dans d'autres cultures. En Inde, la mort n'est pas cachée ou considérée comme tabou ; elle fait partie de la vie, de l'inéluctable de l'expérience humaine. Les centaines de statues de Kali que Sophie a vu disparaître au milieu des eaux sombres du fleuve de Calcutta en sont la preuve.

L'Inde exerce de longue date une véritable fascination sur les voyageurs occidentaux, surtout les plus jeunes. Dans les années 1980 et 1990, la France disposait sur place d'un diplomate chargé d'aider les visiteurs français atteints du « syndrome de l'Inde ». Ce phénomène s'applique à certains Occidentaux qui se rendent en Inde avec l'intention d'entamer un périple de découverte spirituelle. On pourrait se dire qu'une telle démarche d'introspection est saine. Dans certains cas extrêmes, pourtant, cette découverte de soi-même provoque de profonds changements au niveau de la personnalité. Le plus souvent, ce « syndrome de l'Inde » disparaît lorsque l'individu concerné monte dans l'avion et rentre chez lui. Il arrive parfois qu'il perdure, peut-être était-ce le cas chez Sophie, contrairement à son amie Catherine Clément. Cette dernière, qui a accueilli Sophie chez elle en 1989, a raconté qu'il était impossible d'échapper en Inde à l'omniprésence des plaies ouvertes et des difformités, de la maladie et de la crasse, voire des cadavres flottant sur les rivières, ajoutant que cela ne l'avait jamais traumatisée elle-même.

Le recueil de poèmes resté ouvert sur le *Songe de mort* de Yeats n'a rien d'une coïncidence. Ce récit d'une jeune femme tuée dans un lieu étranger *loin de toute main amie* est frappant lorsque l'on sait ce qui est arrivé à Sophie quelques heures, voire quelques minutes plus tard.

En même temps, il est difficile de considérer ce poème comme un message. Sophie a résisté vaillamment aux assauts de son agresseur, jusqu'à son dernier souffle. Elle a tout fait pour échapper à la mort dans ce lieu étranger. Sans doute ne saurons-nous jamais pourquoi elle a laissé son livre ouvert sur cette page. Coïncidence ou pas, ces vers de Yeats étaient dramatiquement prémonitoires.

*

Tout au long du curieux été caniculaire que nous avons connu en 2020, Ian Bailey a vendu sur le marché de Schull des plats de sa préparation ainsi que des ustensiles de cuisine taillés dans du bois. Thomas proposait sur le même étal quelques toiles de petite taille représentant la mer déchaînée. Loin de vivre retirés dans leur cottage en faisant profil bas, Bailey et Thomas ont tenu à se mettre en scène sur un emplacement du marché orné de part et d'autre d'une grande photo de Bailey. La même qui se trouvait sur la couverture de son dernier recueil de poèmes, un portrait en gros plan de l'auteur coiffé d'un chapeau de cow-boy, l'ombre d'un sourire aux lèvres. Malgré la pandémie, curieux et touristes s'approchaient afin de discuter avec lui, au grand dam de certains autochtones.

Le fond de l'air s'est rafraîchi. De l'autre côté de la place sur laquelle donne mon appartement, une lune aux trois quarts pleine flotte dans l'immensité sombre. Cinq semaines nous séparent de la décision des juges irlandais relative à la demande d'extradition. Le terme approche.

J'imagine Bailey et Thomas sur leur stand, les nuages qui filent au-dessus de l'Atlantique, le cri des oiseaux de mer près du port où le couple s'est rencontré, à l'époque où Bailey travaillait à la conserverie. Je les imagine chargeant et déchargeant leurs marchandises, accrochant les étiquettes de prix, faisant leurs comptes avant de regagner la Prairie en empruntant les petites routes familières.

De quoi parlent-ils pendant le trajet ? Comment meublent-ils les silences dans leur tête ? Que choisissent-ils de ne pas se dire ?

L'inspecteur de Cork qui a fait le déplacement à Toormore la veille de Noël 1996 a déclaré que le tueur était un *putain de malade* en voyant le corps de Sophie sur le petit chemin. Il s'est demandé pourquoi le meurtrier avait fait preuve d'une telle violence alors qu'il aurait pu en finir en quelques secondes en étranglant sa victime. Le visage de la jeune femme avait été détruit. *C'était un être humain*, s'est-il lamenté. *On ne ferait pas ça à un chien*. Assez rapidement, Bailey est devenu son principal suspect.

L'inspecteur avait une théorie, du moins au début de l'enquête. Il était persuadé que Bailey avait effacé le meurtre de son esprit. Selon lui, Bailey ne se souvenait plus d'avoir tué cette jeune femme blonde au visage couvert de taches de rousseur qui avait de l'argent et menait une vie de rêve tout en ayant une carrière prometteuse

dans le milieu du cinéma. Il semble que ce type d'amnésie survienne chez les meurtriers coupables de crimes d'une violence extrême.

À moins qu'il ne se soit trompé. Bailey, s'il a tué Sophie, a fort bien pu garder le crime présent dans son esprit, incapable de l'enfouir dans un recoin de son cerveau. Il est même fort possible qu'il ne l'ait pas du tout effacé de sa mémoire.

24

Le dénouement

Le 12 octobre 2020, à la Haute Cour de Dublin, le juge Paul Burns rend sa décision dans un arrêt de soixante-quatre pages relatif à la troisième demande d'extradition émise par la France à l'encontre de Ian Bailey. Les rumeurs qui me sont parvenues récemment laissent entendre que la balance pourrait pencher du côté de Bailey, mais je ressens un certain découragement lorsque le verdict s'affiche sur l'écran de mon portable : LE JUGE REJETTE L'EXTRADITION.

« L'histoire de cette requête est longue et complexe », écrit le juge Burns. Bel euphémisme. À la surprise de la famille et des amis de Sophie, il ajoute : « On doit se souvenir que la culpabilité ou l'innocence du prévenu dans le meurtre de Mme Toscan du Plantier n'est pas le sujet des présentes. » Cela signifie que la condamnation de Bailey par la cour d'assises de Paris en mai 2019 n'a pas influé sur la décision du juge.

Pierre-Louis et les membres de l'Assoph espéraient que cette condamnation constituerait un facteur décisif. Après tout, l'Irlande fait partie de l'Union européenne comme la France, elle a approuvé comme cette dernière la création d'un mandat d'arrêt européen. Comment une cour irlandaise peut-elle refuser cette troisième demande des autorités françaises alors que la condamnation de Bailey est venue bouleverser la donne ? Je sais déjà que la pilule sera amère pour les Français, car c'est comme si le verdict prononcé à Paris n'avait aucune valeur.

L'enjeu, selon le juge Burns, est de savoir si l'État irlandais, représenté par son ministre de la Justice, s'accorde le droit de remettre Bailey à la France. L'un des avocats de l'État irlandais avait expliqué dans sa plaidoirie qu'il était « de l'intérêt public » d'extrader Bailey. Mais tout repose apparemment sur le principe de réciprocité. À la suite d'un amendement, la loi irlandaise accepte de concéder un certain degré de « juridiction extraterritoriale », à condition

seulement que le coupable supposé soit irlandais ou réside en Irlande. En termes clairs, cela signifie qu'une cour irlandaise est en droit de juger un citoyen irlandais ou un individu qui réside en Irlande s'il a commis un délit grave à l'étranger. Le juge note ce principe dans son arrêt, sans s'y soumettre. « On peut examiner cette disposition sous un autre angle en inversant les circonstances, écrit le juge Burns. Si un citoyen irlandais était assassiné en France par un citoyen du Royaume-Uni résidant en France, l'Irlande ne chercherait pas à exercer sa juridiction extraterritoriale en réclamant l'extradition du coupable. En vertu de ce principe, la clause de réciprocité ne tient pas. »

Les défenseurs de Ian Bailey ont obtenu une victoire importante. Devant le bâtiment qui abrite la Haute Cour de Dublin, son avocat déclare que son client est « extrêmement soulagé » par cette décision, ajoutant qu'il « exprime sa tristesse et à sa compassion à l'égard de la regrettée Mme Toscan du Plantier tout en continuant de se dire innocent de ce crime atroce avec lequel il n'a rien à voir ». L'avocat ajoute que son client a l'intention de retourner dans le comté de Cork et de reprendre le cours de son existence.

Bailey déclarera par la suite aux représentants de la presse irlandaise qu'il « se bat pour la justice depuis près de vingt-quatre ans [et que] les gens ont tendance à l'oublier. »

Il reste une inconnue en cet après-midi pluvieux d'automne à Dublin : l'État irlandais va-t-il faire appel de la décision du juge Burns et porter l'affaire devant la Cour suprême ? La réponse tombe deux semaines plus tard : non, l'État irlandais décide de ne pas interjeter appel. La France semble désormais dépourvue de solutions pour obtenir l'extradition de Bailey, à moins d'intervenir auprès des institutions de l'Union européenne. Les membres de l'Assoph, on s'en doute, sont défaits en apprenant qu'il n'y aura pas appel. Quant à l'argument d'absence de réciprocité sur lequel s'appuie l'arrêt de la Haute Cour, l'Assoph publie une déclaration disant que si le principe de réciprocité n'est pas à remettre en cause, il est « totalement infondé » dans le cas présent.

Je n'ai pas appelé Bailey lors de l'arrêt du 12 octobre, mais je ne peux pas temporiser davantage lorsque l'État irlandais fait savoir qu'il ne fait pas appel. Il s'attend à ce que je lui téléphone et doit continuer de croire que je suis l'un de ses « supporters », du moins provisoirement.

En me mettant en quête de son numéro dans la liste de mes contacts, je repense à ce qu'il a déclaré lors du procès de Dublin en 2014. Il avait exprimé son espoir qu'une « cavalerie » de journalistes vole à son secours afin de le défendre. Sur le moment, j'ai trouvé imagée et amusante cette allusion à la cavalerie, surtout en pensant à certains collègues que je n'ai jamais vus autrement qu'enchaînés à leur bureau. À présent, j'en arrive à me demander si Bailey ne s'exprimait pas au premier degré. S'il n'avait pas réussi à se persuader que face à un dossier aussi solide que le sien, ses frères d'armes prendraient fait et cause pour lui.

Il est vrai que Bailey est un bon client, et il n'a rien perdu de sa faconde en un quart de siècle. À la fin du mois d'octobre, il a déclaré à un journaliste de la radio irlandaise que le meurtre de Sophie n'avait pas été résolu pour une raison simple : l'*omerta* empêchait certaines personnes de dire tout ce qu'elles savaient. Il n'était plus question de « piste française » comme autrefois, mais cette référence au code d'honneur de la mafia italienne éloigne une fois de plus l'affaire de la sphère irlandaise.

Je compose le numéro.

Bailey décroche.

— J'imagine que vous êtes ravi, Ian !

Paradoxalement, il ne se montre pas aussi enjoué que je l'imaginais.

— Je pensais que ça me soulagerait davantage, me répond-il. J'ai l'impression d'un grand vide.

Bailey a récemment été arrêté par les Gardaí près de chez lui pour conduite sous l'emprise de stupéfiants. « Une certaine herbe verte », m'explique l'intéressé. Il est passé devant le tribunal de Bantry quelques jours plus tôt et semble étonné que je ne sois pas au courant de tous les détails, d'autant que la presse s'en est fait l'écho. Il me suggère de mettre une alerte sur mon moteur de recherche de façon à ne rien rater de sa vie et de ses exploits. Ce n'est pas la première fois qu'il me donne ce conseil.

— Quoi qu'il en soit, dit-il avant de raccrocher en imitant l'accent de Liverpool, ça fait toujours du bien d'entendre la voix d'un *Scouser*. Je pense souvent aux Beatles. Et à John Lennon.

— Moi aussi.

La réponse est sortie machinalement. L'habitude d'opiner à tout ce qu'il me dit, sans doute. Assis dans sa cuisine ou bien au téléphone,

Bailey a souvent fait référence aux Beatles en ma présence, et je lui ai toujours répondu sur le même mode. Il est temps que je cesse.

*

Le lendemain de la décision du juge Burns, Pierre-Louis, le fils de Sophie, est invité sur RTL. L'animateur, en introduction, explique aux auditeurs que le meurtre a été d'une telle brutalité que la mère de Sophie l'a à peine reconnue à la morgue de Cork.

— *Ce soir… retour sur l'affaire Sophie Toscan du Plantier*, déclare l'animateur, *ou plutôt l'affaire Ian Bailey*.

Mon cœur se serre en pensant à Pierre-Louis. La formule n'est pas très heureuse, même si Ian Bailey occupe une place de premier plan dans l'actualité en Irlande comme en France à la suite de la décision de Dublin, mais elle montre combien Sophie, mère adorée et fille chérie, a été reléguée au second plan.

Les questions du journaliste sont pertinentes, posées avec tact et respect, mais cette interview me rappelle une remarque de Daniel Toscan du Plantier. Ce dernier avait expliqué en son temps que le meurtre avait permis à Bailey d'accéder à une véritable notoriété, au point qu'on demandait parfois à Daniel de ses nouvelles. Cela ne manquait pas de chagriner l'ancien mari de Sophie, de façon fort compréhensible. La tristesse que m'inspire Pierre-Louis se trouve accrue par le sentiment qu'il est victime du même phénomène que son beau-père, deux décennies après les faits. Pierre-Louis est devenu une référence sur l'affaire puisque sa mère en a été la victime. Cela signifie aussi que c'est à lui que l'on s'adresse pour parler aux Français de Ian Bailey, et ce rôle doit l'écœurer.

J'écoute à plusieurs reprises l'un des passages de l'émission. La souffrance de Pierre-Louis est palpable.

Le journaliste : *Qui est donc cet étrange Ian Bailey ?*

Pierre-Louis : *Ian Bailey, c'est d'abord un raté de la vie sociale, c'est un raté de la vie professionnelle, c'est un raté de la vie familiale. Un drogué, quelqu'un qui boit, quelqu'un qui a battu sa femme, qui a écrit dans ses carnets secrets qu'il avait voulu tuer sa femme. C'est quelqu'un qui était devenu une sorte de chien errant allant de pub en pub et qui cherchait un sens à sa vie.*

Il explique que la justice irlandaise « fait n'importe quoi » depuis le début, établissant une différence avec l'État irlandais puisque celui-ci

a voulu appliquer les trois mandats d'arrêt européens successifs. Il est vrai que le DPP a veillé à ne jamais prendre de risques. Quant au juge qui a examiné la dernière demande d'extradition, Pierre-Louis regrette qu'il n'ait pas eu le courage de s'intéresser de près aux détails de l'affaire.

L'animateur résume l'affaire, citant des extraits des témoignages de Malachi Reed (« Tout allait bien jusqu'à ce que j'aille là-bas un soir et que je lui défonce son putain de crâne avec une pierre ») et de Bill Fuller (« Tu t'aperçois que tu es allé trop loin, alors tu te sens obligé d'en finir avec elle »). Sans doute est-ce important dans la logique de l'émission, mais j'imagine l'effet que de tels mots peuvent avoir sur Pierre-Louis, qui doit les subir une fois de plus.

L'animateur lui demande s'il a déjà vu Bailey. Je sais que le fils de Sophie l'a croisé à plusieurs reprises, et que cela a toujours été une épreuve pour lui.

La dernière fois que c'est arrivé, il se promenait à Schull avec ses deux enfants.

Pierre-Louis : *Il était à quelques mètres de moi et il m'a regardé avec une certaine arrogance.*

Le journaliste : *Il savait qui vous étiez ?*

Pierre-Louis : *Bien sûr, il savait qui j'étais.*

*

J'arrive au terme de mon périple. J'ai rangé dans des cartons mes carnets, les témoignages que j'ai recueillis, les coupures de presse collectées au fil des ans. Six années de recherches, six années à tenter de relier entre eux tous les éléments de l'affaire. Je suis prêt à renoncer. Ou presque. Avant cela, il me reste certaines tâches à accomplir. La première est la rédaction d'une lettre :

Chère Jules, j'espère que vous allez bien, ainsi que vos filles et vos petits-enfants.

Je vous écris afin de vous prévenir que je publie au printemps 2021 une enquête consacrée au meurtre de Sophie Toscan du Plantier. Dans cet ouvrage, je livre des éléments qui tendent à démontrer que Ian connaissait Sophie. Je suis convaincu que ces éléments, tous inédits, prouvent que Ian et Sophie ont eu l'occasion de débattre de questions philosophiques très sérieuses.

J’imprime la lettre, la signe et la laisse sur mon bureau. Je l’enverrai à sa destinataire au début de l’année prochaine, fin janvier ou début février. Pour l’heure, ce courrier attendra.

Ce qui ne peut attendre, en revanche, c’est le coup de téléphone que je compte passer à Bailey. Je savais depuis un certain temps que ce moment viendrait. L’intéressé a éveillé mes soupçons au début de l’année 2016 en m’affirmant avec le plus grand calme que Sean Murray nous avait assuré qu’il n’était pas le passager de Sophie l’après-midi du 20 décembre 1996, alors que jamais le pompiste de Skibbereen ne s’est avancé de la sorte. Par la suite, Bailey a refusé de me détailler ses faits et gestes le vendredi en question. En d’autres termes, il a refusé de me fournir un alibi.

Et puis il y a tous les indices, « écrasants » pour reprendre l’adjectif utilisé par le procureur Bonthoux lors du procès d’assises, qui montrent que Bailey a tué Sophie. Plus je me suis plongé dans le dossier des Gardaí et plus j’ai interrogé les témoins, plus tout m’a paru limpide. Jusque-là, j’espérais pourtant que Bailey était innocent et que je contribuerais à le prouver. Après tout, qui aurait envie de partager les repas d’un assassin dans sa cuisine, de se promener dans la campagne et de boire des bières avec un homme qui a tué une jeune mère de famille avec une telle violence ?

Enfin, il y a ce lien entre Bailey et Sophie à travers la déesse Kali. Les raisons qui ont poussé Bailey à se trahir en évoquant cette déesse indienne restent mystérieuses. S’agissait-il d’une sorte de jeu ? A-t-il le goût du risque ? Je pense moins au Bailey grisonnant dont j’ai fait la connaissance qu’à un Ian Bailey plus jeune. En janvier 1997, c’était un individu sûr de lui et beau parleur qui n’avait pas encore atteint la quarantaine. Le Bailey de cette époque a-t-il pu considérer les conséquences du meurtre de Toormore comme une sorte de course dans laquelle il maintenait constamment une longueur d’avance sur ses poursuivants ?

Pour des raisons évidentes, j’aurais aimé évoquer tous ces points avec lui en face à face, mais les restrictions dues à la crise sanitaire en Irlande m’ont empêché de lui rendre visite. Malgré l’assouplissement de ces règles au début du mois de décembre 2020, tous les visiteurs en provenance de pays étrangers restaient soumis à une longue quarantaine, et il me fallait rendre le manuscrit à mon éditeur au milieu de ce mois-là. Le temps m’était compté, tout simplement. L’été précédent, j’avais annoncé à Bailey

mon intention de venir le voir afin de lui poser d'ultimes questions. J'entretenais l'espoir de récupérer divers documents qu'il serait prêt à me confier au cas où la Haute Cour accepterait son extradition. À présent qu'il échappe à la justice française, il n'a plus aucune raison de me confier ses archives.

En conséquence, je vais devoir annoncer à Bailey par téléphone que je n'appartiens plus à la catégorie de ses « supporters ».

La situation me fait repenser à une phrase de Daniel Toscan du Plantier. *J'ai eu la tentation d'aller le voir*, avait-il déclaré lors d'une interview enregistrée quelques années après le meurtre de sa femme. La scène se déroulait dans un salon luxueux, Daniel était installé dans un superbe fauteuil de bois sculpté, près d'une cheminée dans laquelle flambait un feu. Daniel avait bien conscience qu'il ne pouvait pas défier Bailey en se rendant chez lui. Il n'avait jamais remonté la petite allée conduisant au cottage de la Prairie.

Que serait-il advenu s'il l'avait fait ?

Je lui aurais dit : « Vous êtes la dernière personne à lui avoir parlé, nous venions de raccrocher. Alors, dites-moi… » Daniel avait laissé sa phrase en suspens, mais tout le monde comprenait qu'il se demandait *pourquoi*. L'horreur de ce crime était insondable, et cette horreur justifie qu'il soit toujours aussi important de résoudre l'affaire, même si vingt-quatre années se sont écoulées depuis le meurtre de Sophie.

Il l'a assassinée, et cela le tue à petit feu, ajoutait Daniel. *J'ai pitié de lui. Donnez-moi une arme, mettez-moi en face de lui, je poserai l'arme sur la table. Je suis hostile à la peine de mort, même dans ce cas qui me touche de près.*

Un soir de semaine au début du mois de décembre 2020, aux alentours de 21 heures, heure irlandaise, une heure de plus à Bruxelles où je vis, je compose le numéro du portable de Bailey. Assis à mon bureau, je tiens dans ma main une feuille sur laquelle j'ai noté plusieurs questions. Dix secondes plus tard, Bailey décroche. Je lui demande s'il m'entend bien.

— Très bien, et vous ?

Je lui demande des nouvelles de Jules, il me répond qu'elle se porte bien.

— Ian, cet appel n'est pas facile pour moi, alors je n'irai pas par quatre chemins, si vous le voulez bien.

Un silence me répond. Bailey attend la suite.

— Ian, dites-moi ce qui s'est passé cette nuit-là.

— Quoi ? réplique-t-il, incrédule. C'est quoi cette histoire ?

— La nuit où vous avez tué Sophie. Qu'a-t-elle fait pour vous mettre dans un tel état ? Pour vous obliger à sortir de vos gonds ? Qu'est-ce qui a déclenché chez vous une telle rage ? Vous a-t-elle frappé la première ?

— Vous vous trompez de coupable, Nick. Vous vous trompez de coupable.

Je m'exprime sur un rythme plus rapide à présent, m'efforçant d'articuler chaque syllabe tout en veillant à ce qu'il m'écoute jusqu'au bout.

— Vous pensiez qu'elle serait heureuse de vous voir, mais ce n'était pas le cas. Elle ne vous appelait plus « Ian », mais *monsieur, monsieur* et elle était furieuse…

— Vous vous trompez de coupable, répète Bailey.

— Ian, vous avez laissé un indice derrière vous. La preuve que vous connaissiez Sophie. Je me demande si vous avez fait exprès…

Je m'exprime très vite, soucieux de pouvoir aller jusqu'au bout de mes questions. De mener mon scénario à son terme.

— … Pourquoi avoir laissé cet indice ? Pour quelle raison ?

Un nouveau silence me répond. Il me semble l'entendre respirer péniblement à l'autre bout du fil.

Cette fois, il ne dit plus rien. La communication a été coupée. Il a raccroché.

Table

Note de l’auteur

Introduction

1. Un corps sur le sentier
2. Soupçons
3. Sophie et Daniel
4. Les *blow-ins*
5. C’est moi
6. À Dublin
7. De la poudre aux yeux
8. Les poupées russes
9. Du côté de la vérité
10. Comme des marionnettes au bout d’un fil
11. Le dossier
12. Rue Tiquetonne
13. Le garage Hurley
14. L’intuition
15. Retour à la Prairie
16. Un autre pays
17. Le panorama depuis Hunt’s Hill
18. Le verdict
19. Pendant que tourne l’enregistrement
20. Arianna
21. *Deus ex machina*
22. L’homme qui en savait trop ?
23. Marthe
24. Le dénouement

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à exprimer ma gratitude à Steve Langridge, Jack O'Driscoll et Michael Sheridan. Il m'aurait été très difficile d'écrire ce livre sans leur aide et leur soutien. Merci également à Jack O'Driscoll pour avoir dessiné les cartes du comté de Cork et de la scène de crime.

Je tiens aussi à remercier ici Mary Foster, Katiana Velazco, Martin Westlake, John McGartoll, Arianna Boarina, Sophie Rieu, Olivier Proust, Andrew Barnard, Bill Hogan, Viv Hargreaves, John Hawkins, Frank Ledwidge, Sébastien de Lafond, Tim Fenoulhet, Ligia Mora, Hannah Skrinar, ainsi que les membres de l'Association pour la vérité sur l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier née Bouniol, avec une mention particulière pour le regretté Jean-Antoine Bloc.

Toute ma reconnaissance à Jérôme Pescheux, mon éditeur aux Éditions de l'Archipel, ainsi qu'au traducteur de ce livre, Sebastian Danchin. Un grand merci à l'équipe de Mirror Books au Royaume-Uni, de même qu'à mon agent Ben Clark de la Soho Agency, pour tous ses efforts et sa foi en ce projet.

Les ouvrages suivants m'ont fourni d'importantes informations d'ordre général : *Sophie Toscan du Plantier : un déni de justice*, de Jean-Antoine Bloc et Julien Cros (Éditions Max Milo) ; *Mémoire*, de Catherine Clément (Champs) ; *La Vie passera comme un rêve*, de Gilles Jacob (Robert Laffont) ; *A History of the Fastnet Lighthouse*, de James Morrissey (Crannóg Books) ; *A Dream of Death*, de Ralph Riegel (Gill Books). Les archives cinématographiques et télévisuelles de la Bibliothèque nationale de France m'ont aussi grandement aidé dans mes recherches.

l'Archipel

Vous avez aimé ce livre ?
Il y en a forcément un autre
qui vous plaira !

Découvrez notre catalogue sur
www.lisez.com/larchipel/45

Rejoignez la communauté des lecteurs
et partagez vos impressions sur

www.facebook.com/editionsdelarchipel

@editions_archipel

Achevé de numériser en octobre 2021
par Soft Office